

POUVOIRS

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CNRS

1983

27

le mendésisme

la diaspora mendésiste

tradition républicaine

la modernité

une méthode

Louviers 1930

radicalisme

les gauches

les travailleurs chrétiens

l'électorat

Mendès / de Gaulle

sous la V^e République

fatalité de l'échec ?

popularité de P. M. F. - biblio commentée

patrick rotman

claire nicole

stanley hoffmann

marc sadoun

david clark

jean-thomas nordmann

paul godt

paul vignaux

alainancelot

rené de lacharrière

hugues portelli

guy carcassonne

COMITÉ DE RÉDACTION

Philippe Ardant, Pierre Avril,
Guy Carcassonne, Olivier Duhamel,
Georges Dupuis, Jean Gicquel,
Jean-Luc Parodi, Hugues Portelli,
Marc Sadoun.

DIRECTION

Philippe Ardant, Olivier Duhamel.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Josette Alia, Robert Badinter,
Michel Bouissou,
Monique Chemillier-Gendreau,
Olivier Chevrillon, Michèle Cotta,
Jean-Louis Cremieux-Brilhac,
Pierre Dabezies, Charles Debbasch,
Francine Demichel, Francis Doré,
Michel Durupt, Jacques Georgel,
Stanley Hoffmann, Benoît Jeanneau,
Catherine Lalumière, Alain Lancelot,
Jean Leca, Rémy Leveau,
Jean Raes, René Rémond,
Jacques Rigaud, Jacques Robert,
Jean-L. Samson,
Roger-Gérard Schwartzberg.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Monique Mathieu

VENTES ET ABONNEMENTS

Presses Universitaires de France
Service des Revues
12, rue Jean-de-Beauvais
75005 Paris (326-22-16)
CCP 1302 69 C Paris

ABONNEMENTS

(4 numéros de 200 pages)

1983	France	206 F	Etranger	265 F
1984	—	224 F	—	305 F

REVUE TRIMESTRIELLE
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DU CNRS

P O U V O I R S

REVUE FRANÇAISE D'ÉTUDES CONSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES

27

Le mendésisme

Patrick ROTMAN. — La diaspora mendésiste	5
Claude NICOLET. — Mendès France, le(s) mendésisme(s) et la tradition républicaine	21
Stanley HOFFMANN. — Le confluent des modernités	31
Marc SADOUD. — De la méthode aux valeurs	39
David L. CLARK. — La naissance du mouvement Mendès France à Louviers dans les années trente	49
Jean-Thomas NORDMANN. — Mendès France et le Parti radical.	59
Paul GODT. — Mendès France et les gauches, 1953-1958.....	69
Paul VIGNAUX. — Mendésisme des « travailleurs chrétiens »....	79
Alain LANCELOT. — 1956-1958 : les brèves noces de Pierre Mendès France et des électeurs français	87
Olivier DUHAMEL, Jean-Luc PARODI. — Note sur le mendésisme et l'opinion publique	97
René de LACHARRIÈRE. — Mendès France et le général de Gaulle : l'impossible rapprochement	105
Hugues PORTELLI. — La décomposition du mendésisme sous la Ve République	121
Guy CARCASSONNE. — Fatalité de l'échec ?	131
Félix TORRÈS. — Bibliographie commentée	137

JOURNAL

Jérôme JAFFRÉ. — Les élections municipales de mars 1983 : les trois changements du paysage électoral	143
Chronique de l'opinion publique : profil de l'année politique, Jean-Luc PARODI et Olivier DUHAMEL	159
Chronique constitutionnelle française, Pierre AVRIL et Jean GICQUEL (16 mai - 15 juillet 1983)	175
Index	201

ISBN 2 13 037446 3

ISSN 0152-0768

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1983, novembre© Presses Universitaires de France 1983
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Le mendésisme

Le dictionnaire Robert connaît le mendélisme, pas le mendésisme. Et pourtant, il se pourrait que Pierre Mendès France soit un des seuls hommes politiques de la gauche française susceptible d'offrir durablement son patronyme à la création d'un nom commun, même s'il s'en défendait. L'affaire n'est pas encore entendue, d'autant que certains éléments paraissent manquer pour l'asseoir définitivement. Les contributions ici réunies, si elles permettent de le mieux cerner, confirment également son ambiguïté. Pas de parti mendésiste, mais une diaspora (Patrick Rotman), éclatée longtemps avant la mort de son inspirateur. Une inscription incontestable dans la tradition républicaine (Claude Nicolet), mais dont la survie semble aléatoire en une fin de siècle où le mot républicain s'obscurcit. Une entreprise de modernisation du politique, largement réalisée par la V^e République (Stanley Hoffmann), sans lui, contre lui. Parce que, malgré cette fin commune — faire accéder la France à la modernité — la méthode et l'idéal mendésistes, dans leur tension même (Marc Sadoun), étaient incompatibles avec le gaullisme ? Ou parce que les circonstances ont empêché toute rencontre des deux chefs — à moins que soit en cause la disparité des sentiments de Mendès France et de Gaulle face à la religion (René de Lacharrière) ?

Il fallait reprendre le fil historique, découvrir les premières innovations lors de son entrée sur la scène électorale à Louviers (David Clark), décrypter son irréductible distance à l'égard du radicalisme dans ses relations tumultueuses avec le parti radical (Jean-Thomas Nordmann), à l'égard des gauches dans une utilisation non réciproque (Paul Godt). Les influences d'hier expliquent alors les filiations d'aujourd'hui, le rôle joué par le mendésisme dans la transformation de la CFTC en CFDT (Paul Vignaux), ses parentés avec le rocardisme jusque dans l'échec (Hugues Portelli). Au-delà des élites, le mendésisme a effleuré les électeurs (Alain Lancelot), mais un autre finit toujours par éclipser P. M. F. dans l'opinion, Charles de Gaulle jadis, François Mitterrand naguère (Olivier Duhamel et Jean-Luc Parodi). Un échec de l'homme politique en termes d'exercice du pouvoir n'implique pas pour autant l'inefficacité de ses méthodes (Guy Carcassonne). Et si la bibliographie existante atteste la disparition du mendésisme comme courant politique (Félix Torrès), le présent numéro montre qu'il perdure comme conception du politique.

Olivier DUHAMEL.

LE MENDÉSISME EST ÉTUDIÉ PAR

- Guy CARCASSONNE (1951), maître-assistant à Paris X-Nanterre, auteur avec Pierre SUBRA DE BIEUSSES de *L'Espagne ou la démocratie retrouvée* (1978).
- David L. CLARK assure des cours de formation permanente à l'Université de Californie à Los Angeles, auteur de *Los Angeles : une ville pas comme les autres* (Windsor, 1981). A fait des communications sur la carrière politique de P. M. F. devant l'Association historique américaine.
- Olivier DUHAMEL (1950), professeur à l'Université de Franche-Comté, *La gauche et la V^e République*, 1980.
- Paul GODT (1943), Associate Professor de Science Politique à l'American College in Paris. Anime le Comité des Relations internationales à l'American College in Paris. A publié dans la revue *Tocqueville* sur la décentralisation.
- Stanley HOFFMANN (1928), professeur de civilisation française à Harvard, auteur de *Essais sur la France* (1974), *Une morale pour les monstres froids* (1982) et *La nouvelle guerre froide* (1983).
- René de LACHARRIÈRE, professeur « émérite » à la Faculté de Droit de l'Université René-Descartes de Paris, conseiller technique au cabinet de P. Mendès France, président du Conseil (1954), directeur adjoint du cabinet de P. M. F., ministre d'Etat (1956).
- Alain LANCELOT, professeur des Universités à l'Institut d'Etudes politiques de Paris, directeur du Centre d'Etude de la vie politique française contemporaine (FNSP et LA au CNRS). Etudie régulièrement les élections en France depuis 1958 (publications FNSP et revue *Projet*).
- Claude NICOLET, professeur d'histoire ancienne à l'Université Paris I, ancien rédacteur en chef des *Cahiers de la République* (1956-1957 et 1962-1963). *Le radicalisme*, 1957, 5^e éd., 1983, *P. M. F. ou le métier de Cassandre*, 1959, *L'idée républicaine en France (1789-1924)*, 1982.
- Jean-Thomas NORDMANN (1946), ancien élève de l'ENS, agrégé de Lettres, maître de Conférence à l'IEP de Paris. Actuellement député au Parlement européen et conseiller de Paris, vice-président du Parti radical, auteur d'une *Histoire des radicaux*, 1974, et d'une *France radicale*, 1977.
- Jean-Luc PARODI, maître de Recherche au CEVIPOF.
- Hugues PORTELLI (1947), professeur de science politique à l'Université de Paris X-Nanterre, auteur de *Le socialisme français tel qu'il est*, 1980.
- Patrick ROTMAN, journaliste, écrivain, a publié (en collaboration avec Hervé HAMON) *Les porteurs de valises*, 1979, *L'effet Rocard*, 1980, *Les intellocrates*, 1981, *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, 1982.
- Marc SADOUN (1944), professeur de science politique à l'Université de Lille II, *Les socialistes sous l'occupation*, 1982.
- Félix TORRÈS, ENS (Saint-Cloud), agrégé d'histoire, chargé de conférences à l'EHESS, co-auteur avec Jean-Pierre Rioux d'une bibliographie de Pierre Mendès France (à paraître).
- Paul VIGNAUX, ancien élève de l'École normale supérieure, directeur d'Etudes à l'École pratique des Hautes Etudes depuis 1934, président honoraire de la V^e section, secrétaire général du syndicat général de l'Education nationale (CFTC puis CFDT) de 1948 à 1970.

PATRICK ROTMAN

La diaspora mendésiste

Tout le monde a été, est ou sera mendésiste. La boutade avec l'aide du temps, prend allure de réalité ; les souvenirs déferlent en mythes et l'histoire bétifie en légende. La petite troupe rescapée des traversées héroïques grossit à chaque évocation. La mort, elle-même, sacrifie au rituel, arase différends et affrontements, découvre une foule confondue dans l'approbation. L'effet d'unanimité révèle, au-delà des habituelles hypocrisies, un consensus souterrain sur un homme-symbole, placé au carrefour des courants sociaux et culturels qui ont, en une génération, subverti notre société. Le contraste n'en est que plus frappant avec la marginalité d'une démarche, la solitude d'une voix qui n'a, hormis un bref instant, rencontré d'écho que dans de modestes cénacles.

Mendésiens, mendésistes ? Comment qualifier la cohorte de fidèles, compagnons, collaborateurs, conseillers qui en presque un demi-siècle de vie politique a accompagné Pierre Mendès France ? Attachement individuel à un homme, adhésion à une pensée, appartenance à un courant ; il est malaisé de tailler dans cette nébuleuse hétéroclite la part de l'amitié, de délimiter les affinités électives. Mendès France a inspiré des cercles, groupes, clubs, de dimension toujours restreinte mais de nature si diverse qu'il devient imprudent d'ordonner cette galaxie, d'établir son architecture interne. Certains se sont réclamés d'une paternité qui n'a jamais été revendiquée. Si, au fil des générations, hien des fidèles se sont reconnus dans le discours du prophète, celui-ci n'a pas toujours reconnu les siens. Il n'y a pas eu de parti mendésiste dont l'action et la durée permettent sans risque d'identifier les adhérents. P. M. F. n'était pas l'homme des gros bataillons et des grandes machines. Ce professionnel de la politique fut pour l'essentiel l'élus des amateurs.

LES CROISÉS DE LA MODERNITÉ

Une idée-force, pourtant, aimante la diaspora mendésiste, permet de tracer des fils de raccordement, d'ajuster une grille d'interprétation. Pierre Mendès France a été avant tout l'homme de la modernité. Traumatisée par la déhâcle de 1940 une génération de hauts fonctionnaires, d'économistes planificateurs, de syndicalistes, d'entrepreneurs entend au lendemain de la guerre relever la France de sa ruine matérielle et morale. Ces jeunes gens convaincus que les causes profondes de l'effondrement sont à rechercher dans la dépression et la crise veulent transformer un pays malthusien et déclinant en une grande puissance économique. Imprégnés d'une véritable mystique de la croissance, ils valorisent le rôle de l'Etat comme instrument de l'indispensable modernisation de la société française. Méfiants à l'égard du patronat privé, jugé archaïque et égoïste, ils fondent leurs espoirs sur une volonté politique, seule capable d'imposer les choix nécessaires. Ce courant, numériquement restreint, se situe en dehors du sérail politique. Notable et rare exception : Pierre Mendès France dont la formation et l'itinéraire s'inscrivent naturellement dans cette thématique.

En 1938, Mendès France est sous-secrétaire d'Etat au Trésor. Léon Blum, président du Conseil, détient également le portefeuille du Trésor. Son directeur de cabinet s'appelle Georges Boris. Né en 1888, Boris, qui a dans sa jeunesse dirigé une plantation de thé à Ceylan, fonde en 1927 un hebdomadaire de gauche *La Lumière*. Il rencontre à cette époque Mendès France qui anime la Ligue d'Action universitaire républicaine et socialiste (Laurs) où militent Georges Pompidou, Léopold Senghor, Jacques Soustelle, Léo Hamon, Robert Marjolin. Intéressé par l'expérience du New Deal, Boris voyage aux Etats-Unis et en ramène un livre *La révolution Roosevelt* que Gallimard publie en 1934. Ami de Blum, Boris conseille au leader du Front populaire de prendre le jeune député radical dans son deuxième gouvernement. C'est lui encore qui fait lire *Keynes* en anglais à Mendès France. *La théorie générale* ne sera traduite que plus tard par un inspecteur des Finances, Jean de Largentaye, futur collaborateur de Mendès à Alger en 1943. Ensemble Boris et Mendès mettent au point la loi de finances de 1938 dont les attendus constituent le premier exposé keynésien en France. On y trouve déjà la fameuse problématique des investissements productifs opposés aux dépenses improductives qui reviendra comme un leitmotiv tout au long de la carrière de Mendès France.

Ministre de l'économie nationale en 1944, Mendès France a auprès de lui l'inséparable Georges Boris chargé du Plan. Gabriel Ardant, Jean de Largentaye, François Bloch-Lainé qui l'a accueilli à la Libération au ministère, figurent parmi ses collaborateurs. En 1948, François Bloch-Lainé a trente-six ans ; il est directeur du Trésor. Il confie à Claude Gruson, trente-huit ans, polytechnicien, inspecteur des finances comme lui, le Bureau de Statistiques et d'Études financières (BSEF) qui, pourvu de très peu de moyens, va devenir un lieu stratégique au sein de l'administration de la rue de Rivoli. Le BSEF accueille les croisés de la modernité qui souhaitent doter l'économie française de véritables instruments de comptabilité et de prévision. Gruson recrute Simon Nora, vingt-sept ans, résistant, qui a fait partie de la première promotion de l'ENA où il a connu Jean Serisé. Tous deux y ont suivi des exposés de Mendès France. Serisé atterrit également au BSEF. Une connexion entre l'équipe Gruson-Nora-Serisé, chapeauté par Bloch-Lainé et P. M. F., se crée, qui dépasse les simples liens d'amitié. L'homme politique et les « technocrates » ont une vision commune du rôle de l'économie dans un pays moderne. Il ne s'agit pas d'une question de technique comptable, mais d'un problème politique : « Déterminer ce qui dans le corps économique de la France doit être favorisé ou réformé, ou transformé, ou éliminé pour qu'enfin la source productive de la nation jaillisse, se libère de ses entraves et donne sa pleine puissance et son plein rendement à la machine économique » (1). Ces blocages souvent psychologiques exigent des solutions politiques et non simplement économistes. C'est sur cette conviction partagée que s'approfondit le lien entre Mendès France et les hommes du BSEF.

Dans le même temps Pierre Mendès France, qui est l'auteur avec Georges Boris du projet de Plan de 1938, suit avec la plus extrême attention les travaux de l'équipe rassemblée autour de Jean Monnet pour jeter les bases de la planification française. Etienne Hirsch, ingénieur des mines, Jean Ripert, ingénieur agronome, Pierre Uri et quelques autres comme Paul Delouvrier sont en liaison étroite avec leurs collègues des finances, en particulier Bloch-Lainé. Tous sont pénétrés de la même mystique que Monnet a résumée d'un trait : « La modernisation n'a d'autre alternative que la décadence » (2). Rien d'étonnant donc à ce que les planificateurs croisent la trajectoire de Mendès.

(1) François FOURQUET, *Les comptes de la puissance*, Encres, 1980, livre indispensable sur les liens de P. M. F. avec la comptabilité nationale.

(2) Jean MONNET, *Mémoires*, Fayard, 1976.

En 1952, le BSEF se transforme en Service des Etudes économiques et financières (SEEF). Claude Gruson en assume toujours la direction et recrute. Jean Saint-Geours, énarque, inspecteur des finances, est membre en 1952 de la délégation française au Conseil économique et social de l'ONU que patronne Georges Boris. A son retour à Paris, il connaît Simon Nora qui l'entraîne au SEEF. En février 1952, est créée la Commission des Comptes de la Nation. Formée de hauts fonctionnaires et d'universitaires, elle est chargée en utilisant les travaux de l'INSEE (pour le passé) et ceux du SEEF (pour la prévision) de fournir un rapport annuel au Gouvernement sur l'état des comptes du pays. Pierre Mendès France est nommé président. Le secrétaire général est Simon Nora. On relève les noms de Boris, Fourastié, Gruson, Sauvy, Schweitzer. La liaison entre les chevaliers de la modernité qui hantent les combles de la rue de Rivoli et le leader radical s'affiche au grand jour.

LE CERCLE DE FAMILLE

« *L'Express* est créé pour mettre les idées de Mendès France et Mendès France lui-même au pouvoir » (3). L'alliance est inscrite sur l'acte de baptême. Le 16 mai 1953 paraît le premier numéro du journal fondé par Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud. Il comporte une interview de Mendès France qui y développe des thèmes qui lui sont familiers : la France n'a pas les moyens de mener la guerre en Indochine, il faut mettre fin à ces dépenses et « transférer rapidement une grande partie de nos ressources vers les tâches productives. Le potentiel économique est le fondement de la grandeur d'une nation ». L'imbrication avec le discours de la comptabilité nationale est manifeste. On ne s'étonnera donc pas de savoir que l'interlocuteur anonyme de Mendès France soit Simon Nora lui-même. Nora, personnage central de la nébuleuse mendésiste, est, en effet, le troisième fondateur de *L'Express*. Cette présence n'est pas due seulement à l'amitié. La jonction de Servan-Schreiber et de Mendès — c'est Georges Boris qui les a présentés l'un à l'autre — a lieu encore et toujours sur le terreau de la modernité : « L'histoire de *L'Express*, c'est l'histoire d'un groupe de gens qui voulaient de toutes leurs forces faire décoller la France » (4), dit joliment Françoise Giroud. La force et le talent de J.-J. S.-S. sont d'avoir réussi à faire

(3) Françoise GIROUD, *Si je mens*, Stock, 1973.

(4) *Ibid.*

cohabiter au service de cette idée des gens de formation et d'itinéraires fort différents, qui agissent d'ordinaire dans des milieux cloisonnés ; Alfred Sauvy et Albert Camus, Pierre Vianson-Ponté et Louis Armand, François Mauriac et Jean Daniel sont mendésiens, car, à leurs yeux, le leader radical est le seul homme politique qui puisse arracher les boulets qui entravent le développement de la France. P. M. F. est à la fois l'homme de la comptabilité nationale et celui de la paix en Indochine. La lutte pour la décolonisation et le combat pour la modernisation de la société sont indissolublement liés. *L'Express* mène campagne sur les deux fronts. Mendès France aussi.

En juin 1954, Pierre Mendès France est investi par l'Assemblée nationale. Pour former son cabinet, il puise largement dans le cercle de famille. Officiellement chargé de mission, Georges Boris joue pleinement son rôle d'éminence grise : il met la main au discours d'investiture, propose des noms pour dresser la liste du Gouvernement, recrute des collaborateurs. Il « rabat » ainsi vers son patron et ami, un conseiller à la Cour des comptes, Michel Jobert, un maître des requêtes, Jacques Marchandise, ou encore Jean Saint-Geours. Les hommes et les idées du SEEF sont largement représentés dans l'entourage du président du Conseil : Simon Nora et Jean Serisé s'installent à Matignon et préparent les dossiers économiques.

A peine dans ses meubles, Pierre Mendès France confie à Claude Gruson le soin de diriger une mission afin de préparer un programme économique. Collaborent à ce groupe de travail le commissaire au Plan Etienne Hirsch, le commissaire à la Productivité Gabriel Ardant, proche ami de Mendès France avec qui il vient de publier *La science économique et l'action*. Y figurent également Bloch-Lainé, Saint-Geours et Paul Dreyfus, tous deux conseillers techniques au cabinet de Bourguès-Maunoury, ministre de l'industrie. Cette équipe produira une note de synthèse qui inspirera la loi sur les pleins pouvoirs votée par le parlement le 10 août 1954.

L'entourage immédiat d'un homme d'Etat traduit inévitablement une sensibilité. Même s'il faut laisser sa part aux nécessités tactiques et aux aléas, la composition du cabinet de Mendès France n'échappe pas à cette règle. Le poids des hommes de la comptabilité nationale indique assez la direction. En outre, une vingtaine d'énarques figurent dans les cabinets ministériels du gouvernement Mendès. Pour l'époque c'est un chiffre élevé. Beaucoup ont suivi les cours de Mendès France à l'ENA où se sont créés des réseaux d'amitié. Les proches collaborateurs de Mendès France peuvent ainsi compter sur des appuis « sûrs » dans différents ministères même si le titulaire du portefeuille ne

partage pas la même affinité. L'exemple le plus significatif est celui du cabinet d'Edgar Faure, ministre de l'économie, où Jacques Duhamel se montre beaucoup plus « mendésiste » que son collègue et ami Valéry Giscard d'Estaing.

Le président du Conseil qui a également en charge les Affaires étrangères utilise en fait deux états-majors. Le premier installé à Matignon est placé sous l'autorité d'André Pélabon, un polytechnicien que Mendès France a connu au temps de la France libre. Pélabon a été directeur de la Sûreté nationale, secrétaire général du Gouvernement en Algérie et super-préfet de Marseille. Il connaît fort bien les rouages administratifs. Son adjoint est Jacques Juillet, frère du futur conseiller de Georges Pompidou qui suivra en particulier les dossiers nucléaires. Paul Legatte, chef de cabinet, s'occupe du dossier « alcoolisme ». Plusieurs conseillers techniques auront l'occasion de faire parler d'eux : professeur de droit public, René de Lacharrière suit les affaires de l'Union française. Jacques Marchandise, Jean Serisé, Michel Jobert, Jean Saint-Geours et Simon Nora forment le noyau dur.

Le second cabinet est installé au Quai d'Orsay où le président du Conseil a pris ses quartiers. Il est dirigé par Philippe Baudet, précédemment ambassadeur à Belgrade que Mendès France a connu aux Etats-Unis pendant la guerre. Il est secondé par Jean-Marie Soutou, diplomate de carrière, qui sera vingt ans plus tard secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Un inspecteur des finances, Philippe de Seynes, complète cette partie de l'équipe. Il a travaillé dans la délégation française à l'ONU dont il sera plus tard un des secrétaires généraux adjoints. Lorsque les négociations de Genève seront terminées, Claude Cheysson viendra s'adjoindre à la cellule diplomatique.

Aux côtés de ces cabinets officiels, s'activent des conseillers officieux. Le plus influent est naturellement Georges Boris qui constitue une antenne d'information à lui tout seul. Il est secondé par Stéphane Hessel, qui a été son adjoint à Londres (5). Le *brain-trust* de *L'Express*, Jean-Jacques Servan-Schreiber en tête, qui a failli être sous-secrétaire d'Etat à la jeunesse, mais aussi Alfred Sauvy ou Viansson-Ponté, apportent suggestions et notes. La liaison entre le journal et le président du Conseil est assurée de manière quasi institutionnelle par Léone Georges-Picot, passée de l'hebdomadaire au service de presse du chef du Gouvernement. Elle va devenir bientôt Mme Simon Nora.

Pour un homme comme Mendès France qui veut inscrire son

(5) Voir Jean LACOUTURE, *Pierre Mendès France*, 1981.

action dans une sorte de pédagogie collective, le contact avec l'opinion par-delà les intermédiaires parlementaires est d'une importance primordiale. Il bénéficie du côté de la presse d'atouts non négligeables pour la réussite de sa stratégie de communication. *L'Express* bien sûr se livre chaque semaine à une explication de texte de la parole mendésiste, mais le public touché, essentiellement intellectuel, reste limité. De même, un des fondateurs de *France-Observateur*, pourtant critique de gauche à l'égard de l'expérience, Roger Stéphane un ami de Georges Boris, apporte ses compétences et ses contacts à propos de l'affaire tunisienne. Une bonne fraction du courant catholique de gauche, représentée par *Témoignage chrétien* avec Georges Suffert ou *Esprit* avec Jean-Marie Domenach, est séduite par le mendésisme. Là encore, la qualité militante supplée le nombre. Au *Monde*, Hubert Beuve-Meury fait une entorse à sa neutralité bougonne. Mendès France est le seul homme politique de la IV^e République à bénéficier de son soutien en particulier sur l'Indochine. Le président du Conseil peut compter sur l'amitié bienveillante du rédacteur en chef de *France-Soir*, Charles Gombault, qu'il a connu à la Laurs à la fin des années vingt. Enfin, *Le Canard enchaîné*, pour une fois gouvernemental « se retrouve tout bête à applaudir P. M. F. ».

POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Une poignée de hauts fonctionnaires, un zeste de technocratie, quelques diplomates non conformistes, des administrateurs chevronnés, un quarteron de journalistes talentueux, une demi-promotion d'énarques modernistes, tous imbibés d'un discours de progrès ; à tracer ainsi le premier anneau de la galaxie mendésiste, on risque fort de tomber dans un travers élitiste qui réduirait l'effet Mendès à une ébullition de la classe dirigeante. Il est vrai que dans la réaction à Mendès France, le commun précipité, au sens chimique du terme, fut chez une partie des décideurs la volonté d'affronter l'avenir en ouvrant la France à son siècle et au monde. Réflexe dont on ne soulignera jamais assez que même dans les sommets de l'Etat, il était très minoritaire. Ignorée des appareils politiques, la modernité cheminait par les marges, affleurant chez quelques hommes : De Gaulle, Mendès, voire Edgar Faure.

Or l'opinion publique à partir de juin 1954 fut bien saisie d'un de ces tressaillements intérieurs, signe d'une rencontre entre un courant des profondeurs et une voix qui l'exprime. Force est de constater que l'inconscient collectif était en avance sur les porte-parole organisés.

L'inventaire est vite établi : aucune organisation politique ou syndicale n'épouse en tant que telle, à l'aube des années cinquante, la démarche mendésiste. L'intuition de Mendès France est d'avoir su capter l'évolution moléculaire à l'œuvre dans la société bien avant qu'elle n'atteigne la sphère politique. Ainsi, il est un des tout premiers responsables qui ait perçu le rôle déterminant qu'allait remplir la jeunesse dans la mutation de la société. Il a voulu bâtir une politique pour elle, voire bâtir sa politique sur elle. Une fois encore, le message est reçu dans des cercles limités numériquement mais dont l'importance stratégique allait se révéler dans la décennie suivante. Les militants de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et les étudiants socialistes emmenés par Michel Rocard se retrouvent au sein de l'UNEF dont ils vont conquérir bientôt la direction afin de la transformer en une organisation politique de masse marquée à gauche. Ces jeunes gens, François Borella, Jacques Julliard, Michel de La Fourrière, Pierre-Yves Cossé campaient à l'exacte intersection des facteurs de crise ; pour cette génération Pierre Mendès France est l'homme de la paix en Indochine. Il est aussi celui qui veut démultiplier le budget de l'Education nationale. Cette conjonction suscite dans la jeunesse étudiante une véritable « mystique Mendès » qu'un témoin décrit encore vingt ans plus tard avec émotion : « Un élan irrésistible paraissait porter le pays vers l'homme qui venait de fasciner notre jeunesse, qui nous avait tirés de l'engourdissement narcissique de l'adolescence et en qui nous placions toute notre confiance par un décret du cœur autant que par l'effet de notre raison politique » (6). De fait, nombre des voltigeurs du syndicalisme étudiant des années cinquante garderont indélébile cette empreinte mendésiste originelle. Ils fourniront à la gauche politique, aussi bien au PSU qu'au PS, nombre de ses cadres.

Discours du progrès, discours de la jeunesse, discours de la rigueur. Le citoyen a le droit de savoir. Il mérite de connaître la vérité, d'être informé des véritables problèmes pour comprendre les tenants et les aboutissants des décisions prises. Ce respect d'une pédagogie qui rapproche gouvernants et gouvernés, troisième composante de l'effet Mendès, attire l'équipe de syndicalistes qui, autour de Paul Vignaux, a entrepris de déconfessionnaliser la CFTC. Cette minorité qui se retrouve autour des « Cahiers Reconstruction », à la recherche d'un syndicalisme laïc démocratique, est obsédée par une préoccupation : que le souci de se distinguer de la famille chrétienne, en particulier du MRP, ne débouche pas sur un réflexe frileux et

(6) Michel WINOCK, *La République se meurt*, Le Seuil, 1978.

corporatiste. L'action sociale requiert à ses yeux un prolongement politique. Entre le communisme stalinien, dénoncé comme totalitaire, et la SFIO, suspecte de sclérose et de colonialisme, la place est béante. L'arrivée au pouvoir de Pierre Mendès France vient combler ce vide. *A priori*, la parenté n'est pas évidente entre l'homme politique d'origine juive et les syndicalistes chrétiens. Pourtant, les écrits du groupe « Reconstruction » témoignent d'une vive attirance ; Mendès France et Simon Nora sont à plusieurs reprises invités par le groupe à débattre.

Le mouvement de sympathie déborde largement les responsables de « Reconstruction » et pénètre profondément en province les fédérations : « L'influence du mendésisme a été considérable dans la CFTC témoigne Marcel Gonin, un des animateurs de la minorité. Sa démarche était proche de la nôtre, très empirique, éducative, honnête quant aux promesses » (7). A la source de ces affinités, on décèle un commun impératif moral, le refus du secret et du mensonge, un culte prononcé pour la compétence et enfin et toujours l'affirmation de la modernité. Le socialisme qu'élaborent à tâtons les amis de Paul Vignaux, Marcel Gonin, Albert Detraz, Eugène Descamps, est un socialisme de « conception économique ». « Reconstruction » s'intéresse aux travaux de la comptabilité nationale à une époque où seuls quelques experts en connaissent l'existence. Il y a entre Mendès France et les hommes qui fonderont la CFDT une convergence méthodologique, une approche économique similaire : déterminer, à partir de données précises, l'orientation des investissements prioritaires. Cette convergence apparaîtra de manière éclatante quelques années plus tard avec la réflexion sur la planification démocratique, concept qui sera commun à P. M. F. et à la CFDT. Parmi les habitués des réunions de Reconstruction, on remarque un jeune chimiste, Edmond Maire, qui dira plus tard que Mendès France l'a réconcilié avec la politique. Est également assidu un employé de banque qui signe ses articles du pseudonyme de Roger Jacques. Jacques Delors sera l'un des auteurs avec Gilbert Declercq du rapport sur la planification démocratique adoptée en 1959.

LE BONNET PHRYGIEN

Minoritaires de l'UNEF et minoritaires de la CFTC ; du côté des forces sociales, le mendésisme n'exerce son influence que sur des franges qui ne prendront de l'importance que plus tard. Quant au

(7) Voir Hervé HAMON, Patrick ROTMAN, *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Ramsay, 1982.

patronat, l'écho est encore plus faible. Une infime minorité de chefs d'entreprise était disposée à entendre cet hymne saint-simonien à l'expansion, à la concurrence, à l'esprit d'entreprise. La modernité ne gagnera le patronat qu'une décennie plus tard. A ce désolant tableau, il faut ajouter le désert du paysage politique. En suscitant un courant d'opinion, qui transcende appareil et clivages traditionnels, Mendès France ébranle, voire modifie, le jeu politique et parlementaire. Son dialogue avec le pays passe au-dessus de la tête des partis qui se méfient de ce trouble-fête. A commencer par le sien. Radical depuis un quart de siècle lorsqu'il accède au pouvoir, Mendès France compte des fidèles rue de Valois : une poignée. Après la chute de son gouvernement, une bande de « nouveaux jeunes turcs » se lance à la conquête du vieux parti. Elle marque d'abord des points, et un congrès extraordinaire à la salle Wagram, en mai 1955, sanctionne le succès des partisans de Mendès France. Charles Hernu, leader des jeunesses radicales du Rhône, fondateur du club des Jacobins en 1951, Pierre-André Falcoz, un ancien du cabinet, Claude Nicolet, Harris Puisais ou Alain Gourdon sont de la troupe. Dans la foulée, plusieurs milliers de jeunes gens qui n'ont de radicaux que l'adjectif adhèrent à ce qu'ils croient être le parti de Mendès. Douce illusion : la greffe moderniste du mendésisme finit par être rejetée par le radicalisme cassoulet. Les boutiquiers gardèrent la maison, et la place Valois perdit une belle occasion de s'offrir un ravalement qui l'aurait sauvée de la décrépitude.

Quant à l'épisode du Front républicain, il faudrait tordre sérieusement le cou à l'histoire pour cataloguer cette coalition hétéroclite de rassemblement mendésiste. Certes, à *L'Express*, chez certains socialistes tels Gaston Defferre ou André Pbilip, pour les minoritaires de la CFTC qui prirent publiquement position en sa faveur, dans de larges secteurs de l'opinion de gauche, le Front avait bien vocation à ramener Mendès France au pouvoir. Mais sous le bonnet phrygien, emblème du rassemblement inventé par Jean-Jacques Servan-Schreiber, on relève de bien étranges « mendésistes » comme André Morice qui allait offrir une opiniâtre ligne de résistance à la conquête du Parti radical par les cheveu-légers de P. M. F. Sur le terrain politique, les forces organisées du mendésisme se passent à la fin de la IV^e République aisément en revue : les gros bataillons, on mesure l'échelle, sont fournis par le club des Jacobins de Charles Hernu qui a juste assez de militants pour organiser des services d'ordre nécessaires aux grandes occasions.

Le *Journal officiel*, ou le *Bulletin paroissial*, est une revue fondée au printemps 1956. Les *Cahiers de la République*, qu'animent Pierre Avril et Claude Nicolet, regroupent les fidèles, comme Gabriel Ardant, Alfred Sauvy, des intellectuels, Henri Marrou, Ernest Labrousse,

Alain Touraine, des collaborateurs proches, René de Lacharrière, Jean Saint-Geours et bien entendu l'indispensable Simon Nora. Mentionnons enfin pour mémoire, l'expérience lancée par un proche de *L'Express*, Louis Fournier, qui organise des conférences pendant l'été 1957 pour « faire débattre » la mouvance mendésiste. Un bulletin *Le Forum* est édité. Les participants montrent assez bien le contour de la nébuleuse : Robert Buron, Hubert Beuve-Méry, Gilles Martinet, Maurice Duverger, Pierre Lavau, André Philip, Alfred Sauvy, Georges Suffert apportent leur contribution.

LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

Avec le 13 mai 1958, la nature du courant mendésiste se modifie, ou plus exactement se différencie ; porte-parole d'une gauche moderne pragmatique, méfiante à l'égard des aventures de l'idéologie, soucieuse de marier justice sociale et efficacité économique, Mendès France, en se dressant contre le coup de force d'Alger et le régime qui en est issu, va incarner avec François Mitterrand un deuxième courant, celui des démocrates de gauche qui prennent en charge la défense de la République. Telle est la fonction de l'Union des Forces démocratiques (UFD) qui regroupe, à l'automne 1958, les opposants à la nouvelle constitution. Mendès France en est la figure de proue avec Mitterrand qui a entraîné quelques fidèles de l'UDSR, une poignée d'intellectuels, le syndicat des instituteurs, et Paul Vignaux et ses amis de la CFTC. Rassemblement « républicain » bien plus que mendésiste, l'UFD ne résiste pas à la déroute des « non » au référendum. Ce rameau du mendésisme, de tripe républicaine, liera son sort à celui de François Mitterrand. Ainsi Charles Hernu qui entraînera son club des Jacobins à se fondre dans la Convention des Institutions républicaines (1965).

La matrice fondamentale du mendésisme éclôt dans les années soixante en deux pôles d'apparence très distincts, le PSU et le club Jean-Moulin. Il serait tout à fait abusif d'assimiler le PSU naissant à un parti mendésiste. Les amis de P. M. F. y sont très minoritaires et doivent compter avec les militants, marxisants et antiaméricains de l'UGS (Martinet), les dissidents du PCF regroupés dans *Tribune du communisme* (Poperen) et les scissionnistes de la SFIO emmenés du PSA par Savary et Depreux : la gauche moderne cohabite avec la gauche nouvelle sans oublier la nouvelle gauche et la gauche archaïque. Mendès France ne se mêlera pas aux délices de la bataille des courants qui paralyse un parti tiraillé entre le témoignage et l'action. Reste un prodigieux laboratoire d'idées où les thèmes des modernistes (sur le

Tiers Monde, les institutions, la nouvelle classe ouvrière, le plan et le marché) alimentent pour une bonne part la réflexion et contribuent à la formation d'hommes (Michel Rocard) et à l'éclosion d'une culture qui ne doit rien au marxisme.

Le club Jean-Moulin est fondé au lendemain du 13 mai 1958 par d'anciens résistants qui croyaient revenu le temps de la clandestinité : Daniel Cordier, le plus proche collaborateur de Jean Moulin pendant la guerre — d'où le nom du club —, et Stéphane Hessel. Mais très rapidement, à l'armée de l'ombre se substitue une compagnie de la pénombre. Le club oriente son activité vers la réflexion, recrute dans les sommets de la fonction publique, de l'université, des professions libérales. La « manière Jean-Moulin » semble taillée sur mesure pour Mendès France ; on y refait chaque soir la République moderne : même souci empirique de traiter les dossiers sans sacrifier à l'idéologie, goût du concret, voire du technique, recherche d'un dialogue entre l'État et le citoyen, diffusion du savoir et du pouvoir par l'information, l'enseignement et la décentralisation. Nombre de ceux qui ont suivi Mendès France à un moment ou un autre de sa carrière figurent parmi les assidus : Simon Nora, Jean Saint-Geours, François Bloeh-Lainé, Duverger, Hessel, les planificateurs Hirsch et Ripert, Rocard. Le secrétariat général est assumé par Georges Suffert, pivot central de la galaxie moderniste : ancien rédacteur en chef de *Témoignage chrétien* puis de *France-Observateur*, passé à *L'Express*, il assume également la responsabilité éditoriale des *Cahiers de la République* (8). Aux réunions de Jean-Moulin, assistent aussi des syndicalistes de la CFTC qui devient en 1964 CFDT, tel Marcel Gonin, très proche d'Edmond Maire, ou encore Jacques Delors qui vient d'entrer au Commissariat au Plan et anime avec Pierre Lavau « Citoyens 60 », un autre club d'inspiration mendésiste.

Si la volonté des « Moulin » de réconcilier la gauche avec l'économie, d'aiguillonner les partis pour leur faire accomplir le grand virage de la modernité, reçoit l'approbation entière de Mendès France, le divorce va se creuser sur les problèmes de stratégie. Par une bizarre ironie le club Jean-Moulin, antigaulliste de naissance, évolue à travers la réflexion sur les institutions menée en particulier par Georges Vedel, vers un néo-gaullisme présidentieliste que refuse totalement Mendès. Le fossé entre l'inspirateur symbole et bien des adhérents apparaît clairement devant l'échéance présidentielle : Mendès France candidat

(8) Les *Cahiers de la République* cessent de paraître en 1963 : on relève alors les noms de Pierre Avril, Claude Nicolet, Raymond Barrillon, René de Lacharrière, Stéphane Hessel, Jacques Pomonti, Georges Mamy et... François Mitterrand. Le *Courrier de la République* prend la succession.

naturel et incontestable de la gauche moderne se refuse obstinément à entrer en lice, et les stratèges du club devront se rabattre sur un ersatz.

Outre les noyaux mendésiens identifiables au PSU, dans les clubs et les colloques, c'est sans doute au sein de la CFDT qui vient d'abandonner la référence chrétienne que l'ancien président du Conseil compte le plus de supporters. La CFDT au cours de ces années est au cœur de toutes les tentatives, de tous les débats pour façonner cette gauche introuvable, démocratique, socialiste et a-communiste. Sur bien des aspects, la planification ou la responsabilité du citoyen, la parenté avec les idées de Mendès France est évidente. D'ailleurs, à cette époque, P. M. F. entretient autour de lui une cellule de réflexion à vocation programmatique à laquelle collaborent Edmond Maire, secrétaire général de la Fédération de la Chimie, et Hubert Prévost, un camarade de promotion de Michel Rocard à l'ENA qui a mis ses compétences économiques au service de la CFDT. Les mêmes plus Rocard travaillent d'ailleurs au même moment à l'élaboration d'un contre-plan dans une démarche typiquement mendésiste.

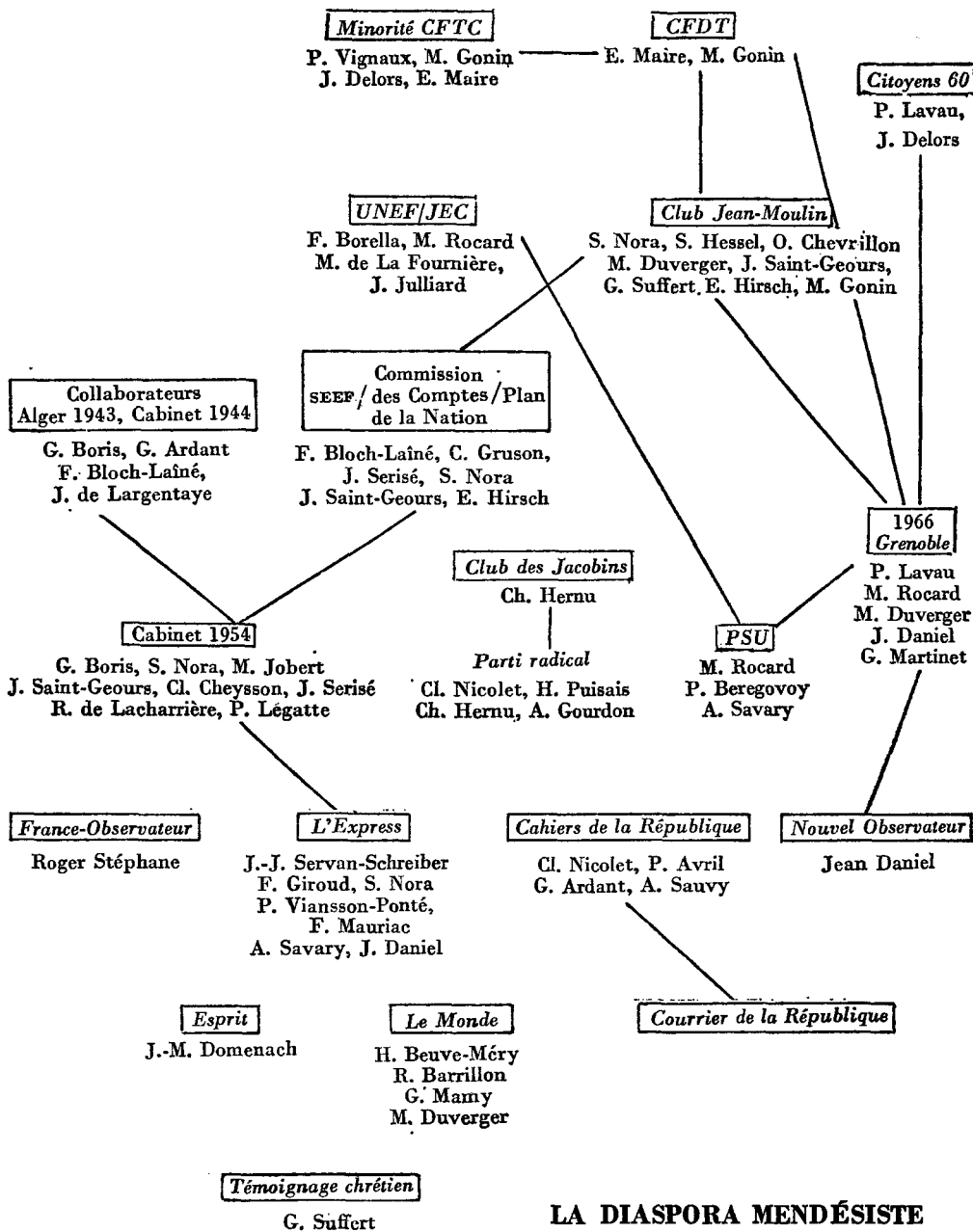
LE SYMBOLE DE GRENOBLE

Aboutissement de toute cette ébullition, le Colloque de Grenoble, apothéose du courant moderniste, se déroule en mai 1966 sous le magistère moral et l'autorité politique de Pierre Mendès France. Ces Assises organisées à l'initiative de « Citoyens 60 » de Pierre Lavau regroupent à peu près tous les éléments de la diaspora mendésiste : dirigeants du PSU qui refusent comme Rocard ou Martinet l'intégration dans la FGDS, responsables de la CFDT comme Gonin ou Detraz, d'anciens animateurs de l'UNEF ou de la MNEF comme Pierre Gaudet ou Martine Michelland, des intellectuels comme Maurice Duverger, Jean-Marie Domenach ou Jean Daniel, des animateurs du CNJA, des socialistes comme Savary qui rêvent de rénover la grande maison. A l'exception de ce dernier, ces forces se tiennent en marge des efforts de restructuration de la gauche non communiste déployés par François Mitterrand ; elles fondent leurs priorités davantage sur l'élaboration d'un programme que sur les discussions d'état-major, elles accordent une importance particulière aux questions économiques. Pierre Mendès France est donc dans son élément. Son intervention domine les débats et donne à ce rassemblement studieux sa véritable dimension politique : Grenoble est une réponse évidente à la FGDS de Mitterrand ; deux gauches se regardent en chiens de faïence.

Ville symbole, Grenoble l'est doublement. Depuis les élections municipales de 1965, la capitale du Dauphiné est aussi le laboratoire où cette gauche moderne expérimente. Une population jeune qui compte de nombreux cadres, techniciens, ingénieurs a porté à la mairie Hubert Dubedout et son équipe du GAM. En demandant pour les élections législatives de 1967 à P. M. F. d'être candidat, les « Grenoblois » réalisent l'adéquation parfaite entre un électorat socialement typé et l'homme qui a bâti sa réflexion et son action sur l'essor des nouvelles couches salariées issues de la grande mutation économique qui secoue la France. Le comité de soutien à P. M. F. regroupe les noms de Jacques Monod, François Jacob, Jean Rostand, Jean Vilar, Serge Reggiani et Jacques Brel qui vient tenir gala. Richard Dartigues et l'avocat Georges Kiejman, deux proches de Mendès France, organisent la campagne qui le conduira à la victoire. Mais « l'esprit de Grenoble » — l'expression est lancée par *Le Nouvel Observateur* qui a remplacé *L'Express* comme journal officieux du mendésisme — va être balayé par le souffle de mai.

Tout au long des événements du printemps 1968, Mendès France ne cesse de se tenir informé. Autour de lui s'est formée une petite équipe de conseillers où sont représentées plusieurs générations de mendésistes : Ardant, Lacbarrière, Kiejman, Dartigues. Il est en contact étroit avec Michel Rocard et voit les responsables de la CFDT. Au plus fort de la crise, une conjonction d'hommes et de forces semble le pousser vers le pouvoir : cela va de ses amis du PSU, des compagnons cédistes comme Gonin, Maire, et surtout Descamps qui lance un appel public, en sa faveur, aux leaders centristes Lecanuet, Duhamel, Abelin sans oublier un certain nombre de gaullistes. En ces heures chaudes, P. M. F. est le lieu géométrique de bien des espérances, le point de rencontre d'hommes d'horizons fort divers.

A y regarder de près, ce consensus n'est pas le simple fruit de circonstances dramatiques. Le réformisme prudent mais résolument moderne qu'incarne Mendès France dépasse largement le clivage traditionnel Gauche/Droite. Il se fonde sur la mutation sociologique de la société française, le développement de nouvelles couches sociales désireuses d'adjoindre justice sociale et efficacité économique. En ce sens, la modernité n'entre pas dans les cases habituelles de l'échiquier politique. Ce n'est pas un accident de l'histoire si l'homme qui préconise en 1969 la nouvelle société, Chaban-Delmas, est un des anciens ministres du cabinet de 1954 et qu'il soit conseillé par deux mendésistes « historiques », Simon Nora et Jacques Delors. Nombre de responsables du pouvoir socialiste d'aujourd'hui (Bérégovoy, Delors, Cheysson, Henu, Rocard) ont été mendésistes. Mais, de l'autre côté,



LA DIASPORA MENDÉSISTE

il ne manque pas d'hommes pour revendiquer l'héritage. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'individus et non d'organisations ou de partis. L'éparpillement et la marginalité de la diaspora mendésiste se vérifient une nouvelle fois.

La carrière de quelques collaborateurs du président du Conseil (membres du cabinet de Mendès France en 1954) :

- Paul Legatte : chef de cabinet, chargé de mission auprès du Président de la République (1981), membre du Conseil constitutionnel (1983).
- Jacques Marchandise : conseiller juridique auprès de P. M. F., président directeur général de la Librairie Hachette (1976-1981).
- René de Lacharrière : conseiller technique auprès de P. M. F., professeur à la Faculté de Droit de l'Université René-Descartes de Paris (depuis 1976).
- Jean Serisé : conseiller technique auprès de P. M. F., chargé de mission auprès du Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing (de 1974 à 1981).
- Jean Saint-Geours : conseiller technique auprès de P. M. F., chef du SEEF en 1963, directeur général du Crédit lyonnais (1970-1975), chargé de mission auprès de Pierre Mauroy (1981), président du Crédit national (1982).
- Simon Nora : conseiller technique auprès de P. M. F., chargé de mission auprès du Premier ministre Jacques Chaban-Delmas (1969-1971), directeur général de la Librairie Hachette (1971-1974), directeur de l'ENA (1982).
- Michel Jobert : conseiller technique auprès de P. M. F., secrétaire général de l'Élysée (1969), ministre des affaires étrangères (1972-1974), ministre du commerce extérieur (1981-1983).
- Claude Cheysson : conseiller technique auprès de P. M. F., ministre des relations extérieures (1981).
- Jean-Marie Soutou : directeur adjoint du cabinet de P. M. F., secrétaire général du Quai d'Orsay (1976), président de la Croix-Rouge française.
- Philippe de Seynes : chargé de mission auprès de P. M. F., secrétaire général adjoint de l'ONU (1968-1974), président de Futuribles.
-

Patrick ROTMAN. — The mendesist diaspora

There was never a mendesist party. Pierre Mendès France initiated circles, clubs and newspapers of various nature and size in which a limited number of faithful supporters used to meet. Their constant reference was to modernity.

RÉSUMÉ. — *Il n'y a pas eu de parti mendésiste. Pierre Mendès France a inspiré des cercles, clubs, journaux de nature et de dimension diverses où s'est retrouvé un noyau de fidèles. Une référence constante : la modernité.*

CLAUDE NICOLET

*Mendès France, le(s) mendésisme(s)
et la tradition républicaine*

Le sujet peut paraître insolite et paradoxal. Quand il atteint le sommet de sa popularité, en juillet-août 1954, puis peut-être, à nouveau, après la chute de son gouvernement, disons entre février 1955 et février 1956, ce n'est pas précisément en tant que représentant d'une « tradition », même républicaine, que Pierre Mendès France attire l'attention et retient les cœurs. C'est même, apparemment, pour des raisons toutes contraires : il est plutôt le chantre de l'avenir, celui qui parle de « renouveau », qui veut « changer » des habitudes déplorables, ouvrir et dépeussier. Il est certainement plus prospectif que passéiste. Et l'on serait tenté, à premier examen, de dire que dans l'opinion de la plupart de ceux qui composaient alors ce qu'on est bien obligé d'appeler le mendésisme, il s'agissait moins de défendre une tradition, de s'insérer dans une lignée, que de chercher au contraire, plus ou moins consciemment, des thèmes de regroupement et des lignes de césure nouveaux. Pourtant, sa mort, à l'heure des bilans est ressentie comme la disparition d'un « sage », du témoin d'une longue continuité politique. Une « incarnation » de la République, comme on a dit.

Un tel destin n'a, en fait, rien pour surprendre : seuls le recul du regard et l'écoulement du temps dégagent, par une alchimie complexe, ce que nous appelons des « traditions ». Ce qui était ou semblait neuf se révèle parfois très ancien (ce qui n'a rien de péjoratif) ; ou bien au contraire les faits révèlent l'actualité toujours nécessaire de vérités très anciennes, oubliées ou cachées. Il ne faut pas s'en étonner : le « neuf » à tout prix n'est pas toujours bon, ou plutôt il n'est bon que s'il est conforme à des principes très simples et très anciens. Clemenceau, au soir de sa vie, appelait de ses vœux *quelque chose de très neuf et de très étonnant : la République*. Le mot ne déplaisait pas à Mendès

France, quand je le lui rappelais. Qu'en était-il donc de Mendès et du mendésisme ? Dans une tradition, ou hors des sentiers battus ? Mais on peut aussi inverser la question : y a-t-il une tradition républicaine en France, présentant seulement des variantes mineures, ou bien des familles politiques ou spirituelles diverses et incompatibles ? Et, dans ce cas, les choix et l'itinéraire de Mendès et de ceux qui l'ont suivi, à un moment ou un autre, étaient-ils cohérents, traditionnels ou nouveaux, fidèles ou révolutionnaires ?

La question, on le voit est, comme tout ce qui touche à la politique, à la fois pertinente et fautive. Elle admet deux types de réponses, d'ailleurs complémentaires : à une enquête objective de type historique (quels étaient objectivement, à tel moment, les insertions, les références conscientes et avouées, les objectifs d'un homme politique et de ses partisans), doit s'ajouter une sorte d'examen de conscience des acteurs de cette histoire, qui amènera d'ailleurs peut-être des découvertes et des surprises rétrospectives. Il va sans dire que je n'ai ici la prétention de présenter ni l'une ni l'autre de ces approches. Tout au plus pourrai-je, en passant, indiquer les lignes de recherche à mes yeux nécessaires : en l'état actuel de la documentation, elles sont loin d'être toutes possibles.

L'aspect prospectif de la carrière et de l'image de Mendès France n'est pas mon propos : mais il faut le rappeler, pour bien comprendre certaines contradictions et certains malentendus, lorsqu'il s'agira pour le mendésisme de s'organiser et de trouver un point d'insertion (tout provisoire) dans le jeu des partis. Jeune et brillant parlementaire radical dès 1932, connu comme spécialiste des questions monétaires et financières, cela bien sûr ne suffit pas, même s'il figure parmi les « jeunes-Turcs » du Parti (avec Jean Zay, Pierre Cot, Jacques Kayser, et d'autres) pour faire de P. M. F. un « marginal » : mais néanmoins le voilà dès le départ pour le moins indifférent à la rhétorique en usage alors dans les Congrès radicaux. Plus remarquable encore : une rencontre avec les réalisations du *New Deal*, par l'intermédiaire de Georges Boris, lui-même socialiste ouvert aux réalités mondiales, et particulièrement anglo-saxonnes, et brièvement, en 1938 avec la pensée de J.-M. Keynes. Encore plus marquante, l'expérience acquise lors du séjour en Angleterre pendant la guerre, l'observation de l'économie de guerre et de la planification (acceptée par les conservateurs eux-mêmes). Puis, entre 1945 et 1950, ayant choisi d'abandonner les responsabilités ministérielles, Mendès France acquiert au Fonds monétaire international, au Conseil économique et social de l'ONU, une expérience internationale, en particulier pour les problèmes économiques du Tiers Monde, qui tranche sur les traditions

hexagonales. Enfin, lorsque commence à se modeler sa figure dans l'opinion attentive, vers 1950 (grâce à ses premières interventions importantes, à l'Assemblée, dans la presse ou dans des Congrès radicaux), c'est à coup sûr un langage discordant, original, solitaire mais en même temps populaire, que l'on perçoit : un homme politique qui parle (et bientôt qui écrit) de *la science économique et de l'action*, qui dénonce les blocages d'une économie et d'une société « malthusienne » (le mot est alors popularisé par les démographes, Sauvy entre autres), qui, tout en restant bien sûr libéral, s'affirme planificateur, volontariste, et productiviste : c'est le Président de la Commission des Comptes de la Nation que l'on écoute en dressant l'oreille, au temps où fleurissent pourtant « l'immobilisme » ingénument assumé par les radicaux (qui, avec le long ministère Queuille, ont retrouvé le pouvoir) ou la vision strictement monétariste d'Antoine Pinay. Tout cela, a coup sûr, n'aurait rien de « traditionnel », si l'on prend pour la tradition les règles du jeu de l'époque.

Mais il y a plus : Mendès à coup sûr apparaissait d'ailleurs à juste titre dans ces années-là comme étranger, sinon opposé, aux « règles du jeu », c'est-à-dire aux institutions. Caractéristique à cet égard son attitude lors de sa première investiture (manquée de peu) en juin 1953. Sa longue conversation avec Vincent Auriol, publiée dans les *Mémoires* de ce dernier, est significative : l'irritation (encore lisible) des deux interlocuteurs vient d'un malentendu fondamental : ce qu'Auriol appelle « l'esprit velléitaire » de Mendès, c'est en fait le refus d'un rite. Dans un de ses ultimes entretiens, Mendès contestera d'ailleurs sinon l'esprit, du moins la lettre des expressions que lui prête Auriol, comme typiques d'un jargon parlementaire qu'il n'aurait jamais pratiqué. Vouloir former un ministère sans négocier avec les partis, en 1953 (comme il le fera en 1954), est-ce un comportement de type gaulliste, ou le retour vers une tradition si ancienne de la République qu'on l'avait oubliée ? En fait, il faut se rappeler d'abord que, comme l'ensemble des radicaux, Mendès (qui a voté contre la Constitution de 1946) n'est pas vraiment un homme de la IV^e République. Mais même lorsque les Radicaux y eurent retrouvé leur place (après la fin du tripartisme), il n'est pas à son aise dans un régime où les combinaisons parlementaires sont entre les mains des états-majors des partis. Beaucoup plus tard, après le 13 mai 1958, et le retour de de Gaulle au pouvoir, Mendès parlera lui aussi des « hommes du système », de leur « effondrement », dans des termes qui auraient surpris ceux qui voulaient en faire un défenseur de la IV^e République. Bref, lorsqu'il apparaît comme un homme d'Etat de premier plan sous les projecteurs de l'histoire, ce n'est certainement pas d'abord en tant

que représentant d'une tradition, mais au contraire comme un homme nouveau, difficile à classer, tourné vers l'avenir. Au soir de son investiture manquée de juin 1953, à laquelle j'avais assisté des tribunes de l'Assemblée, très frappé par la séance, par le ton absolument nouveau du discours, je répondais à la question d'un ami : « A quel parti appartient Mendès France ? » — « Radical ; mais ça n'a aucune importance. » En quoi, bien entendu, je me trompais lourdement : mais je crois l'erreur très significative.

Un an plus tard ou presque, premier « dîner anniversaire » de *L'Express*, quelques jours avant la constitution du gouvernement Mendès France. Devant un auditoire composé en majorité de jeunes gens très enthousiastes, Mendès, au sommet de sa forme, plaide pour l'« engagement » politique de la jeunesse, la pressant de prendre en main son destin. A la question « dans quel parti », il répond : « Je vais sans doute vous surprendre, mais je vous dis : au Parti radical. » Eclat de rire universel : deuxième contresens flagrant. Qui prouve seulement que l'opinion « mendésiste » (composée disons des lecteurs de *L'Express* d'alors), qui se cherche, ignore en fait le passé, les attaches, les filiations réelles de l'homme dont le langage a pourtant produit un choc. Malentendu, à coup sûr : mais c'est sur lui qu'il faut s'interroger. Qui avait raison, d'une opinion considérant qu'il y avait évidemment incompatibilité entre l'appel au renouveau et l'étiquette « radicale », ou de Mendès qui, plus sincèrement et naïvement qu'on ne le pensait alors, n'y voyait aucune contradiction ?

LA FIDÉLITÉ RADICALE

Radical, il l'était bien : pas seulement de cœur, mais membre du parti, depuis 1923. Il révélera plus tard avoir eu quelques hésitations à y revenir à la Libération, l'expérience de Londres et d'Alger, le comportement de beaucoup de radicaux en 1940, l'éloignant de la vieille maison. Il cède pourtant aux instances de Mazé. En tout cas, publiquement, de 1946 (où il vote contre la Constitution) jusqu'en 1955, il n'est rien d'autre que radical. D'après certains témoignages, il serait même, en 1947-1948, parmi les radicaux auxquels Auriol penserait à confier le pouvoir. Il faudrait écrire très sérieusement l'histoire du parti dans cette période pour mesurer la situation exacte de Mendès. Car on est bien sûr en droit d'être surpris : même s'il y a bien des chambres dans la demeure du Père, le radicalisme des années 1950, tel qu'il apparaît du moins à travers les hommes qui le représentent, est désormais nettement orienté à

droite : de G. Laffargue à Charles Brune, de René Mayer à J.-H. David et autres, il s'agit d'un radicalisme d'affaire, durement anticommuniste, très influencé, on le sait, par les milieux colonialistes (Pierre Mas au Maroc, Henri Borgeaud en Algérie, etc.). Le fait que Mendès France ait été chargé en 1952 et 1953 du rapport économique aux Congrès de Bordeaux et d'Aix-les-Bains ne doit pas faire illusion sur son rôle dans le parti à ces dates : il est pratiquement nul au niveau de l'organisation (groupe parlementaire et place de Valois) : son activité, en fait, est ailleurs, et depuis 1950 ou 1951 il a acquis, à titre personnel et en désaccord profond avec les dirigeants du parti, une audience nationale. Ses rares partisans parmi les parlementaires à cette époque, sont ou bien des amis personnels, ou bien des isolés. Ou bien des organisations récentes, regroupant de jeunes hommes encore inconnus, comme le *Club des Jacobins*. Des voix pourtant, même parmi les notables du parti (Marcel Perrin Valabrègue, d'autres amis de Daladier aussi) s'élèvent, vers 1953, contre la colonisation du parti par des politiciens d'extrême-droite. Ici ou là, commence à retentir un appel à la base, qui réclame un « retour aux sources », c'est-à-dire à l'orientation franchement à gauche du parti.

On connaît la décision prise en fin de compte par Mendès en février 1955, au lendemain de sa chute, lorsqu'il lui fallut trouver le terrain de son prochain combat et utiliser au mieux le flux impressionnant d'adhésions qu'il avait recueillies dans l'opinion en juillet 1954 et février 1955 (on a avancé le chiffre de 250 000 lettres pour le premier cas, 50 000 pour le second). A ces offres de service, il répondit par la proposition de *conquérir, rénover, utiliser le Parti radical*. Dès les années 1956-1957 (au cœur du combat douteux) certains pouvaient s'interroger sur les raisons et la validité de cette décision : d'abord, parce que l'entreprise se traduisait par un échec, ensuite parce que beaucoup de néophytes, qui ne venaient pas tous de cet horizon, avaient été secrètement échoqués de la solution adoptée (par ex. la réaction de Pierre-Henri Simon).

A plusieurs reprises, Mendès lui-même a donné une réponse à cette interrogation. Réponse double : il invoque d'abord les circonstances. Il ne voulait ni ne pouvait créer un nouveau parti, secondairement par manque de moyens financiers, primordialement parce que ce parti serait par la force des choses le parti d'un homme (comme le RPF) et que lui, Mendès, n'en veut à aucun prix. Mais il y a aussi une autre explication, que je crois plus profonde, et qu'il a avancée avec une remarquable constance. D'abord, il s'est toujours senti radical, radical de gauche peut-être, ayant de bons contacts avec les socialistes mais en fin de compte parfaitement à son aise dans la grande tradition

du radicalisme humaniste d'Herriot ou de Daladier. Ensuite, il a toujours professé que l'existence d'un grand parti du centre-gauche, non marxiste, mais prêt à s'entendre avec les socialistes, prêt à promouvoir des réformes, et soucieux de défendre les libertés républicaines, était un élément nécessaire à l'équilibre de la vie politique française. Et que, depuis que le Parti radical avait cessé de jouer ce rôle, il manquait quelque chose à la République. Or, vers 1954-1955, il a le sentiment très net qu'il existe encore une base, une « piétaille », comme il dit, au Parti radical, qui représente exactement cette vocation, qu'elle est encore suffisamment nombreuse, quoique confisquée, réduite au silence par l'appareil et les notables du parti. Qu'il est donc possible et nécessaire de lui redonner la parole, et qu'ensuite un parti rénové et rétabli dans sa vraie tradition pourra attirer à nouveau des adhésions suffisantes pour constituer une nouvelle donne sur l'échiquier politique. L'analyse était au fond très simple. Mendès a toujours dit que son « expérience » gouvernementale, qu'il considérait (malgré l'appel « au-delà des partis ») comme une expérience « de gauche », était condamnée d'avance dans la Chambre « de droite » de 1951. Il fallait donc préparer un renversement de majorité en vue des prochaines élections, pour constituer, avec les socialistes et quelques petits groupes (en espérant un éclatement des gaullistes) une majorité de gauche (sans les communistes). Loin d'être un pis aller, le choix tactique du Parti radical était inévitable. Et cela d'autant plus que la prise de pouvoir au sein du Parti radical était à ses yeux une « libération » de la base contre des « féodalités » (1) (lettres à P. A. Falcoz et C. Nicolet). A la lumière de cette analyse, les rapports aux Congrès de 1952 et 1953 se comprennent beaucoup mieux : c'est très sincèrement et très lucidement que Mendès plaide, déjà, une « orthodoxie » radicale qui, en réalité, devait inquiéter, et n'a pas manqué de le faire, les maîtres du parti. En tout cas, tel fut bien le jeu joué entre 1955 et 1957. D'où, historiquement, une phase « mendésiste » du radicalisme, qui devra un jour être l'objet d'une histoire précise et complète. D'où une des pièces très importantes de ce jeu : la recherche, l'affirmation, la diffusion d'une doctrine qui — tout en étant, comme on verra, moderne et scientifique — se situe, pour en retrouver le droit fil, dans la tradition radicale. Bien des témoignages (dont certains encore inédits) prouveraient l'importance que Mendès France attribuait, dans cette période, à cette

(1) D'où le sentiment qu'en décidant la dissolution anticipée de l'Assemblée en décembre 1955, Edgar Faure prenait de court ce calcul stratégique : « Quel service vous rendez (à la droite) ! »

démarche mi-historique mi-théorique : je n'évoquerai que l'*Ecole des Cadres du Parti radical*, et les *Cahiers de la République*, deux entreprises complémentaires qui lui tenaient à cœur. Quand il s'adressait aux militants anciens et nouveaux, il prêchait alors, plus ou moins, des convaincus. Dès cette époque cependant, on pouvait noter certaines résistances de la part de « mendésistes » qui tenaient à prendre leurs distances avec le radicalisme, même rénové. En même temps, d'ailleurs, l'ambiguïté du mendésisme se marquait dans le désir de regrouper, au-delà des frontières de parti, des individus ou des tendances jugées, à tort ou à raison, plus proches du mendésisme que de leurs propres amis politiques. Chrétiens de gauche, marxistes en proie aux « aventures de la dialectique » comme Merleau-Ponty, gaullistes de gauche (comme Capitant), minorité socialiste.

En tout cas cette nécessité (qui n'était pas seulement tactique) de plaider un dossier « radical » a eu, pour employer la jolie expression de Lacouture, pour résultat une véritable *aventure archéologique*, qui a à coup sûr contribué, vers les années 1956-1959, à une certaine « redécouverte » historique du radicalisme.

Cette aventure était-elle purement artificielle, comme le pensent certains, qui voient dans le ralliement de P. M. F. et de certains de ses amis au socialisme en 1959 l'aboutissement logique ou le redressement d'une démarche fourvoyée ? J'y vois au contraire, pour ma part, une logique profonde. Ce qui ne pourrait surprendre que ceux qui identifiaient trop facilement tradition républicaine et IV^e République, radicalisme et Parti radical des années 1945-1954. Sans doute, comme chaque fois qu'en politique (ou en religion) il est question de tradition, il faut s'expliquer avec précision. Le radicalisme était presque aussi divers dans ses évolutions historiques successives, que la République elle-même. Et cependant il implique un certain nombre d'attitudes que l'on retrouve dans toutes les phases du mendésisme. Elles ne sont pas toujours mises au premier plan des préoccupations ou du combat, mais, pour peu que les circonstances le demandent, elles ressurgiront à tour de rôle. A certains moments (par exemple en 1956, lorsque la création d'une *Revue* de type intellectuel incite à multiplier les approches, voire les recherches, dans tous les domaines, ou plus tard, quand Mendès se raconte), elles se nouent en un faisceau plus précis. Mais on peut remarquer qu'elles sont présentes presque toujours implicitement ou explicitement. Essayons, pour conclure, d'en dresser un bref inventaire. D'abord, ce qu'on pourrait appeler la « technicité », en matière économique, qui pourtant, à aucun moment, n'est résignation empirique devant je ne sais quel état de fait. La technicité, c'est d'abord la science (économique au premier chef)

au service de l'action ; c'est la connaissance des mécanismes du réel, mais pour pouvoir les utiliser. Or c'est là une tradition (positiviste, si l'on veut) que le radicalisme, et même le républicanisme au sens large, avait toujours revendiquée. Cette importance accordée aux questions économiques et financières produit, à l'égard du marxisme, une attention polie, égale à celle qu'on réservera à toutes les théories, sous bénéfice d'inventaire. On en parle peu jusque vers 1956. A cette date, la crise évidente des communismes stalinien et du marxisme conduit à quelques interrogations : mais, à y regarder de près, très semblables à celles d'un Debierre au Congrès radical de 1904 ou de Sarraut face aux socialistes en 1928. Mais la technicité, l'utilisation de la science, n'exclut pas la révolte contre les « privilèges » (pas forcément les inégalités) et les « blocages », lorsque ceux-ci choquent une certaine morale. D'où le thème (dès 1952 et 1953) des « abus » à débusquer, des réformes urgentes à faire — si l'on veut éviter une révolution : c'est le sens de la formule qui a eu une si belle fortune : *car — écoutez ces rumeurs qui montent, nous sommes en 1788*. Mais là encore, rien de plus radical : c'est du Léon Bourgeois de 1908. De ce positivisme ressortit aussi la vision productiviste, expansionniste, de l'économie ; il faut faire sa place au progrès, et d'abord au progrès quantitatif et qualitatif de la production (en particulier pour juguler l'inflation, conçue comme marque d'une insuffisance de l'offre), et pour permettre une répartition qui ne soit pas de pénurie. Qu'elle soit consciente et voulue, ou qu'il s'agisse d'une simple convergence, la rencontre avec les doctrines « positivistes » des années 1880 (avant le repliement protectionniste) est flagrante. D'où également l'intérêt porté, dès le ministère de 1954, à l'organisation de la recherche scientifique, qui s'épanouira à partir de 1956 avec la fondation de l'Association et les Colloques de Caen (1956 et 1960). Mais même s'il n'était pas directement conscient du grand débat intellectuel (on dirait presque : épistémologique) qui a traversé le républicanisme français du XIX^e siècle, entre le positivisme (relativiste) et l'idéalisme hérité des Lumières et des Droits de l'Homme, le mendésisme en retrouvait spontanément les termes, précisément parce qu'il était né et s'était nourri au terroir radical, pour qui ces choses étaient passées à l'état de seconde nature. La jeunesse de Mendès a été marquée aussi par les combats de défense républicaine, des droits de l'homme et des libertés, tout comme son passage à Londres par le refus de la démission nationale. D'où la paraphrase spontanée des formules d'Alain, *la République doit se construire sans cesse et la République est toujours menacée* (employées par Mendès en 1955) dans des discours publics importants à Strasbourg et dans l'Est, devant des militants

radicaux, il est vrai. Thème qui trouvera, naturellement, un développement immense aux pires moments de la guerre d'Algérie et plus tard dans l'opposition au régime gaulliste. Il est remarquable que dans son discours de la Mutualité le 14 octobre 1959 pour son « ralliement » au PSA il n'ait rien abandonné de ces thèmes, et n'ait invoqué, comme références historiques, qu'Herriot et Blum, Jaurès, le *Contrat social* et la Déclaration de 1789, sans un seul mot sur le marxisme, (*CDR*, 22, novembre-décembre 1959).

Les tentatives d'inventaire intellectuel menées (en contact étroit avec P. M. F.) par les *Cahiers de la République* entre 1956 et 1963 confirment ces conclusions. Le jeu serré joué au sein du Parti radical n'explique pas tout. Sans doute, il fallait à la fois plaider, auprès des notables et des anciens militants plus ou moins réticents, l'argument de la légitimité radicale du mendésisme, dans un certain sens (disons le mot) « récupérer » une tradition ; mais d'un autre côté, il fallait plaider la légitimité du radicalisme auprès de nouveaux adhérents et de sympathisants venus d'ailleurs. Certains (souvent des chrétiens de gauche) étaient hostiles, ou goguenards ; d'autres (Merleau-Ponty en particulier) posaient des questions fort pertinentes (*s'agirait-il d'un radicalisme d'avant 1900, c'est-à-dire d'avant le socialisme, ou bien de ce radicalisme d'après le socialisme qui sera peut-être la grande nécessité de demain ?*, lettre de mai 1956 à P. M. F.). Mais une telle situation n'avait, si l'on y réfléchit, rien de neuf ni de très original : le républicanisme français (et son microcosme radical) se sont faits à coups de ralliement successifs. Et le chemin était parfois largement ouvert avant Mendès France. Je n'évoquerai ici que très rapidement, par exemple, le problème de la « laïcité ». La laïcité « sectaire » « anticatholique primaire », n'est guère qu'un fantôme rétrospectif : ce n'était celle ni de Ferry, ni de Buisson, ni d'Herriot. Avant Mendès et ses amis du groupe *Reconstruction* (Paul Vignaux), ou même du MRP (Robert Buron), un René Billères, radical et laïque irréprochable, pouvait être catholique. Mais on peut remonter plus haut encore. Une des constantes du « républicanisme de gouvernement » dans sa plus haute expression (Gambetta et Ferry, si l'on veut) a toujours été de tenir ouvertement un double discours : aux « républicains de la veille », montrer qu'il faut décanter le vieux programme de ses rêves utopiques, à la fois impuissants et inutilement dissuasifs, « sérier les questions », « procéder pas à pas », choisir, « obtenir des résultats ». Aux ralliés indispensables (car la République qui se veut unanime, doit être, en tout cas, fortement majoritaire), de droite comme de gauche, traditionalistes ou révolutionnaires, il faut montrer que par son sérieux, son caractère scientifique, la Répu-

blique permettra de dépasser les vieux clivages, les apories qui ont bloqué la vie politique française depuis la Révolution. On peut de nos jours redécouvrir, textes oubliés à l'appui, les fondements théoriques de ce double mais nécessaire langage. Mais il était implicitement adopté, intériorisé en quelque sorte par ces Républicains « de naissance », si j'ose dire, qu'étaient Mendès et le noyau dur de ses partisans. Les formules les plus célèbres se font écho : quoi de plus « gambettiste » que la plirase du congrès extraordinaire de la Salle Wagram, le 3 mai 1955 : *deux ou trois idées claires et un calendrier* ? Quoi de plus « ferryste » que les propos répétés de P. M. F. en 1956 comme en 1962 sur le droit de dissolution, le gouvernement de législature ? Voilà deux références « opportunistes », pensera-t-on, qui eussent horrifié Mendès ; point du tout : prendre place dans une telle série lui paraît naturel et flatteur (lettre à C. Nicolet, 23 novembre 1981). Quand les *Cahiers de la République*, en mai 1956, adoptent pour devise « Liberté et efficacité », il ne faut pas y voir quelque surnois complot positiviste, une pierre dans le jardin du socialisme : la formule était de Georges Boris. Cette clé symbolique résume assez bien, à mon avis, la vraie solution au problème que j'ai tenté d'aborder ici : « socialisme », « radicalisme », sont des étiquettes un peu trompeuses, évoquent des taxinomies utiles, mais insuffisantes pour décrire dans son ampleur et sa profondeur l'aventure mendésiste. Tout compte fait, le seul adjectif qui lui convienne est le plus souple et le plus riche : républicain.

V. Summary, p. 200.

RÉSUMÉ. — *Mendès France a pu apparaître, du début à la fin de sa carrière comme un homme hors des chemins battus, bousculant et cherchant à transgresser les frontières des partis traditionnels, plus porté à l'action prospective, originale, qu'à l'illustration d'une tradition. D'où, pour certains, le paradoxe et l'erreur tactique constitués par la « prise de pouvoir » au sein du Parti radical en mai 1955, indigne des espoirs suscités par Mendès, et d'ailleurs vouée à l'échec. Le présent article tend à montrer, au contraire, que la carrière et l'itinéraire de M. P. F. s'inscrivent normalement dans une tradition radicale et républicaine, dans une tentative de rénovation consciemment voulue et pensée, surtout depuis 1956, dans l'axe de la constitution d'un vaste regroupement réformiste du centre gauche, socialisant mais à la tonalité à la fois scientifique et idéaliste. Une telle attitude apparaît à trois quarts de siècle de distance, très semblable à celle des « Pères Fondateurs » des années 1880-1890, des « Républicains de gouvernement » qui ont installé la République en France.*

STANLEY HOFFMANN

Le confluent des modernités

Beaucoup d'observateurs ont remarqué que le mendésisme de 1953-1955 avait substitué un clivage entre générations au clivage classique entre la gauche et la droite. C'est très largement exact ; mais il serait plus exact encore de dire que le clivage principal opposera les modernes aux traditionnels : il y avait des modernes qui n'étaient point tout jeunes. Le souffle que Pierre Mendès France, lors de son investiture manquée en 1953, puis pendant les « sept mois et dix-sept jours » de son gouvernement fit passer sur la France était le souffle du renouveau. Rappelons-nous le climat politico-culturel de cette période : un pays englué dans les crises gouvernementales et les combinaisons parlementaires, une vie politique accaparée par des factions à la fois profondément hostiles les unes aux autres, mais comme l'avait dit Henri Queuille « condamnées à vivre ensemble » et — surtout depuis l'élection législative de 1951 — à gouverner ensemble, étant donné l'arithmétique parlementaire dans une Chambre où les communistes et les gaullistes restaient de farouches opposants ; une sorte de guérilla épuisante menée par les groupes de pression, en quête d'avantages fiscaux et de faveurs dans la distribution du crédit ; la reprise de l'inflation après la brève expérience Pinay ; un sentiment général d'immobilisme social : la relance de l'économie encore peu perceptible ; une interminable guerre coloniale en Extrême-Orient, et une politique à la fois répressive et dépassée par les événements en Afrique du Nord ; la paralysie de la politique étrangère, après la brillante percée du Plan Schuman, en raison de la double querelle sur le réarmement de l'Allemagne entre la France et ses principaux alliés, et entre Français sur les mérites de la CED.

C'était l'époque où en Suisse, acerbe et brillant, Herbert Luethy décrivait une France déclinante et repliée sur elle-même « à l'heure de son clocher ». Jamais les espoirs de la Libération n'avaient paru aussi absurdes. La tentative de redressement montée en 1947 par Charles de Gaulle avait bousculé le régime, mais sans le faire basculer ; il en avait constaté l'échec, et pris ses distances. Rien ne semblait pouvoir débloquer un régime et une société prisonniers de leur fragmentation et d'une masse de problèmes trop lourds, en apparence, pour eux.

Pourtant, ce pays à la surface désespérante entretenait toutes sortes de ferments rénovateurs. Ce qui manquait, c'était un mobilisateur ; c'était un homme et un programme catalyseurs. La force de Pierre Mendès France consista précisément en cet appel à tous ceux qui voulaient, enfin, « du neuf et du raisonnable ». La faiblesse du mendésisme fut que cette levée soudaine des modernisateurs, dans tant de milieux et de partis, ne parvint pas à détruire les structures d'obstruction constituées par les partis et les groupes d'intérêt en place. Après la chute de P. M. F., pour un temps, tout retomba (et empira). Mais les thèmes que Mendès avait lancés, la certitude qu'il avait communiquée pendant quelques mois : à savoir, qu'il existait pour la France une voie vers le changement et même la grandeur, ne devaient pas disparaître.

On peut distinguer au moins trois « modernités » éveillées par l'appel de Mendès. La plus importante, à ses yeux, était l'économique ; son discours de la méthode — dans ses écrits comme dans ses allocutions — était le discours de la modernisation économique et sociale. Il n'était pas nouveau : le Mendès planiste du bref Gouvernement Blum de 1938 avait cherché, déjà, à rajeunir la pensée économique archaïque de la SFIO ; au sein du Gouvernement provisoire d'Alger puis du Gouvernement de la Libération, Mendès s'était heurté avant tout aux libéraux et aux laxistes, mais aussi aux étatistes. Le Mendès du mendésisme, si j'ose dire, prenait à rebrousse poil toutes les idées reçues et toutes les vaches sacrées, et présentait une synthèse où aucun clan ne retrouvait ses dogmes en entier. Nous avons aujourd'hui tendance à croire que la modernisation de la « société bloquée », à la fois en tant que concept et en tant que politique, fût continue après la fin de Vichy. Il n'en est rien : elle n'avait été ni la préoccupation principale des politiciens, ni le souci dominant des Français (rappelons-nous les résistances rencontrées par Claudius-Petit au ministère de la reconstruction). Un petit nombre de hauts fonctionnaires, les uns proches de Jean Monnet, les autres attentifs à la révolution keynésienne, avaient essayé de faire en sorte

que l'économie française, mise à mal par la guerre, ne fût pas, comme certaines villes, reconstruite à l'identique. Le moins qu'on puisse dire est que ni ces hommes, ni ceux qui, dans les milieux agricoles et le patronat, cherchaient à rompre avec le passé, n'avaient toutes les faveurs de l'opinion et l'oreille des partis.

La modernité économique de P. M. F., c'était d'abord la rupture avec les routines. L'économie avait paru livrée aux groupes de pression d'une part, à la bureaucratie de l'autre. L'Etat planificateur souple que Mendès proposait devait, lui, subordonner les intérêts particuliers à l'intérêt général, en faisant la chasse aux productions néfastes ou aux investissements improductifs. Mais il devait le faire démocratiquement, en augmentant le rôle des représentants ouvriers dans la planification, et en s'adressant aux consommateurs. On avait, depuis des années, assisté à un affrontement stérile entre un socialisme figé dans la foi des nationalisations et du dirigisme, et des conservateurs dont le « libéralisme économique » n'était guère qu'un appel aux subventions et au protectionnisme, un discours rituel sur la nécessité des économies budgétaires et la prépondérance du financier sur l'économique. Les uns, hantés par la grande crise des années 30, s'accommodaient fort bien de l'inflation. Les autres, obsédés par la dépréciation de la monnaie, acceptaient de sacrifier l'expansion, et peut-être l'emploi, à la stabilité du franc et des prix. La modernité mendésiste consistait à rejeter tout cela en bloc.

Ce qu'il proposait, c'était une France productive, où la relance bien guidée de l'investissement assurerait le plein emploi, où les initiatives étouffées à la fois par le protectionnisme mesquin des intérêts et par la paperasserie bureaucratique seraient libérées, où la stabilité de la monnaie et des prix serait garantie par la rigueur même de la gestion financière de l'Etat, où le retour à la concurrence permettrait de réduire les barrières douanières et de conquérir les marchés étrangers ; où, parmi les dépenses productives, la recherche scientifique, garantie contre la sclérose et la dépendance, serait particulièrement favorisée. Cette synthèse keynésienne allait attirer tous ceux qui — dans chaque classe sociale — cherchaient à développer des goûts, des produits, des idées ou des méthodes nouveaux. Elle proclamait qu'il n'y avait pas de fatalité de l'immobilisme, et que la transformation de la société française pouvait se faire sans la révolution marxiste (d'où, au fond, la méfiance inébranlable des socialistes orthodoxes), que c'était une affaire de volonté au sommet et de méthode : d'enlèvement des bandelettes et de transfert des ressources publiques (non point leur gonflement) ; que la querelle du dirigisme et du libéralisme était dépassée puisqu'il s'agissait à la

fois de désemployer les entreprises publiques et de guider les initiatives privées, que la justice sociale passait par la croissance économique, donc que la production avait la priorité mais que l'économie devait assurer à la fois l'influence de la nation dans le monde et le bien-être de la masse des citoyens (d'où l'accent mis sur le logement). Transformation, reconversion, réadaptation (de la main-d'œuvre), régionalisation, aménagement du territoire, tels sont les maîtres-mots. Et si la bataille contre les *lobbies* de l'alcool et des betteraves coûte cher sur le plan parlementaire, elle symbolise à la fois la volonté nouvelle, la méthode, et les objectifs. On a souvent reproché à P. M. F. la minceur de l'action économique et sociale de son Gouvernement. Mais l'essentiel ici, était de rompre non seulement avec les pratiques, mais plus encore avec les idées du passé, et avec le sentiment d'impuissance et de déclin. Ce qui fut fait.

Parmi les Français humiliés de 1953-1954, beaucoup l'étaient moins par cette impression de stagnation (en voie d'être démentie par les chiffres), que par la situation de la France dans le monde : ici c'était l'impression d'engluement qu'il fallait chasser. La modernité, dans ce domaine, n'était autre qu'un nationalisme d'adaptation : encore une synthèse. Trop de nationalistes — dans la droite classique et au RPF — apparaissaient crispés, soit dans l'hostilité à l'Allemagne, soit dans la méfiance envers la construction européenne, soit dans la volonté de maintenir coûte que coûte l'Empire colonial. En liquidant la guerre d'Indochine, en offrant à la Tunisie l'autonomie interne, en refusant la croisade contre la CED, puis en acceptant le réarmement de l'Allemagne d'Adenauer dans le cadre des accords de Londres, P. M. F. une fois de plus montrait que moderniser c'était débloquer et s'adapter. Mais pas n'importe comment : si de Gaulle célébrait « l'ardeur, la valeur, la vigueur » de son ancien et difficile ministre, c'est parce que celui-ci, même lorsqu'il était obligé de faire des concessions douloureuses, le faisait d'une manière qui rendait leur fierté aux Français. Elle signifiait que la France avait repris l'initiative au lieu de se laisser imposer une « nécessité » voulue soit par des adversaires soit par des alliés. Le style des négociations de Genève, puis du voyage de Carthage, l'audacieuse tentative de révision de la CED, l'ingénieuse formule des accords de Londres (initiative pour ce qui ne s'appelait pas encore la détente), tout cela faisait contraste avec les flottements et les reculs des dernières années. Le pragmatisme de Mendès à l'égard de l'Europe devait lui aliéner à la fois les adversaires inconditionnels, et les inconditionnels de l'intégration. Mais ceux-ci étaient tantôt des idéologues, tantôt des personnes convaincues que la France ne pouvait plus résoudre ses

propres problèmes. Mendès était trop soucieux de l'influence de la France pour être contre l'Europe, trop convaincu de la nécessité pour son pays de ne pas laisser à d'autres la charge de son destin, et trop méfiant à l'égard de toute idéologie, pour être un « bon Européen ». Une fois encore, la modernité consistait à surmonter les antinomies : ni France seule, ni France subordonnée, ni France figée dans la répression outre-mer, ni « Braderie ».

La troisième « modernité » éveillée ou mobilisée par P. M. F. était, en un sens, moins originale : la transformation d'un régime politique impotent avait déjà constitué le thème central du RPF, et la mise en accusation du « système » n'avait rien de bien neuf. Mais ici aussi, l'innovation mendésiste consistait à dépasser les positions établies. L'appel à la réforme avait dans la bouche du général de Gaulle et, dans la manière de ses compagnons, pris la forme d'un réquisitoire implacable contre le parlementarisme et le régime des partis, d'une sorte d'appel au peuple contre les politiciens, et d'une campagne pour un régime largement présidentiel. En réaction, les partis et les politiciens s'étaient réfugiés dans les apparentements, rendant plus opaques que jamais les rapports entre les électeurs et les élus. Le mendésisme, ici, consista d'une part à ne pas faire de la révision constitutionnelle une priorité, mais d'autre part à chercher la quadrature du cercle, en établissant un circuit direct entre le peuple et le Président du Conseil — sans référendum, sans bouleversement — dans l'espoir que ce circuit obligerait les partis à accorder leur confiance à l'homme doté de la légitimité populaire (ou à maîtriser leur méfiance envers lui) ou bien que la double pression d'en haut — l'action du Pouvoir — et d'en bas — l'appui public — entraînerait un reclassement des partis et une séparation nette entre modernisateurs de toutes tendances et « archaïques » dispersés dans tous les partis.

La modernité ici prenait une forme nouvelle pour la France de 1954. On connaissait (de loin) les discours au Parlement et (de près) les tournées et bains de foule. On ignorait l'usage des médias comme agents de propagation des idées au pouvoir et comme agents de liaison entre le public et l'Exécutif. Ici, la modernisation c'était une certaine dose d'américanisation (dans un contexte constitutionnel évidemment fort différent, puisqu'il n'y avait pas encore de Président élu au suffrage universel). S'inspirant d'une part, des « causeries au coin du feu » de Roosevelt, P. M. F. expliquait les dossiers aux Français : mission d'information jusqu'alors réservée à la seule classe parlementaire. D'autre part, le rôle éclatant, parfois tapageur de *L'Express*, le soutien de journaux comme *Le Monde* et... *Le*

Canard enchaîné, assuraient que les idées venues d'en bas parviendraient jusqu'à l'équipe du Président du Conseil et que les intentions de celui-ci seraient communiquées non seulement aux partis et aux députés, mais aux nombreux lecteurs de journaux. Pendant plus de sept mois, la pratique mendésiste donna aux Français l'expérience d'une sorte de démocratie semi-directe sans démagogie plébiscitaire ; elle leur laissa la nostalgie d'une vie politique ouverte, où la « maison sans fenêtre » ne confisquerait plus le mandat reçu du peuple. Elle leur laissa aussi la nostalgie d'un Exécutif moderne, ce qui signifiait non seulement capable de communiquer avec les citoyens, mais apte à agir. L'idée que gouverner c'est choisir et que choisir c'est agir, était — figurez-vous — une idée nouvelle, dans un pays où des cabinets de coalition et de transition étaient bien incapables de choisir et ne savaient guère que subir ; où toute action était une invitation téméraire au renversement. La modernité politique du mendésisme, c'était — superbe et impossible contradiction — la personnalisation du pouvoir du Président du Conseil, appuyée sur un usage délibéré mais non abusif de la radio et d'un organe résolument original — à la fois iconoclaste et non idéologique, turbulent et dévoué à un seul homme — à savoir *L'Express*.

Telle fut, me semble-t-il, la signification de cette expérience fulgurante et fructueuse. Certes, le retour du refoulé — je veux dire du parlementarisme de Chambre close — ne permit pas à Mendès de consolider ses brèches, et la routine des partis le ligota, malgré ses efforts, pendant les trois années et demie qui restaient à la IV^e République. La V^e, on le sait, lui parut illégitime, à la fois par ses origines, dans son style et dans son système constitutionnel (trois éléments à mon avis fort distincts). Mais l'ébranlement donné par P. M. F. ne s'évanouit certes pas. Dans la mesure même où la V^e République donna aux hauts fonctionnaires un rôle de décideurs qui avait été inconcevable avant (à la fois parce qu'ils étaient désormais largement délivrés de la tutelle des groupes d'intérêt ou des parlementaires mandatés par ces derniers et parce que certains grands commis devenaient ministres) et dans la mesure où — c'est une étude à faire — l'« énarchie » mise en place sous de Gaulle était imprégnée d'idées mendésistes, le grain semé par P. M. F. devait germer dans la politique économique du nouveau régime — particulièrement sous Michel Debré puis sous Chaban-Delmas. Le mélange d'antidémagogisme (ou de vigueur) en matière financière, de respect pour l'initiative productive même d'origine privée, et de planisme et de dirigisme souple, se retrouve — curieusement — à la fois dans une version technocratique chez les gaullistes non pompidoliens, et

chez les rocardiens, dans une version plus populiste. Dans la mesure où le PS créé par Mitterrand le vieil allié de P. M. F., a largué une partie de l'héritage jacobin et marxiste, l'influence de Mendès s'y retrouve. Quant à la politique européenne du Général, ou ses rapports avec les deux Grands, et sa stratégie de décolonisation, l'accent mis sur la « force de frappe », les exportations et la nécessité de compétitivité au plan international, qui ne voit la similitude des préoccupations et des styles ?

La quasi-monarchie présidentielle de la V^e République choquait le républicain Mendès tout comme la liturgie des conférences de presse dirigées, des référendums personnalisés et d'une ORTF contrôlée. L'homme des explications-constats, des données et des options nettes n'aimait ni les ruses, ni les prosopopées, ni l'appel aux songes si chers au Général. Mais les modernités évoquées par Mendès n'auraient jamais pu l'emporter dans la République étriquée, paralysée et irrespirable dont il avait lui-même été victime. S'il existe une sorte de solidarité souterraine entre le mendésisme, la V^e République gaullienne et, même le nouveau socialisme de la rigueur et de l'appel à l'investissement productif, c'est du côté de ces modernités qu'on peut la trouver.

Stanley HOFFMANN. — **The convergence of modernizing trends.**

P. M. F. as the catalyst of three modernizing currents hidden under a stagnant surface : economic modernization, a nationalism of adaptation, and the reform of the political system. Even though the breakthrough did not last, there is a strong link between this attempt and the Fifth Republic.

RÉSUMÉ. — *Pierre Mendès France est présenté comme le catalyseur de trois « modernités » couvant sous une surface stagnante : la modernisation économique, un nationalisme d'adaptation, une volonté de réforme du système politique. Bien que la percée ainsi opérée fût courte, une solidarité souterraine relie cet effort à la V^e République.*

MARC SADOUN

De la méthode aux valeurs

Il y a comme un pouvoir magique du discours politique. Écoutons Pierre Mendès France : « Les questions qui se posent au pays sont graves, sans doute, mais elles sont simples. Il suffit que les données en soient clairement énoncées, que les options soient précisées pour que les solutions apparaissent, avec leurs avantages et leurs risques et pour que chacun soit en mesure de choisir » (1). C'est son premier discours d'investiture, son premier échec aussi. Il est peu connu, il dit des choses en apparence très banales, des évidences, mais il vient, en quelques mots, de donner naissance à un courant sur la seule définition d'une méthode de travail. Faut-il s'attacher à la personnalité de l'orateur, à la rupture qu'il introduit ainsi dans les mœurs politiques ? Son statut seul ne suffirait pas, en tout cas, à expliquer un phénomène rare dans l'histoire politique : la formation d'un mouvement dont le seul dénominateur commun repose sur l'exigence de vérité, de rigueur et d'information.

On voit bien les ambiguïtés que peut recouvrir un tel rassemblement. Dans son refus des facilités, le mendésisme renferme comme un mépris de l'autre politique. Il éclaire les impuretés qui la marquent et autorise une distinction lourde de contresens entre le politicien incompetent et démagogue et l'homme d'État instruit et raisonnable. Ce qui heurtait les partis politiques, du MRP au PCF, pouvait à l'inverse justifier le ralliement de toute une couche de hauts fonctionnaires.

Pourtant, le mendésisme l'a souvent proclamé, la politique ne

(1) Discours d'investiture du 4 juin 1953, in P. Mendès France, *Gouverner c'est choisir*, Paris, René Julliard, 1953, p. 12.

se réduit pas à la technique et à l'administration des choses ; elle est instrument de libération de l'homme, à son service et entre ses mains. Il suffit de lire la thèse que Pierre Mendès France a consacrée à l'expérience Poincaré pour se convaincre que l'homme d'Etat moderne ne se définit pas par sa seule rigueur. Poincaré pouvait avoir rétabli la stabilité, il restait, par ignorance de la justice, un technicien, un comptable.

Si la méthode forme l'axe de la synthèse mendésiste, c'est sans doute parce qu'elle consacre, selon le mot d'Herriot, l'application des principes du rationalisme à la politique, mais aussi parce qu'elle fonde l'association de la morale et de la politique, de l'efficacité et de la justice. Elle est le lieu où se réalise la démocratie dans toutes ses dimensions. L'expression même de la synthèse mendésiste.

UNE ÉPISTÉMOLOGIE DE LA POLITIQUE

Pierre Mendès France, c'est un homme qui énonce un projet, fixe un calendrier et tient ses engagements. Qui souligne d'abord la valeur de l'écoute et de l'observation. Il faut observer avec le regard neuf du scientifique, rompre avec le sens commun que représentent en politique les vérités toutes faites, les dogmes et les mythes. Aux collaborateurs des *Cahiers de la République*, Mendès France demande une adhésion aux principes démocratiques et une « opinion raisonnée sur les choses ». Là est sa seule doctrine. Lorsqu'il est à la tête du Gouvernement, il ne prend pas immédiatement position sur le problème de la CED, simplement parce qu'il ne le connaît pas. Et, neuf ans plus tard, il n'entreprend la rédaction de *La République moderne* qu'après avoir recueilli, à travers toute la France, l'avis des responsables politiques, économiques et syndicaux. Connaître le réel pour ne pas s'y soumettre : en somme, Mendès France croit, comme Bachelard, que l'esprit est toujours vieux, encombré de fausses évidences, fermé aux leçons de l'expérience : « Trop de partis continuent à vivre sur des mots d'ordre qui ne correspondent pas aux réalités d'aujourd'hui et n'ont donc aucune prise sur ceux auxquels ils s'adressent » (2).

Le réel contraint à la mesure — « A chaque question, une réponse vraie, à chaque problème une solution réelle » (3) —, il peut parfois dicter les priorités — l'Indochine, la CED, la Tunisie, l'Algérie

(2) P. Mendès France, *La République moderne*, op. cit., p. 292.

(3) Discours prononcé à Strasbourg le 10 juin 1955.

en 1954-1955 —, il n'oblige jamais au sacrifice du long terme. Régler point par point, ce n'est donc pas adopter, de manière purement empirique, une série de décisions parcellaires. La discipline et l'effort tiennent au contraire dans le caractère global d'une politique, dans la cohérence des choix, dans la permanence des fins. C'est par le programme que l'homme politique se donne les moyens de concilier l'humilité du scientifique et le courage du politique. Le programme fixe les échéances, impose le calendrier, oblige au réformisme. Mais il ne s'agit pas du réformisme honteux qui se réfugie dans les demi-mesures et se condamne à violer dans la pratique les principes de la théorie : « Les grandes doctrines tendent à projeter vers un avenir de moins en moins terrestre les réalisations qu'elles réclament. Cette véritable aliénation permet de tolérer et de justifier, dans l'immédiat, les retards, les entorses de toute sorte que la pratique impose à la théorie » (4). Assumé et proclamé, le réformisme devient un produit nécessaire de la démarche scientifique. Puisqu'il n'existe pas de solution miracle, il reste à refuser toute vision du monde pour s'attacher aux « idées simples, précises, réalisables » (5).

Il faut observer pour choisir, choisir pour convaincre, éclairer pour agir : « Le premier devoir, c'est la franchise. Informer le pays, le renseigner, ne pas ruser, ne pas dissimuler la vérité ni les difficultés ; ne pas éluder ou ajourner les problèmes, car dans ce cas, ils s'aggravent ; les prendre en face et les exposer loyalement au pays ; pour que le pays comprenne l'action du Gouvernement » (6). La franchise, car le citoyen, adulte et courageux peut comprendre les difficultés et donner à l'Etat le fondement de son autorité. Plus de contradiction entre l'efficacité et la démocratie, plus d'intérêts particuliers. La vérité libère la démocratie ; la vérité rassemble. Vision candide, utopique du citoyen, comme on l'a souligné ? Pas totalement. Pierre Mendès France n'ignore pas le manque de civisme, la méfiance, les leçons de l'histoire. Mais il croit à la valeur de l'éducation et de la pédagogie : « Le plus difficile, c'est d'amener les hommes à se rendre compte que nul ne peut penser pour eux, qu'ils peuvent et doivent exiger des informations complètes, constamment soumises au contrôle de l'opinion et au débat public » (7). Il est, selon l'expres-

(4) C. Nicolet, *Pierre Mendès France ou le métier de Cassandre*, Paris, Julliard, 1959, p. 173.

(5) G. Suffert, Vérités au-delà, *Les Cahiers de la République*, janvier-février 1960 (23), p. 61-69.

(6) Discours d'Evreux du 23 juillet 1955.

(7) P. Mendès France, G. Ardant, *Science économique et lucidité politique*, Paris, Gallimard, 1973, p. 380.

sion de Claude Cheysson, « un pessimiste qui retrouvait sa foi dans le pays » (8), un « pessimiste actif », à l'image de Clemenceau.

L'observation, l'analyse, le choix et l'information : Pierre Mendès France propose en fait une véritable épistémologie de la politique dont les étapes ne sont pas sans rappeler la démarche durkheimienne. Seul pose problème le stade de l'élaboration des hypothèses qui protège le sociologue de l'écueil de l'empirisme. Dira-t-on que l'affirmation de ses valeurs donne à l'homme politique une grille de lecture, quelque chose qui pourrait être assimilé à une problématique ? Pas un dogme sans doute, mais un idéal qui lui permettrait de dominer le réel, comme l'exprime André Philip dans les *Cahiers de la République* : « Le principe essentiel de la démocratie, c'est que le démocrate ne s'incline pas devant les choses qui sont ou qui lui arrivent, il cherche à susciter celles qui arrivent par lui (...) La science ne peut pas ici définir l'idéal ; la démocratie non plus ; elle affirme qu'il y a un idéal, la valeur suprême de l'homme » (9).

LE SAVANT ET LE POLITIQUE

On voit bien ici tout ce qui sépare et rapproche à la fois le savant et le politique. Sans la science, le pouvoir politique est comme « aveugle et impuissant ». Mais si « la science peut donner à l'homme un humanisme véritable, c'est-à-dire lui offrir la liberté, (...) un humanisme qui serait exclusivement « scientifique », comme d'ailleurs littéraire, ne serait pas un humanisme » (10). La science instruit l'homme politique des conditions et des conséquences de son action, elle ne le dispense pas de l'épreuve du choix. Parce que les contraintes économiques, politiques et sociales lui imposent des règlements progressifs, inscrits dans la loi incontournable du calendrier. Mais aussi parce que la science ne possède que des vérités partielles, que le choix politique vient nécessairement d'ailleurs, « du jugement moral antérieur et supérieur à toute réalité historique » (11).

On est sans doute là au cœur du système de valeurs mendésien et des problèmes qu'il soulève. Informé à la manière du savant et

(8) *Le Nouvel Observateur*, 23 octobre 1982.

(9) A. Philip, Qu'est-ce que la démocratie ?, *Les Cahiers de la République*, septembre-octobre 1958 (15), p. 89-102.

(10) C. Nicolet, La science dans la République, *Les Cahiers de la République*, 1957 (5), p. 3-9.

(11) *Les Cahiers de la République*, mars-avril 1960 (24), p. 92-96, article de P. Fougeyrollas.

du technicien des contraintes du réel, l'homme politique assume des choix qui « ne peuvent être tenus pour les conséquences nécessaires des découvertes scientifiques » (12) ». Là réside sa dignité propre, son courage, comme le pensait Max Weber. Mais si cette marque originale caractérise ainsi les différentes étapes de sa démarche, peut-on encore parler de méthode scientifique ? Cette problématique propre à l'homme politique ne serait-elle pas qu'un retour des présupposés, des croyances et des utopies qui l'éloigneraient de la science ? Question complexe qui soulève les rapports, insolubles ici, de la science aux valeurs, mais qui permet aussi, par un retour aux sources intellectuelles du mendésisme, de lever certaines ambiguïtés qui grèvent son interprétation.

En posant que la politique doit emprunter sa méthode à la science, Pierre Mendès France reste fidèle à la démarche des théoriciens de la République — l'esprit critique, le sens du concret, le libre examen, la raison —, mais il l'est aussi lorsqu'il marque l'importance des principes. « L'opportunisme, comme plus tard le radicalisme, rappelle Claude Nicolet (13), peut en effet se définir comme une attitude politique qui pense sur de nouvelles bases, à la fois idéalistes et positivistes, le problème des fins et des moyens. Les doctrinaires et les libéraux ne croyaient ni à la liberté totale, ni à l'égalité pratique, ils étaient entièrement étrangers à la fraternité. Les opportunistes au contraire, comme tous les républicains, font des principes de 1789 la base de leur doctrine. »

La foi dans le progrès, l'esprit de solidarité et de justice, la sensibilité, la bonté même, comme le dit Pierre Mendès France en parlant d'Herriot, définissent une morale centrée sur un postulat essentiel : la valeur de la démocratie, du suffrage universel, du citoyen. Le droit à l'expression n'a pas besoin d'être prouvé, même si la compétence doit être en permanence cultivée.

Pierre Mendès France illustre la tradition républicaine dans son retour permanent au peuple, dans son image du citoyen vertueux, courageux, accessible à la vérité, dans sa conviction que la politique est d'abord une pédagogie. C'est dans le citoyen éduqué, informé, que l'homme politique se ressource, trouve sa légitimité, sa force et la raison de son combat : « Je m'instruis auprès d'eux (...) Demain,

(12) A. Philip, « Qu'est-ce que la démocratie ? », art. cité.

(13) C. Nicolet, *L'idée républicaine en France*, Paris, Gallimard, 1983, p. 256. P. Mendès France lui-même, dans l'hommage qu'il lui consacre, rappelle que Jules Ferry « n'a manqué ni au réalisme, ni à l'idéalisme — ces deux éléments complémentaires de toute grande politique » (*La vérité guidait leurs pas*, Paris, Gallimard, 1976, p. 63).

quand je rentrerai à Paris, ce sera avec une moisson d'observations, d'encouragements, de critiques (...), de matières à réflexion (14) ». L'information encore, celle qui circule dans les deux sens et qui motive nombre de ses pratiques et de ses choix politiques : le dialogue avec l'opinion, le souci de franchise, mais aussi l'attachement au scrutin d'arrondissement, au gouvernement de législature, au plan démocratique, au programme.

LE STYLE ET LES IDÉES

Il me semble que ce retour sur les valeurs permet de poser autrement la question de la cohérence de la synthèse mendésienne. On a souvent opposé la nouveauté du style à l'archaïsme des idées, comme pour souligner les contradictions d'une pensée mal adaptée aux conceptions de la politique française. Apôtre de la modernité par son attention aux problèmes économiques et par la rigueur de sa méthode, Pierre Mendès France serait resté un homme de la III^e République par son attachement au système parlementaire. Mais il n'y a ni nouveauté ni contradiction si l'on reconstitue les liens qui, déjà chez les républicains du XIX^e siècle, associaient la volonté et le déterminisme, la passion et la rigueur, la morale et la science. Somme toute très classique, le système mendésien doit être compris dans l'unité que lui assurent ses fondements démocratiques.

Toute lecture technocratique ou économiste s'expose à ignorer le caractère global de cette pensée. Ainsi Jean Conilh qui voit dans *La République moderne* la marque de l'éclatement des idéologies, la preuve d'un « économisme pur, méthodologique et technicien, bien souvent privé de toute perspective historique, et dont on ne voit pas clairement quels sont le sens et les buts recherchés, quelles sont les valeurs humaines visées et projetées » (15). Or si la démarche mendésiste part bien de l'économie, c'est pour la mettre au service d'une démocratie qui ne connaît ni instance ni primat. Pas de coupure entre l'économie et la politique, l'Etat et la société civile, l'homme politique et le citoyen, la pensée et l'action, les moyens et les fins, la méthode et les valeurs.

Ce que dit Pierre Mendès France, c'est que la politique, pas plus que l'économie n'est située dans un lieu circonscrit, qu'elle n'est pas

(14) Allocution du 22 janvier 1955, in P. Mendès France, *Dire la vérité*, Paris, Julliard, 1955.

(15) J. Conilh, *La République moderne*, *Esprit*, janvier 1963, p. 34-53.

une chose réservée à des professionnels, enfermés dans leur langage et leurs intérêts : « J'ai provoqué dans certains milieux une sorte de scandale, il y a quelques mois, parce que je voulais tenir au courant le peuple français par des émissions radio que je faisais pour lui ; j'ai provoqué un scandale, comme si la politique n'appartenait pas à tout le monde, comme si elle était réservée à quelques spécialistes, à quelques professionnels qui seuls auraient le droit de s'en occuper » (16).

Pierre Mendès France ne refuse pas la politique professionnelle, il ne reprend jamais les arguments développés contre la représentation (17). Il veut seulement réconcilier, en toute occasion recomposer, dans une démarche très volontariste, ce que la pratique politique a — par simple effet pervers ? — artificiellement séparé.

MENDÈS FRANCE ET LE MENDÉSISME

J'ai parlé plus haut, presque indifféremment, de synthèse mendésienne et de système mendésiste. Avec hésitation, car il n'est pas certain que la synthèse élaborée par Pierre Mendès France ait toujours été lue avec fidélité par ses amis. Rares sont sans doute ceux qui ont vu dans la méthode une simple enveloppe, une sorte de coquille vide. Pierre Mendès France a suffisamment insisté sur les sources démocratiques de son engagement pour que sa pensée ne soit pas durablement mutilée. *Les Cahiers* comme *Le Courrier de la République* fourmillent ainsi de développements sur le caractère original du projet mendésiste, sur la volonté de mettre un outil scientifique au service de la démocratie. Une citation parmi des dizaines d'autres que j'emprunte à M. Roncayolo : « La politique de reconversion, même pour répondre aux exigences immédiates d'un redressement économique, doit largement dépasser les indications d'une technique. Loin de marquer l'aube de « l'ère des organisateurs », elle dépend de prises de conscience, d'un approfondissement et d'un élargissement de la démocratie réelle » (18).

(16) Discours d'Evreux du 23 juillet 1955.

(17) « Beaucoup d'écrivains, de Jean-Jacques Rousseau à Karl Marx, ont condamné la notion de représentation, équivalente selon eux à celle de dépossession ou de démission au profit d'un délégué, devenu souverain de ce fait. C'est un point sur lequel je ne peux les suivre. Dans un Etat moderne et complexe, je ne vois ni comment éviter l'existence d'intermédiaires (élus et renouvelés à intervalles assez fréquents) ni comment accepter leur révocabilité permanente. Mais le représentant du peuple n'est pas forcément un traître. C'est seulement s'il prétend s'affranchir de la volonté populaire qu'il le devient. » *La vérité guidait leurs pas*, Gallimard, 1976.

(18) M. Roncayolo, La reconversion et les structures économiques et sociales, *Les Cahiers de la République*, 1957 (6), p. 64-76.

Mais, sur cet accord de fond, subsistent de nombreux glissements possibles. Simplement parce que le point d'équilibre de la pensée mendésienne est difficile à trouver. Parce que cette synthèse ne connaît aucun cloisonnement et tient pour seul point d'ancrage la référence au citoyen. Comment interpréter par exemple l'attachement de Pierre Mendès France aux partis politiques et la critique parallèle de leur action, la défense de partis forts, peu nombreux et le refus de leur discipline, de leur rigidité, de l'écran qu'ils dressent entre le citoyen et l'homme politique ? En rappelant sans doute, comme le fait Georges Lavau, que le parti « ne peut tenir lieu de tout, ni résumer ni consumer tout l'être d'une personne » (19). En refusant, avec André Philip, toute discipline de pensée, toute vision générale du monde. Mais il faut bien dire que c'est dans l'élaboration des dispositions plus concrètes que risque de se creuser la distance entre Mendès France et le mendésisme. Quand André Philip écrit qu'il n'y a « pas de démocratie sans partis, réunissant ceux qui veulent travailler ensemble à la réalisation d'un programme commun » (20), il est totalement fidèle à Pierre Mendès France. L'est-il toujours lorsqu'il réclame un statut des partis « limitant leur compétence à la seule action politique, organisant le contrôle de leurs finances, exigeant d'eux une structure interne démocratique et limitant leur nombre » (21) ?

Autre exemple, plus probant puisqu'il touche, on l'a vu, à l'un des principes les plus ancrés de la pensée mendésienne : peut-on dire que A. Gourdon, pourtant l'un des disciples les plus proches de Mendès France, exprime la pensée de ce dernier dans l'interrogation qu'il développe sur le caractère naturel de la citoyenneté et sur l'opportunité d'un aménagement du suffrage universel (22) ?

Certains mendésistes, ralliés au général de Gaulle, pourront voir, dans l'opposition de Pierre Mendès France à la V^e République, une sorte de trahison de la méthode. Au fond, celui-ci, oublieux des principes du mendésisme, n'aurait pas vu que le réel avait changé, que les fins sans doute immuables, celles de la démocratie, exigeaient d'autres moyens que le rappel incantatoire des solutions forgées par la III^e République. Ceux-là ne plaideront pas pour une dissociation des fins et des moyens. Peut-être même seront-ils plus fidèles aux

(19) G. Lavau, Le parti politique, *Esprit*, janvier 1958, p. 42-75.

(20) A. Philip, « Qu'est-ce que la démocratie », art. cité.

(21) A. Philip, De la IV^e à la V^e République, *Les Cahiers de la République*, juillet-août 1958 (14), p. 7-21.

(22) A. Gourdon, Les préalables politiques élémentaires à une reconversion, *Les Cahiers de la République*, 1957 (6), p. 55-63.

exigences bien comprises de la démarche scientifique. Mendès France pourrait rappeler sa propre évolution, son ralliement au socialisme, il ne ferait que souligner la distance prise avec la méthode. Songeons à certains écrits qui marquent une nette rupture avec le principe du calendrier, du « point par point » : « Il ne s'agit pas d'aborder successivement un certain nombre de problèmes particuliers ; c'est notre structure tout entière qui a besoin d'être refaite comme en 89 dans une sorte de sursaut collectif et global » (23).

Le mendésisme n'est pas une doctrine mais un état d'esprit, dit-on souvent. Avec raison, Pierre Mendès France lui-même revendiquait une expression qui, pour lui, prenait le sens d'un réflexe. Mais il est bien complexe l'état d'esprit qui associe, dans le même homme, le scientifique et le démocrate. En écrivant que « l'homme d'Etat, à la différence du politicien, subordonne son travail quotidien et ses paroles à ses convictions » (24), Mendès France retrouvait l'interrogation que développait Max Weber sur l'homme de responsabilité et l'homme de conviction : « L'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité ne sont pas contradictoires, mais elles se complètent l'une l'autre et constituent ensemble l'homme authentique, c'est-à-dire un homme qui peut prétendre à la « vocation politique » » (25). Mais combien est difficile, pour les disciples, l'interprétation de la part de responsabilité et de la part de conviction ! En respectant les principes d'efficacité, de vérité et de rigueur, les mendésistes ont retenu l'élément le plus fertile du patrimoine légué par l'ancien président du Conseil. C'est ensuite, lorsqu'il s'est agi de réaliser dans l'action l'association de l'efficacité et de la justice, qu'ils se sont exposés au risque de l'ineompréhension.

Mais pouvaient-ils totalement y échapper alors que, de ce dosage, seul Mendès France possédait la formule ?

(23) *L'Express*, 1^{er} octobre 1959.

(24) P. Mendès France, *La vérité guidait leurs pas*, op. cit., 1976, p. 26.

(25) M. Weber, *Le savant et le politique*, trad. franç., Paris, Plon, 1959, p. 199.

Marc SADOUN. — **From the method to the values.**

Because it combines the idealism of the politician with the exactness of the scientist, the method is undoubtedly the best expression of the synthesis elaborated by Pierre Mendès France. It also lays stress on the frailty of a balance based above all on the virtue of the citizen and can help us to understand better the diversity of the « mendésist » itineraries.

RÉSUMÉ. — *Parce qu'elle associe l'idéal du politique à la rigueur du savant, la méthode offre sans doute la meilleure expression de la synthèse élaborée par Pierre Mendès France. Elle souligne aussi la fragilité d'un équilibre qui repose d'abord sur la vertu du citoyen et peut éclairer la diversité des itinéraires mendésistes.*

DAVID L. CLARK

*La naissance du mouvement Mendès France à Louviers dans les années trente**

En 1932, Pierre Mendès France fut élu à la Chambre comme député de Louviers. C'était la première victoire, au xx^e siècle, de la gauche dans cette circonscription rurale de Normandie, traditionnelle et conservatrice. Cette élection marquait aussi la première étape d'une longue carrière politique. Les méthodes conçues et employées par Mendès France et ses partisans à Louviers dans les années trente ont servi de modèle au mouvement Mendès France de l'après-guerre, elles préfigurent l'organisation de l'électorat et des cadres du mouvement et sont sources à la fois de ses faiblesses et de sa force.

Louviers se trouve à 100 km au nord-ouest de Paris, dans le département de l'Eure. En 1932, c'était une région essentiellement rurale dans laquelle les trois quarts de la population vivaient dans des agglomérations de moins de 2 000 habitants et 43 % tiraient leurs revenus du fermage. De grosses fermes de plus de 40 ha couvraient près de la moitié des surfaces cultivées (1). La direction conservatrice de la circonscription reflétait cette répartition des terres et se composait de gros propriétaires terriens, tel le député sortant Alexandre Duval, qui exerçaient leur influence sur les petits fermiers au nom de leurs intérêts communs d'agriculteurs.

Dans les villes, les propriétaires d'usine, dans des entreprises à caractère familial, exerçaient un contrôle paternaliste du même type

* Traduit de l'anglais par Isabelle Peyrefitte.

1. *Résultats statistiques, 1926, 1931, 1936, 1946, Département de l'Eure*. L'Eure a très peu changé entre 1926 et 1946 pour ce qui est des statistiques de recensement. Pierre Mendès France, *Le Département de l'Eure au point de vue économique*, Evreux, 1934, p. 23, 29.

sur des ouvriers mal payés. La ville de Louviers était un centre textile de première importance depuis le Moyen Age, ainsi que le mentionne Froissart dans ses *Chroniques*. L'industrie textile de Louviers a quasiment disparu aujourd'hui à cause de la compétition étrangère et des changements intervenus dans la mode. Pierre Mendès France a noté, un jour, que, alors que les femmes portaient dans le passé 20 m² ou plus de tissu sur elles, aujourd'hui l'attrait principal de leurs tenues est leur « insubstantialité ».

Pont-de-l'Arche, qui faisait également partie de la circonscription, était un centre de manufacture de chaussures. Quand les ouvriers de Pont-de-l'Arche se mirent en grève pour protester contre des réductions de salaire, la grève fut brisée par la police et ses meneurs inscrits sur des listes noires et obligés de quitter la région (2).

Le Parti radical de Louviers, après sa cuisante défaite aux élections de 1928, était à la recherche d'un nouveau chef. Cette année-là, les organisateurs du parti rencontrèrent Pierre Mendès France qui comprit vite qu'à Louviers il pourrait entreprendre à la fois une carrière d'avocat et une carrière politique. En 1929, la campagne était déjà en cours (3).

Les obstacles à l'élection de Pierre Mendès France semblaient insurmontables. Paul Quemin, son directeur de campagne, se souvient plus tard de ses handicaps : « Il était jeune, parisien, avocat, il était... que sais-je encore ? » (4). Et son adversaire était tout ce que n'était pas Mendès.

Alexandre Duval, député de la circonscription depuis 1919, était un « gars du cru », comme on dit dans le coin, dont la famille vivait dans la même ferme depuis plus de deux cents ans. Mendès, au contraire, était un étranger, un « horsain » comme on l'appelait dans la presse conservatrice. En tant que juif il était bien sûr doublement étranger bien que sa famille ait été établie en France depuis le xvi^e siècle (5).

Comment Mendès France réussit-il, dans ces conditions, à se construire une base politique en Normandie ? On serait tenté de

(2) Presse locale, mars-juin 1932, comprenant *La Normandie*, 2 avril 1932, p. 1 ; *Dépêche de Louviers*, 1^{er} avril 1932, p. 1 ; *Industriel de Louviers*, 16 avril 1932, p. 1.

(3) *Dépêche*, 18 mars 1938, p. 1, interviews de Mendès France, Armand Mandel, Henri Bonnel, Mme Roudier (la secrétaire de Mendès depuis 1930), M. et Mme Jean Ruault (instituteurs et militants du Parti radical dans la petite commune rurale de Saint-Aubin d'Ecrosville), Mme Jean Langlois (la fille de Quemin), 1974 ; *Dépêche*, 23 août 1929, p. 1.

(4) *Dépêche*, 18 mars 1938, p. 1.

(5) *Journal du Neubourg*, 13 avril 1932, p. 1 ; interview de Mendès France en 1974.

trouver la réponse à cette question dans les seules capacités remarquables de l'homme. Mais une explication plus juste et significative doit prendre en compte les relations entre Mendès et les radicaux de Louviers. C'est ensemble qu'ils créèrent un réseau de relations et d'associations qui s'étendit comme une toile d'araignée sur la circonscription et qui préfigurait les clubs et nodules de partisans de Pierre Mendès France des années cinquante.

Mendès n'aurait pas pu réussir à Louviers tout seul. André Siegfried, l'analyste politique le plus fin de la France de l'Ouest, fait remarquer qu'en Normandie la confiance ne s'accorde qu'à bon escient. Un nouveau venu, aussi brillant soit-il, doit avoir des « répondants », des hommes qui lui servent de véritables garants (6).

Le Parti radical français était un assemblage de petits fiefs appartenant à des hommes qui comptaient dans la région : « les notables ». « Les notables » du Parti radical de Louviers devinrent les « répondants » du jeune Pierre Mendès France. Ils se rendirent en personne dans les villages et les hameaux de la circonscription pour assurer ceux qui se méfiaient qu'on pouvait faire confiance à Mendès, qu'il n'était pas un agent des gros trafiquants de grain ou de la finance juive internationale.

La structure et la nature du Parti radical, « parti des notables », ont souvent été rendues responsables dans les années cinquante des défaites de Mendès France. Et pourtant Mendès était un pur produit de ce système. En outre, pour les radicaux, c'est l'évolution de chaque individu qui était la règle, bien plus que la constance dans l'adhésion à une doctrine. Dans la gauche d'avant guerre, Mendès ne pouvait trouver sa place que dans le Parti radical qui acceptait ses conceptions économiques keynésiennes et son individualisme sourcilieux, comme aucun autre groupe de gauche ne l'aurait fait.

Parmi les « notables » du département, Armand Mandle fut l'un des premiers et plus puissants « répondants » de Mendès. Mandle avait fondé, en 1925, le journal *La Dépêche de Louviers* en opposition à *L'Industriel* conservateur. *La Dépêche* offrit à la campagne de Mendès le soutien indispensable de la presse. Mandle fut longtemps maire d'Evreux et fut deux fois suppléant de Mendès.

Paul Quemin était connu pour être le plus infatigable militant radical de la circonscription. Il mettait à profit les contacts qu'il s'était établis dans la population rurale comme négociant en gros

(6) André Siegfried, *La Normandie*, Paris, 1957, p. 24-27. « En Normandie, la confiance ne s'accorde qu'à bon escient... Il faut avoir des répondants... des biens au soleil, qui soient garants de votre crédit. »

de pommes normandes pour créer des clubs radicaux dans presque chaque village. Les réunions publiques tenues par Mendès et Quemin furent souvent les premiers événements de ce genre dans un hameau ou un quartier urbain. Quemin créa aussi une Fédération de la Gauche dans la circonscription qui couvrait tout l'éventail de la gauche, des socialistes au centre-gauche (« Républicains de gauche ») (7).

Henri Bonnel était maire de Neubourg, ville de marché au centre du plateau céréalière de Louviers. Son père avait été maire avant lui et son fils est encore maire aujourd'hui. Depuis 1875, la famille Bonnel possédait une petite usine de machines agricoles qu'ils commercialisaient eux-mêmes dans la région. La popularité et la confiance que s'était acquises Bonnel au cours de générations en contact étroit avec les fermiers faisaient de lui un « répondant » très appréciable.

Les comités de soutien que créait Paul Quemin avaient le plus souvent à leur tête quelqu'un que ses occupations amenaient à être fréquemment en contact avec la population locale. Ce pouvait être un négociant en produits agricoles, un médecin ou un vétérinaire ou, le plus souvent, un instituteur. Les instituteurs, note Siegfried, avaient souvent une autorité morale considérable à la campagne, surtout quand ils étaient aussi secrétaires de mairie et aidaient les fermiers du coin à remplir leurs déclarations de revenu, ce qui demandait un niveau d'instruction trop élevé pour eux. Ainsi, même dans des régions rurales traditionnellement conservatrices, les cadres radicaux pouvaient agir efficacement grâce à leur influence et popularité personnelles (8).

Les principales catégories socioprofessionnelles dont étaient issus les cadres radicaux procurèrent à la campagne de Pierre Mendès France des avantages bien réels, grâce aux contacts personnels, mais elles étaient aussi porteuses de faiblesses inhérentes qui apparurent à l'évidence plus tard.

Bien que les militants du parti eussent de l'influence à la campagne et se fassent les champions de plusieurs mesures en faveur des fermiers, presque aucun n'était lui-même fermier. Quand les fermiers en France se mettraient à exprimer leurs revendications

(7) Interview de Langlois, 1974 ; *Dépêche*, 12 février 1937, p. 1, 2 mai 1930, p. 1, 8 mai 1931, p. 1, 2 avril 1932, p. 1, 6 et 13 janvier 1937, p. 1.

(8) André Siegfried, *Tableau politique de l'Ouest*, Paris, 1913, réédité en 1964 ; p. 406 : « ... les instituteurs en particulier, surtout quand ils sont secrétaires de mairie, sont susceptibles d'acquiescer une réelle autorité morale... et quand cette propagande s'exerce avec... une réelle popularité personnelle, elle peut être vraiment fertile en résultats. »

plus directement et s'organiseraient plutôt que de se laisser organiser par les autres, ils auraient moins besoin d'un porte-parole radical. Ainsi, aujourd'hui, le rôle d'un négociant en gros comme Paul Quemain serait très probablement rempli par une coopérative de fermiers.

L'étroitesse du recrutement socioprofessionnel des cadres radicaux apparaissait également dans les villes. Les organisateurs radicaux ne comptaient pas dans leurs rangs de travailleurs de l'industrie, bien que Mendès ait recueilli beaucoup de voix ouvrières et ait reçu un soutien constant et efficace du Parti socialiste. Mendès et les radicaux agissaient grâce à des contacts et des alliances nés en un temps où pour certaines catégories de la population les radicaux étaient les seuls défenseurs instruits dont elles disposaient. Les radicaux étaient fondamentalement un parti d'hommes qui servaient d'intermédiaires, et on en aurait donc de moins en moins besoin au fur et à mesure que les catégories socioprofessionnelles s'organisaient elles-mêmes.

La structure organisationnelle de la campagne de Pierre Mendès France reflétait bien la diligence et l'efficacité des militants du Parti radical et leur rôle déterminant dans l'élargissement de la participation à la vie politique. L'image qui ressort de la presse locale de Louviers, qui rendait largement compte des activités des clubs locaux, est celle de comités radicaux formant un réseau solidement associé à d'autres groupes. Ceux-ci comprenaient la Ligue des Droits de l'Homme, des associations charitables, des groupes d'étude, des associations culturelles ainsi que les francs-maçons. Les comités radicaux recouvraient partiellement ceux des socialistes et du Centre, et se prolongeaient à travers de nouvelles associations telles les sections de femmes radicales et les *Jeunesses laïques*. Cette dernière organisation, qui militait en faveur de l'instruction libre et laïque, offre un exemple de l'activité radicale locale et de la convergence entre les affaires politiques et sociales avant l'avènement de la télévision. A la cérémonie de fondation de l'organisation à Louviers en février 1931, nous trouvons l'infatigable Paul Quemain, chargé des Arts et de la Musique. Le directeur était le maire adjoint radical de la ville. Les billets pour cette cérémonie s'achetaient à l'imprimerie d'un conseiller municipal radical, dont le gendre était le secrétaire de mairie radical, un grand homme costaud qui protégea à maintes reprises Mendès France lors d'affrontements entre groupes politiques (9).

Les archives de Mendès France à Louviers, qui ont toutes été conservées, sont remplies de fiches et notes de l'appareil du parti,

(9) *Dépêche*, 20 février 1931, p. 1 ; interviews de Langlois et Bonnel, 1974.

qui couvrent toutes les communes de la circonscription de Louviers. Les membres des comités remplissaient des fiches détaillées pour tenir Mendès et Quemin au courant de la situation dans chaque village et ville, sur des sujets allant des conditions économiques à des rumeurs ou doléances. Les membres des comités menaient aussi une active campagne d'abonnements à *La Dépêche* radicale (10).

Il ne faudrait cependant pas exagérer le degré d'organisation atteint par les radicaux de Louviers. Il manquait le pouvoir formel d'imposer une discipline aux membres, et il s'agissait bien plutôt d'un réseau de relations personnelles. Le trésorier de la Fédération se plaignit un jour que seuls deux comités avaient pris la peine d'envoyer leurs cotisations et que donc la trésorerie était en faillite. Heureusement pour les radicaux, les campagnes électorales dans les circonscriptions étaient peu coûteuses avant-guerre (11).

Selon l'archiviste départemental, Marcel Baudet, observateur attentif et subtil de ce qui se passait, les comités radicaux formaient une organisation remarquable, bien plus efficace que ce que les conservateurs étaient capables de faire. Leur style politique à eux impliquait, en effet, que le candidat rende visite à des électeurs qui occupaient une position sociale et économique élevée ; ceux-ci exerçaient ensuite leur influence de manière paternaliste sur ceux qui leur étaient inférieurs dans l'échelle sociale. Ainsi *L'Industriel* conservateur se plaignait de ce que les radicaux se livraient à une « chasse à l'électeur », tandis que le député sortant Duval grognait que Mendès France troublait la paix dans les campagnes par ses réunions incessantes (12). Les campagnes radicales représentaient une étape entre le style paternaliste des conservateurs et les campagnes d'aujourd'hui qui se caractérisent par une publicité de masse, les moyens de communication électroniques et les listes d'adresses tirées sur ordinateur.

Avant l'avènement de la télévision, les réunions publiques étaient le principal véhicule d'une campagne populaire. Le style personnel de Pierre Mendès France et sa philosophie s'exprimaient dans les réunions électorales qu'il transformait en séminaires sur les problèmes concernant son auditoire. Pendant la crise, les habitants de Louviers se trouvaient affectés par des facteurs économiques qu'ils connaissaient mal. En Mendès France, qui s'était spécialisé en questions

(10) Archives Mendès France, 1932-1936 et interview de Roudier, 1974.

(11) *Dépêche*, 17 mars 1936, p. 2 ; archives Mendès France, comprenant factures et reçus, 1932-1962, et interviews de Mandle et Roudier, 1974.

(12) Interview de Marcel Baudot, 1973 ; *Industriel*, 14 mai 1932, p. 1, « Dans les campagnes ce fut une véritable chasse à l'électeur... », 16 avril 1932, p. 1, « ... on a troublé la paix des citoyens par des conférences constantes ».

économiques à l'Université puis plus tard à la Chambre, ils trouvaient un professeur clair et qualifié. Les réunions moins nombreuses prenaient généralement la forme de séances de questions et réponses, comme entre un professeur et ses étudiants.

Mendès France fut toujours plus un professeur qu'un politicien. Sa carrière tout entière fut une entreprise pédagogique. Ainsi, il disait que le laxisme politique qui avait prévalu — malgré son opposition — à la Libération avait été une mauvaise école pour les Français, et dénonçait les gouvernements faibles que la France avait connus depuis cent ans car ils n'enseignaient pas au peuple l'honnêteté et le courage (13). En tant que Premier Ministre, il chercha à utiliser les conversations à la radio de la même façon qu'il avait, plus tôt, utilisé les réunions publiques à Louviers. Le besoin de la compétence de Mendès France en matière d'économie se fit sentir tout particulièrement à Louviers en septembre 1931, quand la succursale de la Banque Béranger fit faillite. La plupart des fermes et des usines de la circonscription étaient clientes de la banque. Les déposants voulaient leur argent immédiatement et transformèrent en émeute la première audience du tribunal relative à la faillite de la banque. Mendès, dans ses réunions et dans la presse, expliquait les dures réalités économiques qu'il fallait regarder en face si l'on voulait éviter d'encre plus grands désastres. Si tous les débiteurs de la banque étaient mis en demeure de la payer immédiatement, c'est beaucoup d'autres affaires de la région qui feraient elles aussi faillite, ce qui mettrait d'autres employés au chômage et aggraverait encore la situation d'autres entreprises (14). Mendès servit ainsi de guide dans une affaire compliquée et suscitant beaucoup de passions.

Les comptes rendus de la presse locale sur les quatre cents réunions ou à peu près que tint Mendès France dans les trois années précédant les élections de 1932 indiquent que ses discours avaient pour thème les préoccupations matérielles immédiates de ses futurs mandants, par exemple le prix des récoltes, les coûts de fermage, les impôts, les salaires et le coût de la vie. Dans des articles hebdomadaires publiés par la presse radicale, Mendès abordait le sujet de la protection des producteurs de betterave à sucre, celui de l'extension du réseau électrique dans des régions rurales. Une fois élu, il resta très attentif aux préoccupations de ses électeurs, par exemple, quand les récoltes locales étaient endommagées par la grêle. A la Chambre,

(13) Interviews de Mendès France, 1974, et interview de Mendès dans le film *Français, Si vous saviez*, deuxième partie, 1972.

(14) *L'Elbeuvien*, 10 octobre 1931, p. 1 ; *Dépêche*, 6 novembre 1931, p. 1.

il défendit le beurre normand contre la margarine et se battit pour des tarifs céréaliers plus stricts (15).

Cet attrait pour les intérêts matériels locaux était typique du Parti radical sous la III^e et la IV^e République. Et, en particulier, dans leurs efforts pour inciter les régions rurales à soutenir la République, les radicaux découvrirent, selon les termes de Marcel Faure, que les menues faveurs étaient plus efficaces que les grands principes. Le programme électoral de Mendès France en 1932 combinait les deux en offrant aux électeurs « un programme qui tient compte de vos intérêts et de vos idéaux » (16).

On a souvent ridiculisé les méthodes des radicaux pour séduire l'électorat. Sous la IV^e, Mendès a essayé, plus qu'aucun autre, d'élever la politique française à un niveau plus noble. Et pourtant c'est précisément grâce à ces méthodes que le Parti radical participa à la modernisation des régions rurales qui se méfiaient jusqu'alors de la République. Grâce à un réseau de relations et à une protection vigoureuse des intérêts économiques locaux, les radicaux attirèrent dans le processus politique ceux qui n'y avaient jusque-là jamais pris part. Mendès France et ses partisans firent comprendre à la population de Louviers qu'elle aussi était concernée par le régime.

La position des radicaux de Louviers, comme groupe du centre gauche faisant appel avant tout aux intérêts, comportait des avantages et des faiblesses inextricablement mêlés, et qui laissaient présager certains des points de vulnérabilité qui apparaîtraient dans la période d'après guerre. Quand les radicaux de Louviers en 1936 furent opposés à un candidat paysan fasciste, ils saisirent l'occasion pour apparaître comme le parti de l'ordre face aux forces du désordre. L'existence de l'Alliance de Front populaire avec les Partis socialiste et communiste, en 1936, fut à peine mentionnée dans la presse radicale locale ou dans les documents de la campagne de Mendès (17). Mendès France déclarait : « Je suis le défenseur de la propriété », dans une affichette qui fut largement distribuée et reçut l'aval du député radical d'une circonscription voisine qui était lui un opposant au Front populaire.

(15) Revue de la presse locale sur les réunions publiques de Mendès, 1929-1932, dans *L'Industriel*, *Le Lovérien*, *La Dépêche* et le *Journal de Neubourg* ; *Le Lovérien*, 21 février 1932, p. 1 ; *Dépêche*, 2 juillet 1931, p. 2, 14 août 1931, p. 2 ; archives Mendès France, 1932-1940.

(16) Marcel Faure, *Les Paysans dans la Société française*, Paris, 1966, p. 201, « ... menues faveurs étaient plus efficaces que les grands principes » ; *Dépêche*, 29 avril 1932, p. 2 et affiches dans les archives Mendès France, 1932, « ... Un programme qui résume vos intérêts et votre idéal. »

(17) Pendant la campagne le Front populaire fut mentionné deux fois dans *La Dépêche*, le 17 janvier 1936, p. 1, et une fois le 27 mars 1936, p. 2 ; archives Mendès France, 1936, comprenant des affiches ; *Dépêche*, 27 mars 1936, p. 1.

Bien que la capacité des radicaux à apparaître tour à tour progressistes ou modérés comportât des avantages tactiques, cette ligne politique en faisait un parti à la base socioprofessionnelle étroite et au programme limité. Etant données la faiblesse inhérente à l'instabilité d'un tel regroupement comme base pour une réforme de structure fondamentale, la question qu'on peut poser sur la carrière de Mendès France sous la IV^e République, n'est peut-être pas de savoir comment il a été battu, mais comment il a réussi à aller si loin.

Mendès France et les radicaux gagnèrent à Louviers, en 1932, grâce à une augmentation de la participation électorale et au déplacement de voix à l'intérieur de la gauche. Mendès reçut un soutien plus grand du Parti socialiste que les précédents candidats radicaux dans cette circonscription et il arracha plus de voix au candidat communiste. Malgré les attaques des dirigeants du parti contre lui, Mendès attira environ 90 % des électeurs du PC en comparaison avec les précédentes élections à Louviers. L'alliance de Mendès avec les socialistes et son succès pour attirer les électeurs communistes en opposition avec la direction de leur parti sont clairement des signes avant-coureurs de sa stratégie ultérieure pour construire une gauche non communiste.

La marge supplémentaire nécessaire pour la victoire vint des nouveaux électeurs. Le caractère stimulant et sincère de la campagne du Parti radical attira plus de gens dans le processus politique et fit monter la participation électorale à Louviers de 85 % en 1928 à 90 % en 1932. Une analyse de corrélation des votes par commune en 1928 et 1932 montre que les nouveaux électeurs étaient issus de tous les cantons de la circonscription, et en proportion presque égale des arrondissements ruraux et non ruraux. Dans chaque commune, le total des voix radicales augmenta légèrement, alors même que le nombre des voix conservatrices restait stable (18).

Cet accroissement de la participation électorale est le reflet d'une campagne qui s'adressa à l'électorat tout entier, faisant naître un nouveau soutien, certes limité en nombre, mais à travers la circonscription toute entière, plutôt que de miser sur un important changement du comportement électoral d'un seul groupe. Dans un arrondissement où il n'y avait que 1 200 électeurs inscrits, 800 per-

(18) Résultats tirés de Georges Lachapelle, *Elections législatives*, Paris, 1928 et 1932, la participation électorale est calculée pour les votes exprimés, c'est-à-dire pour les votes valables. La corrélation entre les voix conservatrices par commune entre 1928 et 1932 fut de .76. Pour une analyse complète de corrélation, voir David L. Clark, « Pierre Mendès France se construit une base politique à Louviers, 1928-1940 ; le processus de modernisation de la politique en Normandie », *Travaux de la Société de l'Ouest sur l'Histoire française*, vol. II (Santa Barbara, 1976), ABC Clio.

sonnes assistèrent au banquet donné par Mendès France pour célébrer sa victoire (19), ce qui prouvait, une fois encore, l'efficacité des comités radicaux pour susciter l'enthousiasme populaire. Dans la période d'après-guerre, Mendès se tournerait vers les jeunes qui constituaient, à ses yeux, le plus grand vivier de nouveaux partisans. Comme à Louviers, plus tôt, les partisans de Mendès misaient sur l'éducation de l'électorat et l'accroissement de la participation, plutôt que sur un large glissement dans les forces sociales et économiques.

Au début de 1932, *La Dépêche* de Louviers prévoyait la victoire des Radicaux s'ils réussissaient à arracher des voix aux communistes et obtenaient quelques nouveaux électeurs dans chaque commune (20). Le réseau de comités radicaux et les réunions tenues par Mendès France obtinrent ce résultat. Ce faisant, ils poussèrent une grande partie de la population à jouer un rôle actif, à la fois en tant qu'électeurs et militants, dans la « chose publique » qui avait été jusque-là la chasse gardée d'une toute petite élite. C'est ainsi que Mendès France et les radicaux de Louviers transformèrent le style politique de cette circonscription, la faisant passer d'une autorité traditionnelle fortement hiérarchisée à un engagement populaire direct et mirent en place un modèle pour les buts et les méthodes du mouvement Mendès France d'après-guerre.

(19) *Dépêche*, 15 juillet 1932, p. 1.

(20) *Dépêche*, 15 janvier 1932, p. 1.

David L. CLARK. — The Birth of the Mendès France Movement at Louviers in the 1930s.

The methods developed and employed by Mendès France and his Radical Party supporters at Louviers in the 1930s acted as a transitional force for modernization, changing the political style of the district from one of traditional, hierarchical authority, to one of direct popular involvement, and indicated the future strengths and weaknesses of the Mendès France movement of the postwar era.

RÉSUMÉ. — *Les méthodes conçues et utilisées par Mendès France et ses partisans du Parti radical à Louviers dans les années trente ont servi de force de transition vers la modernisation et le changement du style politique dans cette circonscription qui, après avoir connu une autorité traditionnelle, fortement hiérarchisée, a découvert la participation directe du peuple ; elles portaient en germe les forces et les faiblesses du mouvement Mendès France d'après-guerre.*

JEAN-THOMAS NORDMANN

Mendès France et le Parti radical

Pour beaucoup l'appartenance de Pierre Mendès France au Parti radical aurait précipité l'échec de son entreprise de transformation et de rénovation de la vie politique française. Toute interrogation sur les supports et les instruments de cette tentative ne peut manquer de rencontrer cette lancinante question : fallait-il s'enliser dans les procédures et les rites d'une formation que la disparition de la troisième République et les aspirations des lendemains de la seconde guerre mondiale semblaient avoir reléguée dans le magasin poussiéreux d'une comédie parlementaire surannée ?

Des années 53-54 à la fin de la IV^e République et aux premiers mois de la V^e, l'histoire des rapports de Pierre Mendès France et de son parti se ramène au récit d'un divorce progressif et d'une succession de ruptures. Certes, lorsque Mendès France réussit sa double percée avec son investiture manquée de 1953, qui, par l'éclat d'un discours, lui vaut une notoriété jusque-là inégalée et avec, un an plus tard, son accès à la présidence du Conseil, il figure encore parmi les francs-tireurs du Parti radical qu'il avait illustré avant la guerre comme « Jeune Turc » et comme benjamin des élus. En 1945, son passage au ministère des affaires économiques venait des compétences qu'on lui prêtait plus que de son appartenance partisane. En 1954, il accède à Matignon à raison des critiques qu'il a été amené à développer contre la politique indochinoise de ses prédécesseurs plus que par sa situation sur l'échiquier des forces parlementaires.

La popularité que lui vaut sa politique, mis à part l'échec de la CED, le rapproche de son parti. Quand, en octobre 1954, le Congrès radical se réunit à Marseille, Pierre Mendès France reçoit le plus chaleureux des accueils ; sensibles aux efforts qu'il déploie pour éclairer son action gouvernementale par la tradition radicale, les militants ne ménagent pas leurs applaudissements et le célèbrent avec des démonstrations d'enthousiasme qui confinent au culte de

la personnalité. Président à vie du parti, Edouard Herriot rend au président du Conseil un hommage vibrant : « Mendès France essaie de toucher la nation dans ses profondeurs, dans son âme (...). Ce Congrès a été animé, dirigé, inspiré par notre très cher ami, le président Mendès France. Ce Congrès, on peut le dire, est le sien. C'est à lui qu'il faut en laisser tout le mérite et tous les honneurs (...) laissez moi vous dire ma joie de voir le résultat auquel nous sommes parvenus, de m'en féliciter, de vous en féliciter. Ce résultat, il est dû surtout à un homme exceptionnel et devant qui j'incline volontiers ma personne et mon passé ! » A certains cette profession de foi donne l'impression d'une dévolution et nombreux seront les proches de Mendès France qui le pressent de prendre alors, même indirectement, la direction de son parti. Peu soucieux de multiplier des actions concomitantes, attentif, au contraire, à n'ouvrir un dossier qu'après avoir fermé le précédent, Mendès France s'abstient d'intervenir davantage dans le déroulement d'un Congrès qui voit la confirmation des équipes qui avaient animé le parti durant les années précédentes : au moment de l'élection des organes dirigeants Léon Martinaud-Déplat, président administratif, et maître effectif de l'appareil, se trouve confirmé dans ses responsabilités l'emportant sur Edouard Daladier par 746 voix contre 689. Daladier passait pour soutenir l'action du président du Conseil, sinon pour être véritablement son candidat, Mendès France ne souhaitant à aucun égard heurter Edouard Herriot en s'appuyant sur son rival historique. En tout cas, Martinaud-Déplat, ministre dans les Cabinets précédents, ne nourrit guère de sympathie à l'égard d'un président du Conseil qui l'a écarté du Gouvernement. Si le Congrès de Marseille marque, à bien des égards, les retrouvailles lyriques de Mendès France et du Parti radical, le soutien des radicaux n'est pas sans équivoques ni ambiguïtés.

Les débuts du conflit algérien vont d'ailleurs montrer les limites de l'accord entre Mendès France et son parti. Un radical, partisan de la Communauté européenne de Défense et élu de l'Afrique du Nord, René Mayer, orchestre les attaques des députés d'Algérie contre le Gouvernement et met Mendès France en demeure de « trouver un moyen terme entre l'immobilisme et l'aventure » ; le 5 février 1955, lorsque Mendès France est mis en minorité à l'Assemblée nationale, 24 députés radicaux soit plus du tiers du groupe parlementaire, lui refusent la confiance... Les applaudissements de Marseille ne signifiaient point une emprise sur le parti.

Au pouvoir, Mendès France avait cherché à associer l'action gouvernementale et la mobilisation de l'opinion publique. Son retrait le conduit à essayer d'organiser le mouvement d'opinion qui

s'est créé en sa faveur et que les déceptions marquant la fin de son ministère semblent même attiser. Au demeurant, le Gouvernement que constitue alors Edgar Faure amorce une sorte de « retour à la normale » ; son action réformiste apparaît moins spectaculaire que celle de son prédécesseur ; de plus le retour au pouvoir de l'aile modérée des radicaux laisse à l'intérieur du parti, la voie libre aux efforts de ceux qui cherchent un changement d'orientation ; fortifiée par des supports souvent extérieurs au parti une opposition interne ne tarde pas à se manifester. Elle s'appuie essentiellement sur une organisation et un journal. L'organisation, c'est le Club des Jacobins, fondé en 1951 pour œuvrer en faveur d'une « République pure et dure » et d'un « large regroupement des gauches ». La dénomination choisie traduit le désir de revenir aux sources historiques du radicalisme et de rompre avec le pragmatisme opportuniste qui semblait prévaloir au début des années 50. Recrutant quelques membres au-delà du Parti radical, chez les socialistes, les gaullistes et aussi certains « progressistes », le club inquiète les dirigeants du parti qui, interdisant la double appartenance, provoquent son effacement provisoire mais sans empêcher la publication d'un journal, le *Jacobin* dont les éditoriaux élaborent un radicalisme de contestation et de combat et appellent à la rénovation du Parti radical. Le support le plus spectaculaire du radicalisme mendésiste d'abord en marge de l'appareil du parti, c'est à *L'Express* qu'on le trouve. Fondé en mai 1953 par Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud, l'hebdomadaire voit son audience se développer rapidement et devient, dès juin 1953 l'organe officieux de Pierre Mendès France et le lieu d'expression des ralliements au mendésisme des intellectuels, de l'intelligentsia parisienne aussi bien que des parlementaires d'autres partis. Le ton offensif des éditoriaux du journal, son insistance à débusquer et à mettre en cause tous les critiques de l'action gouvernementale de Mendès France, contribueront à étayer la popularité du leader, mais aussi à multiplier les rancunes et, à moyen terme, à précipiter l'isolement de l'idole : la rupture qui intervient progressivement entre Edgar Faure et Pierre Mendès France résulte pour une large part des campagnes de *L'Express*.

En mai 1954, lors du dîner célébrant le premier anniversaire de la création du journal, Pierre Mendès France propose à ses amis de *L'Express* de « conquérir, rénover, utiliser le Parti radical ». En février 1955, *L'Express* attribue la responsabilité de la chute du Gouvernement à l'appareil de la place de Valois et fait campagne pour la tenue d'un Congrès extraordinaire du parti. Malgré l'opposition de Martinaud-Déplat, cette demande, relayée par des Fédé-

rations et des Commissions du parti, aboutit à la convocation d'un Congrès pour le début du mois de mai.

Réuni à Paris, salle Wagram, le 4 mai 1955, ce Congrès extraordinaire est marqué par des affrontements d'une violence que les campagnes de *L'Express* ont exacerbée. Contre la direction du parti qui s'efforce de limiter la durée des débats et leur contenu à la préparation d'élections sénatoriales qui doivent intervenir peu après, Mendès France et ses partisans font élargir l'ordre du jour en y ajoutant une discussion sur l'organisation du parti. Le Congrès va marquer la prise du pouvoir de Mendès France au sein du Parti radical par le biais d'une « commission d'action » de 7 membres qui remplace la présidence administrative, chassant ainsi Martinaud-Déplat dans des conditions d'une légalité statutaire douteuse : chaque tendance a fait appel à des hommes de main dont l'affiliation au parti est récente et circonstancielle ; la décision finale est acquise par un vote à main levée dans des conditions de tumulte qui ne permettent guère à Edouard Herriot, président de séance, d'établir un clair décompte. Mais, par-delà le coup de force et l'affrontement des personnes, le congrès marque l'opposition de deux conceptions du radicalisme. Sans avoir le prestige de son rival, mais mû par une compréhension peut-être plus profonde de son parti, Martinaud-Déplat a plaidé pour un radicalisme de la souplesse, de l'adaptation et de l'empirisme, contre la hiérarchie, l'idéologie et le dogmatisme. Pierre Mendès France souhaite la constitution d'un parti moderne, organisé, capable de mobiliser l'opinion par une propagande soutenue et de proposer au pays une plate-forme à valeur contractuelle. Il va prendre en main une formation plus que cinquantenaire, mais pour en modifier l'esprit, les pratiques et la nature.

Renouant avec une tradition de réformisme volontariste déjà illustrée avant la deuxième guerre mondiale par les efforts des Jeunes Turcs et par la volonté de Daladier d'organiser, de discipliner son parti, la tentative s'inscrit en faux contre les assouplissements des années 50, et peut-être contre la nature permanente du Parti radical. La nouvelle direction ne va procéder qu'à des modifications mineures et surtout nominales des statuts. Elle va surtout s'engager dans d'intenses campagnes d'adhésion et de mobilisation des militants. Selon les statistiques officielles du parti, en sept mois le nombre de membres inscrits passe de 50 000 à 105 000 ; il est sans doute plus prudent et plus conforme à la réalité de diviser chacun de ces chiffres par deux. En revanche, il est certain que le taux de participation aux réunions et aux actions militantes augmente sensiblement. La popularité et le prestige de Mendès France attirent au Parti radical

des nouveaux venus, des jeunes militants qui s'adressent directement au siège central et répugnent à se familiariser avec le cursus habituel des comités et des fédérations. Un délicat problème d'amalgame se pose rapidement ; il ne tardera pas à entraver l'effort de rénovation et à susciter la méfiance des cadres du parti. Une vie militante ne s'en développe pas moins, dotant d'une nouvelle vitalité les associations de jeunesse et la presse spécialisée du parti, tandis que, place de Valois, le nombre des permanents et semi-permanents augmente quelque peu. Durant l'année 1955, les ardeurs restent orientées vers l'action extérieure, vers la conquête de l'opinion, en vue des élections législatives prévues pour le printemps ou l'été 1956. En novembre, le Congrès de Paris donne la mesure des premiers résultats de cette action : contre Edgar Faure qui voit dans le Parti radical « un parti de gestion », Pierre Mendès France fait triompher l'idée d'un « parti de rénovation et d'opposition » et propose un « programme d'action » que devrait exécuter un Gouvernement de gauche durant la nouvelle législature. Une plate-forme condense ce programme et dégage une hiérarchie des urgences qu'expriment des mots-d'ordre simples et répétitifs. Les placards « le Parti radical donnera l'exemple », « le Parti radical tiendra parole », qui parsèment les documents du parti, sont révélateurs d'une même primauté du slogan sur le discours très caractéristique de la modernisation recherchée.

En décembre 1955, la dissolution de l'Assemblée nationale précipite et dramatise la campagne. Elle divise profondément le Parti radical et entraîne déjà des exclusions. Les radicaux doivent négocier, dans la hâte, la formation « d'un Front républicain » qui perpétue les traditions de l'alliance à gauche mais qui bride les efforts de développement autonome et spécifique du parti. Si la campagne du Front républicain présente certains aspects modernes, par son contenu réformiste, comme par le recours à certains moyens d'expression (label du bonnet phrygien, édition de disques), elle distend l'identification du mendésisme avec le Parti radical qui n'est qu'une composante de la coalition et qui n'apparaît pas au premier plan. Mendès France s'appuie surtout sur la presse, *L'Express* (mais aussi *Le Monde* et *France-Soir*) tandis que les organisations locales du parti mènent parfois des actions particulières et autonomes.

Les résultats des élections confirment d'ailleurs l'avortement de la rénovation du parti au profit de l'expression prioritaire de la coalition. Si les suffrages radicaux progressent, le système des apparentements jouant beaucoup moins qu'en 1951, les gains en voix n'entraînent pas d'augmentation de la représentation parlementaire : le nouveau groupe radical réunit 54 élus au lieu de 76 sortants et reste distancé

par les socialistes. L'apparition d'une représentation radicale dans les grands centres urbains ne suffit pas à compenser l'amertume que suscitent de tels résultats. Dans l'immédiat le Parti radical ne peut servir à Pierre Mendès France d'instrument de reconquête du pouvoir. Il l'aidera plutôt à jouer un rôle de critique. Conformément aux usages du régime parlementaire, la présidence du Conseil revient à un socialiste. Plusieurs mois durant, Mendès France siège au sein d'un Gouvernement dont il désapprouve et fait publiquement désavouer certaines orientations, soulignant notamment les différences grandissantes qui séparent la politique menée du programme algérien développé durant la campagne électorale. Le 23 mai 1956, il se décide de quitter le cabinet Guy Mollet, mais en demandant à ses 12 collègues radicaux de demeurer au sein du ministère. Cette attitude n'est comprise ni de l'opinion ni des radicaux : il y a quelque incohérence pour le chef d'un parti membre d'une coalition gouvernementale, à désapprouver personnellement la politique et l'action de ce Gouvernement, en demandant à ses représentants de continuer à y prendre part ; au moment où Mendès France cherche à renforcer la cohésion et surtout la discipline de ce parti, il crée, par sa décision, les fondements d'une sorte de double légitimité génératrice de tiraillements, de tensions et de déchirements qui vont affaiblir le Parti radical, deux années durant, et précipiter son déclin : un conflit se développe entre les dirigeants du Parti radical hostiles à la politique algérienne du Gouvernement et la représentation parlementaire des radicaux très largement intégrée à la majorité gouvernementale. De là, des contestations grandissantes sur les méthodes d'animation du parti assorties de propositions de direction collégiale qui valent comme autant de marques de défiance à l'égard des mendésistes. Au sein même du parti, ces derniers agissent de plus en plus comme une fraction sinon comme une faction : les organisations de jeunes radicaux deviennent des censeurs virulents de la politique gouvernementale ; la création d'une revue propre à la tendance mendésiste, les *Cahiers de la République*, dont les recherches accentuent l'intellectualisme de la tendance, l'organisation de stages de formation pour les futurs cadres dirigeants du parti, constituent autant de manifestations qui accréditent l'idée d'un complot d'une minorité ou, à tout le moins, d'un effort de mainmise auquel les cadres traditionnels du parti opposent des réticences et des résistances de plus en plus marquées. En octobre 1956, au Congrès de Lyon, l'antagonisme va jusqu'à la scission : sous l'action d'André Morice se constitue un « Parti radical socialiste » dissident, qui se transforme en « Centre républicain » en protestation contre l'isolement imposé aux radicaux

par « l'intransigeance » et « l'autoritarisme » de leur leader. Cette scission n'est pas l'occasion d'un retour aux sources et d'une plus grande cohésion du parti : elle n'entraîne pas le départ de tous les contestataires de la ligne mendésiste ; au sein du Parti radical « valoisien » demeurent des personnalités solidaires de la politique gouvernementale et de plus en plus réservées à l'égard de Mendès France dont les partisans ne représentent pas la majorité du groupe parlementaire radical ; à l'Assemblée nationale, Mendès France s'appuie moins sur le groupe parlementaire radical en tant que tel que sur des élus appartenant à divers groupes, et qu'il s'est acquis par un lien personnel, ceux-là mêmes qu'Edgar Faure nommera « antrussions ». Les problèmes de discipline se posent avec encore plus d'acuité à la fin de 1956 et au début de 1957 : les réunions de conciliation se multiplient, donnant naissance à des procédures de conciliation qui témoignent d'une imagination juridique et transactionnelle beaucoup plus que d'une cohésion et d'une unité déjà évanescentes. Les 3 et 4 mai 1957, un Congrès extraordinaire doit même être réuni pour établir des règles de coexistence entre le parti et son groupe parlementaire, sans qu'il soit question du retrait de ministres radicaux. Mais quelques jours plus tard, lors du scrutin qui entraîne la chute du Cabinet Guy Mollet, la discipline de vote ne peut encore fonctionner ; ne parvenant à obtenir l'exclusion de parlementaires récalcitrants, Mendès France décide d'abandonner les fonctions de premier vice-président du parti qu'il remplissait depuis le Congrès de novembre 1955. Quittant la direction du parti, il entraîne une fraction des radicaux et de leurs élus dans une opposition de plus en plus affirmée aux cabinets suivants que dirigeront des radicaux. Ces divisions s'accroîtront avec les événements qui marquent la fin de la IV^e République. En 1958, les radicaux ne peuvent arrêter une position commune sur le référendum constitutionnel qui fonde la V^e République. Dès l'année 1957, les radicaux mendésistes se sont regroupés dans un Centre d'Etude et d'Action politique qui prolonge l'action des *Cahiers de la République*, domicilié hors du siège du parti et qui, de plus en plus, apparaît comme une force autonome. Cette séparation de fait touche à la séparation de droit, lorsque, durant les derniers mois de 1958, les radicaux mendésistes fondent avec d'autres représentants de la gauche indépendante une Union des Forces démocratiques considérée, en février 1959, par les nouveaux dirigeants du Parti radical comme une formation à l'égard de laquelle jouent les règles statutaires proscrivant la double appartenance ; selon une procédure appelée à d'autres utilisations le Bureau du Parti radical constate alors que Mendès France et ses amis « se sont placés eux-mêmes en

dehors du parti ». Pierre Mendès France quitte alors le Parti radical pour des formations socialistes et ne reviendra plus place de Valois.

De ce passage du radicalisme au socialisme, bien des interprétations ont été suggérées. Pour certains, Mendès France se serait attardé trente années durant dans une formation étrangère à sa pensée profonde et n'aurait trouvé le chemin de Damas du socialisme qu'à la faveur des échecs que nous venons d'évoquer. Pour d'autres, les difficultés, qu'il devait ultérieurement rencontrer, à s'insérer dans un véritable Parti socialiste auraient, au contraire, donné la mesure d'une inaptitude à s'engager dans une formation véritablement organisée en dépit de ces efforts passés.

En fait, la question peut être rapidement tranchée car, on ne saurait tenir pour de simples précautions oratoires les expressions répétées d'un attachement de Pierre Mendès France aux traditions du Parti radical : ainsi dès l'exorde du discours qu'il prononce en octobre 1954 au Congrès de Marseille figure l'évocation des conditions dans lesquelles, en 1923, âgé de 16 ans à peine, il aurait rejoint le parti, séduit par un discours d'Edouard Herriot. Les campagnes de propagande qu'il organise en 1955 s'appuient toutes sur le rappel des principes fondateurs du parti et le « jacobinisme » qui, pour l'essentiel, résume son programme et son orientation apparaît comme la réactivation des mots d'ordre des radicaux du siècle passé et notamment, de la légitimité d'une action effective de la puissance publique, dès lors qu'elle procède de l'expression de la volonté populaire. L'ambition de « substituer la science à la mythologie » sur laquelle s'ouvre la publication des *Cahiers de la République*, l'effort pour intégrer les résultats de la recherche économique à l'action de l'homme d'Etat, et, plus généralement, le dessein d'utiliser les acquis des sciences sociales réaniment l'esprit positiviste des premiers radicaux et donnent une nouvelle jeunesse à l'idée du « savoir, gage du pouvoir ». L'importance des questions d'instruction et d'éducation dans la plate-forme de 1955 ne correspond pas seulement à la prévision d'une « explosion scolaire » impliquée par la démographie. Elle se situe dans le prolongement direct des efforts de rénovation du radicalisme menés au lendemain de la deuxième guerre mondiale par les Jeunes Turcs et par quelques autres radicaux. Sur le plan institutionnel les demandes d'assouplissements du droit de dissolution et de rétablissement du scrutin d'arrondissement visent à faciliter la formation d'une majorité parlementaire rendue cohérente par son adhésion et par sa fidélité à un programme et à des objectifs explicitement formulés. Cet accord intime des gouvernants et des gouvernés se prolonge par une conception organique de

la communauté nationale dont Mendès France exalte la grandeur. Si le mendésisme a pu être rapproché du gaullisme, c'est sans doute par le même fond de nationalisme, même si, en l'occurrence, Michelet l'inspire plus que Barrès. Ce nationalisme est celui des radicaux et entre les discours d'Herriot et ceux de Mendès France les pages célébrant la France présentent de multiples analogies. L'appel au patriotisme constitue un ressort essentiel de la rhétorique mendésiste que l'on retrouverait, par-delà les arguments explicites, dans l'expression de réticences à l'égard de l'intégration européenne.

De là, d'ailleurs, une tension entre l'idéologie et la topologie parlementaire, source profonde de l'impuissance du mendésisme à refaire du Parti radical le centre de gravité de la vie politique : l'échec de la Communauté européenne de Défense scelle le divorce des radicaux mendésistes d'avec les démocrates chrétiens du MRP, rompant la coalition des centres, essentielle à l'équilibre même de la IV^e République. En butte à l'hostilité constante et résolue des communistes, séparé d'ailleurs des autres formations du centre, le radicalisme même se vouait à la solitude. La volonté de dépasser le cadre du Parlement, sensible dans plusieurs initiatives spectaculaires (telles que les causeries radiodiffusées ou l'allocution de l'appel au pays après la mise en minorité de février 55) suppose d'autre part la constitution d'un parti moderne à l'opposé des mœurs et des rites du Parti radical, même si l'idéologie radicale par son équilibre entre la rationalité et le pragmatisme s'offrait de façon privilégiée aux réformistes mendésistes. L'absence de toute action ultérieure effective de Pierre Mendès France au sein d'un autre parti quelle que soit l'influence diffuse de ses thèses (et notamment de celle que regroupe la *République moderne*) témoignerait *a contrario* de la vocation prioritaire du Parti radical à remplir, à ses yeux, le rôle de parti de réformes et à garantir la modernisation démocratique d'une société encore obérée de privilèges et d'archaïsmes. Et cela non plus en raison de la souplesse et de la plasticité historiques et essentielles du Parti radical, non seulement à cause des habitudes et des amitiés que Mendès France a pu y acquérir, mais aussi parce que malgré l'exercice d'un pouvoir retrouvé, le Parti radical demeurerait à l'égard de la IV^e République en position de marginalité, de contestation potentielle ; ce faisant, il paraissait le seul lieu stratégique où pussent converger réforme et gestion. Mais de tels atouts n'entamaient point une tension fondamentale, celle qui sépare l'effort pour coïncider avec la logique d'un régime de partis du choix du parti le moins partisan, le plus éloigné de la notion même du parti moderne : alors que le mendésisme ambitionnait de diriger, d'orienter, de modeler l'opinion, le Parti radical s'était tou-

jours flatté de traduire et d'exprimer une opinion déjà constituée, sinon de jouer le rôle de syndicat d'intérêts. Cette tension se prolonge dans l'opposition entre l'effort des mendésistes du Parti radical et les campagnes en faveur du rétablissement du scrutin d'arrondissement qui, s'il permet d'amplifier les majorités, a longtemps passé pour fortifier l'indépendance des élus par rapport aux appareils des partis. Il est vrai que par une ruse de l'histoire à peine étonnante, la V^e République apportera une confirmation aux calculs mendésistes de 1955. Par-delà les origines communes et l'intimité prolongées, mendésisme et radicalisme auront fini par représenter l'opposition de *l'a posteriori* et de *l'a priori*. Opposition rendue encore plus sensible et même dramatique, par l'irruption des moyens d'information modernes dans la vie politique : une distorsion supplémentaire vient rendre problématiques les liens du radicalisme et du mendésisme : le militantisme radical reste enraciné dans le contact individuel, tandis que la pédagogie mendésiste tend à s'adresser déjà à des masses et par le biais de moyens de communication appropriés (presse écrite de grande diffusion et radiodiffusion). Les parentés souvent relevées du mendésisme et du gaullisme viennent aussi d'une même continuité dans l'utilisation volontaire et de plus en plus perfectionnée de ces moyens de communication, même si le contenu des messages et la lettre de leur expression restent marqués des splendeurs d'une rhétorique toute classique. Si l'unité du mendésisme demeure douteuse c'est à cause de la diversité de ces composantes (et notamment de la place tenue par des courants technocratiques et chrétiens dont l'harmonie avec le radicalisme n'est pas évidente), mais c'est aussi en raison de la coexistence souvent difficile de supports et de moyens d'action foncièrement hétérogènes.

V. Summary, p. 200.

RÉSUMÉ. — La période « mendésiste » marque un temps fort de l'histoire du Parti radical durant la IV^e République. Trente-cinq années de fidélité et d'action militante ont fait de Mendès France l'une des gloires du Parti radical. Et pourtant, de l'enthousiasme de 1954 aux rancœurs et aux amertumes de 1958 la phase mendésiste du radicalisme français apparaît comme une succession de déceptions, d'échecs et de ruptures. Les dimensions lacunaires de la rénovation entreprise, l'hostilité de l'environnement socio-politique, les tensions entre les projets de réforme et la pesanteur des instruments partisans, la difficulté même à prendre le virage de la modernisation, dans une nation déchirée, aident à circonscrire les différences irréductibles qui empêchent d'identifier mendésisme et radicalisme.

PAUL GODT

Mendès France et les gauches, 1953-1958

Au cours des dernières années de sa vie, Pierre Mendès France acquit une sorte de vénération due aux hommes légendaires, vénération qui grandissait au fur et à mesure que l'on s'éloignait de l'époque où il fut président du Conseil. Pour beaucoup de gens Mendès reste l'homme du destin inachevé, l'homme dont la rigueur morale, la passion de la vérité, la rectitude avaient soulevé d'énormes espoirs de renouveau dans les mœurs politiques de la République.

On a pu écrire qu'il n'était pas lui-même « mendésiste », terme qu'il récusait dans la mesure où il ne voulait pas se confiner dans une doctrine politique, sinon celle de l'intégrité intellectuelle. Non conformiste dans un monde politique de médiocrité orthodoxe, il préféra l'action à l'idéologie et adopta comme précepte du pouvoir : « Gouverner, c'est choisir. » Il est néanmoins vrai qu'il a fait école, que beaucoup se sont inspirés de ses principes et de ses méthodes. Le mendésisme est devenu un des fondements éthiques de la gauche moderne en France : aux aspirations sociales de la gauche traditionnelle, Mendès France a ajouté l'empirisme de l'analyse économique.

Était-il réellement de gauche ? La question peut paraître irrévérencieuse, tant l'homme a combattu toute sa vie dans cette optique. Mais de même que le mendésisme n'a existé que dans l'esprit des autres, ce sont eux qui l'ont situé sur l'échiquier politique. Les attitudes des gens de gauche vis-à-vis du mendésisme peuvent à la fois nous aider à mieux cerner le phénomène, et en même temps nous éclairer sur les raisons du destin inachevé.

Tout d'abord, de quelle gauche s'agit-il ? Si nous limitons notre regard aux années 50, force est de constater que la gauche comprend

principalement le Parti communiste (PCF) et le Parti socialiste (SFIO) ; à leurs franges il existait également un certain nombre de « chapelles » d'idées, qui groupaient des dissidents communistes et socialistes, des progressistes, des gaullistes de gauche, et des chrétiens. On ne saurait exclure les syndicats ouvriers, principalement la CGT, FO, et la CFTC, dont les actions prolongeaient souvent celles des partis. Il serait donc plus exact de parler *des* gauches. Noter leur désunion ne doit pas cependant nous faire oublier qu'à différents moments et pour différentes raisons, ces forces de gauche cherchaient à constituer un grand mouvement. C'est dans le contexte de ces diverses démarches en vue de créer l'union qu'il faut situer les attitudes et les comportements envers le mendésisme. Car, si les calculs des uns devaient prendre en compte les calculs des autres, le phénomène Mendès a bouleversé tous les calculs.

Le Parti communiste, pour des raisons de stratégie internationale — la guerre froide — et pour des raisons de politique intérieure — la compétition avec les socialistes — avait choisi depuis 1947 la position confortable de critique systématique de tous les gouvernements et de toutes les politiques. La SFIO, prise en tenaille entre un PC puissant et sectaire et un gaullisme bonapartiste, et tiraillée entre des tendances internes (les « traditionnalistes » et les « rénovateurs »), avait opté pour un discours marxiste et un comportement pragmatique. Les petits groupes d'intellectuels rêvaient de briser le monopole de ces deux grands partis, archaïques et sclérosés à leurs yeux, et de créer une nouvelle gauche capable de mobiliser toutes les forces populaires pour rompre avec le capitalisme.

Les gens de gauche ne pouvaient manquer d'être fascinés par Pierre Mendès France. Il était l'homme des choix, le premier depuis de Gaulle à proposer dans un langage clair, volontaire, et dénué d'arrière-pensées, des solutions aux grands problèmes du jour, que ce soit le colonialisme, le développement économique, la gestion de l'Etat, ou les tensions internationales. Sa réputation d'homme intègre, d'économiste rigoureux, fut gagnée aux côtés de Blum en 1938 et de de Gaulle en 1944-1945. Depuis 1950 ses condamnations véhémentes et répétées de la guerre en Indochine lui valaient, aux yeux du public, le titre de Cassandre, incontestablement dans l'opposition.

Les communistes n'avaient cessé de décrier le colonialisme français en Indochine et la situation de dépendance vis-à-vis des États-Unis qui en découlait. Si la position des socialistes était moins nette, ils étaient de plus en plus nombreux à critiquer la poursuite d'une solution militaire. La crise ministérielle de 1953 semblait offrir

l'occasion à un homme d'opposition de venir au pouvoir ; le président Auriol invita Mendès France à chercher l'investiture. Puisque ni le PC ni la SFIO ne pouvait faire élire un des leurs, apporteraient-ils leur soutien à Mendès ?

Leurs réponses furent nuancées et surtout influencées par d'autres considérations. Les communistes étaient circonspects. Ils jugeaient la politique générale de Mendès « profondément antisociale » et condamnaient sa fidélité à l'Alliance atlantique. Certes, il dénonçait la guerre, mais pour eux, comme pour d'autres, le problème majeur était le projet — d'origine française — de création d'une armée européenne, la CED incorporant des unités de l'Allemagne de l'Ouest. Des gouvernements successifs avaient dû, afin de survivre, remettre constamment à plus tard la ratification de ce traité, tant les passions de part et d'autre étaient vives. Mendès France, l'homme des choix, s'était engagé à lever l'obstacle. Fallait-il approuver le réarmement allemand pour obtenir la paix en Indochine ? Devant ce dilemme, le PC vota contre l'investiture.

La circonspection communiste à l'égard de Mendès France peut aussi s'expliquer par le fait que les aspects novateurs et progressistes de son programme avaient de quoi attirer une grande partie de l'électorat de gauche ; il fallait donc l'écartier, tout en le ménageant, car il pouvait « gêner l'unité d'action de la classe ouvrière (1) ».

Les dirigeants socialistes essayèrent d'abord de dissuader Mendès France de se présenter : à leur avis, il n'avait aucune chance de rallier les socialistes à sa cause. Mendès eut raison de ne pas suivre ce conseil, car ses partisans à la SFIO convainquirent une majorité de leurs collègues, obligeant l'ensemble du groupe parlementaire à le soutenir. Toutefois, Mendès ne reçut pas l'investiture. Guy Mollet s'était-il trompé dans ses estimations ? Ou avait-il trop bien jaugé les sentiments de ses troupes ? Etant donné les conflits internes à la SFIO, un gouvernement formé par Mendès France semblait aux dirigeants socialistes menacer leur contrôle du parti. « Il ne pourrait rien arriver de pire à la gauche », disait Guy Mollet à ses proches (2). Et puis Mendès avait fait savoir qu'il ne négocierait pas la composition de son gouvernement avec les partis.

Chez les socialistes aussi la CED posait un problème de taille, mais au contraire des communistes, ils étaient profondément divisés sur la question. Ceux qui y étaient favorables, craignant une défaite, cherchèrent à torpiller l'entreprise de Mendès afin de gagner du temps.

(1) *L'Humanité*, le 4 juin 1953.

(2) Cité par Edouard Depreux, *Souvenirs d'un Militant*, Fayard, 1972, p. 404.

La critique des intellectuels de gauche rejoignait en gros celle des communistes. Tout en se félicitant qu'on ait eu à faire appel à Mendès France, ils insistèrent pour rappeler aux gens de gauche que Mendès « ne saurait être « notre homme » » (3). N'étant pas socialiste à leurs yeux, et néanmoins perçu comme un homme de gauche, il ne pouvait qu'embrumer le débat idéologique. En ne prenant pas leur analyse comme point de départ, s'il arrivait à ses fins, il remettrait en question toute leur démarche de regroupement, toutes leurs thèses sur l'unique façon de concevoir la gauche.

Un an plus tard, la situation politique n'était plus la même. La chute de Dien Bien Phu, en mai 1954, après le refus des Etats-Unis d'intervenir militairement pour désenclaver les troupes françaises, mit fin à toute possibilité de solution militaire en Indochine. La Conférence de Genève, ouverte le 27 avril, s'était enlisée, puisque Bidault, le ministre des affaires étrangères, refusait de parler avec les représentants des forces adverses. Devenu l'incarnation d'une politique de négociation directe, surtout depuis son discours fulminant à la tribune de l'Assemblée le 9 juin, Mendès France fut appelé pour extraire la France d'une situation militaire désastreuse.

Cette fois-ci, le Parti communiste adopta une position sans détour en faveur du candidat à l'investiture, pour lui donner « les moyens de faire la paix en Indochine ». Pourtant, Mendès n'avait rien changé à son programme. Ce soutien fut d'autant plus inattendu qu'il avait indiqué qu'il démissionnerait si son élection reposait sur les voix communistes (4).

Comment expliquer ce revirement du PCF ? En premier lieu, Mendès était l'homme qui pouvait mettre fin à la guerre d'Indochine, dans des conditions politiques favorables au Viêt-minh, et avant que les Américains ne puissent marchander leur intervention militaire contre le réarmement allemand. D'ailleurs, le PC a pu conclure qu'une majorité défavorable à la CED se dessinait à l'Assemblée. Le vote sur le traité permettrait à la fois d'enterrer la CED et d'affaiblir les socialistes en ravivant leurs dissensions à cet égard. On peut également penser, avec Mendès France, que le soutien communiste résulta de l'« onde de choc » provoquée par sa popularité parmi les électeurs et les militants de base communistes (5). Très sensibles à

(3) Claude Bourdet, L'étape Mendès France, *L'Observateur*, le 4 juin 1953.

(4) Dans les négociations qu'il devait entreprendre avec l'adversaire, P. M. F. ne voulait pas que ses positions diplomatiques soient déterminées par ceux qui, en France, appuyaient le Viêt-minh.

(5) V. Jean Lacouture, *Pierre Mendès France*, Ed. du Seuil, 1981, p. 212.

la démarche « anti-Système » de Mendès, les militants n'avaient pas compris l'attitude de leur parti douze mois plus tôt.

Chez les militants socialistes aussi, Mendès exerçait encore un certain charme. Toujours méfiant, Guy Mollet dut admettre qu'il eût été « politiquement impossible pour la SFIO de voter contre Pierre Mendès France » (6). Contraint de voter l'investiture, le secrétaire général de la SFIO invoqua des raisons de discipline de parti pour refuser que des socialistes siègent au gouvernement. Le problème de la CED figura aussi dans ce refus. Les deux tiers des militants socialistes s'étaient prononcés en faveur de la ratification du traité, alors que la moitié des députés y demeurèrent hostiles (7). Dans ces conditions, non seulement la participation au gouvernement était hors de question, mais le soutien accordé le serait uniquement pour les négociations sur l'Indochine.

Une fois la paix approuvée, Mendès s'engagea à réviser le projet de la CED en vue d'obtenir un compromis acceptable par une large majorité. Au sein du gouvernement, comme parmi les pays signataires du traité, cette tentative échoua. Le gouvernement présenta donc le projet non modifié devant l'Assemblée, fin août, sans prendre parti. Les communistes et leurs alliés progressistes furent résolument et unanimement contre. La fragile cohésion socialiste se brisa : 53 députés (sur 105) refusèrent la discipline du parti et votèrent le rejet du traité. Bien que de nombreux « cédistes » en aient voulu à Mendès France d'avoir fait enterrer le projet européen, la crise fut néanmoins dénouée, ce qui permit la recherche d'une solution de rechange.

Les accords de Londres et de Paris, signés au mois d'octobre 1954, prévoient le réarmement allemand (sous contrôle allié) et l'intégration de la République fédérale d'Allemagne dans la nouvelle Union de l'Europe occidentale et dans l'OTAN. Ces accords confirmèrent la rupture définitive entre Mendès France et les communistes, mais ils permirent à la SFIO de retrouver son unité, la plupart des « anticédistes » se ralliant à l'engagement personnel de Mendès, sinon à ses thèses.

La relance du réarmement allemand provoqua dans la presse de gauche un véritable réquisitoire. Dans *Combat*, Jean Fabiani parla des espoirs déçus. Pour Marcel Péju, dans *Les Temps modernes*, « Mendès

(6) Cité par Depreux, p. 407.

(7) Puisque la ligne de démarcation entre « cédistes » et « anticédistes » ne coïncidait pas avec celle qui divisait le Parti sur des questions de politique intérieure, la SFIO était immobilisée, mais non disloquée.

France fait don de sa personne à l'alliance atlantique ». Et Claude Bourdet, dans *France-Observateur*, abonda dans le même sens, comparant ceux qui voteraient la reconstitution de la *Wehrmacht* à ceux qui avaient voté les pleins pouvoirs à Pétain, et implora Mendès France de faire confiance à ses amis plutôt qu'à ses ennemis (8). En effet, les 18 députés qui votèrent contre ces accords furent des mendésistes : leur refus de discipline leur valut l'exclusion de la SFIO, anéantissant ainsi l'opposition interne à Guy Mollet.

Après la signature des accords, la tâche principale du gouvernement serait dorénavant la politique économique et sociale, dont les socialistes pouvaient partager les objectifs. Leur participation au gouvernement revint donc à l'ordre du jour. Profitant d'un regain d'enthousiasme au sein de la SFIO, Mendès proposa des portefeuilles à six socialistes, « les soutiens les plus convaincus et les plus fidèles » (9).

Une fois de plus, Guy Mollet rejeta l'offre : « Si les socialistes entrent dans un gouvernement, ce n'est pas pour participer à la gestion, fût-elle bonne, de la société bourgeoise, mais pour transformer cette société... » (10). Les partisans de Mendès avaient beau lui rétorquer que des socialistes avaient déjà contribué à la gestion — mauvaise, disaient-ils — de la société bourgeoise, sans pour autant la transformer, Mollet fit prévaloir, dans un congrès extraordinaire, sa motion de « participation conditionnelle ». Le programme que Guy Mollet proposa, un « refus mal camouflé » pour Edouard Depreux, fut repoussé par Mendès : en tant que chef du gouvernement, il ne pouvait s'abaisser à négocier avec un parti politique. D'après Alain Gourdon, les manœuvres du chef de file des socialistes s'expliquent par des considérations d'ordre personnel : non seulement Guy Mollet était « exaspéré » par l'emprise de ce non-socialiste sur ses camarades, mais Mendès avait tout simplement omis de lui proposer un ministère (11).

Edouard Depreux voit dans le refus de participation la conséquence d'une « mauvaise conscience » : « Nous sentions bien que c'est nous, socialistes, qui aurions pu prendre certaines des mesures qu'il a prises » (12). On peut aussi conclure au calcul tactique : les coups portés par le MRP et certains radicaux à l'encontre du Gouvernement

(8) « Pire qu'à Vichy », *France-Observateur*, le 23 décembre 1954.

(9) Augustin Laurent, Albert Gazier, Robert Lacoste, Gaston Defferre, Marcel David, et Alain Savary.

(10) Cité par Depreux, p. 407.

(11) Alain Gourdon, *Mendès France ou le rêve français*, Ed. Ramsay, 1977. p. 81.

(12) Depreux, p. 408.

Mendès France n'atteindraient pas la SFIO, qui préserverait ainsi ses options pour l'avenir.

Bien que les socialistes aient continué jusqu'au bout de soutenir la politique gouvernementale, leur présence au Gouvernement aurait vraisemblablement aidé Mendès à orienter le programme économique d'Edgar Faure, son ministre de l'économie, dans un sens plus audacieux. L'absence de cette caution SFIO a rendu Mendès France plus vulnérable aux critiques sévères des syndicats et des intellectuels de gauche, déçus par sa loyauté envers l'Alliance atlantique et par la continuation de la politique conservatrice qu'Edgar Faure avait entamée sous le gouvernement précédent.

La ratification des accords de Paris et de Londres, le 30 décembre 1954, marqua le début de la fin de l'« expérience Mendès ». Ayant terminé la guerre d'Indochine (et vu s'ouvrir celle d'Algérie), initié le processus de décolonisation en Tunisie, et écarté l'obstacle de la CED, Mendès n'eut finalement pas le temps de se consacrer pleinement à l'assainissement et au développement de l'économie, comme il l'aurait voulu. Mais sa chute, le 5 février 1955, ne fut pas tant la conséquence de ses options politiques — extérieures ou intérieures — que le résultat des machinations tactiques et stratégiques des partis. Le « Système » a fini par rejeter l'*outsider*, le gêneur.

En refusant de se situer dans l'idéologie dominante à gauche et dans les combines immobilistes du « Syndicat des présidents du Conseil », Mendès avait défié le « Système » et rassemblé derrière lui, pour un certain temps, tous ceux que le « Système » frustrait. Même les petits groupes de gauche, eux aussi engagés dans une démarche de rénovation, subirent les effets du mendésisme. Claude Bourdet et Gilles Martinet, de *France-Observateur*, avec d'autres intellectuels, dont Emmanuel d'Astier de La Vigerie, Louis Vallon, Léo Hamon, étaient en train d'organiser une « Nouvelle Gauche », qui eut son premier Congrès en 1955, pour se transformer par la suite en Union de la Gauche socialiste (UGS). Mendès bloqua leur mouvement vers un nouveau Front populaire, en attirant à lui des jeunes, des cadres, des syndicalistes, des hauts fonctionnaires, que la Nouvelle Gauche espérait séduire. Ces intellectuels, bien que très sceptiques à l'égard de Mendès France, avaient néanmoins souhaité son investiture, car, s'il échouait, « alors une certaine hypothèque serait levée, et pour beaucoup les problèmes seraient plus clairs » (13).

Mendès ne disparut pas cependant, après la chute de son Gou-

(13) Gilles Martinet, M. Mendès France ne doit pas se dérober, *France-Observateur*, le 17 juin 1954.

vernement. Ce n'était pas un Front populaire qu'il voulait ressusciter, mais un Cartel des Gauches. Dans ce but, il se lança à la conquête du Parti radical. S'il pouvait rénover les structures et la doctrine de ce Parti, et inspirer le même procédé à la SFIO et au MRP, il pourrait « épurer le régime parlementaire en l'arrachant au Système » (14).

Avant que Mendès ait pu effectuer sa réorganisation, Edgar Faure, son successeur à la tête du Gouvernement, provoqua des élections anticipées, pour couper court au projet. Afin de parer à cette offensive, Mendès France et Guy Mollet acceptèrent de former un Front républicain, auquel se joignèrent l'UDSR de François Mitterrand et les Républicains-Sociaux de Jacques Chaban-Delmas. Ce Front fut bâti sur quatre partis tous atteints par des querelles de personne, et tous espérant mettre à leur profit la popularité encore grande de Pierre Mendès France. S'appuyer sur le nom de Mendès devait permettre à Guy Mollet de ressouder son parti et de mettre un terme à son déclin électoral (15). Une gauche ainsi revigorée obligerait peut-être le PC à sortir de son ghetto.

Le jeu des investitures et des alliances créa une certaine confusion lors de la campagne, mais dans l'ensemble les élections du 2 janvier 1956 offrirent un choix clair entre la majorité sortante et le Front républicain. Bien qu'aucune majorité ne soit sortie des urnes, les partis du Front — et surtout le Parti radical — avaient nettement progressé. Il était indéniable que le Front devait son succès à Pierre Mendès France. Ceux qui votèrent pour les candidats au « bonnet phrygien » (le symbole de l'investiture du Front) croyaient assurer le retour de P. M. F. à la tête du Gouvernement (16). Cependant, puisque les socialistes furent plus nombreux que leurs alliés, et qu'aucun contrat n'obligea le choix du « leader moral » du Front, Guy Mollet accepta la charge lorsque le Président Coty lui proposa de former un gouvernement. De toute façon, le MRP, dont le soutien était nécessaire pour obtenir une majorité, récusait Mendès France.

Pour les mêmes raisons, Mendès n'eut pas non plus les Affaires étrangères. En dépit de leur accord qui devait donner au candidat malheureux à la présidence du Conseil ce ministère, Guy Mollet céda, sans beaucoup de résistance, aux pressions des « européens » du MRP et du Parti radical. Sachant qu'il n'aurait pas les moyens d'empêcher

(14) Gourdon, p. 175.

(15) La SFIO avait perdu, depuis 1945, près de la moitié de ses électeurs, et plus de la moitié de ses adhérents.

(16) Gourdon, p. 194 ; Lacouture, p. 411 ; Depreux, p. 427 ; et Philip M. Williams, *Crisis and Compromise : Politics in the Fourth Republic*, Garden City, Doubleday & Company, 1966, p. 53-54.

les effets inflationnistes de la politique sociale du Gouvernement, Mendès dut refuser l'offre du ministère des finances. Malgré le « pénible désaveu » infligé par Mollet, Mendès accepta finalement d'être ministre d'Etat — sans portefeuille — pour pouvoir suivre de près et orienter la politique algérienne du gouvernement.

En peu de temps, Mendès se voyait devenir le témoin impuissant, voire la caution morale, d'une politique à l'opposé de la sienne. Préférant donner la priorité au dialogue, il se sentit obligé de démissionner d'un Gouvernement qui axait sa politique uniquement sur la répression. Comme, de surcroît, le conflit en Algérie réveilla de fortes émotions nationalistes, l'attitude de Mendès le sépara de l'opinion publique. En quittant le centre d'action, alors que ses collègues radicaux restèrent au Gouvernement, il perdit aussi de l'autorité dans son parti, dont il quitta la direction un an plus tard. Le « Système » l'avait battu, mais pas avant de l'avoir exploité, d'abord comme « liquidateur de faillite » (l'Indochine), et puis comme image de marque (le Front républicain), et enfin comme caution morale (l'Algérie).

En fin de compte, ce fut de Gaulle, et non Mendès France, qui fit éclater le Système. Mendès était de ceux qui avaient souhaité le retour du Général afin de rétablir la paix en Algérie, mais il ne pouvait donner son approbation aux circonstances dans lesquelles s'effectua ce retour. Craignant pour la survie de la démocratie, il assista à la création, en juillet 1958, de l'Union des Forces démocratiques, groupant divers opposants à la nouvelle constitution. Mais la V^e République bouleversa totalement les données politiques, faisant éclater une gauche déjà morcelée.

Les dissidents SFIO qui refusèrent de suivre leur parti derrière de Gaulle formèrent le Parti socialiste autonome (PSA), retrouvant ensuite l'UCS de Bourdet et d'autres mini-groupes dans le Parti socialiste unifié (PSU). Ils réussirent à obtenir l'adhésion de Mendès France, dont ils « convoitaient » la renommée, le prestige. Ironie du sort : pour Mendès, le PSA et puis le PSU ne seront que « les deux églises du Colombey » (17) ; mais pour ces mouvements, composés en partie d'hommes qui l'avaient combattu, Mendès sera ce qu'il avait toujours été, le symbole d'intégrité, de rigueur, des choix.

(17) Gourdon, p. 209.

PAUL GODT. — Pierre Mendès France and the Parties of the Left.

Pierre Mendès France, in the latter years of his life, achieved near legendary status as statesman of the Left in France. An examination of his years in and out of power reveals that his relations with the parties and movements of the Left were largely characterized by their seeking to exploit his broad popularity. His own strategy for transforming the « System » often conflicted with their efforts to survive in it.

RÉSUMÉ. — Pierre Mendès France, dans ses dernières années, atteint la stature d'homme d'Etat de la gauche. Un examen de sa période au sommet de la vie politique révèle que ses rapports avec les partis et mouvements de la gauche furent caractérisés par des tentatives pour exploiter sa grande popularité, lorsque sa propre stratégie pour transformer le « Système » fut souvent en conflit avec leurs efforts pour y survivre.

PAUL VIGNAUX

Mendésisme des « travailleurs chrétiens »

Un cas de « mendésisme » — entendu simplement comme effet durable de la pensée et de l'action politiques de Pierre Mendès France sur la mentalité d'un milieu déterminé — a été observable chez ces centaines de milliers de salariés qu'avant la constitution en novembre 1964 de la CFDT, seconde centrale syndicale française, on pouvait désigner comme *travailleurs chrétiens* en raison du lien que par militantisme, affiliation ou préférence électorale, ils manifestaient avec la CFTC fondée en 1919. C'est un trait notable de l'histoire française que l'influence intellectuelle d'un politique originairement « radical-socialiste » dans la mutation par « déconfessionnalisation » (c'est-à-dire « laïcisation ») d'un mouvement syndical fondé comme *chrétien* en un syndicalisme *socialiste* — par définition expresse, mûrement réfléchi au groupe d'études *Reconstruction* qui dès janvier 1946 en prépara l'avènement (1).

Dans l'équipe de jeunes dirigeants ouvriers et d'intellectuels qui dans les dernières semaines de 1945 suscita ce groupe, que savait-on de l'ancien député de Louviers à la Chambre de 1936, réélu député de l'Eure à la seconde Constituante et jusqu'à la fin de la IV^e République ? Sa figure émergeait déjà à quelque degré de la triste grisaille des anciens de la III^e République finissante comme celle de l'un des trois « jeunes radicaux » (les autres étant Jean Zay et Pierre Cot) que leurs talents avaient situés à la gauche du Front populaire — comme un évadé des prisons de Vichy qui rejoignit les Forces françaises

(1) Cf. notre ouvrage *De la CFTC à la CFDT : syndicalisme et socialisme « Reconstruction » (1946-1972)*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1980.

libres dans la guerre aérienne — comme ayant enfin démissionné en avril 1945 d'un gouvernement qui n'acceptait pas sa proposition de rigueur financière anti-inflationniste. Il apparaissait ainsi homme de caractère, capable d'une indépendance d'esprit qui ne limiterait nullement chez ce radical de la III^e République le conformisme caractéristique des organisations de la IV^e « tripartite » : PC, SFIO, MRP. Cette aptitude au non-conformisme prédisposait Mendès France à une rencontre avec les animateurs de *Reconstruction* que, malgré la communauté de lutte dans la Résistance et l'unité ultérieure d'action intersyndicale, leur opposition au stalinisme appelait à la tâche paradoxale de « repenser le syndicalisme révolutionnaire » en militant dans une organisation d'origine catholique : dès leur première année de travail en commun, 1946, ils mettaient en question la remise du pouvoir d'Etat, même en partage, aux appareils d'« organisations partisans et totales » et situaient leur projet syndical dans une démocratie sensible à des mouvements d'opinion tels que sera le « mendésisme ». « La minorité CFTC » pour laquelle travaillait *Reconstruction* s'était en effet affirmée au Congrès confédéral de septembre 1945 par une exigence d'indépendance syndicale à l'égard des partis, visant en pratique le MRP, alors grand parti (2) avec lequel Gaston Tessier, fort à la fois de ses services depuis 1919 et de sa participation au Conseil national de la Résistance, entendait que la CFTC reste en rapport déclaré d'« affinité » : en réalité, aux yeux des minoritaires, une « obédience » qu'ils refusaient. L'expérience de la division des « catholiques sociaux » et de l'attitude de l'épiscopat à l'égard du régime de Vichy avait donné à ces laïques chrétiens une nouvelle liberté politique et sociale, quelle que part qu'ils reconnussent à leur foi personnelle dans leur action de Résistance. Leur refus d'insérer leur option syndicale dans une perspective de « démocratie chrétienne » ouvrait leurs esprits à l'influence éventuelle de pensées que la tradition du monde catholique refusait d'emblée comme fondées dans « le laïcisme ». Une liberté, dans tous les domaines de la vie publique, mais spécialement en cas d'approche de problèmes politiques par leur aspect économique, plusieurs circonstances y inclinent : marqué dès les premières études, l'intérêt de *Reconstruction* pour la politique budgétaire, le sens social et les effets économiques du régime fiscal ; des relations avec l'*Institut de Science économique appliquée* dès sa fondation par François Perroux ; une attention immédiate au premier *Plan de Modernisation et d'Équipement* et au premier *Bilan national*, œuvre

(2) Cf. notre article sur le MRP, Démocratie chrétienne en France ?, in *Lumière et Vie*, n° 132.

de Pierre Uri, conseiller économique au commissariat du Plan et analyste des problèmes économiques dans *Les Temps modernes*, revue alors dirigée à la fois par Maurice Merleau-Ponty et Jean-Paul Sartre. Les analyses de ce groupe syndicaliste français se situaient ainsi sans difficulté dans le mode « anglo-saxon » de pensée économique auquel l'auteur du présent article s'était initié dans ses relations avec le mouvement ouvrier américain, à l'aile gauche du *New Deal* rooseveltien : mode d'analyse qui, par-delà le « keynésianisme » commun, avait conduit un Oskar Lange ou une Joan Robinson à un socialisme de gauche. Cette situation intellectuelle de groupe de réflexion de « la minorité CFTC » préparait sa rencontre avec Mendès France dont elle fait paraître tout le sens.

Manifeste dès le début des années 1950, cette rencontre aura lieu dans de multiples entretiens avec le prochain, puis ex-président de Gouvernement des *Sept mois et dix-sept jours* (juin 1954 à février 1955) ou avec l'un ou l'autre de ses plus proches collaborateurs aux affaires économiques ou extérieures ; plusieurs de ces petites rencontres se tinrent dans le local mis par le SCEN (*Syndicat général de l'Éducation nationale*) à la disposition du groupe *Reconstruction*. Sous le titre *Choisir*, le Bulletin de ce dernier pour décembre 1951 publia de larges extraits du discours du député radical-socialiste de l'Eure au Congrès de son parti tenu à Lyon les 25-28 octobre : extraits présentés à des syndicalistes comme éminemment « propres à alimenter leur réflexion politique ». 1951 fut une année cruciale dans l'histoire intérieure de la IV^e République et par le même fait dans l'évolution des rapports entre mouvement syndical et mouvement politique : le vote en septembre par la majorité de l'Assemblée élue en juin d'une aide publique à l'enseignement privé du premier degré marque la rupture, cherchée par le RPF, de l'entente MRP-SFIO indispensable aux gouvernements de « Troisième Force » ; cette loi Barangé était pour la minorité *laïque* contraire à la législation « fondamentale » de la République ; par son appui public à cette minorité parlementaire dont le porte-parole était le radical du Sud-Ouest René Billères, le SCEN attira sur « la minorité CFTC » dont il était l'une des composantes la sympathie de cette gauche fidèle à la tradition laïque de la III^e République. Dans son discours au Congrès radical-socialiste d'octobre, Mendès France, que son vote avait situé dans la minorité laïque, remit « à sa place qui est secondaire » la dispute sur l'École qui avait des mois durant retenu l'attention publique au détriment des amples « problèmes que posent le projet d'armée européenne, le développement de l'inflation, la guerre d'Indochine ». *Reconstruction* reprenait la manière dont le député radical en traitait pour susciter chez des

syndicalistes *la conscience politique* indispensable pour concevoir et soutenir une action adaptée à « la situation généralc » ; ils ne pouvaient ignorer ces « questions immenses » qui, si la France est « encore en état de vivre en démocratie » exigent des réponses par des « options essentielles » ; *choix* d'une évidente nécessité : dès qu'on réfère à l'état économique des nations européennes à l'année 1929 qui précéda « la grande crise économique dont nous n'étions pratiquement pas sortis à la veille de la guerre », on découvre la limitation des ressources de la France. Mendès la dit de ce point de vue « dernier pays d'Europe », auquel c'est démagogie de laisser croire que l'on peut « en même temps donner plus à tout le monde », que ses embarras « viennent du dehors » et non de « nos erreurs », que l'on peut surmonter les difficultés de crédits par l'affectation à des tâches pour lesquelles manquent « les moyens matériels de réalisation ». On nourrit ainsi *l'inflation* : celle-ci résulte du fait qu' « en France, depuis six ans, nous n'avons pas voulu choisir », responsabilité d'Etat primordiale. Fin 1951, des syndicalistes ont appris de Mendès la manière de « poser en termes réels » les grands problèmes nationaux en réclamant du Gouvernement que, présentant « le vrai bilan des ressources nationales et l'emploi qu'il nous propose d'en faire », il « dise la vérité » au pays en lui offrant, avec « du travail, des efforts et de la peine, plus de justice sociale que par le passé ». C'est une méditation « mendésiste » de la réalité des problèmes de finances tant extérieures et intérieures que *Reconstruction* opposa en 1952 au « succès apparent » et transitoire de l'expérience Pinay : c'était le moyen de fortifier les militants « qui doivent survivre dans la passivité des masses » (10 avril 1953). En mai 1953 le progrès de ce « mendésisme » ne contribua pas seulement à un appel public du groupe *Reconstruction* dans une réunion d'initiative SFIO en présence du secrétaire général Mollet — à « un renouvellement de la gauche française, démocratique, laïque et socialiste » ; il semble avoir gagné la CFTC tout entière quand le Congrès confédéral adopta à mains levées un texte élaboré par les animateurs de *Reconstruction* sur *la crise financière, économique et sociale, les responsabilités de l'Etat et le mouvement syndical* : résolution appelant les responsables de l'Etat *pour retrouver la confiance des salariés* à adopter une *politique de choix* et demandant à l'organisation syndicale de préciser ultérieurement ses vues sur *les formes de planification nécessaire, le rôle d'instance et de direction de l'Etat, les limites de l'autonomie des entreprises dans une économie soumise à un plan, régime de l'investissement (investissements publics, contrôle de l'autofinancement, place du marché des capitaux) dans une société dépassant le capitalisme...* La lecture des bulletins *Reconstruction* montre ce que la

position de ces problèmes d'avenir devait à la rencontre de Mendès. Celui-ci approchait du pouvoir dont l'écarta en juin un refus d'investiture où « quelques courageux mis à part », les élus MRP eurent un rôle majeur, explicable d'après le Bulletin *Reconstruction* de juin par les « fidélités indochinoises » et le « conformisme européen » de la direction du parti. Il fallut un an pour qu'à la suite du désastre à Dien Bien Phu des forces françaises d'Indochine (8 mai 1954) l'Assemblée nationale investit le leader radical-socialiste, 77 députés MRP s'abstenant, 10 seulement votant pour. Entre-temps, le gouvernement Laniel avait dû dans l'été 1953 faire face à une longue grève de masse dans la Fonction publique et les industries nationalisées ; des « bons offices » du MRP lui permirent d'y mettre fin sans convocation extraordinaire de Parlement réclamée par les députés de gauche en accord avec le vœu de *Reconstruction* qui, estimant dépassé l'anarcho-syndicalisme, situant l'indépendance de l'action syndicale dans le mouvement d'un régime démocratique d'opinion, concevait qu'une action gréviste massive provoquât « un débat parlementaire sur les grands problèmes nationaux de la solution desquels dépend la condition des travailleurs » (Cahier *Reconstruction* d'octobre 1953) : une analyse « mendésiste » de la situation française avait conduit à cette articulation entre syndicalisme et politique. A la CFTC la position de ce problème dans le moment de « colère ouvrière » de l'été 1953 fit apparaître superficielle et transitoire l'unanimité du Congrès confédéral de mai ; le Conseil national des 19-20 septembre révéla la véhémence de « la minorité » contre le concours de la direction confédérale à l'assistance que le MRP avait apportée au gouvernement Laniel. Ce parti était visé dans la motion minoritaire déposée par un enseignant public, Girod, porte-parole du SCEN ; elle exigeait « des responsables de la CFTC une vigilance particulière à l'égard des hommes politiques qui se prévalent de leur passé « social » mais se trouvent effectivement engagés dans une politique de restauration capitaliste en France et en Europe... ». Cette formulation rendait manifeste la dimension internationale de l'action encore minoritaire des « travailleurs chrétiens » français : le terme *restauration* visait la politique économique de la démocratie chrétienne allemande conduite par le chancelier Adenauer, « parti le plus fort dans un pays qui se présente comme le plus solide de l'Europe occidentale » ; les analyses de *Reconstruction* dénonçaient en Allemagne occidentale la puissance d'un capitalisme restauré sous le vocable « chrétien-social » d'« économie sociale de marché » qui avait éliminé une très brève aspiration, aussitôt après la chute de Hitler, à un « socialisme fondé sur la responsabilité des chrétiens ». Par cette rupture délibérée avec la démocratie chrétienne, les syndicalistes de

« la minorité CFTD » se tournaient sur le continent européen vers les organisations syndicales issues de la social-démocratie : l'influence intellectuelle (faut-il dire « idéologique » ?) de Mendès France contribua à ce tournant décisif en 1953. A la CFTC le Congrès confédéral de mai 1955 reproduisit l'affrontement du Conseil national de septembre 1953, la minorité rassemblant 40,8 % des mandats en déclarant accepter *la tradition ouvrière française, socialiste non de parti, mais de conception économique, et constatant que pour le mouvement ouvrier européen un socialisme démocratique peut seul fournir l'alternative au mythe totalitaire...* Provoquée par cette référence au socialisme, appuyée à nouveau d'analyse « mendésiste », la majorité réagit durement ; au Congrès de juin 1957, elle maintint sa réaction mais, en décembre, le sentiment de la responsabilité syndicale dans une conjoncture politique dominée par la crise algérienne la conduisit à associer des minoritaires à la direction confédérale qui, désormais composite, conduisit la CFTC à devenir CFTD en novembre 1964.

Entre-temps, le passage de Pierre Mendès France au pouvoir avait accru son influence éducative de conscience politique : si leur passion d'indépendance empêcha les syndicalistes de *Reconstruction* de se comporter en soutiens inconditionnels du Gouvernement, leur jugement sur son action fut éminemment positif ; leur inimitié augmenta pour ses adversaires, ceux notamment du MRP qui, afin de hâter sa chute, s'associèrent au porte-parole des « prépondérants » de l'Algérie colonisée. L'intérêt demeura pour la conception politique et sociale que les urgences gouvernementales en politique coloniale et européenne n'avaient pas permis de réaliser. Les discours par lesquels en 1955 Mendès France tenta de fixer l'attitude du Parti radical sur *les grands problèmes de l'heure* retinrent l'attention, notamment celui du 11 juin 1955 à Saint-Dié, patrie de Jules Ferry, qui célébrait l'enseignement public : « dans la France contemporaine, à tous ses degrés, en fait comme par destination ouvert à tous, maîtres et élèves de toutes origines et de toutes orientations », n'étant, comme la République même, « la propriété d'aucune secte, d'aucun groupe, ce groupe fût-il celui des hommes qui l'ont fondée ». Ce langage qui allait droit au cœur du SCEN permettait à l'auteur du présent article d'appeler dans *L'Express* daté du même jour « les partis laïques à ne plus considérer les *travailleurs chrétiens* comme une clientèle réservée à d'autres ». L'année s'achevait par un militantisme électoral pour le *Front républicain* des syndicalistes CFTC gagnés aux analyses de *Reconstruction*. Le bref passage de Mendès au pouvoir leur avait laissé l'image idéale d'une *République moderne* dont l'exécutif aux mains d'un président du Conseil, responsable devant le Parlement,

serait lié au pays par un contrat moral dans un régime d'opinion essentiellement *délibératif* : un régime tout autre que la *monocratie* de « pouvoir personnel » qu'allait par référendums constitutionnels et pratique gouvernementale instituer la V^e République. Une conscience commune de la différence irréductible entre ces régimes explique que, dans la protestation républicaine de masse qui précéda l'investiture de de Gaulle, Mendès France côtoya les représentants de la CFTC, Gaston Tessier y retrouvant les militants de *Reconstruction* et reconstituant avec Frachon et Saillant la délégation syndicale au CNR. Le *non* de Mendès à l'investiture de de Gaulle ne fut pas sans influence sur la réserve de la CFTC devant la Constitution de la V^e République, tandis qu'agissant encore en avant-garde, *Reconstruction* appuyait l'UFD où Mendès voisinait avec Mitterrand, Savary et Gilles Martinet. Dans le même défilé, les « travailleurs chrétiens » se situaient comme partie de « la gauche syndicale » aux côtés des syndicalistes étudiants qui, dans la lutte commune contre la guerre d'Algérie, avaient avec *Reconstruction* salué le départ de Mendès du gouvernement Mollet : retracer cette histoire n'était pas nécessaire à notre propos. Deux remarques sur la crise de mai 1958 en relèvent par contre : l'une signifierait que la critique par *Reconstruction* dès 1946 du gaullisme politique prépara l'attitude CFTC de 1958 ; l'autre demanderait si certaines exigences de la CFDT à l'égard du pouvoir socialiste de 1981-1983 ne procèdent pas de l'idée que la responsabilité du syndicalisme ne peut s'exercer pleinement que dans un régime réellement *délibératif*, capable de *rigueur* parce qu'il dit aux citoyens *la vérité* de la situation nationale.

Il n'est pas nécessaire d'analyser le comportement de Mendès France dans la crise de 1968 pour rappeler que dans les journées d'extrême tension où fut envisagée une solution politique de gauche, le secrétaire général de la CFDT Eugène Descamps désigna nommément comme meilleur recours possible l'ancien député radical qui, devenu membre du PSU, venait de retrouver en 1967 un siège à Grenoble ; en même temps la relation avec lui de *Reconstruction* était constamment maintenue par le secrétaire général du SCEN qui, durant la crise, participa au Bureau quotidien de la FGDS. Tel que présenté dès 1959 dans l'ouvrage *Rencontres : Nenni, Bevan, Mendès France* publié chez Fayard par *L'Express*, Mendès apparaissait une des principales personnalités *socialistes* d'Europe. Les jeunes militants pouvaient ignorer ses origines radicales ; comme Jaurès à la fin du siècle précédent, il était passé par exigence de justice d'un radicalisme républicain au socialisme, mais en contraignant cette exigence à s'exprimer avec la rigueur qu'impose une analyse écono-

mique moderne, une comptabilité des ressources nationales que ne peuvent méconnaître ni les politiques ni les syndicalistes. On comprend que le 18 octobre 1982, au décès de Pierre Mendès France, Edmond Maire, qui passa par le groupe *Reconstruction*, ait déclaré que, les *chemins* intellectuels s'étant rencontrés depuis plus de trente ans, le disparu était pour la CFDT *un ami et un exemple*.

Paul VIGNAUX. — Mendès France impact on French catholic trade Unionism.

A former leader of French catholic trade Union movement analyses the intellectual influence of Pierre Mendès France on the secularisation and socialist orientation of this movement.

RÉSUMÉ. — *Paul Vignaux analyse l'influence intellectuelle exercée depuis les années 1950 par Pierre Mendès France sur le milieu syndical CFDT et en montre l'effet sur la laïcisation et l'orientation socialiste de la CFDT.*

ALAIN LANCELOT

1956-1958 :
*Les brèves noces de Pierre Mendès France
et des électeurs français*

Qu'est-ce que l'électorat mendésiste ? La réponse à cette question ne s'impose pas absolument. Le nom de P. Mendès France ou l'adjectif qui en dérive apparaît trois fois seulement dans le titre d'une liste en janvier 1956 : dans les Côtes-du-Nord (Liste radicale mendésiste pour un Front républicain), dans la Meuse (Liste d'Union des Gauches sur le Programme Mendès France) et dans la première circonscription de Seine-et-Oise (Liste du Front républicain pour le Programme Mendès France). Il serait ridicule de s'en tenir là. Faut-il considérer l'ensemble du Front républicain qui regroupe pour ces élections le gros du Parti radical et de l'UDSR, la SFIO et une partie des républicains-sociaux (ex. RPF) ? (1). Ce serait plus raisonnable. Mais une bonne partie des quelque 3 200 000 électeurs de la SFIO se définit sans doute plus comme socialiste que comme mendésiste et la plupart des quelque 250 000 républicains-sociaux qui se tournent vers le Front républicain n'en gardent sans doute pas moins leur fidélité gaulliste. Dans ces conditions l'électorat mendésiste proprement dit se réduit à trois composantes : radicale, UDSR et « divers gauche ».

Pour identifier les listes mendésistes la formule la plus simple consiste à se reporter à *L'Express*, qui a publié du 19 au 30 décembre 1955 le tableau des listes en marquant d'un bonnet phrygien « les différents candidats (leur nombre varie entre un et trois par département) qui sous des étiquettes et des partis divers, contribueraient s'ils étaient élus, à promouvoir par leur présence au Parle-

(1) Cf. annexe 1.

ment la politique de redressement national qui (...) paraît possible et souhaitable ». Cette « investiture » concerne, outre des socialistes et des républicains-sociaux, 63 listes radicales, 17 listes UDSR, 11 listes divers-gauche, 7 listes SFIO-radicaux à direction socialiste et 2 listes SFIO-radicaux à direction radicale, soit 100 listes en métropole (2).

Le 2 janvier 1956, ces listes obtiennent les résultats suivants (3) :

			% des suffrages exprimés
Listes radicales	(63)	1 637 347	7,61
Listes SFIO-radicaux à direction radicale	(2)	35 408	0,16
Listes SFIO-radicaux à direction socialiste	(7)	95 347	0,44
Listes UDSR	(17)	132 584	0,62
Listes divers-gauche	(11)	170 112	0,79
Total	(100)	2 070 798	9,63

Cette conception du mendésisme électoral est peut-être un peu restrictive : certains électeurs radicaux ont pu avoir l'impression de voter pour le programme de Pierre Mendès France en votant pour le parti de l'ancien président du Conseil qui avait tenu à publier dans *L'Express* du 21 décembre la précision suivante : « *L'Express* publie depuis quelques jours une analyse de la situation électorale des différents départements, et désigne les candidats qui lui paraissent correspondre le mieux à la politique qu'il défend. Il le fait dans la pleine indépendance d'un journal libre qui soutient, de la manière qu'il juge bonne, la cause des républicains, à quelque nuance qu'ils appartiennent. »

« En ce qui me concerne, on ne s'étonnera pas qu'ayant accepté des responsabilités dans un parti auquel je suis attaché depuis près de trente ans, je recommande exclusivement les candidats qui ont reçu l'investiture de ce parti. »

Une conception un peu plus large que celle de *L'Express*, et qui correspond à celle retenue par François Goguel dans son analyse des

(2) Cf. annexe 2.

(3) Par convention, j'ai attribué au Parti radical la moitié des voix recueillies par les listes SFIO-radicaux.

élections de 1956 (4), revient à ajouter aux listes désignées par le bonnet phrygien une dizaine de listes radicales et UDSR et une vingtaine de listes divers-gauche (Jeune République, Gauche indépendante, Redressement économique, etc.) (5).

Les dimensions électorales du mendésisme ainsi élargi sont les suivantes :

			% des suffrages exprimés
Listes radicales	(71)	1 867 733	7,64
Listes SFIO-radicaux à direction radicale	(2)	35 408	0,16
Listes SFIO-radicaux à direction socialiste	(7)	95 347	0,44
Listes UDSR	(19)	157 217	0,73
Listes divers-gauche	(40)	286 770	1,33
Total	(139)	2 442 475	11,36

Ce résultat n'a de sens que si on le compare à celui des autres forces politiques. Et d'abord à celui du radicalisme de droite (RGR, radicaux et UDSR de droite), qu'on peut évaluer à 720 693 voix en janvier 1958 sur la base des résultats publiés par le ministère de l'intérieur. P. Mendès France recueille donc trois fois plus de voix qu'E. Faure dans la mouvance radicale. Par rapport aux autres partis, le succès du mendésisme apparaît plus modeste : il se place en cinquième position derrière le Parti communiste (5 454 589), la SFIO (3 180 656), les modérés (3 086 414), et même le poujadisme (2 451 555). Il devance de peu le MRP (2 374 221), mais il écrase le gaullisme (948 854). On voit bien à la lecture de ces nombres ce que peut avoir de trompeuse l'image de la « vague mendésiste » associée dans beaucoup de souvenirs aux élections de janvier 1956.

Par rapport aux élections antérieures, celles du 17 juin 1951, le succès du mendésisme n'en est pas moins frappant. Aux élections de juin 1951, l'ensemble des partis du RGR (Radicaux, UDSR, divers RGR) étaient crédités de 1 887 583 voix par le ministère de l'intérieur.

(4) François Goguel, Géographie des élections du 2 janvier, p. 467-505, in Maurice Duverger, François Goguel, Jean Touchard (dir.), *Les élections du 2 janvier 1956*, Paris, A. Colin, 1957, 507 p.

(5) Cf. annexe 3.

Si on leur ajoute quelques divers-gauche « mendésistes » avant la lettre, on arrive à 1 900 000 voix environ. Il est évidemment très difficile de distinguer avec précision dans cet ensemble les bases du mendésisme et celles du radicalisme de droite. Un examen plus attentif, département par département, permet cependant d'avancer un ordre de grandeur vraisemblable : 600 000 voix environ pour le radicalisme qui suivra E. Faure dans le centre-droit et 1 300 000 pour celui qui suivra P. Mendès France au Front républicain. C'est donc bien au mendésisme qu'il faut imputer l'essentiel des gains du radicalisme entre 1951 et 1956 :

Evolution du radicalisme de 1951 à 1956

	1951		1956		Indice d'évolution
		% exprimés		% exprimés	
Centre-droit	600 000	3,1	720 000	3,3	106
Mendésisme	1 300 000	6,8	2 440 000	11,3	166
Total	1 900 000	9,9	3 160 000	14,7	148

François Goguel était arrivé à une conclusion semblable en 1956 : « Les gains du radicalisme, écrit-il, intéressent exclusivement celle de ses fractions qui s'est réclamée du Front républicain. Ils paraissent avoir été réalisés parmi les anciens électeurs du RPF et, dans une moindre mesure, du MRP, ainsi que parmi les abstentionnistes de 1951 » (6). Et il poursuit, en commentant la carte des gains radicaux de 1951 à 1956 : « Cette carte montre bien l'importance des gains que le radicalisme de Front républicain a réalisés dans la France industrielle, celle du Nord, du Nord-Est et de l'Est, ainsi que dans les grandes villes (Lyon, Marseille, Bordeaux). Il s'agit là pour le radicalisme d'un changement fort important. Jusqu'à 1951 inclus — et depuis le boulangisme — il avait constamment tendu à se replier des villes sur les campagnes. Aujourd'hui, le plus souvent (...) sans perdre ses électeurs ruraux, il en gagne un nombre impressionnant dans les villes et les régions industrielles » (7).

Cette analyse appelle peut-être quelques nuances. Quand on

(6) *Op. cit.*, p. 488.

(7) *Op. cit.*, p. 489.

considère les 14 départements que l'INSEE classe en tête des départements français pour le développement économique au recensement de 1954 (8), on observe que le mendésisme n'y obtient en moyenne que 10,99 % des suffrages exprimés, soit un peu moins que dans l'ensemble du pays. La statistique est un peu faussée, il est vrai, du fait de l'absence de listes mendésistes dans le Pas-de-Calais et la Loire-Inférieure et dans une circonscription du Nord. Si l'on s'en tient aux suffrages exprimés dans les circonscriptions où le mendésisme est présent, la proportion est équivalente (13,17 % dans les départements les plus développés, 13,21 % dans l'ensemble du pays).

L'analyse de François Goguel retrouve toute sa pertinence, en revanche, quand on étudie les suffrages mendésistes à l'intérieur des départements où ils ont le plus progressé. Quel que soit le niveau moyen d'implantation du mendésisme dans le département, son succès est plus marqué dans les villes que dans les campagnes. Le tableau ci-dessous le montre bien en opposant (à partir des statistiques cantonales) la préfecture et le reste du département :

		% des exprimés
Eure	Cantons d'Evreux	41,7
	Reste du département	36,6
Haute-Marne	Cantons de Chaumont	31,3
	Reste du département	22,5
Yonne	Cantons d'Auxerre	27,6
	Reste du département	18,6
Bas-Rhin	Cantons de Strasbourg	24,5
	Reste du département	12,1
Marne	Cantons de Reims	20,1
	Reste du département	18,0
Ardèche	Cantons de Privas	19,4
	Reste du département	9,8
Loir-et-Cher	Cantons de Blois	15,2
	Reste du département	10,7
Deux-Sèvres	Cantons de Niort	15,2
	Reste du département	12,1
Moselle	Cantons de Metz-ville	13,7
	Reste du département	9,3
Indre-et-Loire	Cantons de Tours	11,6
	Reste du département	11,1

(8) Soit, en ordre décroissant, les départements suivants : Seine, Nord, Seine-et-Oise, Rhône, Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône, Seine-Maritime, Moselle, Gironde, Bas-Rhin, Loire, Meurthe-et-Moselle, Isère, Loire-Inférieure.

Election partielle

Date		Candidats mendésistes	Voix
13-27/1/1957	Seine 1	Stefanaggi (rad.)	20 123
		Bourdet (Nouv. gauche)	12 633
		Total	32 756
19/5-2/6/1957	Rhône 1	Doutre (rad.)	14 340
		Tamburini (Nouv. gauche)	7 019
		Total	21 359
2-16/2/1958	Bouches-du-Rhône 1	Milani (rad.)	6 959
1-16/3/1958	Nièvre	Dubois (UDSR)	18 837
		Total	18 837
9-23/3/1958	Nord 3	Briquet (rad.)	15 891
16-30/3/1958	Seine 2	Dechartre (rad.)	23 975
		Hespel (UGS)	7 490
		Total	31 465

Ce radicalisme moderne, qui réussit mieux en milieu urbain qu'en milieu rural, François Goguel estime dès 1956 qu'il risque d'être instable : « L'expérience prouve que ces électeurs (particulièrement sensibles au prestige d'un homme : c'est en ce sens que la vague mendésiste de la région parisienne en 1956 évoque, non seulement la vague gaulliste de 1947-1951, mais même la vague boulangiste de 1889) sont particulièrement instables. Une déception nouvelle, après celle que leur ont fait subir le MRP et le RPF, pourrait les conduire à des réactions tout à fait imprévisibles » (9).

Conclusion prémonitoire : de 1956 à 1958, l'histoire de l'électorat mendésiste est l'histoire d'une peau de chagrin.

Le recul du mendésisme peut s'observer en deux temps : à l'occasion des élections partielles qui jalonnent les derniers dix-huit mois de la IV^e République d'une part, lors des consultations de l'automne 1958 qui établissent la V^e République d'autre part.

Exception faite des deux élections après invalidation (10), sept élections partielles ont lieu entre le 2 janvier 1956 et le 13 mai 1958. Dans six cas sur sept le mendésisme est présent sans ambiguïté : dans cinq cas il recule vivement. Et cela dès la première partielle qui concerne la circonscription phare qu'est le premier secteur de la Seine (Paris-rive gauche) où le mendésisme a « crevé l'écran » en 1956 (11). La même mésaventure se retrouve à Lyon, à Marseille, dans la troisième circonscription du Nord et dans le deuxième secteur de la Seine. Seule fait exception la Nièvre où le candidat de F. Mitterrand maintient, en pourcentage, l'implantation du courant mendésiste. Quant à la septième élection partielle, celle de l'Ain, elle n'a pas de signification ici puisque le candidat radical, Jean Saint-Cyr, est soutenu par les deux tendances du parti (12). Les indices d'évolution qui figurent sur le tableau ci-dessus montrent l'ampleur du recul mendésiste : le parti de Pierre Mendès France recule dans les cinq cas où il est présent de 47 à 62 % (indices compris entre 53 et 38) et le mendésisme élargi de 31 à 58 % (indices compris entre 69 et 42), sauf dans la Nièvre. Les électeurs de 1956 — rassemblés sur beaucoup d'équivoques — se dispersent au bout de quelques mois. Le noyau fidèle doit penser que le « national-molletisme » trahit les aspirations

(9) *Op. cit.*, p. 489-492.

(10) Dans l'Oise et dans l'Yonne.

(11) Cf. sur cette élection : Louis Bodin et Jean Touchard, L'élection partielle de la première circonscription de la Seine, *Revue française de Science politique*, 7 (2), avril-juin 1957, 271-312.

(12) Ce qui permet au Parti radical de passer de 23 391 voix (15,9 %) à 21 264 (19,8 %) du 2 janvier 1956 au 10 mars 1957, mais pas de conserver le siège quinze jours plus tard.

du Front républicain. Mais que pensent ceux qui quittent le navire ? Certains d'entre eux trouvent-ils l'attitude de Pierre Mendès France trop ambiguë ? Lui reprochent-ils de s'en être tenu à une semi-rupture avec le gouvernement ? Ce ne pourrait être qu'une minorité car la leçon des élections partielles est plutôt la dérive droitière de l'électorat. En sièges, la statistique est nette :

	Avant les partielles	Après les partielles	Ecarts
PC	2	1	— 1
SFIO	0	1	+ 1
Radicaux	3	0	— 3
UDSR	1	1	=
Républicains sociaux	1	0	— 1
CNI	0	4	+ 4

En voix, elle est à peine moins frappante : dans les six circonscriptions où il est présent le mendésisme passe de 13,58 % en moyenne en 1956 à 8,23 aux élections partielles, tandis que le centre droit passe de 34,24 à 41,60 %

Les grands bouleversements de mai-juin 1958 vont porter un coup fatal à ce mendésisme affaibli. Au référendum du 28 septembre 1958 le vote non obtient 4 624 511 voix (20,74 %) sur lesquelles les non d'origine non communiste comptent sans doute pour 20 % environ, soit un peu plus de 900 000 voix et 4 % des suffrages exprimés. Le mendésisme ne mobilise même plus alors 40 % de ses électeurs de 1956. Aux élections législatives des 23 et 30 novembre, le mendésisme trouve une incarnation dans l'Union des Forces démocratiques qui présente quelque 90 candidats (13). Cette fois, le recul est encore plus net : l'UFD obtient 261 738 voix, soit 1,28 % des suffrages exprimés. Réduit au dixième de ses forces initiales le mendésisme est entré dans la marginalité. Pierre Mendès France, député de l'Eure depuis 1932, et François Mitterrand, député de la Nièvre depuis 1946, sont battus. Le second retrouvera son siège dès 1962. Le premier échouera à Evreux en 1962 et ne reviendra au Parlement que de mars 1967 à mai 1968, à Grenoble, sous les couleurs du PSU.

Une vue cavalière de l'histoire électorale de la IV^e République

(13) 35 UCS, 22 PSA, 17 radicaux, 4 progressistes, 3 UDSR et 9 divers. Cf. François Goguel, Alain Lancelot, Jean Ranger, *Analyse des résultats*, p. 281-391, in Association française de Science politique, *Le référendum de septembre et les élections de novembre 1958*, Paris, A. Colin, 1960, 399 p.

conduit à distinguer deux phénomènes contradictoires et subtilement liés : une stabilité minérale des grands blocs comme l'électorat communiste d'une part, une succession d'éruptions d'autre part, comme celle du MRP en 1945-1946, du RPF en 1951, du mendésisme et du poujadisme en 1956. Le partage proportionnel corrigé par le vote flottant serait-il l'équivalent fonctionnel de « l'oligarchie tempérée par les émeutes » dans laquelle on reconnaissait l'Angleterre de Pitt ? L'argument comporte une grande part de vérité : l'électorat mendésiste se définit peut-être moins par son contenu positif et manifeste, au demeurant très équivoque, que par son contenu négatif et latent. C'est moins une politique algérienne et une politique économique novatrices qui reçoivent l'appui de quelque 2 400 000 électeurs que le rejet des mœurs du système et l'espoir d'un changement. A cet égard, *horresco referens*, on trouve une certaine parenté entre la vague mendésiste de 1956, la vague poujadiste de la même époque et les vagues gaullistes de 1951 et 1958. Le destin électoral du poujadisme suit d'ailleurs de très près celui du mendésisme : même irruption à son de trompes en 1956, même recul aux partielles dès 1957 — Pierre Poujade est écrasé dans le 1^{er} secteur de Paris un an après l'élection de Jean-Marie Le Pen — même débâcle en 1958. On peut, à force de simplifications abusives, réécrire l'histoire de cette période sous le signe de « la majorité réformatrice trahie par le national-molletisme ». Rien ne vaut un beau mythe. La réalité est moins exaltante : la majorité de Front républicain n'était pas la majorité, elle était peut-être autant protestataire que réformatrice, ses électeurs ont presque d'emblée ratifié la voie de Guy Mollet plutôt que celle de Pierre Mendès France. Triste époque. Mais quel miracle pour le petit homme droit, si sombre et si lumineux à la fois, d'avoir réussi malgré tout à s'y forger un destin !

ANNEXES

1) Suivant François Goguel — qui retient pour les listes de coalition l'étiquette de la tête de liste — les résultats du Front républicain sont les suivants :

		% des suffrages exprimés
SFIO	3 247 431	15,1
Radicaux et UDSR (Front rép.)	2 389 163	11,1
Républicains sociaux (Front rép.)	256 587	1,2
Total	5 893 181	27,4

2) *Listes radicales dans les circonscriptions suivantes* : Ain, Ardèche, Ariège, Aube, Aude, Bouches-du-Rhône (1), Calvados, Charente-Maritime, Corrèze, Corse, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde (1) et (2), Ile-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Loir-et-Cher, Loiret, Lot, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Moselle, Nord (1) et (3), Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône (1) et (2), Haute-Saône, Sarthe, Savoie, Seine (1), (2), (4), (5) et (6), Seine-et-Oise (2), Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vienne, Vosges, Yonne.

Listes UDSR dans les circonscriptions suivantes : Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône (2), Charente, Cher, Gers, Hérault, Loir-et-Cher, Loiret, Nièvre, Orne, Saône-et-Loire, Savoie, Seine (1), (5) et (6), Seine-et-Oise (1), Yonne.

Listes divers gauche dans les circonscriptions suivantes : Aisne, Alpes-Maritimes, Corrèze, Côtes-du-Nord, Finistère, Loir-et-Cher, Seine (1), (3) et (4), Seine-Maritime (1), Seine-et-Oise (1).

Listes SFIO-radicaux à direction socialiste dans les circonscriptions suivantes : Ardennes, Aveyron, Cantal, Meuse, Orne, Haute-Savoie, Vendée.

Listes SFIO-radicaux à direction radicale dans les circonscriptions suivantes : Loire, Haute-Loire.

3) Listes de « mendésisme élargi ».

Listes radicales dans les circonscriptions suivantes : Lot-et-Garonne, Oise, Puy-de-Dôme, Seine-Maritime (2), Seine (3), Seine-et-Oise (1), Somme, Haute-Vienne.

Listes UDSR : Oise, Haute-Vienne.

Listes divers-gauche : Ardèche, Dordogne, Gard, Hérault, Indre, Isère, Loire, Nièvre, Savoie, Seine (3) et (4), Seine-et-Marne, Somme, Tarn-et-Garonne, Yonne (plusieurs listes dans la Loire, la Seine-et-Marne et 3^e circonscription de la Seine).

Alain LANCELOT. — 1956-1958 : The short honeymoon between Pierre Mendes France and the French voters.

The mendésist electorate *stricto sensu* represented 9.6 % of the votes expressed in January 1956. But *lato sensu* it amounted to 11.4 %. It was an urban electorate, of a rash nature. It started to break up in the partial elections of 1957-1958 — just like the « poujadist » electorate — and collapsed in the fall of 1958 with the tidal wave in favour of the gaullists. This seems to indicate that it was rather a protest electorate than a real left wing electorate.

RÉSUMÉ. — *L'électorat mendésiste stricto sensu recueille 9,6 % des suffrages exprimés en janvier 1956. Lato sensu il s'élève à 11,4 %. C'est un électorat urbain, de nature éruptive. Il commence à se disperser dès les élections partielles de 1957-1958 — tout comme l'électorat poujadiste — et s'effondre à l'automne 1958 au moment de la vague gaulliste. Son destin paraît indiquer qu'il s'agissait davantage d'un électorat protestataire que d'un véritable électorat de gauche.*

OLIVIER DUHAMEL, JEAN-LUC PARODI

*Note sur le mendésisme
et l'opinion publique*

A multiplier les définitions du mendésisme, risque d'échapper la plus simple, qui pourrait être historiquement la plus vraie. Pierre Mendès France fait figure d'exception parmi les hommes politiques de la IV^e République, en ce qu'il est le seul dirigeant sous ce régime à avoir donné naissance à un nom commun à partir de son nom propre, en même temps qu'il est le seul président du Conseil de la IV^e à avoir bénéficié d'une véritable popularité. Le mendésisme correspond donc à un phénomène d'opinion publique.

L'EXPÉRIENCE GOUVERNEMENTALE

Aucun des autres chefs de gouvernement ne saurait rivaliser avec lui, parce qu'aucun n'a dépassé le taux de satisfaction de 50 % (Paul Ramadier l'atteint en mars 1947 : c'est le renvoi des ministres communistes qui est approuvé ; Charles de Gaulle oscille entre deux tiers et trois quarts de satisfaits, mais s'il est juridiquement président du Conseil c'est d'une IV^e République qu'il est chargé de supprimer ; Antoine Pinay fut populaire mais les enquêtes manquent pour lui permettre de rejoindre l'exception Mendès).

Les trois enquêtes IFOP réalisées autour du gouvernement Mendès France (1) permettent de préciser ce mendésisme de l'opinion.

(1) Fin août - début septembre 1954 (*Sondages*, 1954, n° 4) ; janvier 1955 et le 7 février 1955, le surlendemain du renversement de son gouvernement (*Sondages*, 1955, n° 1).

— Les grands traits de sa politique sont largement approuvés. En matière de décolonisation, tout d'abord : 58 % des Français approuvent les conditions du cessez-le-feu en Indochine, dans une question à 4 réponses proposées. 70 % approuvent son voyage-surprise à Carthage. En matière de modernisation économique, ensuite : 62 % des Français approuvent l'idée selon laquelle « il est nécessaire de fermer ou de transformer les usines qui travaillent dans de mauvaises conditions techniques ou économiques » et 15 % seulement la désapprouvent.

— La popularité de Pierre Mendès France comme président du Conseil résulte d'un véritable consensus. Les variations de la satisfaction dans les différents groupes d'âge, d'habitat, d'éducation ou de profession s'avèrent infimes. Seul le général de Gaulle connaîtra une telle homogénéité des soutiens durant l'été 1958. Le plus étonnant tient au fait que ce consensus recouvre également les différentes tendances politiques — seuls les communistes mesurant leur satisfaction.

Le consensus mendésiste

%	Communistes	Socialistes	Radicaux	MRP	Modérés	Gaullistes	Ensemble
Satisfaits	40	78	85	60	63	60	62
Mécontents	18	2	1	7	10	13	7
Indifférents	32	18	13	30	24	24	26

TABLEAU 1. — Répartition par groupes d'électeurs de la satisfaction à l'égard de Pierre Mendès France comme président du Conseil (août 1954)

Cette popularité va de pair avec une incertitude quant à la situation de Pierre Mendès France dans le clivage droite/gauche. Une majorité ne le considère ni comme un homme de droite ni comme un homme de gauche (53 % en août 1954, 51 % en janvier 1955), tandis que pour les autres, sa situation bouge au fil de l'expérience gouvernementale : en avril 1954, 31 % le voient « de gauche », 16 % « de droite » ; à la veille de son renversement, 24 % « de gauche », 25 %

« de droite ». Notons que les électeurs communistes le qualifient alors massivement d'homme de droite (68 %, tandis qu'ils n'étaient que 38 % à le faire cinq mois plus tôt). Enfin, lorsqu'il était au pouvoir, Pierre Mendès France bénéficiait d'un prestige d'homme d'Etat reléguant loin derrière les autres hommes politiques de la IV^e (2).

1955-1958

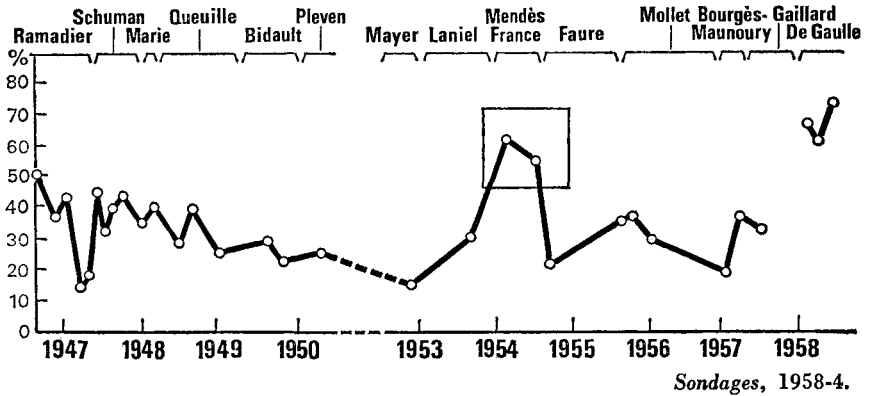
Le 5 février 1955, le gouvernement Mendès France est renversé contre la volonté d'une majorité de l'opinion : 54 % des Français s'en disent mécontents et seulement 12 % contents, 54 % seraient satisfaits qu'il revienne à la présidence du Conseil, 11 % mécontents. Mais l'éloignement des responsabilités entraîne une érosion progressive de sa popularité. Durant la campagne électorale de la fin 1955, il est le plus souvent cité comme président du Conseil souhaité, ce dans une question ouverte (avec 27 % de réponses à chaque enquête contre 10 % ou moins aux autres hommes politiques et... 2 % pour le général de Gaulle) ; la formule de gouvernement Front républicain, dite « coalition Mendès France », est préférée par 37 % des personnes interrogées contre 24 % en faveur d'un gouvernement centre droit et 13 % un gouvernement de front populaire (3). Mais sa démission du gouvernement Guy Mollet, en mai 1956, n'est jugée « ni bonne ni mauvaise » (61 %), Pierre Mendès France lui-même semble laisser indifférent (4). Le déclin précède le changement de régime, même si la transition accentue la chute. Mendès France aura été l'exception, de Gaulle le recours.

(2) A une question de classement des hommes politiques en fonction de « l'estime comme homme d'Etat », les premières préférences donnent, en janvier 1955, P. Mendès France 51 %, A. Pinay 10 %, M. Thorez 9 %, G. Bidault 5 %, G. Mollet 4 %, R. Schuman 4 %, J. Laniel 2 %, F. Mitterrand 1 %, P. Reynaud 1 %, R. Pleven 0 % (IFOP, janvier 1955).

(3) *Sondages*, 1955, n° 4, p. 18-19.

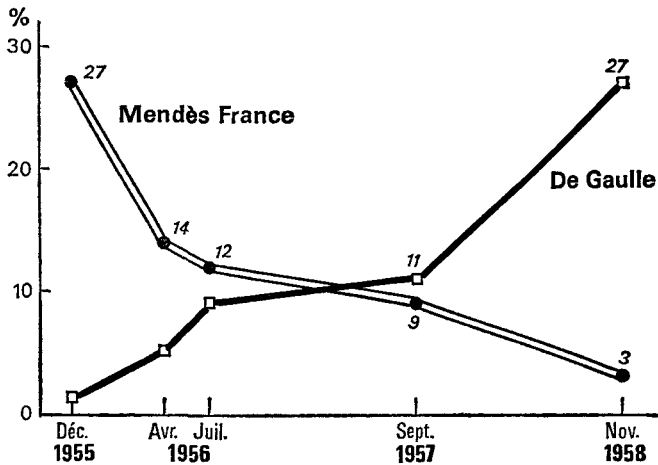
(4) IFOP, juillet 1956, *Sondages*, 1956, n° 3, p. 51. « D'une manière générale, est-ce que vous vous rangez plutôt parmi les partisans ou plutôt parmi les adversaires de M. Mendès France ? » Partisans 24 %, adversaires 18 %, indifférents 32 %, ne se prononcent pas 26 %.

L'exceptionnelle popularité du P. M. F., président du Conseil



GRAPHIQUE 1. — La satisfaction à l'égard des présidents du Conseil de la IV^e République (IFOP)

Du mendésisme au gaullisme



GRAPHIQUE 2. — Evolution des souhaits comme président du Conseil

N.B. — D'autres noms étaient proposés. Ainsi, Guy Mollet oscille entre 14 % (avril 1956 et septembre 1957), et 9 % (nov. 1958) mais, en décembre 1955, il n'obtenait que 2 %. Quant à A. Pinay, il obtient 8 % à presque chaque enquête sous la IV^e République.

SOUS LA V^e RÉPUBLIQUE

Sous la V^e République, Pierre Mendès France connaît les avatars des leaders politiques de la gauche. Le gaullisme triomphant l'occulte. L'élaboration de l'Union de la gauche lui redonne une certaine audience. Les événements de 1968 entraînent comme pour F. Mitterrand une considérable altération de sa popularité qui se redresse peu à peu dans les années suivantes, cependant que montent l'indécision des électeurs et l'oubli des faiseurs de sondages.

Si le pouvoir n'était plus exercé par le général de Gaulle, quelle est, parmi les personnalités suivantes, celle qui vous semblerait la plus apte à lui succéder ? (en %) (1) :

	Février 1960
Aucune	19
René Coty	11
Guy Mollet	8
Antoine Pinay	7
Pierre Mendès France	6
Une personnalité communiste	5
Maréchal Juin	4
Vincent Auriol	3
Michel Debré	3
Félix Gaillard	2
Autres	2
Ne se prononcent pas	30
	100

En qui auriez-vous le plus confiance pour succéder au général de Gaulle ? (en %) (1) :

	Septembre- octobre 1962
En personne	15
Guy Mollet	5
Antoine Pinay	4
Pierre Mendès France	2
Maurice Thorez	2
Gaston Monnerville	1
Jacques Chaban-Delmas	1
Edgar Faure	1
Pierre Pflimlin	1
Autres	10
Ne se prononcent pas	58
	100

Y a-t-il des hommes politiques français en qui vous avez confiance ? Si oui, lesquels ? (en %) (1) :

Octobre 1961	
Oui, il y en a	53
dont :	
De Gaulle	33
Guy Mollet	7
Debré	6
Mendès France	6
Pinay	4
Thorez et Duclos	4
Non, il n'y en a pas	23
Ne se prononcent pas	24
	100

Les hommes politiques dont les noms suivent vous inspirent-ils beaucoup de confiance, une certaine confiance, pas de confiance du tout ? (en %) (1) :

	Octobre 1962				Total
	Beaucoup de confiance	Une certaine confiance	Pas de confiance	Ne se prononcent pas	
A. Pinay	12	30	22	36	100
G. Mollet	12	25	22	37	100
P. Mendès France	7	25	30	38	100
P. Pflimlin	7	22	24	47	100
M. Debré	7	22	37	34	100
M. Thorez	5	11	51	31	100
E. Faure	5	25	21	49	100

(1) Sondages, 1963-3.

Parmi les personnalités suivantes, laquelle verriez-vous le mieux succéder un jour au général de Gaulle comme Président de la République ? (en %) (1) :

Décembre 1962	
G. Pompidou	10
A. Pinay	9
G. Mollet	8
M. Thorez	7
P. Mendès France	5
P. Pflimlin	5
M. Debré	5
E. Faure	2
Autres	6
Ne se prononcent pas	43
100	

(1) Sondages, 1963-3.

S'il y avait actuellement des élections à la présidence de la République qui souhaiteriez-vous voir élu ? (en %) (1) :

22 mars 1963	
Le général de Gaulle	14
Guy Mollet	4
Antoine Pinay	3
Gaston Monnerville	2
Thorez, Duclos, un communiste	2
P. Mendès France	1
Georges Pompidou	1
Michel Debré	1
Autres	7
Ne répondent pas	65
100	

Le gaullisme triomphant des années 1958-1965 efface de l'opinion tous les hommes politiques. Aux indices de confiance, P. M. F. oscille entre 2 % et 7 % et est régulièrement devancé par Guy Mollet et Antoine Pinay.

Supposons que le général de Gaulle ne soit pas candidat à la présidence de la République. Pour chacun des hommes politiques suivants, voudriez-vous me dire si, en l'état actuel des choses, vous seriez favorable, opposé ou indifférent à ce qu'il succède au général de Gaulle ? (en %).

Juin 1963	Favorables			Opposés			Indifférents et ne se prononcent pas	Total
	Très	Plutôt	Total	Plutôt	Très	Total		
Gaston Monnerville	9	19	28	11	12	23	49	100
Jacques Chaban-Delmas	6	19	25	12	11	23	52	100
Antoine Pinay (*)	5	20	25	19	18	37	38	100
Guy Mollet (*)	6	18	24	19	17	36	40	100
Georges Pompidou (*)	5	19	24	19	23	42	34	100
Michel Debré (*)	4	16	20	19	28	47	33	100
Pierre Mendès France	5	15	20	17	20	37	43	100
V. Giscard d'Estaing	3	16	19	16	15	31	50	100
Pierre Pflimlin	3	16	19	13	11	24	57	100
Gaston Defferre	4	13	17	10	12	22	61	100
Edgar Faure	2	15	17	15	11	26	57	100
Une personnalité communiste (*)	6	9	15	12	47	59	26	100
François Mitterrand	2	10	12	13	14	27	61	100
Le comte de Paris (*)	2	7	9	11	43	54	37	100

(*) Les appréciations concernant cette personne émanent d'une enquête réalisée du 1^{er} au 11 juin 1963. Pour les autres il s'agit du 26 juin au 3 juillet 1963.

La construction de l'Union de la gauche profite naturellement d'abord à F. Mitterrand, mais le rôle qu'y joue P. Mendès France en particulier en 1967 le réinstalle au second rang des leaders de la gauche :

Parmi les hommes politiques suivants, quel est, à votre avis, celui qui devrait jouer le rôle le plus important au sein de l'opposition ? (%) (1) :

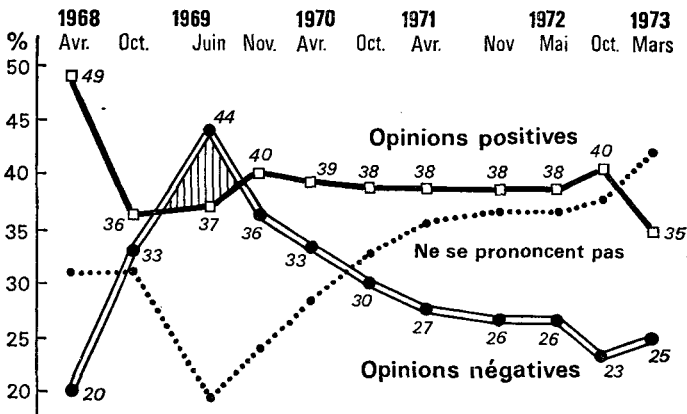
	Janvier 1966	Avril 1966	Nov. 1966	8-13 nov. 1967
François Mitterrand	40	39	35	34
Pierre Mendès France	6	6	7	13
Jean Lecanuet	22	14	19	12
Waldeck Rochet	(*)	3	5	4
Gaston Defferre	8	3	3	4
Guy Mollet	4	4	4	3
Jacques Duhamel	(*)	(*)	(*)	2
Ne se prononcent pas	20	29	27	28
	100	100	100	100

Et parmi les hommes politiques qui figurent sur cette autre liste, quel est celui qui vous paraît le plus de taille à jouer un rôle important dans la vie politique française ? (en %) :

	22 mai-1 ^{er} juin 1967
François Mitterrand	28
Pierre Mendès France	20
Jean Lecanuet	13
Waldeck Rochet	3
Gaston Defferre	3
Guy Mollet	2
Ne se prononcent pas	31
	100

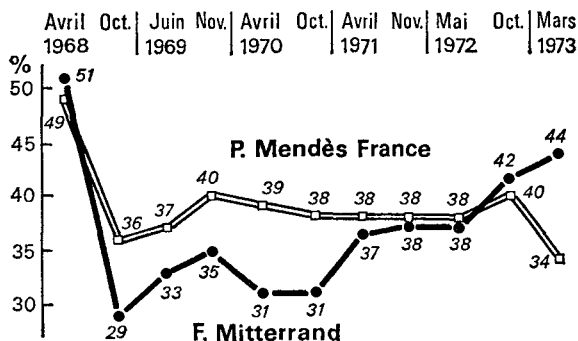
(1) Sondages, 1963-3.
(*) Non proposés.

Ses prises de position en 1968 lui coûtent presque aussi cher qu'à F. Mitterrand ; d'avril à octobre 1968 (graphique 3) les opinions positives qu'il suscite tombent de 49 % à 36 % et les négatives s'élèvent de 20 % à 33 %.



GRAPHIQUE 3. — La popularité (IFOP) de P. Mendès France (1968-1973)

Mais cette addition d'une impopularité à la Mitterrand de 1968 et d'une impopularité à la Defferre de 1969 s'estompe progressivement. Dès novembre 1969, sa cote est redevenue favorable.



GRAPHIQUE 4. — Les popularités (IFOP) de P. Mendès France et F. Mitterrand (1968-1973, % d'opinions positives)

Sa popularité, notamment de par les soutiens qu'il recueille sur sa droite (1), le place longtemps au-dessus de François Mitterrand. Il faudra attendre la signature du Programme commun pour qu'il ne soit plus l'homme politique de gauche le plus populaire. À partir de 1973, l'indécision et l'oubli deviennent majoritaires.

(1) Durant toute cette période, il reste l'homme politique de gauche qui suscite le plus d'opinions positives dans l'électorat de droite : en avril 1970, par exemple, il suscite 53 % d'opinions positives à gauche et 36 % dans la « majorité UDR + RI », *Sondages*, 1970, 1-2, p. 33.

RENÉ DE LACHARRIÈRE

Mendès France et le général de Gaulle : l'impossible rapprochement

A la mort du général, l'émotion publique orchestrée par les médias n'incitait personne à s'aventurer hors de ses pompes funèbres. Suffisait, en revanche, d'y satisfaire par quelques grandiloquences tout excusées ou par les laconismes de la tristesse. P. M. F., seul, ou presque dans une voie très à l'écart de la facilité, voulut un commentaire réfléchi, pondéré, digne d'un peuple majeur qui se réclamait d'une longue et, en principe, forte tradition républicaine. Il fit paraître dans *Le Monde* un article où il rendait un hommage total au héros de la Résistance mais critiquait sans ménagements sa politique ultérieure. Le moment lui aurait paru mal choisi pour de l'hostilité : il convenait à la justice. « L'histoire, écrivait-il, demande nécessairement des comptes après un si grand rôle tenu. »

Ces comptes lui importaient, aussi, personnellement, parce qu'il y reliait les siens. L'article est reproduit dans son dernier ouvrage, où il voisine avec des morceaux rédigés à différentes époques et qui concernent des personnages très divers. L'intention principale du recueil est si peu critique qu'il s'intitule *La liberté guidait leurs pas* (Gallimard, 1976). C'est essentiellement l'apologie d'une conception rationnelle et morale de la politique, qu'illustrent ou que précisent tous ceux dont la mémoire est célébrée. Tous, à l'exception du général de Gaulle, pris à partie au contraire en de nombreuses occasions, et lors même qu'il n'est pas mentionné, comme si son procès s'imposait, sans qu'on le voulût, presque à chaque instant.

Ainsi l'hommage rendu à Churchill ne vise qu'à caractériser une personnalité originale et puissante, parfaitement étrangère à nos controverses politiques. Pourtant, en 1965, le Président de la Répu-

blique aurait eu motif à se sentir visé en lisant que le grand homme de l'Angleterre n'avait pas fait payer à son pays, par une altération de la démocratie et par la revendication d'un pouvoir personnel, les immenses services qu'il lui avait rendus. Les pages consacrées à Georges Boris ne répondaient qu'à un poignant regret, qu'au désir d'exprimer sa reconnaissance envers son collaborateur le plus important et le plus intime et qu'à un effort pour rendre sensible une qualité humaine dont le public n'avait rien connu. Elles se terminent néanmoins en relevant que la fidélité de Boris à l'homme du 18 juin fut déchirée lorsque celui-ci devint l'auteur d'un *pronunciamiento* militaire. Un commentaire sur les chroniques d'Hubert Beuve-Méry décrit avec exactitude un journalisme si pénétré de sa mission qu'il avait acquis l'autorité d'une véritable censure. Mais le dialogue de la morale et de l'opportunisme n'est certes pas présenté de manière à tenir la balance égale entre les deux. Beuve-Méry y est si bien justifié de s'être montré austère et rigoureux, sans complaisance indue, « négatif », que la plaidoirie ferait presque sourire tant les traits qu'elle mentionne s'appliqueraient à la défense de son auteur. Et la pointe ne pouvait manquer d'en être tournée encore une fois contre le général de Gaulle.

Il est assez clair que ces attaques ne ressortissent pas aux rivalités habituelles de la politique. Leur acharnement ne ressemble que d'une manière superficielle à celui dont on poursuit un adversaire. La passion qui s'y montre découle des questions que P. M. F. se pose à lui-même et dont il s'attache à dissiper l'inquiétude. Il mentionne d'ailleurs directement, en un autre endroit de l'ouvrage, le reproche contre lequel il se défend : d'aimer à critiquer plutôt qu'à agir, d'avoir trop facilement classé les obstacles comme insurmontables afin de se tenir écarté du pouvoir, de s'être en somme assez volontiers résigné à une pratique du Gouvernement brillante mais très courte durant une longue vie politique.

Certains gaullistes de gauche, autrefois, lui avaient fait ce procès. Ils l'accusaient de ne montrer, par complaisance à soi, qu'incompréhension envers le général. Drapé dans une intransigeance systématique, il en aurait rebuté les bonnes dispositions. Ainsi il aurait laissé le champ libre à des influences comme celles de Georges Pompidou (entre autres, mais, à tort ou à raison, Pompidou était leur bête noire). Au lieu de jouer la belle âme pour discourir en vain, un sens véritable des responsabilités aurait conduit, selon eux, à une attitude entièrement opposée. Car tout ce que P. M. F. critiquait à bon droit dans la V^e République, il pouvait, ou aurait pu, le corriger : d'abord en aidant le fondateur du régime à s'orienter mieux, ensuite en préparant

l'évolution et même — pourquoi pas ? — en s'assurant la succession.

A l'époque, P. M. F. n'avait pas attaché grande importance à ces propos, qu'il ne considérait pas comme réalistes. Mais, après coup, une sorte d'écho lui en revenait sans cesse, sous une forme moins précise. Il était sensible à la question que des jeunes gens bien intentionnés ne lui posaient pas par discrétion mais lui laissaient comprendre par candeur et qui revenait à lui demander s'il était tout à fait certain d'avoir utilisé au mieux son existence, posée comme exemplaire.

Il répondait dans la conversation à peu près comme dans son livre. Des principes incontestables ne laissent, par hypothèse, aucun choix de les respecter ou non. Leur application n'avait pas été inutile, même en pratique et dans l'immédiat. Que les résultats en fussent limités, sans doute, mais le pire aurait été de trahir sa conviction, et pour rien, sauf pour faire carrière. Il n'avait refusé que le pouvoir pour le pouvoir — sous-entendu n'étant pas un ambitieux ou vaniteux ordinaire.

La réponse comportait la rectitude attendue, avec l'attrait supplémentaire d'une juste fierté. Il lui manquait d'être complète : elle n'indiquait pas pourquoi une autre attitude était condamnée à l'échec. Cette question plus précise lui est posée, et même deux fois, dans des entretiens destinés à la télévision : n'auriez-vous pas pu infléchir les conceptions que vous critiquez ? (Pierre Mendès France, *Regard sur la Ve République, 1958-1978, Entretiens avec François Lanzenberg*, Fayard, 1983). En dépit de l'insistance, la dénégation demeure sommaire. Il invoque le caractère impérieux du général de Gaulle, les orientations de sa politique économique, les forces de la droite. Mais le caractère du général de Gaulle n'était pas plus impérieux que le sien obstiné et ces intransigeances naturelles entrent en composition quand il le faut. Les choix du gaullisme, dans l'ordre économique, n'étaient guère systématiques. Les forces de la droite tenaient, pour une grande part, à l'effacement de la gauche. D'où suit que l'éclaircissement laisse toujours autant à désirer.

C'est qu'il exigeait des développements assez complexes et peu harmonieux, avec des données excessivement concrètes mêlées aux abstractions. De plus P. M. F. s'était alors campé dans une opposition absolue, naturellement simplificatrice. En fait, il n'avait existé aucune divergence de vues fondamentale et d'avance, par sa nature, irréductible. Au contraire, un rapprochement aurait été favorisé par des conceptions et aspirations ou semblables ou voisines sur quelques-uns des sujets les plus importants. Mais l'histoire ne s'était fait aucun souci des simples et belles explications. Elle avait plutôt suivi l'habitude,

que les historiens n'aiment pas mais qu'elle affectionne, de produire ses grands effets par petites causes : les circonstances, des événements fortuits, les particularités, limites et infortunes diverses des existences individuelles. Beaucoup de chances théoriques étaient offertes à une collaboration ; beaucoup de malchances plus décisives vinrent s'opposer aux rendez-vous.

* * *

Parmi les grandes causes, qui passeraient facilement pour profondes, l'antagonisme de la gauche et de la droite vient s'imposer en premier lieu. Nul n'ignore que P. M. F. se sentait, se voulait, se proclamait « de gauche », alors que rien de semblable n'est arrivé au général de Gaulle, que l'on sache, même en ses moments d'abandon et dans ses propos les plus aventureux. Pourtant cette différence ne les opposait pas comme elle le ferait aujourd'hui.

D'abord, les souvenirs de la Résistance et de la Libération entretenaient chez l'un et l'autre la conviction que les étiquettes ou appartenances ordinaires ne garantissent aucune attitude, n'empêchent aucun reniement, et en revanche que leur diversité ne met pas obstacle aux conjonctions dictées par un devoir patriotique essentiel. Bien que ce facteur de relativité n'existe plus, ou qu'il en reste à peine des traces chez quelques survivants, il a gardé assez longtemps de l'importance pour ceux qui avaient été réunis par le combat, puis dans l'euphorie de la victoire.

La relativité tenait, d'autre part, à la notion de gauche, assez différente chez P. M. F. de ce qu'il en a donné à croire par la suite et plus encore de l'acception actuelle. La doctrine qu'il revendiquait en ses belles années n'incluait pas d'autres principes politiques que ceux de la Révolution française, communément admis mais par lui fortement repensés. Bien mieux : elle écartait de manière explicite ou implicite, devant chaque problème, les visions préconçues des idéologies. Elle ne recourait qu'à l'évidence d'une démonstration directe et claire, présentée à la raison commune que chaque citoyen a pour devoir démocratique fondamental de mettre en œuvre sans égard aux consignes reçues. Mieux encore : elle avait infligé à l'idéologie marxiste des coups très rudes en dénonçant comme absurdes des maximes telles que l'extension fatale et continue d'un prolétariat fatalement et continûment appauvri, dans une période où la classe ouvrière voyait son sort s'améliorer de façon incontestable.

Il s'ensuit un contraste assez marqué avec les tendances principales de la gauche actuelle. Selon la tradition révolutionnaire, la rationalité occupait la place première et principale. Elle prenait en

charge la générosité de l'inspiration, sans rien vouloir y sacrifier de sa rigueur. Elle se flattait de laisser à la droite l'exaltation des forces obscures, les absurdités passionnées, la défense des préjugés et des routines. Aujourd'hui la gauche se caractérise avant tout par une certaine sensibilité. La lucidité n'est pas bannie — du moins, pas officiellement et pas totalement, ou pas forcément — mais elle ne fait plus partie intégrante de la conviction. Elle s'y adjoint comme une contrainte extérieure, respectée peut-être parce qu'il le faut bien, mais plutôt importune et antipathique. Les efforts déployés pour s'en affranchir, s'ils sont désastreux, ne passeront que pour l'excès d'un zèle en soi des plus louables et des plus méritoires. L'affaiblissement de la rationalité a supprimé aussi le contrôle qui s'opposait aux dogmes marxistes : indépendamment de l'alliance avec les communistes ils exercent une influence dont témoignent les publications du Parti socialiste. Ils affectent l'ancienne logique de la démocratie puisque, comme presque toutes les autres philosophies d'ailleurs, ils investissent du pouvoir une élite qui les fait parler comme elle veut. Ainsi sensibilité, pseudo-rationalité et oligarchie (ou monarchie), qui se relient entre elles, confèrent à la gauche non communiste un visage nouveau.

Cette transformation explique rétroactivement que des gaullistes notables aient participé comme ministres au Gouvernement de P. M. F. en 1954, sans la moindre trahison à l'égard de leur camp. Quelques-uns d'entre eux se retirèrent à cause de la querelle sur la CED, mais d'autres restèrent en poste jusqu'à la fin. L'appropriation du général de Gaulle, dont ils témoignaient, comportait assurément beaucoup de scepticisme sur la durée de la tentative. Il n'est pas allé jusqu'à user de son influence sur les parlementaires gaullistes pour les inciter à un soutien plus constant dans l'affaire algérienne. L'épisode n'est pas entièrement à sa gloire. Néanmoins les deux grandes étapes de la décolonisation, Indochine et Tunisie, n'ont pu être franchies dans de bonnes conditions, avec un très large assentiment national, que grâce à son attitude favorable. D'autre part, les intentions réformatrices du Gouvernement dans le domaine économique et social n'avaient suscité aucune division entre tendances de droite ou de gauche.

Après 1958, le fossé se creuse sans aucun doute. L'opposition catégorique de P. M. F. au nouveau régime l'entraînera à durcir ses positions. Comme il va laisser M. François Mitterrand reprendre le flambeau, il aura le souci de ne pas gêner ce dernier en rendant publics ses désaccords. Cette solidarité, ses amitiés, ses appuis, vont le situer dans l'opinion, et parfois le pousser, nettement au-delà des positions qui étaient les siennes sous la IV^e République.

C'est vrai, sous réserve de ne pas forcer la mesure. Son ralliement au socialisme, qui date de 1959, correspondait surtout à l'acceptation du mot et à son emploi occasionnel dans le sens le plus large (1). Par la suite, passé dans une sorte de retraite, il se voulait fidèle au camp qu'il avait choisi ; mais il n'était pas parvenu à se débarrasser d'une insurmontable répugnance pour la démagogie, non plus, il faut l'avouer, que d'un certain goût pour le contentieux. Il s'ensuivait une alliance assez maussade de sa part, qui cachait à peine ses réticences et n'allait pas sans désagréments pour ses alliés. Ceux-ci tenaient à éviter sa désapprobation publique et professaient pour sa rectitude de pensée un sentiment d'autant plus admiratif que le leur inspirait parfois des doutes. Avec beaucoup de patience et toutes les marques du respect, ils parvinrent difficilement à le faire passer pour un partisan très convaincu des promesses ou programmes qui se flattaient alors de surmonter la crise par un joyeux développement de la consommation, des loisirs et des dépenses publiques improductives.

De toute manière, il faut se replacer aux temps du général de Gaulle qui, de son côté, n'incarnait pas la droite aussi exactement et simplement que l'opposition se plaisait à le croire. Sa politique, plutôt conservatrice en effet, n'était pas voulue telle de propos délibéré. Il n'aurait vu que des avantages à incliner vers une gauche sérieuse et solide, représentée par des hommes suffisamment respectueux de son autorité comme de sa personne. Le prouve sa recherche tenace dans les voies de l'association capital-travail ou de la participation. Bien qu'il n'ait pas réussi à en tirer grand-chose, cette préoccupation traduisait de l'éloignement pour les vues et les intérêts que l'on rattache à la droite. Elle a même contribué à la triste fin de son règne, avec de bonnes intentions dans la solitude et la maladresse. P. M. F., dont la position n'était pas très heureuse ni fructueuse non plus, aurait été en mesure de lui fournir le concours qui lui faisait défaut. Aucune raison fondamentale ne leur interdisait de faire renaître, à l'avantage des deux et du pays, l'accord qui s'était établi spontanément en 1954.

Ou alors l'obstacle serait venu de l'hostilité au régime lui-même, indépendamment de la politique suivie : autre raison de principe, mais distincte de la précédente, plus claire, pour maintenir P. M. F. dans une opposition rigoureuse. Comme il n'avait pas admis les condi-

(1) Mot sur lequel il avait hésité, avant de prendre une décision qui s'accompagnait de ce commentaire d'humour privé : « Depreux et Verdier m'ont expliqué durant des heures que c'était d'une importance extrême mais que, en revanche, cela ne voulait absolument rien dire de précis. Alors, dans ces conditions, et puisque ça leur fait tant de plaisir... Après tout, nous nous intitinions déjà radicaux-socialistes. Il n'en résultait pas d'excentricités... »

tions dans lesquelles le général de Gaulle s'était emparé du pouvoir et qu'il n'a cessé de désapprouver les institutions de la V^e République, la simple logique de cette attitude suffirait à justifier son refus.

La simplicité de l'explication serait, toutefois, plus apparente que réelle. Pour discutable que fût la fondation du nouveau régime, il n'avait pas assassiné l'innocence et la vertu. Son péché originel venait après tous ceux que la IV^e République portait sur la conscience. Celle-ci succombait surtout par défaut de démocratie véritable, de volonté et de courage, sous le poids de ses propres fautes. P. M. F. le reconnaît expressément, et presque en ces termes, à la tribune de l'Assemblée nationale, le 1^{er} juin 1958, en refusant le vote qui va investir le Gouvernement du général de Gaulle.

Ce n'était pas une excuse suffisante aux menaces de putsch qui accompagnaient l'opération mais il ne condamnait pas le nouveau pouvoir pour toujours et pour cette seule raison. Au contraire, son discours se terminait en souhaitant une issue favorable. Après avoir évoqué la pression qu'exerceraient sur le général de Gaulle ses nouveaux partisans plus ou moins fascistes, il concluait en ces termes : « Qu'il rompe dès demain avec ceux qui ne cessent de se recommander de lui ; qu'il restitue à l'Etat qu'il va personnifier l'indépendance et la dignité. Ce jour-là, nous l'aiderons sans réserve et de toutes nos forces... Puisse l'histoire dire un jour que de Gaulle a éliminé le péril fasciste, qu'il a maintenu et restauré les libertés, qu'il a rétabli la discipline dans l'administration et dans l'armée, qu'il a extirpé la torture qui déshonore l'Etat, en un mot qu'il a consolidé et assaini la République. Alors, mais alors seulement, le général de Gaulle représentera la légitimité. »

L'intéressé avait fait discrètement savoir qu'il n'était pas resté insensible à l'élévation de ce discours. Assez peu de temps après, somme toute, il aurait été en mesure d'en retourner les termes un à un contre son interpellateur : Eh bien, n'ai-je pas totalement déçu mes partisans de l'« Algérie française » ? Subsiste-t-il quelque chose d'un péril fasciste qui vous inquiétait si fort ? Les libertés ne sont-elles pas assurées, la discipline rétablie, la torture extirpée ? Votre IV^e République pouvait-elle en dire autant ? J'ai fait davantage : j'ai accordé à l'Algérie son indépendance, ce que vous n'osiez pas annoncer, ni moi envisager du reste. Ma légitimité est donc acquise, même à vos yeux. Vous voilà tenu de m'aider, comme vous l'annonciez, sans réserve et de toutes vos forces. Puisse l'histoire dire que vous n'avez pas saisi quelque prétexte pour y manquer. Car, vous connaissant, j'imagine que vous avez découvert de nouveaux motifs à récriminations.

Il n'était pas nécessaire de chercher loin, ni d'une humeur chagrine, pour déplorer la monarchie élective et l'omnipotence présidentielle à quoi aboutissent les institutions de la V^e République. Le général de Gaulle n'y voyait pas malice, du fait qu'il s'identifiait à la nation, ou plus exactement à ses aspirations les meilleures. Il l'estimait ainsi dotée à travers lui de sa souveraineté naturelle en son expression la plus élevée. Les élites, pas trop malmenées, s'accommodaient du régime grâce à diverses fictions juridiques nouvelles dans une hypocrisie ancienne. Egalement habitué de longue date à une usurpation représentative ou une autre, le public acceptait un monarque assez débonnaire aussi bien, sinon mieux, qu'autrefois une oligarchie décriée. En cet état de la France, rappeler le catéchisme républicain apparaissait une entreprise juste mais vaine, comme de prêcher la continence à Persépolis.

Rester dans une opposition totale au système condamnait peut-être les chances d'en préparer la modification. Au bénéfice d'une attitude plus souple envers les institutions, M. Mitterrand a fini par les assujettir à sa victoire. Il en a, sans doute, conservé l'omnipotence présidentielle pour son usage, jusqu'ici, ce qui a pu améliorer l'opinion qu'il s'en fait mais non la qualité intrinsèque du régime. P. M. F., en un stade antérieur, serait entré dans le régime d'une manière différente et avec d'autres dispositions d'esprit. Il n'aurait pas été enfermé dans une constitution bien rigide, puisqu'elle était déjà largement façonnée par l'imprévu. Alors que le général de Gaulle avait imaginé une présidence de la République que sa nature plaçait essentiellement au-dessus des partis, il était devenu bon gré mal gré le chef d'un parti en même temps que d'une majorité parlementaire. Les institutions n'étaient donc plus exactement les siennes, ce qui autorisait à y porter la main sans lèse-majesté. En outre, rien n'obligeait à lui présenter d'avance tous les résultats futurs, dont quelques-uns n'auraient été acquis qu'avec sa succession.

Quant à cette dernière, enfin, il est clair que l'histoire était prête à en disposer tout autrement pour peu qu'on l'y aidât. Même la volonté de *de cuius* y pouvait concourir. Les aménagements posthumes de la présidence ne l'auraient pas dérangé outre mesure, puisque à ses yeux la fonction aurait alors perdu beaucoup de son lustre, voire le problème de son intérêt. En dépit de la résignation fatale à disparaître, peut-être aurait-il jugé malgré tout plus digne, avant de mourir, de mettre à sa place un homme dont la stature historique approchait de la sienne, non jusqu'à soutenir la comparaison, mais autant que faire s'était pu. Si l'on préfère lui attribuer quelque prétention à régir le futur, le plus important pour lui n'aurait

pas tenu, selon toute vraisemblance, à une politique intérieure davantage inclinée vers la gauche ou vers la droite, ni à un agencement constitutionnel qui avait acquis de la stabilité en s'écartant de ses desseins, mais à la continuité d'une politique étrangère qui maintiendrait la France dans son rôle et dans son rang.

A l'endroit des grandes options dans le domaine international, un travail approfondi relèverait de sensibles nuances entre les deux : par exemple, en ce qui concerne la confiance accordée aux mécanismes de l'organisation mondiale. Néanmoins la similitude de leurs vues apparaîtrait d'autant plus remarquable que l'un puisait son inspiration première dans un réalisme quelque peu maurrassien et que l'autre invoquait la tradition de Briand. Ils opposèrent le même genre de sang-froid à ceux qui, dans les rangs de la droite ou de la gauche, brûlaient de construire un super-Etat européen pour y faire disparaître la France avec tous ses problèmes. Leur volonté de réconciliation et de coopération avec l'Allemagne était égale ; leurs positions à l'égard du réarmement allemand dans le cadre atlantique s'accordèrent sans difficulté. Dans le respect d'une alliance indiscutée, leurs conceptions de l'indépendance nationale, de nos relations avec les Etats-Unis comme avec l'Union soviétique, se révélaient extrêmement voisines. Bien que le général de Gaulle ait reconnu beaucoup moins tôt la nécessité d'une franche décolonisation, il en a été l'artisan lui aussi et leur vœu était identique d'y substituer une solidarité particulière. Sur la place et la mission de la France dans le monde, sa vocation à l'universalité, son attachement aux causes de la liberté et de la justice, non seulement leurs propos s'avèrent interchangeables — ce qui, à dire vrai, pourrait s'étendre à beaucoup d'hommes politiques — mais encore le ton de la conviction, la marque de la volonté, leur assuraient une portée semblablement forte et, elle, peu commune.

On a souvent cité l'opinion de François Mauriac, selon laquelle P. M. F. aurait dû être le Colbert d'un grand règne. En fait, ses méthodes de travail étaient beaucoup mieux adaptées aux affaires étrangères, ou à la politique générale : à tout ce qui relevait de la négociation, de la persuasion, de l'autorité morale, et qui dépendait directement de lui. Sa personnalité propre donnait alors sa pleine mesure, avec des résultats brillants. Il n'en allait pas de même pour organiser et diriger avec précision le travail d'autrui, comme il aurait été nécessaire dans la responsabilité du secteur économique. Mais le général de Gaulle ne s'est probablement jamais posé la question, car l'opportunité de ce concours ni d'un autre n'est apparue à aucun moment.

*
* *

Le plus souvent, l'impossibilité pratique d'une collaboration tient à l'amour-propre des individus, qui ne parvient pas à un rapport satisfaisant de hiérarchie ni d'égalité. Sous cet aspect, la situation était particulièrement favorable. Outre l'avance initiale de l'âge, qui ne se rattrape jamais, le général de Gaule détenait, par la France libre et la Résistance, un titre historique sans équivalent. N'importe qui pouvait lui reconnaître cette supériorité et P. M. F. n'aurait sûrement pas ressenti de susceptibilité froissée à reprendre rang à ses côtés. Leurs égards mutuels, toujours maintenus, avec une déférence marquée de la part de P. M. F., auraient facilité leur collaboration, et à tout moment, si les circonstances l'avaient voulu.

Elles ne l'ont pas voulu à la Libération, en dépit de quelques apparences. La légende a magnifié l'épisode de P. M. F. renonçant à son ministère parce que le général de Gaulle n'avait pas souscrit à son plan d'assainissement monétaire et financier. Peut-être la France se serait-elle mieux trouvée de ces mesures, ou peut-être n'y aurait-il pas eu grand-chose de changé. La Belgique, qui en avait adopté de semblables, n'en a pas tiré d'avantages tellement marqués. L'économie était à reconstruire mais elle ne s'appliquait à rien d'autre, dans un plein emploi plus qu'atteint des ressources humaines et matérielles disponibles. Le général de Gaulle ne manque pas d'excuses pour avoir préféré les vues de M. Pléven, qui s'affirmaient voisines, tout en s'accompagnant de méthodes moins rudes afin d'épargner au pays un traumatisme supplémentaire. Bref l'affaire se réduit à un incident, d'ailleurs honorable pour chacun, car le général de Gaulle le prit très bien.

Il avait d'autres préoccupations, devant quantité de difficultés qui n'étaient point du genre à s'arranger toutes seules. La guerre s'achevait à peine et la position internationale de la France, à l'issue du conflit, n'était nullement assurée. L'affaire d'Indochine allait commencer. Les institutions étaient provisoires, la situation juridique confuse en maints domaines, les administrations se réadaptaient tant bien que mal. Les ministres de l'intérieur, de la justice, de l'information, ou même de l'éducation nationale, détenaient en fait des responsabilités beaucoup plus importantes, dans l'immédiat, qu'un ministre de l'économie, presque dépourvu de services, en face du ministre des finances. D'autre part la réputation de P. M. F., quoique déjà bonne, n'en avait pas encore fait un personnage politique de premier plan.

Le général de Gaulle ne pouvait donc voir en lui son Colbert

pour de nombreuses raisons, parmi lesquelles la principale résultait de ce que, pour ressembler lui-même à Louis XIV, manquait l'essentiel, à savoir d'être assis sur un trône solide. Sa situation était des plus précaires. En dehors des questions tout à fait urgentes — parmi lesquelles, encore une fois, les affaires économiques n'engendraient pas les plus graves soucis — le grand problème consistait pour lui à se situer dans le cadre des institutions. Il pouvait remodeler celles-ci presque à son gré, mais sous réserve de savoir comment. Son incertitude dans le domaine constitutionnel lui a valu de manœuvrer comme un bourdon, sans aucun plan raisonnable, tant et si bien que les partis, revenant de loin, sont parvenus à reconquérir leur influence, pour lui laisser en lot la méditation dans le désert. Avant ces déboires, il aurait peut-être accepté de chercher sa place, pour éminente qu'il la conçût, dans un système suffisamment démocratique. Un conseiller comme P. M. F., attaché à sa personne, et non moins à une incontestable tradition républicaine, lui aurait donc fourni tout juste le concours qui lui a manqué.

Peut-être. Mais P. M. F. n'était pas préparé à un tel rôle et rien ne le désignait pour le remplir. Assez peu juriste de formation, son intérêt tourné vers l'économie et les finances, il n'avait pas spécialement réfléchi au problème constitutionnel. Sa courte expérience politique ne le qualifiait pas pour jouer les mentors. Du reste, le général de Gaulle, s'estimant généreusement pourvu par la nature, n'était pas porté à faire si grand cas des lumières d'autrui dans une affaire qui le concernait directement.

Au cours de l'étape suivante, la IV^e République ne les a pas opposés mais séparés. Sauf vers sa fin, elle incitait à croire que le général était entré dans une retraite définitive. La fidélité à sa personne s'appuyait sur les grands souvenirs de son passé. Elle tenait compte aussi, à l'occasion, de l'influence qu'il conservait. Elle n'impliquait pas nécessairement que l'on jugeât possible, ou même souhaitable, son retour au pouvoir. Dans cet esprit, P. M. F. ne lui en a pas marchandé les témoignages.

Cependant, comme l'un s'efforçait de sauver le régime, auquel l'autre portait d'autant moins de confiance qu'il avait été édifié contre lui, leurs bons rapports laissaient entre eux de la distance. En outre, pour bons qu'ils fussent, ils n'ont pas empêché P. M. F. de trouver très mauvaise la démagogie nationaliste finalement pratiquée par de nombreux gaullistes sur le thème de l'Empire bradé ou de l'Algérie française. A supposer qu'elle ne fit pas l'objet d'un encouragement discret venu de Colombey-les-deux-Eglises, du moins n'en recevait-elle ni rappel à l'ordre ni désaveu.

L'avènement de la V^e République, à l'inverse, ne les sépare pas davantage, dans l'immédiat, bien qu'il les oppose d'une manière ouverte et catégorique. Il n'affecte pas les relations personnelles, épisodiques mais non refroidies. Formellement contesté dans son pouvoir même, le général de Gaulle a l'élégance, lorsque l'occasion s'en présente, qu'il ne fait pas naître, de témoigner à P. M. F. une estime et des sentiments inchangés. Ce n'était pas une invite mais, dans la mesure où le régime répondait à ses admonestations initiales, P. M. F. était fondé à s'y rallier, avec la justification supplémentaire de travailler à son amélioration. S'il l'avait souhaité, si la question s'était posée, si les choses avaient évolué autrement, et les hommes aussi...

Les choses étant, au contraire, ce qu'elles étaient, et les hommes fortement enclins à être ce qu'ils furent, le nouveau Président de la République n'éprouvait pas le moindre besoin de s'adjoindre P. M. F. pour ses premières tâches. Il voulait reprendre l'armée en main, la rassurer, et rassurer en même temps les Français d'Algérie contre les menaces d'abandon. Il s'imaginait capable de subjuguier la révolte des autochtones par son prestige, sa détermination et sa magnanimité. La présence de P. M. F. au Gouvernement, en n'importe quel emploi, aurait évidemment jeté le doute sur ces desseins. Lorsqu'il s'est résigné aux accords d'Evian, les opposants de droite et les partisans de l'Algérie française inscrivait sur les murs de Paris : *De Gaulle = Mendès*. L'équation étant conçue comme injurieuse, il n'avait aucun intérêt à l'accréditer davantage. P. M. F. la récusait d'ailleurs de son côté, puisque la paix en Algérie avait été obtenue par une méthode tout à fait opposée à la sienne : l'épuisement préalable des illusions, qui avait conduit à l'inévitable sagesse, mais après avoir guerroyé durant des années pour acquérir cette lucidité tardive.

Cependant il faut reconnaître que l'affaire était horriblement difficile, de quelque manière qu'on la prît. Il n'était même pas démontré, après tout, qu'il eût été possible d'éviter cette voie si longue pour surmonter les obstacles psychologiques tenant à l'impasse dans laquelle se trouvaient les Français d'Algérie. Mieux valait donc tourner la page sur ce malheureux épisode, se féliciter d'en avoir fini et penser plutôt à l'avenir, vers lequel ne restait plus qu'à repartir d'un bon pied.

Encore fallait-il qu'ils fussent incités à repartir ensemble. Le chef de l'Etat se trouvait, quoique sans l'avoir voulu, à la tête d'un vaste dispositif, modérément conservateur, assez commode pour lui, qui fournissait des ministres dociles et des majorités parlementaires. Sous peine de se lancer dans un extraordinaire remue-ménage, il lui fallait

en prendre son parti, ce qui était le cas de le dire. Il va de soi que ce parti présidentiel s'estimait pourvu de dirigeants jusqu'à la surabondance et ne souhaitait nullement faire place à une grande personnalité, étrangère à lui, réputée exigeante et incommode. Pour sa part, P. M. F., en simplifiant un peu, y voyait un bloc d'adversaires naturels. En outre, il pensait que le régime s'écroulerait comme le Second Empire, et de préférence beaucoup plus vite. Il ne cherchait aucune forme de conciliation.

Il ne cherchait pas la conciliation parce qu'il l'estimait impossible et inutile, mais s'en persuadait d'autant plus volontiers qu'il semble, au fond, moins désireux de revenir au pouvoir : vraisemblablement parce que moins assuré de faire face aux responsabilités gouvernementales selon sa haute idée de celles-ci et de son devoir. Deux causes principales d'affaiblissement l'avaient atteint.

La plus grave fut la mort de Georges Boris, qui suivait de peu l'avènement de la V^e République. Boris mourut au cours de l'été 1960 mais il souffrait durement depuis un an au moins. Il était l'âme d'une équipe, dès lors dispersée, dont P. M. F. n'avait aucune fausse honte à reconnaître la très grande part qu'elle avait prise à sa réflexion et à son action.

A cet égard, l'ouvrage de M. Jean Lacouture (*Pierre Mendès France*, Seuil, 1981), en dépit de ses qualités et du soin apporté à sa préparation, a été victime des témoignages recueillis. La plupart d'entre eux tendaient surtout, fût-ce avec une parfaite innocence, à mettre en valeur le rôle éminent dont le témoin se créditait. Phénomène naturel, mais d'où résulte un P. M. F. en partie imaginaire, rabaisé par certains côtés, et en revanche qui n'est pas affecté fondamentalement par la disparition de Boris, puisque soumis depuis toujours aux influences les plus diverses, dont quelques-unes incongrues. Il est vrai que, depuis toujours, il comptait beaucoup d'amis, outre des connaissances sans nombre qui se proclamaient non moins amicales. D'autre part, il écoutait attentivement et volontiers. Il aimait à dispenser une pédagogie inlassable jusqu'au profit d'un quidam dont nul ne savait pourquoi ni comment il se trouvait là. Les interlocuteurs en gardaient la conviction d'avoir été associés à ses plus profonds desseins et certains optimistes de les avoir inspirés. Mais, s'il y perdait beaucoup de temps, on devait reconnaître qu'il en sortait habituellement indemne. Comme les affaires sérieuses passaient presque toutes par Georges Boris, lui-même solidement appuyé par Paul Legatte, le reste ne correspondait guère qu'aux relations et apparences entretenues, ou encore aux activités qui viennent tourner en désordre autour d'un système politique.

S'est ajouté au décès de Boris un second facteur de diminution. Au cours de ses grandes années, tout en profitant d'un vif prestige dans les milieux intellectuels, avec un appui précieux dans le snobisme, P. M. F. restait bien ancré au sein de la réalité politique et assez proche du sentiment populaire, grâce à la députation de l'Eure, à la mairie de Louviers, voire au Parti radical (lequel, en ce temps-là, différait grandement de ce qui en reste). Fort de ce contrepoids, en plus d'un caractère très peu sensible aux sottises vanités, il accueillait sans en être dupe, avec un demi-sourire tout à fait agréable, les engouements superficiels, les effervescences de salons, les tapages publicitaires dont il bénéficiait. En dépit de quelque agacement dans le milieu parlementaire et alentour, les avantages de la situation dépassaient de beaucoup les inconvénients. Le rapport s'inverse lorsqu'il s'est replié au sein d'une gauche mondaine et intellectuelle, mondainement gentille, intellectuellement plutôt brillante, mais moutonnaire, et dont il n'a jamais été possible de soutenir, avec la plus grande bienveillance, que la sûreté du jugement figurât au nombre de ses qualités principales.

En mai 1968, l'exaltation contagieuse de ce milieu le prive du discernement nécessaire aux quelques initiatives ou abstentions qui lui auraient permis de prendre le pouvoir sans heurter personne, grâce à une conjoncture incroyablement favorable mais de très courte durée. Peu après, les élections présidentielles de 1969 amenaient l'occasion, celle théoriquement attendue depuis une dizaine d'années, de transformer le régime par une candidature de restauration républicaine. L'opposition, qui n'avait rien fait pour s'y préparer, pouvait au moins essayer de mettre rapidement sur pied une formule présentable, dont le succès aurait été certain. Sans avoir usé de son autorité en faveur d'une telle solution, P. M. F. se borna à s'enrôler comme second auprès de M. Gaston Defferre, ce qui relevait une modestie étrange et d'une inopportunité non moindre.

Sa période d'inspiration heureuse était terminée. Elle l'était déjà depuis assez longtemps pour que la V^e République ait échappé entièrement à sa prise.

En définitive, ce qui l'a élevé très au-dessus de la condition politique ordinaire, ce n'est assurément pas d'avoir été exempt de malchances et de maladroites, ni même de défauts en ses meilleurs jours. Il est loin d'être le seul à s'être complu dans le procès d'autrui pour sa propre justification. Sa sincérité n'était pas mise en doute mais elle ne suffit pas à rendre compte de la vertu singulière que nul ne lui dénie. Les hypocrites se proclament sincères tout les premiers et, à

force, finissent probablement par s'en convaincre, de sorte que la différence, si elle subsiste, ressort mal de l'observation. Quant à la gravité, si l'infatuation des individus n'y suffit pas, la politique en revêt ses participants comme d'un uniforme obligatoire. Reste le sérieux, que la sincérité et la gravité, ou leurs apparences, laissent excessivement rare dans l'action et dans la pensée politiques. Celui de P. M. F., qui le plaçait hors de pair, dans une autorité reçue à prendre la mesure de toutes les autres sans indulgence ni insolence, reposait sur une conception de la vie elle-même si visiblement sérieuse que l'on serait tenté de la dire religieuse.

Peut-être l'explication tient-elle à ce que les catholiques de tradition, comme le général de Gaulle, relèguent pour la plupart le sentiment religieux dans une lointaine transcendance et n'en sont donc pas gênés pour concevoir la politique sur un fond de scepticisme. Pour eux, de vérité profonde, constante et certaine, il n'en existe point, à proprement parler, dans les choses d'ici-bas. L'opportunisme leur paraît naturel, encore qu'ils puissent le vouloir de bonne qualité et attaché, en plus de l'ambition, à des fins honorables. Au contraire certains athées, comme P. M. F., ne s'étant pas débarrassés du sentiment religieux, le tournent vers les affaires terrestres, où il leur dicte, fût-ce au détriment de l'ambition, une politique de foi et de scrupules.

Peut-être fallait-il une si puissante inspiration, en l'état où nous sommes, pour rendre leur valeur à des principes tels que ceux de la démocratie. A coup sûr, rien ne transformait davantage leur portée habituelle que de les concevoir assortis d'une application honnête.

René de LACHARRIÈRE. — **Mendes France and general de Gaulle : an impossible reconciling.**

The question has often been asked of why Pierre Mendes France never reached a durable agreement with general de Gaulle, when their personal relationship was good and their cooperation would have been profitable to each of them and to the nation. Their widely diverging views on many issues aren't the sole reason for this. In fact, the circumstances were the decisive factor : at no time did they prompt them to unite their destinies.

RÉSUMÉ. — *La question est souvent posée de savoir pourquoi P. M. F. n'a pas pu s'accorder d'une manière durable avec le général de Gaulle, alors que leurs rapports personnels étaient bons et que leur concours aurait été avantageux pour l'un et pour l'autre comme pour le pays. Les grandes divergences de vues ne fournissent pas d'explication décisive. En fait, les circonstances ont été plus déterminantes : à aucun moment elles ne les ont incités à unir leurs destins.*

HUGUES PORTELLI

*La décomposition du mendésisme
sous la V^e République*

1. Lorsque le général de Gaulle revient au pouvoir en 1958 et instaure enfin les institutions qu'il proposait depuis douze ans, ce qu'il est convenu d'appeler le mendésisme n'a que quatre ans d'âge. Autour de Pierre Mendès France s'est constituée une nébuleuse politico-sentimentale qui est conduite à se situer face à un régime qui semble, à plus d'un titre, répondre aux aspirations réformatrices de l'ancien président du Conseil. Pourtant, la condamnation sans appel des conditions dans lesquelles le général de Gaulle est revenu au pouvoir va rompre d'emblée toute ambiguïté : P. M. F. sera l'un des chefs de file de l'opposition à la V^e République, non seulement du fait du « vice de forme » qui a entaché ces institutions, mais surtout parce que ces institutions ne correspondent pas aux principes constitutionnels de celui qui restera toujours un républicain viscéralement attaché au parlementarisme — fût-il modernisé.

Dès lors, un problème est posé à tous ceux qui ont soutenu P. M. F. depuis 1954 et il se posera jusqu'à la fin des années 60 : faut-il partager la querelle institutionnelle de Pierre Mendès France et se trouver marginalisé dans le système politique, en attendant avec lui l'hypothétique effondrement du régime (que P. M. F. croira discerner à plusieurs reprises) ou, tout en se réclamant du projet et de la démarche mendésiste, refuser son intransigeance institutionnelle.

Dès 1958, une séparation va s'amorcer entre Mendès France et les « mendésistes », et elle ira croissante au fur et à mesure que l'intransigeance de P. M. F. apparaîtra comme une impasse politique. Elle sera d'autant plus aisée que deux éléments joueront dans ce sens : D'une part, l'ambiguïté même du phénomène mendésiste : de l'atta-

chement personnel à la séduction exercée par un style d'action politique et gouvernementale jusqu'aux principes institutionnels et économiques, il existe plusieurs types de définition non exclusifs qui permettront d'adopter des démarches contradictoires sans cesser pour autant de se réclamer de P. M. F. D'autre part, l'exclusion de celui-ci du Parti radical déclenche un effet de dispersion qui ne sera pas enrayé — au contraire — par son adhésion au PSA puis au PSU. Alors que Pierre Mendès France avait été l'animateur de la rénovation — manquée — du radicalisme dans les années 50, il ne tentera plus la moindre opération partisane dans les années 60. Son entrée au PSU ne conduit nullement à la création d'une tendance mendésiste au sein d'un parti où sévit pourtant un fractionnisme endémique. Ne quittant le PSU — où il avait été marginal — qu'en 1968 (et sans éclat), P. M. F. restera à l'écart de l'unification de la gauche socialiste et des rivalités qu'elle engendrera. Extérieur à la gauche politique, Pierre Mendès France donnera parfois l'impression de s'être retiré sur l'Aventin sans cesser cependant d'être présent : soutien à François Mitterrand en 1965, 1974 et 1981, participation aux campagnes des législatives où il sera candidat jusqu'en 1968 (il sera élu à Grenoble en 1967), animation de colloques politiques (dont le fameux colloque de Grenoble de 1966). Bref, le refus de la V^e République comme celui d'un combat partisan vont limiter la présence politique de Mendès France et conduire la mouvance mendésiste à agir pour son propre compte, quitte à retrouver P. M. F. à ses côtés à l'occasion de tel ou tel tournant politique. Abandonnée de fait par son inspirateur, comment s'étonner que cette mouvance se soit rapidement diversifiée et ait été contrainte de trouver d'autres leaders.

2. A partir de 1958, le mendésisme connaît une double dislocation. La première entre sa « gauche » et sa « droite ».

Les éléments plus sensibles au style « présidentiel » de P. M. F. qu'à son programme de gauche se détachent de lui. Les uns rejoignent le gaullisme : de François Mauriac à de nombreux technocrates, le ralliement à de Gaulle s'effectue d'autant plus facilement que la condamnation par P. M. F. de la Constitution rend, à leur grand dam, l'alliance avec de Gaulle impossible et que celui-ci propose, à leurs yeux, la seule réponse aux critiques que Mendès France avait développées contre l'impuissance et l'immobilisme de la IV^e République. D'autres tenteront de répéter l'opération « Wagram » de mai 1955 : Jean-Jacques Servan-Schreiber, après avoir lancé, faute de convaincre P. M. F., la candidature Defferre en 1963, partira à son tour à la conquête de ce qui reste du radicalisme, en octobre 1969, pour tenter

une ultime modernisation du vieux parti. Le discours *réformateur* (le Manifeste *Ciel et Terre* est l'œuvre de J.-J. S.-S. et de Michel Albert), au-delà de la référence au « modèle suédois », énumère une série de réformes concrètes et immédiates qui susciteront un intérêt sans lendemain. Après deux campagnes électorales à des législatives partielles, le schreiberisme s'essoufflera : la relance de l'unité socialiste le déporte à droite où il se heurte à la concurrence de la *Nouvelle Société* de Jacques Chaban-Delmas ; celui-ci (ancien leader du Front républicain), reprenant dans son équipe de conseillers, d'anciens collaborateurs de P. M. F. (Simon Nora, Jean Serisé) ou du Club Jean-Moulin (Jacques Delors) et s'inspirant des thèses de Michel Crozier sur la « société bloquée », sapera l'entreprise J.-J. S.-S. avant d'être à son tour victime du bloc conservateur qui est la principale assise de Georges Pompidou.

Apparu comme projet politique de centre-droit *après* le départ du général de Gaulle et rejeté par le gaullisme pompidolien, le filon mendésiste achèvera son parcours chez les Réformateurs assez pitoyablement avec l'éphémère « ministère des réformes » de J.-J. S.-S. en 1974, au début du septennat giscardien.

3. La branche majoritaire du mendésisme est demeurée en 1958 aux côtés de Pierre Mendès France. Elle regroupe les éléments de la gauche socialiste, radicale et républicaine qui partagent son refus de la Constitution de 1958 et surtout des soutiens initiaux de l'entreprise gaulliste. Condamnant l'attitude de la SFIO de Guy Mollet, ils convergent dans la recherche d'un nouveau pôle politique qui puisse rassembler les opposants de gauche au gaullisme.

Tel est le sens de la constitution de l'*Union des forces démocratiques* qui regroupe, pour le référendum du 28 septembre et les premières élections de la V^e République, les scissionnistes de la SFIO (le PSA), la fraction de l'UDSR fidèle à François Mitterrand, les radicaux mendésistes et des groupuscules socialisants ou chrétiens de gauche. Mais dès 1959, une division s'opère : alors que Pierre Mendès France et ses proches sont admis, individuellement, au PSA (puis au PSU), François Mitterrand s'en voit refuser l'entrée. Ce clivage, non combattu par P. M. F., s'accroîtra avec le départ du PSU d'une bonne partie des mendésistes, alors que P. M. F. y demeurera jusqu'en 1968. Deux tendances désormais coexistent, l'une au PSU ou dans sa mouvance, qui peut se réclamer de la présence et de la caution de Mendès France, l'autre dans la gauche républicaine, partagée en une myriade de clubs, dont le chef de file tend à devenir progressivement François Mitterrand.

Cette division n'est pas simplement organisationnelle : elle va devenir toujours davantage politique et culturelle. Du tronc commun du mendésisme des années 50 se détachent deux courants qui insistent chacun d'eux sur une dimension du projet mendésiste. Le premier, *républicain de gauche*, se bat pour la défense du régime représentatif et parlementaire. Le second met l'accent sur la *modernisation* de la gauche, la révision de ses vieux credo et sur la mise au point d'un véritable programme gouvernemental.

Le premier courant, qui rassemble les républicains de gauche qui n'ont pu gagner le PSU ou qui le quittent rapidement, et qui se regroupera finalement autour de François Mitterrand dans la Convention des Institutions républicaines, se veut à l'image des républicains face au coup d'Etat du 2 décembre. Dénonçant l'origine antidémocratique du régime et son césarisme congénital (cf. *Le coup d'Etat permanent* de F. Mitterrand), il est conduit à mettre toujours davantage au premier plan un antigaulisme de principe.

Son opposition, de ce fait, d'institutionnelle, va devenir politique. Du rassemblement des adversaires du régime (à gauche comme à droite, comme on le verra lors des élections présidentielles de 1965), elle passera, sous les effets de la bipolarisation, à l'opposition de gauche, à l'acceptation de l'union avec les communistes et enfin au ralliement aux éléments essentiels des institutions (et notamment les pouvoirs et l'élection populaire du Président de la République). Du mendésisme républicain des origines, il ne restera rapidement plus rien : le combat contre les institutions de la Ve République se limitera à la revendication d'une révision constitutionnelle dont le contenu s'est réduit, de 1958 à 1981, comme une peau de chagrin. En revanche, ce courant républicain de gauche qui devient, dès 1964, le *mitterrandisme*, accepte de se battre dans le cadre fixé par les institutions gaullistes : la bipolarisation et la stratégie électorale présidentielle.

Sur tous ces points, il ne peut être qu'en désaccord total avec ce qui avait été l'attitude constante de P. M. F. Celui-ci va d'ailleurs marquer nettement ses réserves par rapport à cette stratégie : s'il soutient la candidature de François Mitterrand à la présidence en 1965, il refuse toute espèce de ralliement au régime comme l'attesteront ses propositions institutionnelles formulées dans *La République moderne* : refusant en bloc les institutions, dont il prédit l'effondrement tôt ou tard, il propose l'établissement d'un régime parlementaire rénové fondé sur l'idée d'un gouvernement de législature. Condamnant la « personnalisation du pouvoir » et la bipolarisation politique consécutive à l'élection du président par le peuple, P. M. F.

constate que toute la stratégie d'un François Mitterrand sera fondée, au contraire, sur l'acceptation de ce qu'il condamne. Dès 1964, François Mitterrand comprend en effet que seule l'élection présidentielle permettra à la gauche d'accéder au pouvoir. Estimant que cette stratégie est celle qui obligera la gauche non communiste à se regrouper et à se situer en position de force par rapport au Parti communiste, François Mitterrand est aussi convaincu qu'aucun rapport de force n'est acquis une fois pour toute. Sensible comme P. M. F. à l'effet de repoussoir que la présence communiste aura sur l'électorat de centre-gauche, il n'en considère pas moins que l'union de la gauche aura des effets positifs sur le PC lui-même et permettra à moyen terme (comme il le prédit en 1972 devant les délégués au Congrès de Vienne de l'Internationale socialiste) de redimensionner drastiquement l'influence communiste en France.

On perçoit nettement en 1965 que désormais la stratégie de ces mendésistes républicains est tout entière centrée sur la conquête du pouvoir et sur la réalisation des prémices institutionnelles et tactiques auxquelles Pierre Mendès France était resté étranger : au nom du réalisme, l'acceptation de la V^e République (de *La République moderne*, François Mitterrand ne retiendra — un temps — que l'idée d'un contrat de législation que l'on retrouvera dans le programme commun de la gauche) ; au nom de l'efficacité électorale, la conquête de la gauche traditionnelle (*via* la FGDS, puis la prise de contrôle de l'ancienne SFIO au Congrès d'Épinay) et l'alliance avec le Parti communiste.

Sur ce dernier point, il est significatif de noter que le choix de François Mitterrand lui vaudra un traitement nettement différent de celui de P. M. F. Le Parti communiste, qui aurait pu tirer davantage parti du projet institutionnel mendésiste (qui lui rendait son droit de veto et sa puissance réelle au sein d'un régime parlementaire), préférera jouer la carte de l'association au pouvoir avec François Mitterrand, quand bien même celui-ci ne fait pas mystère de son objectif à court et moyen terme (« rééquilibrage » de la gauche puis hégémonie du PS).

La rupture complète entre le projet de Pierre Mendès France et celui de François Mitterrand et des mendésistes qui le suivent est illustrée par l'impasse politique dans laquelle P. M. F. va se trouver au fur et à mesure que la stratégie mitterrandiste progresse. Soutenant sans arrière-pensées les grandes batailles électorales (1965, 1967, 1974), P. M. F. ne retrouve d'espace politique personnel que lorsque cette stratégie menace d'échouer : en 1968 et en 1969. En mai 1968, alors que le régime semble s'effondrer conformément à ses

prédictions et que la gauche traditionnelle est incapable de présenter une alternative, Pierre Mendès France paraît être un moment l'homme de la situation, rassemblant, comme en 1954, des soutiens de tout bord. Il sera vaincu par le général de Gaulle, qui démontrera que le régime est moins fragile qu'il n'y paraît, mais aussi par François Mitterrand — qui le prend de vitesse, suivant une logique présidentielle, dans sa conférence de presse du 29 mai — et par le PC, qui récuse l'adversaire de la bipolarisation. Une seconde fois, P. M. F. jouera, avec Gaston Defferre cette fois, lors des élections présidentielles de 1969, une carte personnelle, alors que l'opération du « stop-Mitterrand » et de destruction de l'Union de la gauche a été réussie par Guy Mollet. Cette fois, non seulement P. M. F. apparaîtra comme le soutien d'une candidature construite sur l'échec des mendésistes de la Convention, mais surtout comme l'adversaire de celui qui commence à se présenter comme l'héritier de la branche moderniste du mendésisme : Michel Rocard. L'échec de l'opération Defferre-Mendès n'en sera que plus symbolique.

Au lendemain de ces élections et surtout du Congrès d'Épinay, il ne reste plus rien du mendésisme du courant républicain. Celui-ci se convertit à la V^e République et à son régime — sur le modèle duquel il calquera le nouveau Parti socialiste — tandis que tant les luttes internes au PS que la concurrence communiste conduiront à remplacer le pragmatisme républicain par une idéologie socialiste empruntant, suivant les besoins, au vieux marxisme guesdiste ou à un discours autogestionnaire hérité de la CFDT.

Il n'est jusqu'à l'idée, chère à P. M. F., d'un programme de gouvernement, qui marquera l'abandon complet de toute référence mendésiste. L'élaboration du « programme commun » traduit la volonté, non de partir de l'analyse économique des réalités concrètes, et de la mise au point d'une série d'objectifs précis, mais de réaliser un certain nombre de mesures conformes à la doctrine et matérialisant le compromis *politique* entre communistes et socialistes. La rupture de l'Union de la gauche ne changera rien à cette démarche puisqu'on la retrouvera formulée encore plus nettement dans le Projet socialiste de 1980 qui servira de base au programme du candidat Mitterrand aux présidentielles de 1981.

4. Même s'il peut se réclamer d'une plus grande proximité intellectuelle avec Pierre Mendès France, le courant *moderniste* connaîtra un destin analogue. Du mendésisme, il retient moins l'intransigeance institutionnelle — la plupart de ses membres s'accommodent fort bien de la V^e République — que la conception de la politique :

priorité de l'économie sur la politique, du programme sur l'idéologie, de la connaissance technique des dossiers sur les discours de congrès. Ce courant, qui se propose une modernisation de la gauche, se retrouve aussi bien au PSU (aux côtés de P. M. F.) que dans certains clubs technocratiques comme le Club Jean-Moulin. Au sein de cette mouvance, l'accent est placé sur la mise au point d'un programme de la gauche. L'action politique passe au second plan et l'apogée de cette démarche sera le Colloque de Grenoble de 1966 qui se tient sous le magistère de P. M. F. et qui rassemble intellectuels, technocrates et syndicalistes des Clubs et du PSU.

Le Colloque de Grenoble n'aura guère de suite. Le courant moderniste est vite écartelé entre deux tendances : les « réalistes » sont séduits par le succès de la gauche politique, à l'exemple du Club Jean-Moulin qui s'était lancé dans l'opération Defferre avant de s'intégrer dans la FGDS. Les autres vont subir au sein du PSU l'assaut des idéologues marxisants puis du gauchisme soixante-huitard. Ils en ressortiront « autogestionnaires », et ce n'est que lentement que les éléments les plus sensibles à la démarche mendésiste se dégageront du discours gauchisant du PSU. Michel Rocard, à l'occasion de sa candidature aux présidentielles de 1969, opère une première tentative — prématurée. Le départ du PSU, l'entrée au PS après les Assises du socialisme (octobre 1974) permettent à ce qui devient le *rocardisme* de se débarrasser des éléments les plus encombrants du gauchisme, mais c'est pour tomber dans la logique des luttes de courants du PS, où l'idéologie sert de moyen de démarcation entre les tendances : du débat sur l'autogestion (1975-1976) à celui sur les « deux cultures » (jacobins et socialistes libertaires : 1978-1980), le rocardisme se trouve contraint de souligner sa dimension idéologique au détriment de sa seconde matrice, pragmatique et moderniste. Celle-ci n'apparaîtra que progressivement : la première fois à l'occasion du débat sur l'actualisation du « programme commun ». Michel Rocard et ses amis tentent d'y suggérer une conception plus concrète du programme et d'y introduire les propositions formulées lors du Colloque de Grenoble (notamment en matière de nationalisations et de politique salariale) ; le débat achoppe sur un problème que P. M. F. ne renierait pas : le « chiffrage » du programme commun et donc la crédibilité de la gauche. La rupture de septembre 1977 interrompt momentanément le débat.

Le lancement de la candidature Rocard va marquer une nouvelle étape dans la redécouverte du mendésisme : la volonté de « parler vrai » signifie le refus du tacticisme politicien et de l'idéologisme exacerbé, tout comme le dialogue direct avec l'opinion par-dessus le

Parti socialiste. Ce choix s'avère vite suicidaire : la défaite au Congrès de Metz de 1979, l'abandon du « Projet socialiste » d'inspiration rocardienne pour celui de Jean-Pierre Chevènement en 1980, le retrait de la candidature Rocard pour 1981 jalonnent la mise au pas du chef de file des modernistes et le rejet de sa conception de l'action politique. Réduit provisoirement au silence et à la discipline, Michel Rocard pourra analyser les raisons d'une défaite qui rappellent partiellement celles de P. M. F. jadis : une sous-estimation de l'importance des partis et des appareils, une absence d'habileté tactique, une surestimation du poids de l'opinion publique. A quoi s'ajoute — ce qui le sépare de P. M. F. — l'enracinement de sa démarche dans une culture politique bien plus idéologisée que ne l'a jamais été le mendésisme et qui permettra à ses adversaires de l'attaquer également sur ce terrain. Le modernisme rocardien ne sera pas officiellement écarté pour son mendésisme, mais bien pour son idéologie (la « gauche américaine ») et pour la démarche présidentialiste qui l'inspire. Même si aucun de ses adversaires n'ignore que l'héritage du style et de la méthode de P. M. F. ne sont pas étrangers à l'« effet Rocard ».

5. Il a été beaucoup écrit depuis le 10 mai 1981 — et notamment à l'occasion de la disparition de Pierre Mendès France — sur les analogies entre l'expérience gouvernementale mendésiste de 1954-1955 et celle de la gauche aujourd'hui. Comparaison difficile et largement inutile puisque les circonstances sont totalement différentes. Rappelons simplement les réserves discrètes formulées par l'ancien chef de gouvernement sur la démarche adoptée durant les premiers mois du septennat miterrandiste et qui ont conduit au tournant précipité de juin 1982. Elles ne faisaient que souligner cette opposition radicale des situations : en 1954, P. M. F. avait réglé, avec une rigueur pragmatique, les problèmes laissés pendants par ses prédécesseurs en amorçant une politique nouvelle. En 1981 F. Mitterrand fera adopter une série de réformes, inspirées par la doctrine de son parti, et ce n'est que face aux problèmes posés par leur application que l'on s'inspirera partiellement de P. M. F. pour tenter de les résoudre (cf. les discours accompagnateurs des politiques de « rigueur » successives).

Il n'y a donc plus guère de rapport sérieux entre le mendésisme et la gauche réelle des années 80. Certes, cette dernière s'est construite en partie sur l'héritage mendésiste au début des années 60 et a fait fructifier sa base sociale (les nouvelles couches urbaines), mais la victoire du miterrandisme a conduit à une synthèse avec la tradition culturelle et la conception de l'action politique de la vieille gauche

socialiste. L'acceptation de la V^e République et la présidentialisation intégrale du ps qui en a résulté ont fait le reste.

Le mendésisme aura subi sous la V^e République un double échec. D'abord concurrencé comme projet de rassemblement par le gaullisme, il est marginalisé par lui, faute d'avoir voulu se rallier à des institutions indispensables à son ambition. La bipolarisation, qui entraînera le rejet à droite des héritiers du général, précipite sa disparition, faute d'avoir voulu se transformer en culture politique, voire en doctrine de parti. Entre la raison d'Etat et la raison de parti, il n'y avait pas de place pour l'éthique mendésiste.

Hugues PORTELLI. — The deterioration of the mendesist movement during the fifth Republic.

The deterioration of the mendesist movement during the fifth Republic is due to Pierre Mendès France's refusal of the régime, which left his supporters without a leader. Because of the bipolarisation of French political life, the mendesist movement split up into a right wing (which had its day of glory only at the beginning of Pompidou's presidency and then disappeared) and a left wing divided into two currents : the left-wing republicans, who gathered around François Mitterrand, eventually integrated in the régime and rebuilt around themselves the non-communist left, thus abandoning Pierre Mendès France's course ; and the modernist current which, in the second half of the 70's, gathered around Michel Rocard but was defeated for having made the same mistakes as its inspirer.

RÉSUMÉ. — *La décomposition du mendésisme sous la V^e République est le résultat du refus du régime par Pierre Mendès France qui laisse ses fidèles livrés à eux-mêmes. Sous l'effet de la bipolarisation, le mendésisme éclate entre une droite (qui ne brillera qu'aux débuts de la présidence Pompidou avant de disparaître) et une gauche elle-même divisée en deux courants : les républicains de gauche qui, autour de F. Mitterrand, finiront par s'intégrer au régime et recomposeront autour d'eux la gauche non communiste, en abandonnant la démarche de P. M. F. ; et le courant moderniste qui, dans la seconde moitié des années 70, se structurera autour de Michel Rocard mais sera vaincu pour avoir commis les mêmes erreurs que son inspirateur.*

GUY CARCASSONNE

Fatalité de l'échec?

Certes, on ne peut parler de succès. Quels qu'en soient les critères la réussite fait défaut. Le mendésisme a ébranlé les habitudes de la vie politique française sans parvenir à les changer ; espoir d'une génération, il ne l'a pas concrétisé ; l'homme qui en fut créateur et symbole n'a que sporadiquement participé au pouvoir. Et si l'hommage rendu à sa personne, à ses idées fut pour la gauche non communiste constant depuis vingt ans, c'était, pour beaucoup, moins un acte de foi qu'un usage liturgique ; la droite quant à elle s'offrant la coquetterie occasionnelle de louer un homme qu'elle ne craint plus, d'honorer celui qu'elle a vilipendé, voire d'invoquer contre les démons du présent la statue du passé.

Au regard de ce passif les éléments d'actifs sont de peu de poids réel. Intègre et moderne, lucide et rationnel, ou encore réaliste, sont les qualificatifs flatteurs qui, accolés au mendésisme, valent adhésion à la représentation qui en est faite. Mais, à peine brûlé, l'encens se refroidit, les bras s'élèvent dans un geste de regret qu'accompagne un soupir : tout cela est vrai, beau, bien, mais ne « marche » pas. La preuve en est partout visible. Le courant socialiste l'a compris qui, avec plus ou moins d'élan, revendique l'héritage mais a pris soin qu'il ne fructifie pas trop, les plus francs en son sein affirmant que, mendésiste dans ses méthodes, la gauche piétinerait encore sur le seuil du pouvoir.

Au mieux perçu comme ce que la politique a de plus noble, le mendésisme est aussi, et pour cela même conçu comme voué à l'insuccès. A quoi bon s'en inspirer si l'échec est fatal ? Gardons-en nostalgie mais revenons aux choses sérieuses.

La vérité pourtant n'est-elle pas différente ? Au-delà (ou en deçà) de l'attraction morale que peuvent provoquer les valeurs et les méthodes décrites par ailleurs, la rentabilité politique elle-même ne peut-elle être invoquée ? En d'autres termes, peut-on soutenir le paradoxe d'une lecture cynique pour affirmer que le mendésisme « paye » ?

Point n'est question ici de prouver (l'expérience seule peut apporter une preuve de réussite, et si tel avait été le cas cette réflexion serait sans objet ; quant à la persistance de l'échec, elle n'est pas non plus la preuve mais tout au plus l'indice d'une fatalité) mais simplement d'avancer une hypothèse — celle de l'efficacité potentielle, y compris électorale du mendésisme — et de tenter d'en asseoir la crédibilité.

La pertinence exige d'abord de trouver à l'échec une cause extérieure au mendésisme lui-même. Qu'il porte en lui son impuissance et le dossier est instruit ; qu'elle lui soit extérieure et la question doit être reconsidérée.

Parce qu'il heurte les habitudes (nous ne reviendrons pas ici sur la définition du mendésisme ; elle se déduit des diverses contributions qui précèdent), le mendésisme a plus que d'autres besoin de temps, et celui-ci a doublement fait défaut. Il a manqué au mendésisme à l'œuvre sous la IV^e République ; il a manqué à ses épigones, français ou étrangers qui, ne retirant pas assez vite les dividendes escomptés, hésitent à persévérer dans une voie qu'ils craignent sans issue.

S'agissant de l'expérience mendésiste de 1954, y reste attachée l'idée de parenthèse tant la durée en fut brève. Mais si le rejet a pu s'opérer c'est parce que les mécanismes institutionnels l'ont rendu souhaitable et possible. Souhaitable pour tous ceux dont l'intrus venait troubler le jeu et possible car ils en détenaient les leviers et ont préféré par son exclusion préparer la chute de leur République plutôt qu'accepter les évolutions qui seules auraient pu la sauver. Mais ce qui compte avant tout c'est qu'installé dans un système lui garantissant une certaine stabilité le mendésisme eût certainement prospéré. Il existe à ce sujet plusieurs indices. Le premier réside dans le fait qu'aucun pouvoir n'a en si peu de temps si fortement marqué. Nul n'a jamais parlé de laniélisme quand pourtant le prédécesseur de P. M. F. est resté plus longtemps que lui à la présidence du Conseil, et des autres chefs des gouvernements de la IV^e République l'histoire a oublié le nom ou ne l'a retenu que pour des raisons autres que leur exercice du pouvoir : Léon Blum pour son prestige intellectuel, Edgar Faure pour sa pérennité, Charles de Gaulle pour ce qu'il fit

avant et après, et si Guy Mollet fait exception il ne semble pas qu'aient été nombreux les regrets suscités par sa chute.

On peut avancer au contraire que, rejeté par le système, le mendésisme ne l'était nullement par l'électorat lors même qu'il n'avait rien atténué ni de la rigueur de sa pensée ni de la franchise de ses analyses. Ainsi lorsque des sondages interrogeaient les Français sur le choix d'un président du Conseil, P. M. F. arrivait très largement en tête en décembre 1955, et se maintenait à un niveau relativement élevé même lorsque était passée, et perçue comme telle, la chance offerte par les élections de janvier 1956 (tableau).

	Décembre 1955	Avril 1956	Septembre 1957	Janvier 1958
E. Faure	6 (*)	2	1	
F. Gaillard				13 (*)
Ch. de Gaulle	1	5	11	13
P. Mendès France	27	14	9	10
G. Mollet	2	14 (*)	14	9
P. Pflimlin			4	3
A. Pinay	8	8	9	10
P. Poujade	2	4	2	3
M. Thorez	6	7	7	8
Autres ou sans opinion	48	46	43	31

* Les noms suivis d'un astérisque sont ceux des présidents du Conseil en fonction au moment de l'enquête.

Source : Revue *Sondages*, 1958, n° 3.

Mais même en supposant ainsi acquise l'idée selon laquelle le mendésisme au pouvoir peut plaire, il resterait à démontrer qu'il peut convaincre avant. Car s'il est vrai qu'il a souffert des tares de la IV^e République en ne se maintenant que sept mois et dix-sept jours, il a aussi bénéficié de ses avantages par l'investiture de son promoteur qu'un autre système n'eût peut-être pas permise.

En d'autres termes, à supposer que le mendésisme convainque lorsqu'il est au pouvoir, a-t-il les moyens d'y accéder ? Les résultats électoraux de P. M. F. lui-même ne sont de ce point de vue nullement probants. A la constante réélection de 1932 à 1956, au succès de 1967 répondent la déroute de 1958, l'échec grenoblois de 1968 ou le score lamentable du tandem avec G. Defferre en 1969. Chacun de ces résultats est explicable mais là n'est pas la question.

Au contraire les élections de janvier 1956 ont eu une signification un peu oubliée. S'il est vrai que fut limité le succès du Front républicain, il n'en fut pas moins réel ; s'il est exact qu'il bénéficia surtout à la SFIO, ce que les contradictions du Parti radical suffisent à expliquer, il est néanmoins probable que les Français d'alors qui votèrent pour le Front républicain (comme ceux qui votèrent contre, d'ailleurs) pensaient majoritairement se prononcer sur le mendésisme et non engendrer le « molletisme ». A la veille du scrutin, le sondage précité atteste d'ailleurs que P. M. F. réunissait 27 % des vœux contre seulement 2 % à son partenaire-concurrent, et ce n'est que pour des raisons contingentes, tenant aux traditions de la IV^e République et à la maladresse tactique de P. M. F., que le mendésisme a laissé passer l'occasion de s'imposer plus durablement. Mais seule importe ici la constatation qu'il ne semble pas par nature incapable de remporter une élection.

Mais si tel est le cas, comment expliquer alors qu'il n'ait jamais pu prévaloir par la suite ? La V^e République en est sans doute la cause première qui n'a pas laissé de place à un mouvement comme le mendésisme. Renforçant les partis contre lesquels elle prétendait lutter elle a conduit à faire que n'existe pas de réelle possibilité en dehors d'eux ou sans eux. Or, d'une part le mendésisme, qu'on le veuille ou non, est identifié à celui que lui a donné son nom, d'autre part ce dernier non seulement n'a jamais été à l'aise dans un parti, mais en plus n'avait pas vraiment compris, à l'inverse de François Mitterrand, l'absolue nécessité d'être soutenu par une organisation structurée pour s'insérer efficacement dans le système institutionnel.

S'engager alors dans la voie mendésiste supposait bien du courage et bien de la constance. L'identification à Pierre Mendès France, en outre, avait de quoi détourner les plus fervents devant l'incapacité à mettre en danger réel le pouvoir de la droite.

C'est pourquoi, en nombre croissant, ceux qui conquis par le mendésisme, sont restés à gauche, se sont tournés vers celui qui offrait un parti, une organisation susceptible de s'opposer efficacement à la majorité installée et de prendre le pouvoir : François Mitterrand et le ps.

Reste alors la question de savoir si sont compatibles une conception partisane et des méthodes mendésistes.

Du succès de la gauche en 1981, il est tentant de déduire qu'elle ne pouvait gagner que comme elle l'a fait. Pari sur la relance, promesses quantitatives, réformes généreuses, tout était nécessaire et la victoire passait par le miroitement de lendemains prospères.

En fait, rien n'interdit de penser que le même résultat — la

conquête du pouvoir — pouvait être obtenu par d'autres moyens.

Soucieuse de vaincre, la gauche a pensé y parvenir en annonçant beaucoup, faisant inconsciemment sienne l'idée selon laquelle l'électorat a moins besoin de rigueur que d'appâts. Conception toute séductrice de la politique, elle n'a d'effets que ce que dure le charme.

Au contraire, à fond inchangé — Union de la gauche, réformes de structures, politique de justice — le style pouvait être autre, porter l'accent sur les difficultés, ne pas cacher les sacrifices et mettre cette lucidité au service d'une volonté clairement affirmée.

On objectera l'effet dissuasif, mais il reste à prouver. Selon certains analystes et non des moindres, en premier lieu, la gauche a moins gagné les élections de 1981 que la droite ne les a perdues et la victoire ne serait donc pas due à ses promesses. En supposant même qu'elle ait recueilli la majorité par son fait et non en raison de l'usure de la droite, on peut avancer que les engagements y ont joué un rôle moindre que la perspective globale d'une autre politique. Enfin, dans un pays où l'électorat a toujours témoigné, collectivement, d'un extrême discernement, l'appel à l'intelligence pouvait être plus attractif que celui à l'intérêt, souvent sectoriel.

De cela existent des indices dont le moins significatif n'est pas la persistance en tête des sondages de popularité de celui des ministres qui semble le plus proche des pratiques mendésistes. Et il est également symptomatique de constater qu'après Michel Rocard, le meilleur niveau est atteint par Jacques Delors dont la force attractive ne procède certainement pas non plus du lyrisme, tandis qu'à droite même l'austère discours de Raymond Barre ne paraît pas lui nuire.

Or l'ensemble de ces éléments peut convaincre un parti aussi sûrement qu'une majorité de la nation. Lucidité, volonté et rigueur, ce tryptique n'est pas voué à l'échec. Il a presque tout au contraire pour convaincre et n'y ont manqué jusqu'ici que deux choses : la persévérance d'une part et d'autre part le franchissement de cet obstacle qui fait qu'en France est enracinée l'habitude absurde de qualifier les politiques comme plus ou moins à gauche en fonction non de ce qu'elles réalisent mais de ce qu'elles promettent. Que ces deux difficultés soient l'une et l'autre surmontées dans l'avenir, et la substance du mendésisme, réincarné, pourra faire la preuve de son efficacité.

Guy CARCASSONNE. — **Fatality of fail ?**

Mendesism is frequently received in politics, as both rigorous and doomed to failure. Yet the certainty of such a fatal failure has not been proved. And even a determined mendesism might win from an election point of view.

RÉSUMÉ. — *Le mendésisme est fréquemment perçu en politique comme tout à la fois rigoureux et voué à l'échec. Or la démonstration d'une telle fatalité de l'échec n'est nullement faite. Peut-être même un mendésisme conséquent serait-il électoralement gagnant.*

FÉLIX TORRES

Bibliographie commentée

Phénomène incontestablement « daté » (selon une heureuse formule de Jean-Pierre Rioux), le mendésisme a de fait une bibliographie datée, qui épouse longtemps la fortune et les incertitudes de la carrière publique du président du Conseil de 1954-1955. S'il déborde celle-ci par les hommes qui l'ont composé, par sa signification propre, il ne peut jamais s'en séparer tout à fait. Il a donc fallu attendre la mort de Pierre Mendès France pour le voir réapparaître dans sa spécificité, comme délivré du devenir qui a pesé jusqu'au bout sur le destin politique de « P. M. F. ».

Publiés au lendemain de sa disparition, les articles de J.-P. Rioux, *Derniers avatars du mendésisme*, *La Croix*, 21 octobre 1982, et de Fred Kupferman, *La nébuleuse mendésiste*, *L'Express*, annoncent cette mise à distance, amorcent la réflexion critique que consacre le présent numéro de *Pouvoirs* et que complétera sans nul doute le Colloque sur Pierre Mendès France de l'Institut d'Histoire du Temps présent (décembre 1984).

Etablir une bibliographie provisoire du mendésisme fournit donc l'occasion d'un parcours rétrospectif, d'une historiographie indiquant les différentes perceptions d'un phénomène flou dans ses contours historiques et sa définition.

S'il faut fixer un coup d'envoi, on remontera sans doute à 1953, année de la création de *L'Express*, avec dans le n° 1 l'entretien « La France peut supporter la vérité », année de la première tentative d'investiture sur les remous de laquelle on peut consulter *L'Affaire Mendès-France*, *L'Express*, n° 5, 13 juin 1953, un débat avec A. Mon-

teil, D. Catroux, A. Bettencourt, M. Faure, année, bien sûr, de la publication du premier *Gouverner, c'est choisir*, Paris, Julliard, coll. « La Nef », 1953.

Le mendésisme avant Mendès ? C'est explicitement l'opinion de A. Ruscio dans *Le mendésisme et l'Indochine* (A propos de la politique de Pierre Mendès France et de son entourage direct concernant la question indochinoise de 1948 à 1954), *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1982, p. 324-342, pour qui Pierre Mendès France « a exprimé l'opinion d'un courant spécifique », nommé le « mendésisme » et qui a « correspondu à la nécessité d'occuper une place vacante sur l'échiquier politique » : défense d'idées de gauche sans compromissions avec la droite et le Parti communiste. Une hypothèse malheureusement trop peu explicitée dans le détail.

Des histoires générales de la IV^e République, la plus récente, celle de J.-P. Rioux, *La France de la Quatrième République*, t. 2 : *L'expansion et l'impuissance 1952-1958*, « Nouvelle Histoire de la France contemporaine, 16 », Points Histoire, Paris, Seuil, 1983, constitue la meilleure mise au point sur la cristallisation du mendésisme au moment de l'unique passage au pouvoir de P. M. F. Notamment aux p. 76-78 : « Mendésisme ou poujadisme » et 130-131 sur « L'échec si prompt et si parallèle » des deux mouvements.

Dans cette alchimie entre l'homme politique et l'aspiration à la modernité d'un certain « air du temps », *L'Express* représente un catalyseur privilégié sur lequel on regardera, plutôt que, trop anecdotique, *Le Roman de l'Express*, de Françoise Roth et Serge Siritzky, Paris, Ateliers Jullian, 1980, Roger Chabaud, *L'Express* et le mythe Mendès France, *Esprit*, n° 11, novembre 1954 et surtout le bilan lucide d'Alfred Grosser, *L'Express* et les élections dans *Les élections du 2 janvier 1956*, Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques, Partis et Elections 82, sous la direction de Maurice Duverger, François Goguel et Jean Touchard, Paris, Armand Colin, 1957. Postérieur et discutable, le mémoire de Noureddine Medjoub, *La stratégie du mendésisme à travers l'Express, 6 février 1956 - 13 mai 1958*, diplôme supérieur d'Etudes de Recherches politiques sous la direction d'A. Grosser, Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1962, ne peut tenir compte d'une analyse qui cernerait la concordance entre le Journal, l'homme politique et le courant d'opinion.

Pour la généalogie de celle-ci on devra se reporter à des articles précurseurs comme ceux de Jean-Jacques Servan-Schreiber parus dans *Paris-Presse L'Intransigeant*, le 23 octobre 1952, et dans *Sud-Ouest*, 17 décembre 1952. D'un autre fondateur, Françoise Giroud, plus impressionniste, le Portrait de la semaine de *France-Dimanche*,

6 janvier 1952, et ses divers souvenirs comme *Si je mens*, Paris, Stock, 1973, et sa revue de la biographie de Jean Lacouture (Paris, Seuil, 1981) : Mendès a le dernier mot, *Le Nouvel Observateur*, n° 868, 29 juin 1981.

Sur l'impact du ministère Mendès France quant à la constitution du mythe P. M. F., la réflexion « à chaud » la plus éclairante est peut-être celle de Maurice Duverger parue dans *La Nef*, décembre 1954, Dix ans sans Histoire de France, qui indique notamment l'importance du facteur générationnel séparant le « Français moyen » vieilli sous Pinay et une certaine Droite, du « Français nouveau » applaudissant sur la gauche à l'action du député de l'Eure.

Courant d'opinion dans le sillage d'un style politique différent, sans base politique propre, le mendésisme va achopper très vite sur les écueils successifs des élections anticipées de 1956 et de la rénovation manquée du Parti radical. Sur les premières, on consultera *Les élections de 1956*, *op. cit.*, notamment Georges Dupeux, Les plateformes des partis, p. 31-68 ; Jean Touchard et J.-M. Royer, Images de la campagne électorale, p. 182-197 ; Alain Touraine, Thèmes et vocabulaire d'une campagne électorale, p. 286-306, et le bilan de François Goguel, Géographie des élections du 2 janvier, p. 467 et s. S'ils fixent à propos du Parti radical les thèmes et résultats d'une nouvelle campagne électorale, pour le mendésisme en tant que tel, on peut les résumer par la conclusion de A. Grosser, *op. cit.* : « Le mythe du Front républicain va coûter très cher au mendésisme et tuer *L'Express* quotidien. »

Sur l'histoire de la rénovation radicale, le récit de référence reste celui de Francis de Tarr, *The French Radical Party : from Herriot to Mendes France*, Toronto, Oxford University Press, 1961, préfacé par ce dernier, avec au chapitre VIII son portrait des « radicaux-mendésistes » de 1953 à 1957, plus autour de 1956 la variante des « mendésistes chrétiens » dans lesquels on reconnaîtra entre autres François Mauriac et son *Bloc-Notes* hebdomadaire de *L'Express* (publié chez Flammarion en 1958 pour la période 1952-1957). Pour ceux-ci, on ajoutera le témoignage de René Rémond dans son entretien à *La Vie*, 18 octobre 1982, Les catholiques et P. M. F.

Sur l'échec valoisien de Pierre Mendès France, on peut voir également J. A. Laponce, Mendès France and the Radical Party, *Western Political Quarterly*, juin 1958, p. 340-356 ; W. L. Middleton, French radicals and liberals, *Contemporary Review*, novembre 1960, et le débat L'avenir du Parti radical, avec Maurice Bertrand, Léon Hovnanian, Charles Hernu et Pierre-André Falcoz, dans *Témoignage chrétien*, 29 novembre 1957.

Dans son *Pierre Mendès France ou le métier de Cassandre*, Paris, R. Julliard, 1959, préface de Paul-Henri Simon, Claude Nicolet a retracé de l'intérieur cette « aventure mendésiste » qui conduisit « une certaine jeunesse » (titre du chap. I) à emprunter le chemin du radicalisme. Un témoignage engagé que l'on complétera par le recueil de textes du « jacobin-mendésiste » Charles Hernu, *La Colère usurpée*, Ed. CNR, 1959.

On trouvera dans les *Cahiers de la République*, fondés au printemps 1956, la plate-forme du mendésisme comme courant d'idées, dans ses différentes facettes comme dans son évolution jusqu'en 1963. La thèse de Denise Cbanteloube, *Le mendésisme. Etude d'histoire des idées politiques*, doctorat ès sciences politiques, faculté de Droit et des Sciences économiques de Lyon, Ed. de l'AGEL, Lyon, 1961, en a fait une intéressante analyse de contenu (pour les années 1956-1960, nos 1 à 26), la seule étude universitaire sur le phénomène, même si elle se ressent bien sûr de sa date. Elle voit dans le mendésisme l'idéal d'une certaine « efficience » mi-radical, mi-anglo-saxonne, expression de la montée de nouvelles classes moyennes au sein de la société industrielle moderne. Dans le même sens, pour Jean Touchard, *Histoire des idées politiques*, Paris, PUF (« Thémis »), 1965, p. 831, le mendésisme a été le fruit d'une triple convergence : radicale, libérale et technocratique.

C'est aussi le constat final et peu amène d'Alain Gourdon, *Mendès France ou le Rêve français*, Paris, Ramsay, 1977, au chapitre XVI, « Une social-démocratie pour de nouvelles classes moyennes » de sa partie D. « Esprit et méthode du mendésisme », ouvrage que l'on consultera également pour le récit que fait cet ex-jacobin de l'entreprise avortée de 1955-1957.

Diverses interrogations témoignent alors de l'hésitation inquiète du mendésisme politique. Pour la seule année 1957, successivement :

- Claude Estier, Mendès-France sauvera-t-il le mendésisme ?, *France-Observateur*, 24 janvier 1957.
- Quel est l'avenir du mendésisme ? débat avec François Mauriac, Maurice Duverger, André Philip et Maurice Bertrand, *L'Express*, supplément au n° 294, 8 février 1957.
- La Tribune des journalistes parlementaires : l'avenir du mendésisme, débat avec J. Fauvet, J. Ferniot, Marcel Gabilly, J. Guignebet, B. Lefort et J. Mallet, *La Nef*, n° 4, mars 1957.
- Quel est l'avenir du mendésisme ?, débat avec Paul-André Falcoz, Charles Hernu, Léon Hovnanian, *France-Observateur*, 20 juin 1957.

En soulignant l'incompatibilité entre la tradition révolutionnaire française et le radicalisme réformiste qui reste celui de P. M. F., Georges Lavau a finalement très bien cerné l'originalité comme les raisons de l'échec à gauche du mendésisme, « grand événement de ces dix dernières années ». De son *Destin des radicaux*, dans le numéro spécial consacré à La Gauche, *Les Temps modernes*, n° 112-113, mai 1955, à L'opposition difficile, *Esprit*, n° 2, février 1959 (p. 307-308 en particulier) et surtout le bilan-commentaire Mendésisme, prophétisme, guerre civile, *Esprit*, n° 1, janvier 1960, à propos du tome III de *Gouverner, c'est choisir* et du livre de Cl. Nicolet déjà cité.

Ce qui reste du mendésisme ou des mendésistes militants semble inéluctablement entraîné dans l'orbite d'une Gauche différente, aux connotations socialistes croissantes. Ainsi les deux Mendésisme et socialisme, de Maurice Bertrand dans *France-Observateur* du 24 avril 1958, et d'Yvan Craipeau, *Tribune marxiste*, n° 7-8, juillet 1959. Ainsi l'entrée au PSA, futur PSU, pour la genèse duquel le livre de Guy Nania, *Un parti de la Gauche : le PSU*, Librairie Gedalge, 1966, reste la référence. On trouvera dans cet ouvrage, issu d'un doctorat de Science politique, repris et complété en 1973 sous le titre *Le PSU avant Rocard*, Paris, Roblot, l'évaluation des difficultés de l'adhésion de Mendès France et de l'impact interne du mendésisme (p. 18-19 et 59-78, première édition). A compléter par les indications de Qui sont les adhérents du PSU ?, *France-Observateur*, 7 avril 1960 : « Socialistes et pour Mendès... »

C'est désormais dans les histoires et études générales sur cette Gauche nouvelle dont François Mitterrand s'est fait le rassembleur qu'apparaît rétrospectivement désormais la spécificité de cette « Gauche moderne », incarnée un temps par Pierre Mendès France. Une distinction affirmée notamment, parmi bien des récits et témoignages, dans Jean Poperen, *La Gauche française, I : Le nouvel âge 1958-1965*, Paris, Fayard, 1972, aux p. 74 et s., intitulées « La gauche moderne, le « mendésisme » ». Comme dans Hugues Portelli, *Le socialisme tel qu'il est*, Paris PUF (« Politique d'aujourd'hui »), 1980, qui distingue vers 1962 deux lectures-versants du mendésisme, l'une plutôt radicale et penchant vers F. Mitterrand, l'autre moderniste demeurant au PSU comme pour Michel Rocard (p. 89 et s.). Et fait au premier chapitre de sa deuxième partie le récit politique de « la victoire du néo-radicalisme » mitterrandien sur le « courant moderniste » inspiré par l'ancien député de l'Eure. Deux analyses engagées, significatives de l'appréciation différente portée au sein de la Gauche socialiste sur l'issue du combat.

Malgré l'optimisme d'un Pierre Cardesse, *Actualité du mendé-*

sisme, *Citoyens 60*, janvier 1966, le mendésisme a vécu en tant que courant politique agissant. Sa dernière expression se retrouve peut-être dans l'effort remarquable du *Courrier de la République*, créé en 1959 et qui a relayé *Les Cahiers de la République*, couvrant jusqu'en 1974 tous les domaines de la vie économique et sociale. Des articles-études rarement signés mais qui émanent ou ont la complète approbation de Pierre Mendès France. Une sorte d'ultime mendésisme, réduit à la personne et aux idées de l'homme qui fut son origine.

JOURNAL

Les élections municipales de mars 1983 : Les trois changements du paysage électoral

JÉRÔME JAFFRÉ

Première consultation nationale depuis les grands scrutins du printemps 1981, les élections municipales des 6 et 13 mars 1983 ont été marquées par le recul de la gauche. On ne reviendra pas ici sur les différents aspects de la campagne électorale et du scrutin qui ont déjà fait l'objet d'analyses détaillées (1). L'accent sera mis de préférence sur les trois changements qui affectent le paysage électoral : l'inversion du rapport gauche/droite, le déclin du communisme municipal et le reclassement à droite de l'électorat centriste.

L'INVERSION DU RAPPORT GAUCHE-DROITE

Au premier tour des élections municipales, le 6 mars, la gauche enregistre son résultat le plus médiocre depuis l'élection présidentielle de 1969. Dans les communes de plus de 30 000 habitants (2), elle ne totalise que 44,2 % des suffrages exprimés, contre 53,6 % à la droite et 2,2 % aux écologistes. Le tableau 1, qui récapitule le rapport gauche/droite dans ces villes depuis 1974, montre bien le changement brutal intervenu après deux années d'exercice du pouvoir. Pour la première fois de la décennie — hormis les élections européennes de 1979 — la gauche est devancée par la droite. Son retard atteint près de 700 000 voix, neuf points en suffrages exprimés !

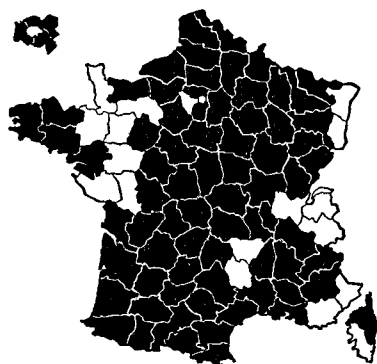
(1) On lira en particulier Alain Lancelot, *Vue sur la gauche à marée basse, les élections municipales des 6 et 13 mars*, *Projet*, mai 1983, p. 437-453 ; Gérard Le Gall, *Un recul du bloc au pouvoir moindre en 1983 qu'en 1977*, *Revue politique et parlementaire*, mars-avril 1983, p. 11-41 et Jean-Luc Parodi, *Dans la logique des élections intermédiaires*, *Revue politique et parlementaire, ibid.*, p. 42-70.

(2) Tout au long de cet article, je me référerai à la définition des communes de plus de 30 000 habitants telle qu'elle était en vigueur au scrutin municipal de 1977 (221 villes).

TABLEAU 1. — *L'évolution du rapport gauche/droite dans les 221 villes de plus de 30 000 habitants*
(% des suffrages exprimés)

	Présidentielle 1974 (2 ^e tour)	Municipales 1977 (1 ^{er} tour)	Législatives 1978 (1 ^{er} tour)	Présidentielle 1981 (1 ^{er} tour)	Présidentielle 1981 (2 ^e tour)	Législatives 1981 (1 ^{er} tour)	Municipales 1983 (1 ^{er} tour)
Gauche	50,2	51,1	50,5	48,2	53,1	56,8	44,2
Ecologistes et inclassables	—	3,5	4,0	4,2	—	1,5	2,2
Droite	49,8	45,4	45,5	47,6	46,9	41,7	53,6
	100	100	100	100	100	100	100

Pour prendre la mesure visuelle de ce renversement de tendance, nous disposons des statistiques électorales pour chaque département dans les communes de plus de 3 500 habitants, qui constituent le seuil de la nouvelle loi électorale. Les cartes 1 et 2 font apparaître de façon saisissante le changement de situation. Le 10 mai 1981, M. Mitterrand est majoritaire en France urbaine dans 77 des 96 départements métropolitains. Le 6 mars 1983 la gauche ne devance la droite que dans 33 départements, à peine plus du tiers ! Elle l'emporte encore dans le Nord de la France, le Massif central et le Midi languedocien, auxquels s'ajoutent quelques départements isolés.



CARTE 1. — *La France urbaine de gauche le 10 mai 1981 (2^e tour de l'élection présidentielle).*



CARTE 2. — *La France urbaine de gauche le 6 mars 1983 (1^{er} tour des élections municipales).*

Mais elle est devancée dans plusieurs bastions : les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne et tous les départements de la région parisienne, à l'exception de la Seine-Saint-Denis.

Entre l'élection présidentielle de 1981 et les municipales de 1983, les pertes de la gauche s'ordonnent en fonction de la taille des villes, atteignant leur paroxysme dans les très grandes cités, comme Paris, Lyon et Marseille. Que signifie un tel phénomène ? L'analyse des sondages met en lumière le lien entre la politisation du scrutin et la taille des villes (tableau 2). Au fur et à mesure que celle-ci s'élève, l'élection dans la commune est davantage jugée politique, le vote sur l'orientation des listes l'emporte sur les facteurs personnels ; une majorité, enfin, se prononce pour un « vote-sanction » à l'égard du Gouvernement. Après le scrutin, 46 % des électeurs des villes de 30 000 à 100 000 habitants déclarent avoir tenu un large compte de leur attitude à l'égard du Gouvernement. Cette proportion passe à 51 % dans les villes de plus de 100 000 habitants et à 56 % à Paris, Lyon et Marseille (3). Comme le montre le tableau 2, le lien est direct avec les pertes électorales de la gauche. Au vu de ces indications, la défaite des municipales n'apparaît pas comme un simple retour du balancier après la consultation très favorable de mars 1977. Deux ans après l'arrivée de la gauche au pouvoir, elle prend valeur de désaveu.

Les circonstances atténuantes de la gauche

La gauche, au premier tour, a été la victime d'un abstentionnisme différentiel. Le taux d'abstention, toujours élevé aux élections municipales dans les villes de plus de 30 000 habitants, a évolué différemment selon la couleur politique des communes. Par rapport aux consultations précédentes il a crû davantage dans les villes de gauche, et plus encore dans les villes détenues de longue date par le Parti communiste (4). Le sondage post-électoral de la SOFRES éclaire ce point : le taux d'abstentionnisme déclaré chez les sympathisants communistes, particulièrement bas en 1977 avec 9 %, atteint, en 1983, 17 % ; celui des ouvriers, exactement conforme, il y a six ans, à la moyenne de l'échantillon avec 14 %, est cette fois-ci de 22 % (5).

L'absence de mobilisation d'électeurs de gauche n'est donc pas la fausse bonne excuse que depuis quelque temps les vaincus aux élections ont pris

(3) Je m'appuie ici sur le classique sondage postélectoral *Nouvel Observateur-SOFRES*, réalisé du 17 au 22 mars auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif des villes de plus de 30 000 habitants. Les principaux résultats, commentés par Jacques Julliard, ont été publiés dans le *Nouvel Observateur* du 29 avril 1983.

(4) Voir sur ce point Alain Lancelot, *Projet*, art. cité, p. 444-445.

(5) Rappelons que l'abstentionnisme, comportement dévalorisé, est toujours sous-estimé dans les enquêtes d'opinion. En 1983, le taux d'abstentionnisme déclaré dans les villes de plus de 30 000 habitants est de 16 % pour une abstention réelle de 30,1 %.

TABLEAU 2. — *La politisation des élections municipales selon la taille des communes*

Taille des communes	<i>Enquête préélectorale</i>	
	Jugent que les élections seront politiques dans leur commune	Votent en faveur de la politisation des communes
Moins de 3 500 habitants	36	29
De 3 500 à 30 000 habitants	58	49
Plus de 30 000 habitants	66	59
	<i>Enquête postélectorale</i>	
	Ont tenu compte dans leur vote de leur position à l'égard de la taille des communes	
Taille des communes	... beaucoup ou assez	... un peu ou pas
De 30 000 à 100 000 habitants	46	49
Plus de 100 000 habitants (sauf Paris, Lyon, Marseille)	51	45
Paris, Lyon, Marseille	56	41

Source : Sondage préélectoral SOFRES, enquête nationale, 6-12 janvier 1983, dans les villes de plus de 30 000 habitants, 17-22 mars 1983.

l'habitude d'avancer pour expliquer leur défaite. A Paris comme à Marseille, on note une forte mobilisation de l'électorat dans les zones de force de la droite et, inversement, une rétraction dans les terres traditionnelles de la gauche. Examinons plus attentivement le cas de Grenoble où, dès le premier tour, Alain Carignon (RPR) enlève la mairie face au symbole du renouveau municipal de la gauche non communiste, Hubert Dudebout. La baisse de participation apparaît étroitement liée aux résultats de M. Mitterrand, le 10 mai 1981 (tableau 3). Le pourcentage de votants, qui était alors plus élevé dans les zones de gauche, y diminue beaucoup plus. Désormais, la participation se situe à un niveau un peu plus élevé dans les sections de vote où le candidat socialiste était minoritaire. La liste dirigée par le RPR profite-t-elle de cette situation ? Oui : en influence relative — et pour cela les pourcentages ont été calculés en suffrages exprimés — la droite enregistre ses gains les plus nets là où la participation a le plus diminué. Inversement, elle progresse moins, là où la mobilisation électorale a été meilleure. Pour autant, il serait abusif d'imputer la perte de la cité allobroge au seul abstentionnisme. La relation entre la baisse de la participation et la montée de la droite n'est marquée qu'aux deux extrêmes (indice de participation inférieur à 81 ou supérieur à 85) et dans les sections de vote où la participation diminue le moins, la droite enregistre tout de même une forte progression (+ 8,1 % en suffrages exprimés).

TABLEAU 3. — *Le recul de la participation et la progression de la droite à Grenoble entre 1981 et 1983*
(Analyse des résultats par sections de vote)

L'évolution de la participation selon le niveau d'implantation de M. Mitterrand				L'évolution de la droite selon le recul de la participation			
% F. Mitterrand le 10 mai 1981	% votants (10 mai 1981)	% votants (6 mars 1983)	Indice d'évolution	Evolution de la participation (indice)	% V. Giscard d'Estaing (10 mai 1981)	% droite (6 mars 1983)	Indice d'évolution
Moins de 45	80,0	69,7	87	80 ou moins	38,4	48,8	127
45 à 49,9	82,3	70,4	86	81 ou 82	32,1	38,8	121
50 à 54,9	82,9	68,4	83	83	44,7	54,7	122
55 à 59,9	81,6	67,6	83	84 ou 85	46,1	56,4	122
60 et plus	84,5	67,9	80	86 et plus	58,1	66,2	114

droite 0,8 %. Selon le sondage « sortie des urnes » de l'IFOP (6), la gauche a bénéficié à la fois d'un très bon report de voix des écologistes et, dans la proportion de 60 %, du réveil des abstentionnistes (+ 4,7 % de votants supplémentaires). Notons enfin que les gains de la gauche sont encore plus sensibles si l'on tient compte d'une forte déperdition dans deux cas de figure : les huit villes où s'était disputée au premier tour une primaire gagnée par le PC (la perte y est de 7,2 %) et les trois communes — Carcassonne, Talence et Saint-Priest — marquées par une dissidence socialiste (la perte y atteint 12,4 % !). Ces onze villes mises à part, la gauche progresse du 6 au 13 mars de 3,5 % des suffrages exprimés et la droite recule de 0,1 %.

Le sursaut de la gauche est donc une réalité. Mais s'il a atténué la défaite, il n'a pas inversé la tendance. Dans les communes de plus de 30 000 habitants en ballottage (69 villes, 3 secteurs de Marseille et 2 arrondissements de Paris), la gauche demeure minoritaire le 13 mars au soir avec 48,9 % des voix contre 51 % à la droite. Dans ces villes, le recul par rapport aux précédents scrutins, présidentiel ou municipal, est de cinq points. La gauche limite ses pertes mais elle s'affiche clairement minoritaire. La statistique du « tour décisif » le confirme : 53,9 % pour l'opposition, 45 % pour la gauche, 1,1 % pour les écologistes. Une défaite nette et indiscutable.

Ces différents éléments marquent un renversement du rapport gauche/droite depuis le 10 mai 1981 (7). Si l'on considère, à la fois, le recul de la gauche au premier tour dans les situations de duels et les résultats du second tour, on aboutit à une perte moyenne de 5,1 % des suffrages exprimés. Extrapolé au plan national, ce résultat traduit un rapport de forces de 53/47 en faveur de l'opposition. Voilà qui constitue l'exacte inversion de la situation précédente : en 1977, aux élections municipales, le même calcul effectué selon les mêmes règles aboutirait au résultat symétrique : 53/47 en faveur de la gauche. Au second tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand obtenait 53,1 % dans les villes de plus de 30 000 habitants. Dans la France d'aujourd'hui, toujours coupée en deux, ce renversement de situation constitue bien par son importance le premier changement de notre paysage électoral.

LE DÉCLIN DU COMMUNISME MUNICIPAL

Le précédent de 1959

En dépit du recul historique du printemps 81, l'échec du Parti communiste aux municipales de 1983 n'était nullement une certitude. Le « communisme municipal », qui réussit à attirer sur le terrain local des électeurs

(6) Pour une analyse détaillée de cet important sondage, on se reportera à Jean-Luc Parodi, *Revue politique et parlementaire*, art. cité.

(7) Je me permets sur ce point de renvoyer le lecteur à mon article paru dans *Le Monde* du 17 mars 1983 et repris dans *Les élections municipales de mars 1983*, *Le Monde*, Dossiers et documents, p. 120-121.

très éloignés de lui dans les scrutins nationaux, paraissait en mesure d'endiguer une nouvelle fois les assauts de la droite (8).

Sous la V^e République, l'histoire du PC dans les 221 villes de plus de 30 000 habitants est celle d'une constante progression (tableau 5). Tirant bénéfice du changement de la loi électorale (passage de la RP au scrutin majoritaire), le Parti communiste conquiert, sauf erreur ou omission, 10 villes en 1959, 9 en 1965, 6 en 1971 et 22 en 1977, l'année faste. Tout au long de cette période, le PC ne perdra jamais une ville conquise, à deux exceptions près, le Havre en 1959 et Noisy-le-Grand en 1965, toutes deux d'ailleurs reconquises, l'une en 1965 et l'autre en 1977.

TABLEAU 5. — *L'implantation municipale du Parti communiste depuis le début de la V^e République*
(221 villes de plus de 30 000 habitants)

	Villes détenues avant le renou- vellement	Villes gagnées	Villes perdues	Villes détenues après le renou- vellement
Municipales 1959	27	10	1	36
Municipales 1965	36	9	1	44
Municipales 1971	44	6	—	50
Municipales 1977	50	22	—	72
Municipales 1983	72	—	15	57

Pour montrer la puissance de leur parti, les dirigeants communistes évoquent volontiers le précédent des élections municipales de mars 1959. Forte du succès des législatives de novembre 1958 et du premier grand recul du PC, l'UNR, déclarait alors Roger Frey, « va partir à l'assaut de toutes les mairies communistes. Il s'agit de débarrasser 1 400 municipalités de l'emprise du Parti communiste ». Il n'en sera rien. Dans les villes de plus de 30 000 habitants où il est sortant, le PC, avec 57,2 % des suffrages exprimés pour ses listes homogènes, se redresse par rapport aux législatives de 1958 où, dans les mêmes villes, il ne recueillait que 45,4 % (9). Il obtient même de meilleurs résultats qu'aux élections municipales de 1953 (54,5 % des voix) ! A Ivry, par exemple, le PC obtient 69,8 % des suffrages au lieu de 52,8 % en 1958 et 61,6 % en 1953 ; à Aubervilliers, les chiffres sont respectivement de 61,6 %, 49,1 % et 58,3 %. La performance du communisme

(8) Sur le communisme municipal, on peut désormais se référer au livre de Raymond Pronier, *Les municipalités communistes*, Balland, 1983, 475 p.

(9) Je n'ai pu reconstituer les statistiques électorales que dans 20 des 27 villes de plus de 30 000 habitants (selon la définition de 1977) où le PC était sortant en mars 1959.

municipal est d'autant plus éclatante que jamais dans les élections législatives suivantes le PC ne retrouvera son niveau de la IV^e République.

Un élément supplémentaire vient renforcer l'optimisme du PC. Malgré l'avantage qu'il a pris en 1981, le PS renonce à revendiquer la tête de liste dans des municipalités communistes. Dans les villes de plus de 30 000 habitants, il limite ses ambitions à dix primaires (dont deux « sauvages », à Montluçon et au Mans), au lieu des 29 initialement envisagées. Sage décision : selon des enquêtes inédites de la SOFRES réalisées début décembre dans six villes communistes où le PS revendiquait le leadership, 44 % seulement des *sympathisants socialistes* estiment que la tête de liste devrait revenir au candidat de leur parti, 39 % — soit à peu près le même pourcentage — se prononcent pour le maire communiste sortant ! Comment s'étonner dès lors que le PS ait dû céder sans combattre ou qu'il ait perdu neuf des dix primaires organisées en terre communiste ? Comme à droite en 1978 dans les duels entre le RPR et l'UDF (10), le facteur de légitimité joue en faveur des sortants, incitant une partie des électeurs socialistes à voter pour le maire communiste.

L'ébranlement

Malgré cela, le communisme municipal subit en 1983 le plus grave échec de son histoire, la consultation d'octobre 1947 mise à part (11). Il perd 15 villes, soit un peu plus du cinquième de ses biens. A la différence du modèle de 1958-1959, le deuxième grand recul du PC s'accompagne donc de pertes sensibles sur le terrain local. La règle selon laquelle est inexpugnable une mairie où le PC a accompli deux mandats consécutifs (12) est battue en brèche six fois. Le parti perd Nîmes, Sète, Levallois conquis en 1965, Arles, Rosny-sous-Bois et Savigny-sur-Orge gagnés en 1971. Il laisse échapper, en outre, 9 des 22 villes enlevées en 1977. Plus grave encore : les tribunaux administratifs prononcent l'inversion ou l'annulation des résultats pour fraude électorale dans 7 villes communistes de plus de 30 000 habitants (13). Quel que soit le résultat des élections partielles, ces décisions frappent désormais de suspicion les pratiques électorales du PC tout entier.

(10) Voir Jérôme Jaffré, *The french electorate in march 1978*, in Howard Penniman (édit.), *The french national assembly. Elections of 1978*, American enterprise institute 1980, p. 62-64.

(11) Aux élections municipales d'octobre 1947, le PC perd 35 mairies sur les 46 qu'il détenait avant le scrutin dans les 110 villes de plus de 30 000 habitants. Voir Frédéric Bon et Jérôme Jaffré, *Les résultats des élections municipales de 1947. Préfiguration des mutations électorales sous la V^e République, rapport au Colloque des 4-5 décembre 1981 de la FNSP sur La France en voie de modernisation, 1944-1952*.

(12) Règle énoncée par François Platone, « L'implantation municipale du Parti communiste dans la Seine et sa conception de l'administration communale », *Mémoire dactylographié à la FNSP*, p. 73.

(13) Pour les villes de plus de 30 000 habitants, les tribunaux administratifs prononcent l'inversion pure et simple des résultats à Noisy-le-Grand, l'annulation des élections à Antony, Aulnay-sous-Bois, Choisy-le-Roi, La Seyne-sur-Mer, Sarcelles et Villeneuve-Saint-Georges.

L'ébranlement du communisme municipal se manifeste aussi par le rétrécissement des majorités dans ses fiefs. Examinons les 41 villes que le parti détient depuis au moins trois mandats (tableau 6). En 1971, au premier tour, la gauche dépassait 60 % des suffrages exprimés dans 31 de ces villes, en 1977 dans 36, en 1983 dans 21 seulement. Dans plusieurs municipalités, l'affaiblissement est continu depuis douze ans. A Saint-Denis, par exemple, la gauche obtient 79,1 % des voix en 1971, 75,5 % en 1977 et 69,8 % en 1983. Même phénomène à Corbeil-Essonnes (69,1 %, 65,2 % et 53 % seulement en 1983) ou à Aulnay-sous-Bois (63,5 %, 61,4 % et 52,8 % cette année). Dernier élément à verser au dossier : dans les 15 municipalités que le PC détient sans discontinuer depuis l'avant-guerre, la gauche dépassait le seuil de 70 % des suffrages dans 7 villes en 1971, dans 12 en 1977, dans une seule en 1983, Ivry.

TABLEAU 6. — *Le rétrécissement des majorités dans les bastions municipaux du Parti communiste* ^(a)

(Villes de plus de 30 000 habitants)

% gauche au premier tour (suffrages exprimés)	Municipales 1971	Municipales 1977	Municipales 1983
Moins de 50	—	—	2
50 à 54,9	2	2	8
55 à 59,9	8	3	10
60 à 64,9	11	6	9
65 à 69,9	7 } 31	9 } 36	9 } 21
70 et plus	13	21	3
	41	41	41

^(a) On appelle ici bastions municipaux du Parti communiste, les 41 villes qu'il détient depuis au moins trois mandats et qui ont été conservées en 1983.

Pas de remontée de l'influence communiste

Assisterait-on parallèlement au déclin du communisme municipal à une remontée de son influence électorale, après le grand recul du printemps 1981, pourtant confirmé aux cantonales de 1982 ? La pratique des listes d'union interdit de répondre de façon certaine à cette question, faute de pouvoir isoler la part respective des suffrages communistes et socialistes. En revanche, les primaires PC-PS dans les villes de plus de 9 000 habitants fournissent quelques indications (tableau 7). Pour Georges Marchais, devant le Comité central d'avril, elles traduisent « un début de remontée de l'in-

fluence du parti » (14). Sur l'ensemble des primaires, la proposition paraît exacte mais, comme on l'a vu, dans ses villes le PC a bénéficié du facteur de légitimité, qui lui a assuré la contribution d'une partie de l'électorat socialiste. En sens inverse, le même phénomène s'est produit dans les municipalités PS.

Pour apprécier les évolutions électorales, je retiendrai plus volontiers les primaires qui ont eu lieu dans les 37 villes de plus de 9 000 habitants tenues par la droite. Là, aucun facteur de légitimité n'a joué en faveur d'un camp ou de l'autre. Le résultat y est d'autant plus significatif que de 1978 à 1981 le score enregistré par le PC y a été très proche de sa moyenne nationale. Or, en mars 1983, le Parti communiste chute à 12,8 % des suffrages exprimés, au lieu de 16,1 % il y a deux ans. Une perte de plus de trois points... A Maubeuge, par exemple, le PC passe de 30,7 % des voix en 1981 à 15,4 % en 1983, à Fréjus de 7,6 à 5,7 %, à Salon-de-Provence de 19,6 à 7,8 %, à Issy-les-Moulineaux de 23,8 à 20 %.

TABLEAU 7. — *L'évolution électorale du Parti communiste de 1978 à 1983*

(Situation de primaire avec le Parti socialiste dans les villes de plus de 9 000 habitants)

Parti communiste (% des suffrages exprimés au premier tour)	Ensemble des primaires	Primaires dans les muni- cipalités PC	Primaires dans les muni- cipalités PS	Primaires dans les muni- cipalités de droite
Législatives 1978	25,9	33,0	23,0	20,8
Présidentielle 1981	18,6	22,4	16,8	15,0
Législatives 1981	20,6	27,4	15,4	16,1
Municipales 1983	21,8	34,0	13,8	12,8

Difficile à la lecture de ces chiffres d'accréditer la thèse d'une remontée de l'influence communiste. Les primaires semblent plutôt montrer que le PC, comme jadis la SFIO, gère avant tout un capital électoral. Hors de ses territoires, il compte de moins en moins. En avançant l'idée d'une remontée, la direction du PC joue sur les mots. Elle confond, volontairement ou non, l'influence absolue du parti (toujours en baisse, semble-t-il) et son influence relative au sein de la gauche (en hausse, grâce au recul socialiste). De force d'appoint dans une gauche triomphante en 1981, le PC est devenu aujourd'hui un parti affaibli dans une gauche en disgrâce. Est-ce vraiment un progrès ?

(14) *L'Humanité*, 21 avril 1983.

LE RECLASSEMENT A DROITE DE L'ÉLECTORAT CENTRISTE

Le déclin du communisme municipal ne doit pas faire oublier la sévère défaite du Parti socialiste. Le PS perd quinze villes et n'en gagne qu'une. Châtelleraut. Il laisse échapper des conquêtes récentes comme Nantes ou Brest et des citadelles du socialisme comme Roubaix ou Carcassonne. L'analyse des résultats électoraux en situation de primaire met en lumière le reflux de la vague rose du printemps 1981 (tableau 8). Certes, dans les municipalités socialistes, le poids du maire sortant et... l'anticommunisme traditionnel permettent de maintenir la situation d'il y a deux ans. Mais ce résultat est loin d'être atteint dans les autres cas de figure. Dans les municipalités de droite, par exemple, le PS obtient 24,6 % des suffrages exprimés au lieu de 36,7 % aux élections législatives de 1981. Il se situe à un niveau intermédiaire entre son score de mars 1978 et le résultat de M. Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle. Tout comme les cantonales de 1982, ces résultats confirment ce qu'avait d'irréelle la situation du PS au lendemain de l'élection du nouveau Président de la République (15).

TABLEAU 8. — *L'évolution électorale du Parti socialiste de 1978 à 1983*

(Situation de primaire avec le Parti communiste dans les villes de plus de 9 000 habitants)

Parti socialiste (% des suffrages exprimés au premier tour)	Ensemble des primaires	Primaires dans les municipalités PC	Primaires dans les municipalités PS	Primaires dans les municipalités de droite
Législatives 1978	25,5	20,1	35,2	23,3
Présidentielle 1981	26,8	25,2	30,4	25,5
Législatives 1981	39,7	35,6	47,9	36,7
Municipales 1983	31,4	23,7	48,3	24,6

Ce reflux s'explique en partie par le reclassement à droite de l'électorat centriste, comme le montre l'analyse détaillée de l'évolution des municipalités socialistes (tableau 9). On sait que dans beaucoup de villes PS existaient, souvent jusqu'en 1977, des alliances électorales avec la droite non gaulliste (MRP, Centre démocrate, Réformateurs ou modérés). Les socia-

(15) Sur ce point, le lecteur peut se reporter à Jérôme Jaffré, *Le Parti socialiste en situation de rêve dans De Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand : France de gauche, vote à gauche*, *Pouvoirs*, 20, p. 21-26.

listes géraient ainsi leurs villes à la fois contre l'UNR-UDR et contre le Parti communiste. La bipolarisation de la vie politique nationale, la rénovation du PS après Epinay et la signature du programme commun ont progressivement mis fin à ces pratiques. Il reste qu'aux élections municipales de 1977, malgré sa tactique généralisée d'union de la gauche, le PS a réussi à conserver au plan local l'appui d'une fraction de cet électorat centriste qui pourtant votait déjà à droite dans les élections nationales, présidentielle ou législatives (16). À titre d'exemple, dans les villes socialistes depuis 1965 ou plus, le score de la gauche en 1977 atteignait 65,3 % des suffrages exprimés contre 54,3 %, seulement, en faveur de M. Mitterrand le 19 mai 1974. Un effet de « surdomination » rendu possible grâce à l'appoint de l'électorat centriste.

Avec la gauche au pouvoir et les communistes au Gouvernement, les élections municipales de 1983 mettent fin à cette situation. Dans les villes socialistes les plus anciennes, la gauche subit un recul considérable. Désormais il n'y a guère de différence entre les municipalités socialistes selon leur ancienneté : le score de la gauche y est compris entre 50,9 et 52,3 % des voix, au lieu de varier de 51,1 à 65,3 % comme en 1977.

Pour étudier avec plus de précision ce phénomène, j'ai classé les villes socialistes en trois catégories, selon leur tradition d'alliance : les « unitaires » — l'alliance avec le PC y date de 1965 —, les « centristes » — la ville a été gouvernée avec la droite non gaulliste jusqu'en 1971 voire 1977 —, les « socialistes-homogènes », enfin, où la gauche non communiste s'est présentée jadis sous ses propres couleurs. Ce critère d'analyse se révèle très pertinent : le recul de la gauche est beaucoup plus important dans les villes de tradition centriste. Entre 1977 et 1983, il est de 1,8 % dans les villes « unitaires », 6,1 % dans les villes « socialistes-homogènes » et 12,3 % dans les municipalités « centristes », où par définition l'appoint d'un électorat de la droite modérée était le plus important. En 1983, si la gauche dépasse la majorité dans les villes « socialistes-homogènes » et « unitaires », elle devient minoritaire dans les villes « centristes », avec 49,7 % des voix. Dans cette dernière catégorie, les deux exemples les plus frappants sont Marseille et Clichy où, en 1977 encore, le PS avait refusé l'alliance avec le PC. Dans le contexte électoral difficile de 1983, le renversement d'alliance effectué *in extremis* a bien failli aboutir au passage à droite de ces deux municipalités ! Les pertes sont également sévères dans des villes de tradition centriste où le PS avait réalisé l'union de la gauche en 1977. Tout se passe comme si les électeurs centristes, restés fidèles il y a six ans dans un contexte favorable à la gauche, mettaient désormais leur vote municipal en conformité avec leur vote national. De 1977 à 1983, la gauche perd ainsi un terrain considérable à Chalon-sur-Saône, Roubaix et Avignon (toutes villes perdues), Besançon, Mérignac, Livry-Gargan et l'Hay-les-Roses (villes conservées).

(16) Voir Elisabeth Dupoirier et François Platone, Présidentielle 1974 : une nouvelle étape dans le déclin du social-centrisme, *RFSP*, décembre 1974, p. 1173-1204.

TABLEAU 9. — L'évolution électorale des municipalités socialistes
(Villes de plus de 30 000 habitants)
(% de la gauche en suffrages exprimés)

	Présidentielle 1974 (2 ^e tour)	Municipales 1977 (1 ^{er} tour)	Présidentielle 1981 (2 ^e tour)	Municipales 1983 (1 ^{er} tour)	Ecart 83-77	Ecart 83-81
Ensemble des villes PS-MRC	51,5	58,6	55,2	51,5	— 7,1	— 3,7
<i>Selon la taille des villes</i>						
30 000 à 50 000 habitants	52,9	59,7	56,5	55,7	— 4,0	— 0,8
50 000 à 100 000 —	50,1	56,5	55,3	50,8	— 5,7	— 4,5
Plus de 100 000 —	51,1	58,8	54,3	49,0	— 9,8	— 5,3
<i>Selon les régions</i>						
Nord	53,1	58,1	55,5	53,4	— 4,7	— 2,1
Ouest	48,7	53,2	53,8	52,5	— 0,7	— 1,3
Sud-ouest	47,4	58,0	55,3	53,6	— 4,4	— 4,4
Sud-est	53,1	60,7	54,8	48,2	— 12,5	— 6,6
Centre	51,8	62,0	56,4	55,5	— 6,5	— 0,9
Est	48,8	54,4	53,5	48,5	— 5,9	— 5,0
Région parisienne	56,8	64,7	59,7	53,6	— 11,1	— 6,1
<i>Selon l'ancienneté des municipalités</i>						
Elues en 1977	48,6	51,1	53,2	50,9	— 0,2	— 2,3
Elues en 1971	49,0	62,5	54,8	52,8	— 9,7	— 2,0
Elues en 1965 ou avant	54,3	65,3	57,3	52,3	— 13,0	— 5,0
<i>Selon l'ancienneté des maires</i>						
Un mandat	48,9	51,1	53,4	51,0	— 0,1	— 2,4
Deux mandats	49,5	61,2	55,3	53,6	— 7,6	— 1,7
Trois mandats ou plus	56,1	68,1	57,1	50,2	— 17,9	— 6,9
<i>Selon la tradition politique des villes</i>						
Socialiste-unitaire	49,6	53,8	54,5	52,0	— 1,8	— 2,5
Socialiste-homogène	51,4	60,6	56,0	54,5	— 6,1	— 1,5
Socialiste-centriste	53,1	62,0	55,6	49,7	— 12,3	— 5,9
<i>Selon l'ancienneté des municipalités et leur tradition</i>						
Elues en 1965 ou av., unitaire	53,5	63,3	58,0	56,0	— 7,3	— 2,0
Elues en 1965 ou av., homogène	54,4	63,8	59,1	57,8	— 6,0	— 1,3
Elues en 1965 ou av., centriste	54,3	66,2	56,3	49,5	— 16,7	— 6,8
<i>Selon l'ancienneté des maires et la tradition des villes</i>						
Deux mandats ou plus, unitaire	55,6	63,2	58,8	54,0	— 9,2	— 4,8
Deux mandats ou plus, homogène	51,9	64,4	57,0	56,3	— 8,1	— 0,7
Deux mandats ou plus, centriste	54,5	67,2	56,1	49,1	— 18,1	— 7,0

Inversement, elle parvient à tirer son épingle du jeu dans quelques villes de cette catégorie : Charleville, Wattrelos et Lille, la ville du Premier ministre, M. Pierre Mauroy.

Sans doute peut-on discerner à la lecture du tableau 9 d'autres éléments à l'origine du recul socialiste : la taille des villes, comme on l'a déjà vu, les régions (en particulier le Sud-est et la banlieue parisienne), l'usure des maires, enfin, puisque ceux qui ont accompli trois mandats ou davantage subissent un recul moyen de 17,9 % des suffrages. Il apparaît pourtant que la tradition politique centriste joue bien le rôle le plus important pour expliquer le recul des municipalités socialistes. Le croisement deux à deux des variables les plus importantes le fait apparaître clairement (tableau 9). Dans les municipalités détenues depuis 1965 ou davantage, le recul est de 6 % dans les villes « socialistes-homogènes », 7,3 % dans les villes « unitaires », 16,7 % dans les municipalités de tradition centriste. Pour les maires ayant accompli au moins deux mandats, la perte est de 8,1 % parmi ceux qui dirigent une ville « socialiste-homogène », 9,2 % dans les villes « unitaires » et elle atteint 18,1 % dans les villes « centristes ».

On comprend mieux, dès lors, les évolutions contradictoires des municipalités socialistes, leurs meilleurs résultats dans les villes récemment conquises ou dans certaines régions comme l'Ouest. Non seulement a joué la prime au maire sortant consécutive à la première élection mais s'y est ajoutée la cohérence d'un système d'alliance ancré à gauche. Ailleurs, comme dans le Sud-est, le PS a pu souffrir de l'usure ou du vieillissement de ses notables, il a surtout payé la succession de deux systèmes d'alliances locales antagonistes : la troisième force puis l'union avec le Parti communiste.

Ce reclassement à droite de l'électorat centriste apparaît bien dans la série des sondages postélectorales *Nouvel Observateur-SOFRES*, si l'on examine le vote de la famille centriste (17). La proportion des électeurs du centre qui votent pour la gauche y est en nette diminution. Par rapport au scrutin municipal de 1977 et au vote du 10 mai 1981, elle passe de 29 % à 18 %.

*Vote de la famille politique du centre
en faveur de la gauche*

(% des suffrages exprimés)

Municipales 1977 ^(a)	29
Législatives 1978	25
Présidentielle 1981 (2 ^e tour)	29
Municipales 1983 ^(a)	18

^(a) Villes de plus de 30 000 habitants.

Source : Sondages postélectorales SOFRES.

(17) J'utilise ici le concept de famille politique mis au point à la SOFRES par E. Deutsch, D. Lindon et P. Weill. La famille du centre correspond aux interviewés qui se classent ainsi sur l'axe gauche-droite et déclarent s'intéresser à la politique.

Inversion du rapport gauche-droite, déclin du communisme municipal, reflux socialiste et reclassement à droite de l'électorat centriste : le bilan des municipales de 1983 n'est certes pas négligeable ! La gauche lui opposera qu'elle avait bien gagné, dans les mêmes conditions, les municipales de 1977 avant de perdre les législatives de 1978. Mais aucune règle non écrite ne donne l'assurance aux battus des municipales de gagner les élections législatives suivantes... Mieux vaudrait reconnaître, que dans sa marche vers la reconquête du pouvoir, la droite a su prendre une option.

Profil de l'année politique (septembre 1982 - août 1983)

JEAN-LUC PARODI et OLIVIER DUHAMEL

Comme ceux des années précédentes (1), ce cinquième « profil de l'année politique » a pour principal objectif d'en établir, *au vu des sondages*, les étapes, les temps forts et les spécificités. De cette période caractérisée par les difficultés économiques et financières du Gouvernement de gauche et la campagne des élections municipales (2), on retiendra principalement le record absolu d'impopularité d'un Président de la République sous la V^e, le retour au décalage traditionnel entre la popularité présidentielle et celle du Premier ministre, la remontée des formations de droite, la stabilisation du PC, la chute du PS et l'accentuation de la marge entre Michel Rocard et les autres versions du socialisme, les hauts et les bas de Jacques Delors, la remontée spectaculaire de Raymond Barre et les ambiguïtés du « chiraquisme ».

Dans la variété des enquêtes publiées au cours de cette période, on se contentera de citer, outre les différentes études sur les gouvernants, les hommes politiques et les partis signalées plus loin, l'ensemble des enquêtes

(1) Voir cette chronique, *Pouvoirs*, n° 11, p. 173-181 ; n° 15, p. 153-162 ; n° 19, p. 153-162 ; n° 23, p. 151-166.

(2) Du point de vue des sondages, les élections municipales de mars 1983 ont été caractérisées par les enquêtes générales de la SOFRES (voir *Le Parisien libéré*, 5 janvier 1983, *Le Figaro*, 17 janvier et 15 février 1983, *La Croix*, 3 février 1983, et la synthèse de Jean-Dominique Lafay, *L'opinion publique avant les municipales*, *Le Figaro*, 18 février 1983), l'ampleur des erreurs de l'institut IPSOS, record absolu de l'histoire des sondages (voir *Le Point*, janvier-février 1983), et les enquêtes postélectorales de l'IFOP (à la « sortie des urnes », dont les principaux résultats sont publiés dans : Jean-Luc Parodi, *Dans la logique des élections intermédiaires*, *Revue politique et parlementaire*, 903, avril 1983) et de la SOFRES (voir *Le Nouvel Observateur*, 30 avril 1983). Pour la mise en perspective de ces enquêtes municipales voir cette chronique, *Pouvoirs*, n° 24, p. 169-178.

suscitées par les « états généraux des entreprises françaises » (3), la grande étude sur « les pratiques culturelles » des Français (4), les sondages sur la protection sociale (5), les degrés de confiance des Français (6), la « France, nation plus homogène » (7), l'image de l'Union soviétique (8), les études sur les 15-20 ans (9), les immigrés (10), enfin trois innovations dans le domaine de la recherche politique, les analyses de vocabulaire des réponses à une question ouverte (11), le sondage dit SSU (« sondage à la sortie des urnes »), réalisé tout au long du premier et du second tour des municipales auprès de plus de 13 000 électeurs (12), enfin les analyses par « mediascopie » des réactions d'un échantillon d'électeurs au discours politique (13). Mentionnons également l'existence de deux instruments commodes de repérage et de recueil des sondages publiés, *Actualités Sondages* (14) et *Le Sondoscope - La Revue française des Sondages* (15). Enfin quelques

(3) Comment les Français voient leurs patrons, L. Harris-France, *La Vie*, 9 décembre 1982 ; Pourquoi la colère des patrons ?, IFOP - *Le Point*, 13 décembre 1982 (échantillon de chefs d'entreprise d'au moins 10 salariés) ; Les patrons sont-ils mauvais ?, L. Harris-France - *Le Matin*, 13 décembre 1982 ; voir aussi *Le Figaro* du 13 décembre 1982 (extraits de l'enquête SOFRES pour le CNFF) et *Le Nouveau Journal*, 21 décembre 1982 (enquête de Russell Reynolds sur le « portrait-robot du PDG de grande entreprise »).

(4) Service des études et recherches du ministère de la culture, *Pratiques culturelles des Français*, Dalloz, 1982, 438 p.

(5) Les Français veulent être protégés, L. Harris-France - TFI - *La Croix*, 6 juillet 1983.

(6) En quoi les Français ont-ils confiance ?, SOFRES - *Nouvel Observateur*, 30 octobre, 6 et 13 novembre 1982.

(7) Les Français et la France, SOFRES - *L'Expansion*, 6 mai 1983 et le commentaire d'Alain Duhamel dans *Le Monde*, 8 mai 1983. Voir aussi les enquêtes du CREDOC. Conditions de vie et aspirations des Français, *Futuribles*, février 1983, p. 15-33.

(8) SOFRES - *Nord-Matin* et divers journaux de province, 18 décembre 1982. Cette enquête confirme pleinement « la dégradation de l'image de l'Union soviétique » mise en évidence dans cette chronique, *Pouvoirs*, n° 21, p. 169-180.

(9) Les 15-20 ans jugent la France, SOFRES - *Nouvel Observateur*, 25 mars 1983.

(10) Les immigrés ont la parole, Gallup-Faits et opinions, *L'Express*, 28 janvier 1983.

(11) Voir Mitterrand vu par les Français, ISL-Infométrie, *L'Economie*, 18 décembre 1982. Analyse des 22 520 mots suscités par la question : « Pouvez-vous me dire ce que vous pensez du Président de la République ? » Voir aussi Giscard vu par les Français, ISL-Infométrie, *L'Economie*, 20 janvier 1983.

(12) Sondage IFOP-RTL (villes de plus de 9 000 hab.), caractérisé par son ampleur et l'anonymat des réponses puisque les électeurs touchés remplissaient eux-mêmes le questionnaire avant de le mettre dans une urne.

(13) Inventé par Denis Muzet, le « mediascope », sorte de « applaudimètre électronique » permet de mesurer l'écho positif ou négatif des thèmes développés et des figures rhétoriques utilisées. Voir *Libération*, 2 et 8 juillet 1983.

(14) Publication mensuelle (depuis octobre 1981) du Service d'Information et de Diffusion du Premier ministre, sans diffusion commerciale. Elle donne les « chiffres clés » et recense les principales enquêtes.

(15) Publication trimestrielle (depuis avril 1981), dirigée par Jacques Antoine, du Centre d'Etudes socio-économiques et de Management qui donne la liste de toutes les enquêtes publiées, en indique les thèmes, en résume très brièvement les résultats et fournit dans une seconde partie des informations diverses sur le monde des sondages.

modifications doivent être apportées au tableau des « grands baromètres politiques », publiés dans le précédent « profil de l'année » (16).

• Depuis l'élection du 10 mai 1981, la satisfaction à l'égard du Président a connu trois phases très distinctes (graphique 1) : 1^o Une assez forte popularité, désormais identifiée comme « l'état de grâce » de juin 1981 à juin 1982 (17) ; 2^o Une impopularité constante mais limitée, qui correspond à la découverte de la « rigueur » du blocage des prix et revenus (juin 1982 - février 1983) ; 3^o Une impopularité record et absolue, lorsque l'austérité paraît durable, à partir du 2^e plan de rigueur (avril 1983). Ces deux dernières phases se succèdent pendant notre année politique 1982-1983 et méritent quelques explications.

— L'impopularité limitée (juillet 1982 - février 1983) : Globalement, les Français deviennent insatisfaits mais sans perdre confiance. La différence des questions posées par l'IFOP (« Etes-vous satisfait ou mécontent de... ») et la SOFRES (« Faites-vous... confiance à... ? ») correspond étonnamment à la perplexité de l'opinion (graphique 2). Le blocage des revenus ne saurait donner satisfaction, son caractère passager n'empêche pas d'avoir confiance (18). En deçà de ces résultats d'ensemble, l'impopularité est également limitée dans la mesure où elle n'affecte pas toutes les catégories. Les inactifs toujours, les hommes et les ouvriers dans la plupart des enquêtes sont majoritairement satisfaits.

— L'impopularité absolue (avril 83...) : Le passage d'une phase à l'autre ne s'opère pas par une transition douce mais à l'issue d'une parenthèse à première vue surprenante. Au lendemain du 2^e tour des élections municipales, F. Mitterrand bénéficie d'une flambée de popularité, repérable sur les principaux indices (confiance SOFRES + 12, satisfaction IFOP + 7) (19). L'analyse par sous-groupes des enquêtes IFOP montre que le mouvement les affecte tous, sauf les professions libérales et cadres supérieurs (— 10). Mais son inégale répartition, l'accentuation du feu de joie chez les employés et cadres moyens (+ 18) ou chez les sympathisants

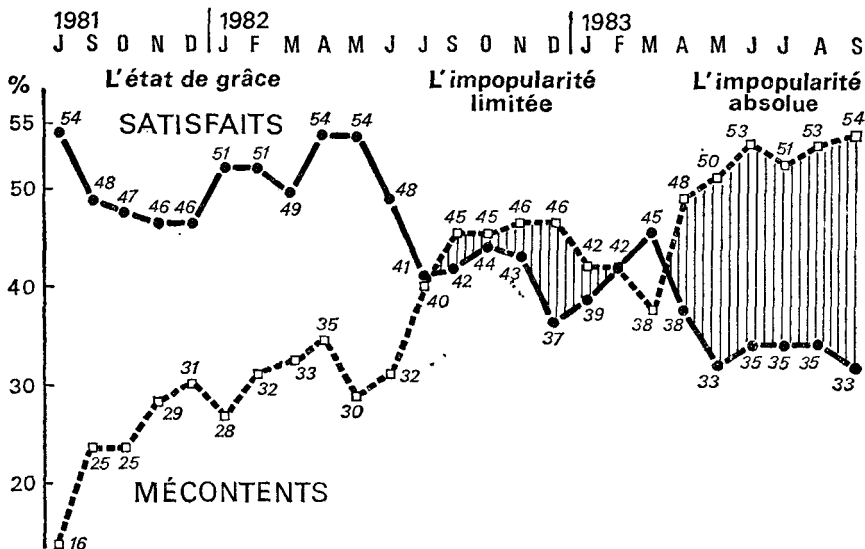
(16) Ainsi le classique baromètre de popularité du Président de la République et du Premier ministre (IFOP) est publié depuis mars 1983 par *Le Journal du Dimanche*. Le « carnet de notes mensuel du Gouvernement » (L. Harris-France - *Le Matin*) et le « politoscope » (IFOP - *Le Point*) ont été suspendus ou arrêtés. Enfin, un nouveau baromètre de qualité est apparu depuis février 1983 dans *L'Express* (Gallup - Faits et opinions).

(17) Voir cette chronique, *Pouvoirs*, n° 20, p. 171-178.

(18) Dans le même sens, le baromètre BVA - *Paris-Match* indique, dans cette phase, un nombre de « bonne opinion de François Mitterrand en tant que Président de la République » toujours supérieur à celui des « mauvaise opinion... », l'inversion ne se produisant qu'en mai 1983.

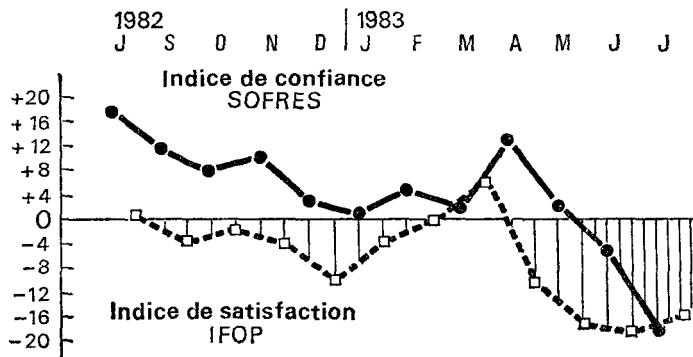
(19) Mais, curieusement, pas sur la « bonne opinion » BVA. L'indice chute de + 22 en février à + 12 en mars.

F. Mitterrand : De l'état de grâce à l'impopularité absolue



GRAPHIQUE 1. — La courbe de popularité (IFOP) de F. Mitterrand Président de la République (juin 1981 - septembre 1983)

Quand la perte de confiance rejoint le mécontentement



GRAPHIQUE 2. — Les indices de popularité (IFOP et SOFRES) de F. Mitterrand, Président de la République

socialistes (+ 16) permet de supposer qu'il est directement relié aux résultats des municipales ou plus exactement à leur perception, même ou surtout dans ce que cette dernière peut avoir d'anormal ou d'excessif : l'impression d'un sursaut de la gauche au 2^e tour provoque un effet de popularité présidentielle, particulièrement accentué dans les franges molles du socialisme.

La chute n'en est que plus dure, ici encore, très accentuée dans les groupes traditionnellement plus à gauche. De mars à avril, l'indice de satisfaction subit une évolution globale de - 17, mais elle atteint - 22 chez les ouvriers, - 26 chez les 18-24 ans, - 26 encore chez les sympathisants communistes, - 27 chez les employés et cadres moyens. A l'inverse, dans quels secteurs la chute est-elle réduite ? En termes d'évolution, chez les sympathisants de la droite, mais uniquement parce qu'ils ont abandonné le Président de longue date — au fil de l'altération de l'état de grâce. Durant toute l'année politique, les satisfaits y tournent autour de 10 %, les mécontents de 80 %. Les légitimistes sont ailleurs, chez les personnes âgées, chez les retraités. Lors de l'effondrement d'avril (- 17), l'indice de satisfaction ne baisse chez eux que de - 5 (65 ans et plus) et - 6 (inactifs, retraités). Les partisans du Président ne sauraient pourtant se réjouir d'un tel légitimisme, car il est d'opinion, non de vote.

Où l'opinion ne fait pas le vote

	Vote à gauche le 6 mars 1983 (SSU IFOP)	Vote à droite le 6 mars 1983 (SSU IFOP)	Satisfaits de F. Mitter- rand 1983 (IFOP) (a)	Mécontents de F. Mitter- rand 1983 (a)
65 ans et plus	34 %	64 %	54 %	46 %
Inactifs, retraités	38 -	60 -	55 -	36 -

(a) Sur 100 personnes qui se prononcent.

L'impopularité mérite d'être qualifiée d'absolue à deux égards : elle s'établit à un niveau record, elle affecte tous les groupes sociaux. Le record d'impopularité présidentielle de la V^e République, François Mitterrand l'atteint à tous les titres : au niveau des mécontents (53 % en juin 1983 ; V. Giscard d'Estaing avait atteint 51 % en février 1981), en indice de satisfaction (- 18 en juin 1973 ; V. G. E. : - 14 en février 1981), en moyenne annuelle des satisfaits pour la 2^e année de présidence (42 % contre 54 % à Giscard, 64 % à Pompidou, 59 % à de Gaulle en 1967 et

69 % en 1960) (20). Enfin, l'impopularité devient majoritaire dans *tous* les groupes (autres que politiques) (en %) :

	Satisfaits (IFOP)	Mécontents (IFOP)
<i>Ensemble</i> (juin 1983)	35	53
<i>Sexe</i>		
Hommes	35	55
Femmes	36	51
<i>Age</i>		
18 à 24 ans	33	53
25 à 34 -	38	49
35 à 49 -	28	64
50 à 64 -	40	49
65 ans et plus	40	47
<i>Profession du chef de famille</i>		
Professions libérales, cadres supérieurs	31	63
Patrons, industriels, commerçants	23	61
Employés, cadres moyens	30	57
Ouvriers	40	50
Inactifs	41	47
Agriculteurs	27	59

Dans son propre électorat, le Président de la République suscite un mécontentement élevé, 33 % chez les communistes, 30 % chez les socialistes (IFOP, juin 1983).

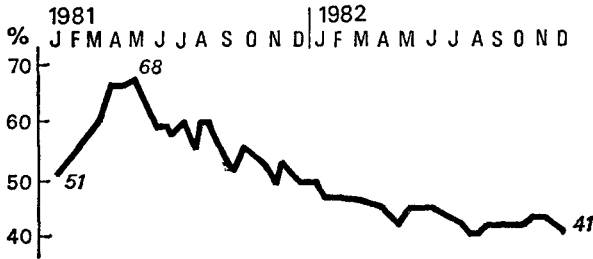
Certes, François Mitterrand n'est pas le seul dirigeant occidental à connaître cette infortune et la courbe de Ronald Reagan, au cours de ses deux premières années de présidence (graphique 3) présente une tendance identique. Mais l'ensemble des enquêtes sur le bilan des deux premières années de la gauche au pouvoir (21) semble indiquer que la désaffection paraît en ce qui concerne le Président français infiniment plus profonde (22),

(20) Voir Jérôme Jaffré, Mitterrand victime de la rigueur, *Nouvel Observateur*, mai 1983.

(21) Voir Deux ans de pouvoir de la gauche, SOFRES-*Figaro*, 22 avril 1983 ; Mitterrand deux ans après : La désaffection, SOFRES - *Midi libre*, 9 mai 1983 : 50 % des Français estiment « le bilan de son action plutôt négatif », le jugement étant particulièrement sévère dans le domaine économique (82 % en ce qui concerne « la valeur du franc par rapport aux autres grandes monnaies », 74 % « le pouvoir d'achat », 68 % « la bonne marche de l'économie française », 65 % « la lutte contre la hausse des prix », 62 % « la lutte contre le chômage ») et : En un an, quel changement, BVA - *Paris-Match*, du 20 mai 1983.

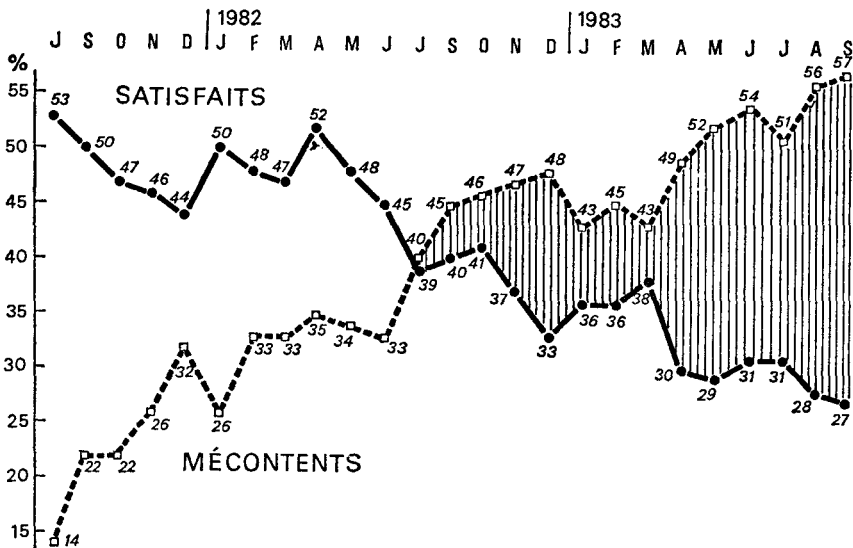
(22) Voir J. Jaffré, Les déçus du socialisme, *Le Monde*, 12 juin 1983. Sur la dégradation de l'image personnelle de F. Mitterrand, voir SOFRES - *Paris-Normandie*, 24 septembre 1982.

Reagan : Une dégradation identique



GRAPHIQUE 3. — La courbe de popularité (Gallup) de Ronald Reagan
The Gallup report, décembre 1982

P. Mauroy : Quinze mois d'impopularité continue



GRAPHIQUE 4. — La courbe de popularité (IFOP)
de P. Mauroy, Premier ministre (juin 1981 - septembre 1983)

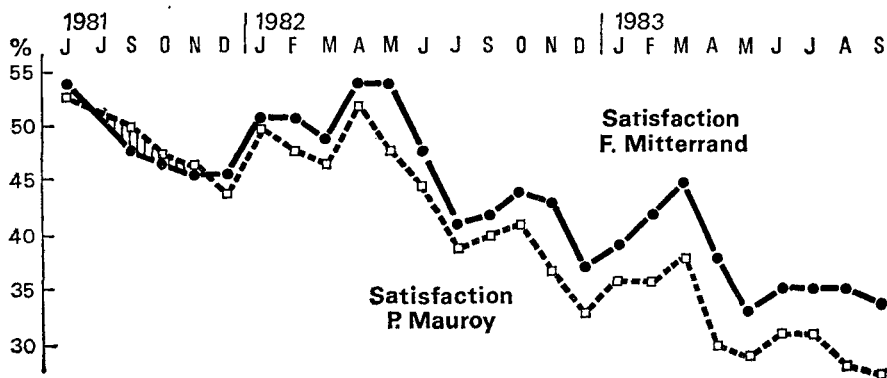
l'ampleur de la déception étant sans doute à la mesure de celle de l'attente.

• Comme à l'accoutumée, la courbe de popularité du Premier ministre connaît des vicissitudes identiques à celle du Président (graphique 4) ; chute de l'automne 1982 et du printemps 1983. Depuis juillet 1982, les mécontents l'emportent sur les satisfaits et cette impopularité permanente n'a cessé de s'accroître au cours de l'année : en novembre 1982 : 37 % seulement de satisfaits (indice — 10), en décembre : 33 % (indice — 15), en avril 1983 : 30 % (— 19), en mai : 29 % (— 23), en août : 28 % (— 28). Ces chiffres restent cependant inférieurs aux records établis par Raymond Barre en septembre 1979 : 26 % de satisfaits (indice — 31) et en février 1981 : 25 % (indice — 38).

Cette impopularité est majoritaire dans toutes les catégories. Notons simplement que Pierre Mauroy fait ses meilleurs scores chez les ouvriers (35 % en juin 1983) et les inactifs (32 %) et ses moins bons chez les patrons de l'industrie et du commerce (18 %).

La première année de Gouvernement de la gauche avait été marquée par une inversion provisoire (pendant quatre mois à l'IFOP et huit mois à la SOFRES) du décalage traditionnel entre la courbe présidentielle et celle du Premier ministre : pour l'ensemble de l'année (de juin 1981 à août 1982), ce décalage était en moyenne de 1,7 (IFOP). Il s'augmente progressivement durant la seconde année (graphique 5) et atteint en moyenne 4,6, sans encore retrouver l'ampleur du septennat précédent (23).

Le retour au décalage traditionnel

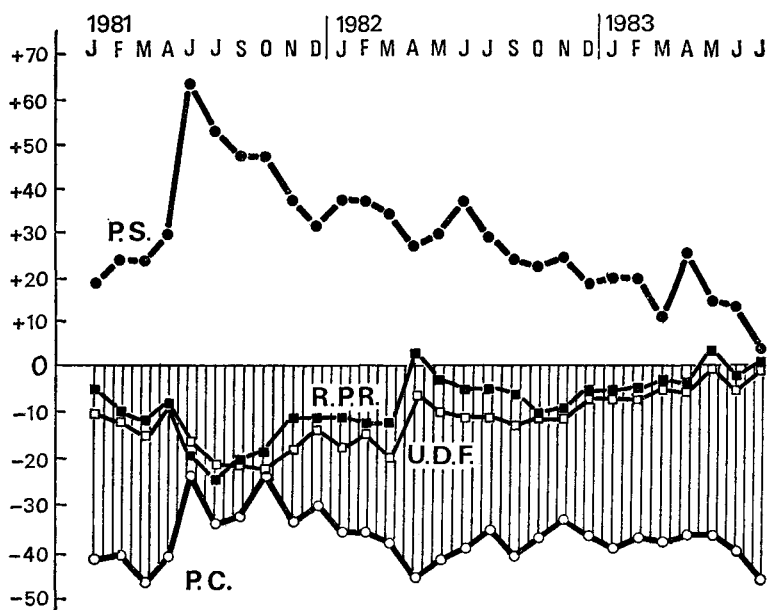


GRAPHIQUE 5. — Satisfaits du Président et du Premier ministre (IFOP)

(23) Le décalage annuel moyen pour le couple Giscard-Barre est de 9,5 en 1976-1977 (de septembre à août), de 12,6 en 1977-1978, de 15,4 en 1978-1979, de 13,3 en 1979-1980 et de 11,6 en 1980-1981 (jusqu'en avril).

• La cote générale des partis politiques (graphique 6), si elle confirme la hiérarchie de la première année du septennat (24), fait apparaître une considérable dégradation de l'image du ps dont l'indice (25) n'est plus en mars à la veille des élections municipales, qu'à + 12 et en juillet qu'à + 4, score le plus bas jamais atteint par le Parti socialiste depuis la création de ce baromètre (26). Pendant ce temps, les deux formations de droite ont régulièrement remonté, le RPR présentant même à deux reprises des cotes majoritairement favorables (27).

La fin de l'hégémonie socialiste



GRAPHIQUE 6. — L'indice de satisfaction des partis politiques depuis juin 1981 (SOFRES)

(24) Pour la situation de 1972 à 1981, voir cette chronique *Pouvoirs*, n° 19, p. 158.

(25) Rappelons que l'indice de chaque parti est calculé par simple soustraction (bonnes opinions moins mauvaises opinions).

(26) Précédents records : + 20 en octobre 1972, + 16 en novembre 1977, + 15 en octobre 1979 et janvier 1980.

(27) Voir la synthèse d'Alain Duhamel, *L'avenir de l'opposition*, *L'Express*, 22 avril 1983.

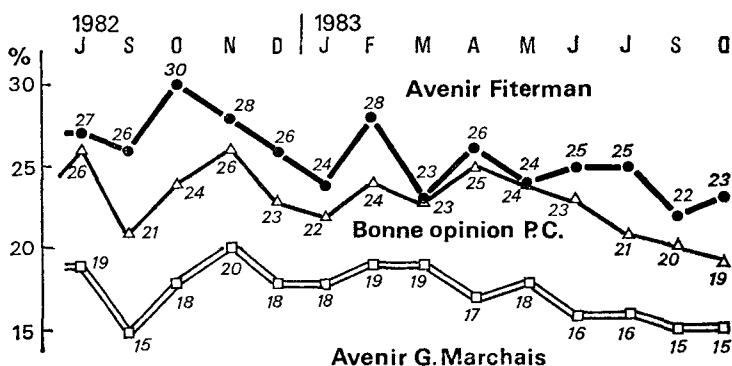
Cette évolution générale se retrouve dans les « législatives hypothétiques » mesurées à deux reprises par la SOFRES depuis les élections municipales (28) :

Intentions de vote	Mars 1983	Juin 1983	Résultats 1981
Parti communiste	15	15	16
PSU, extrême gauche	2	2	1
Parti socialiste et MRG	31	26	38
Divers gauche	1	1	1
Total gauche	49 %	44 %	56 %
Mouvement écologiste et inclassables	2	2	1
UDF	21	24	19
RPR	23	25	21
Divers droite et extrême droite	5	5	3
Total droite	51 %	56 %	44 %
N'ont pas exprimé d'intention de vote	15 %	16 %	

Même progression parallèle du RPR et de l'UDF, même stagnation du PC, même recul spectaculaire du ps. Reprenons plus en détail ces caractéristiques pour chacune des grandes formations politiques françaises.

• Il y a peu à dire sur le PC qui a fait preuve tout au cours de l'année d'une stabilité générale avec légère détérioration (graphique 7). Comme

PC : Une stabilité à la baisse



GRAPHIQUE 7. — L'évolution du PC et de ses leaders (SOFRES)

(28) Enquête SOFRES - *Nouvel Observateur*, 1^{er} avril et 24 juin 1983.

l'année dernière, on retrouve la distinction entre sa version ministérielle plus favorable incarnée par Charles Fiterman (cote d'avenir moyenne de l'année : 26 % contre 28 % l'an dernier) et sa version partisane plus défavorable incarnée par Georges Marchais (cote d'avenir moyenne : 18 % contre 19 % l'année dernière). Le secrétaire général du PC descend même en septembre 1982 à 15 %, chiffre le plus bas jamais atteint par lui (29). A mi-chemin, un peu plus proche de la première que de la seconde, la cote de bonne opinion du PC (23 % en moyenne, contre 25 % l'année dernière).

• Le Parti socialiste est sérieusement touché par l'impopularité de la gauche au pouvoir. Crédité tout au long du septennat giscardien d'une bonne opinion pour les deux tiers des Français, porté aux nues de l'état de grâce en juin 1981 (79 %), il avait perdu 15 points la première année (64 % en juin 1982), il en perd 13 supplémentaires la deuxième (60 % en juillet 1982, 47 % en juillet 1983). Tempérée par la parenthèse du lendemain des municipales, la baisse est constante, le PS perd sa position hégémonique — et presque tous ses dirigeants chutent avec lui (graphique 8).

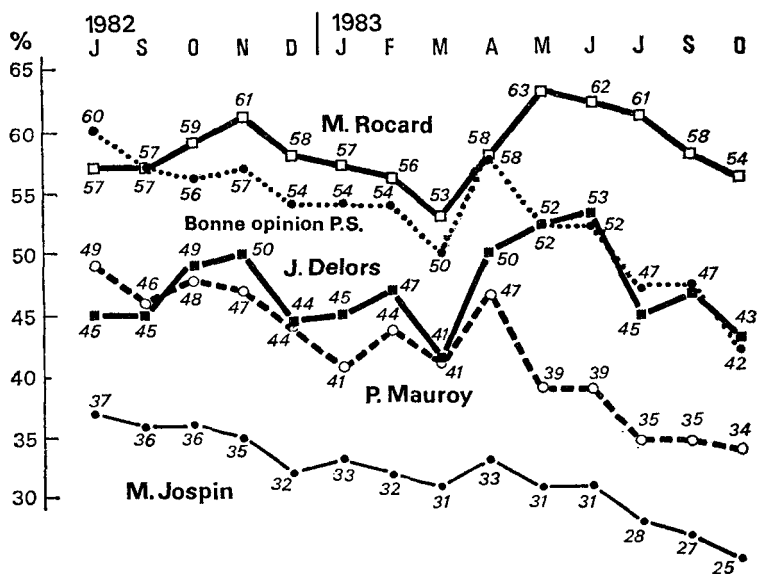
La cote d'avenir du Premier ministre décline de façon strictement parallèle à la cote de bonne opinion de son parti. Quant au Premier secrétaire, seule la faiblesse de sa popularité adoucit sa dégradation. Le leader du CERES ne fait pas mieux et ne tire aucun profit de son départ du Gouvernement ou de ses prises de position pour « l'autre politique » (31 % de cote d'avenir au baromètre SOFRES d'avril, 25 % en mai, 23 % en juin, 22 % en juillet).

Seuls deux hommes politiques se détachent du lot socialiste : Michel Rocard et Jacques Delors. Le ministre de l'économie et des finances est l'objet d'une popularité très fluctuante, comme si l'opinion hésitait entre l'acquiescement à sa manière consensuelle de faire et le rejet de la politique qu'il fait. Ainsi ne subit-il qu'avec retard les effets du deuxième plan de rigueur, souvent baptisé plan Delors : la chute de mai 1983 ne l'atteint pas, et il faut attendre juillet pour le voir repasser en deçà des 50 % qui souhaitent « lui voir jouer un rôle important au cours des mois ou des années à venir ». Ces oscillations ne sauraient faire oublier que Jacques Delors apparaît comme le seul homme politique nouveau produit par l'alternance de mai-juin 1981. Disposant au début du septennat d'une cote d'avenir inférieure à celle de Jospin, il est parvenu, pendant l'année politique 1982-1983, à dépasser constamment Pierre Mauroy et même, depuis mai 1983, la cote de confiance de François Mitterrand. Ne reste que Rocard, hors d'atteinte.

A l'égard des hommes, la domination rocardienne n'est pas nouvelle : depuis novembre 1981, sa cote d'avenir l'emporte sur toutes les autres — y compris celle de Mauroy — et sur la cote de confiance du Président (à la seule exception de juin 1982). Mais s'y ajoute dorénavant une domi-

(29) Précédent record d'impopularité : 17 % en février 1980 (Kaboul) et mars 1981, 16 % en mai 1982. Voir aussi l'enquête IFRES - *Journal du Dimanche*, 3 octobre 1982.

L'hégémonie rocardienne



GRAPHIQUE 8. — L'évolution du PS et de ses leaders (SOFRES)

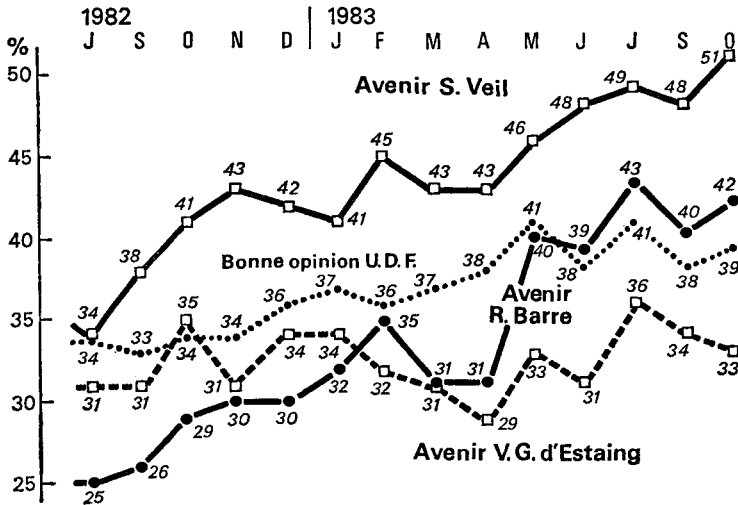
nation sur le parti, absolument inédite chez les socialistes : le PS avait toujours été plus populaire que ses dirigeants. 1982-1983 met fin à cette règle, à la fois parce que, la disgrâce atteint le parti et parce qu'elle épargne Rocard. Son passage à un ministère « plus exposé », loin d'entamer cette faveur l'accroît. Le problème du ministre de l'agriculture n'est pas d'être populaire, mais de savoir que faire de cette popularité.

À la baisse du PS correspond la remontée générale de l'UDF (graphique 9) : de juillet 1981 à juillet 1983, Simone Veil gagne 15 points, l'UDF 7 points, Valéry Giscard d'Estaing 5 points et Raymond Barre 18 points. Cette progression est régulière tout au long de l'année, sauf pour R. Barre qui gagne 9 points en un mois, d'avril à mai 1983. Avec 43 % en juillet 1983, celui-ci bat son record (30) et s'installe à la seconde place de la hiérarchie centriste (31).

(30) Précédent record : 38 % en décembre 1979.

(31) Voir aussi l'enquête IFRES-VSD, 19 janvier 1983 : les qualificatifs les plus adéquats sont : *intelligent* (d'accord : 80 %, pas d'accord : 9 %) ; *étu* (77 %-16 %) ; *professoral* (69 %-13 %), *compétent* (69 %-14 %), *passionné* (59 %-23 %).

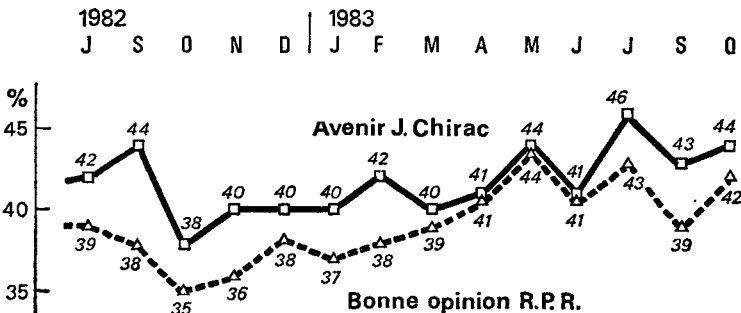
R. Barre et S. Veil



GRAPHIQUE 9. — L'évolution du centrisme et de ses leaders (SOFRES)

• Parce qu'il l'avait commencée plus tôt, dès l'année dernière, le RPR connaît cette année, une remontée moins forte que celle de l'UDF : de juillet 1982 à juillet 1983, + 4 points pour le parti et + 4 points pour le leader (graphique 10). Cette légère progression permet au RPR de connaître à deux reprises une cote positive (mai et juillet 1983) et à J. Chirac d'atteindre sa cote d'avenir la plus élevée (46 % en juillet 1983) depuis l'alternance de 1981.

RPR : La poursuite de la remontée



GRAPHIQUE 10. — L'évolution du RPR et de son leader (SOFRES)

Leaders de l'opposition**1^{er}****2^e**

A) Questions de notation

Bonne opinion (IFOP), juin 1983	S. Veil 45 %	R. Barre 4
Indice (BO-MO)	S. Veil + 15	R. Barre
Cote d'avenir (SOFRES), juillet 1983	S. Veil 49 %	J. Chirac 4
Sympathie (SOFRES), mai-juin-juillet 1983	V. G. E. 43 %	R. Barre
Indice	V. G. E. - 6	R. Barre
Ferait un bon Président de la République (SOFRES) mai, juin, juillet 1983	J. Chirac 41 %	V. G. E. 3
Indice	J. Chirac - 2	V. G. E. 3
Plutôt un homme d'avenir (SOFRES)	J. Chirac 60 %	R. Barre 4
Indice (« homme d'avenir », mais « homme du passé »)	J. Chirac + 37	R. Barre
Confiance... pour assurer l'unité des Français (SOFRES), mai, juin, juillet 1983	V. G. E. 39 %	J. Chirac 3
Indice	V. G. E. - 10	J. Chirac 3
... pour redresser l'économie française	R. Barre 53 %	V. G. E. 4
Indice	R. Barre + 19	J. Chirac 3
... pour renforcer l'autorité de l'Etat	J. Chirac 62 %	V. G. E. 3
Indice	J. Chirac + 38	R. Barre 3
... pour accroître le rôle de la France dans le monde	V. G. E. 58 %	J. Chirac 3
Indice	V. G. E. + 26	J. Chirac 3
... pour maintenir le pouvoir d'achat des gens comme vous	R. Barre 38 %	J. Chirac 3
Indice	R. Barre - 7	J. Chirac 3
... pour assurer la sécurité des citoyens	J. Chirac 60 %	V. G. E. 4
Indice	J. Chirac + 35	R. Barre 3
Ferait mieux s'il était Président que F. Mitterrand (BVA) juillet 1983	R. Barre 32 %	J. Chirac 3
Indice (« Mieux, moins, moins bien »)	R. Barre + 5	V. G. E. 3

B) Questions de concurrence

Le meilleur leader pour l'opposition (SOFRES), février 1983	J. Chirac 39 %	V. G. E. 3
Le meilleur candidat face à la gauche (SOFRES), février 1983	J. Chirac 43 %	V. G. E. 3

• Cette remontée générale des deux formations de droite incite dans la perspective des affrontements fratricides à venir, élections européennes et présidentielle, à considérer comparativement leurs quatre principaux leaders. En toute rigueur, il faut tenir compte à la fois des questions de notation et des questions de concurrence (32), des questions générales et des questions spécifiques, des taux de faveur et des taux d'hostilité, etc. Le tableau ci-contre résume les principales données disponibles (33) de leur confrontation, on peut tirer huit indications principales, qui établissent les forces et faiblesses de chacun.

— La domination de l'image de S. Veil, tant dans la cote de « bonne opinion » (IFOP) que dans la « cote d'avenir » (SOFRES).

— La remontée de R. Barre, d'autant mieux classé que les résultats sont plus récents et que la question fait explicitement ou implicitement allusion à la situation économique.

— Le fort taux d'hostilité suscité par J. Chirac, — 15 à l'IFOP (« bonne opinion ») moins « mauvaise opinion », — 24 à la SOFRES (cote de sympathie).

— Le jeu différentiel du temps, lourd handicap pour l'ancien Président de la République associé au passé pour 61 % des Français, alors que son premier Premier ministre est au contraire considéré comme un homme d'avenir par 60 % d'entre eux.

— Les cicatrices laissées par l'affrontement de 1980-1981 : J. Chirac suscite encore 24 % de « mauvaise opinion » (IFOP) à l'UDF, et V. Giscard d'Estaing 19 % au RPR.

— L'image présidentielle de J. Chirac, clairement plus forte que celle de ses rivaux est très nette également dans les questions de concurrence.

— Si chez soi, J. Chirac au RPR et Valéry Giscard d'Estaing à l'UDF (« bonne opinion », IFOP), Raymond Barre arrive second chez les deux et S. Veil qui n'est que troisième doit sa première place au classement général au bon score qu'elle réalise à gauche.

— Chacun de ces leaders possède en outre des registres ou des domaines spécialisés (SOFRES). A Valéry Giscard d'Estaing, une majorité fait confiance pour « accroître le rôle de la France dans le monde » (58 %), à Raymond Barre « pour rehausser l'économie française » (53 %), à J. Chirac « pour renforcer l'autorité de l'État » (62 %) ou « assurer la sécurité des Français » (60 %).

(32) Sur la différence entre questions de notation et question de concurrence voir cette chronique, *Pouvoirs*, n° 19.

(33) Voir, outre les baromètres réguliers de l'IFOP (« bonne opinion ») dans *France-Soir*, et depuis mars 1983 dans le *Journal de Dimanche* et de la SOFRES (cote d'avenir) dans *Le Figaro-Magazine*, les enquêtes de la SOFRES pour « un groupe de journaux de province » sur R. Barre (mai 1983), J. Chirac (juin 1983), Giscard (juillet 1983), et sur l'image de l'opposition (février 1983), l'étude BVA, *Paris-Match* du 12 août 1983. Voir aussi les enquêtes IFRES, *La Vie française*. Les trois enquêtes de la SOFRES ont suscité dans la presse de bonnes analyses comparatives : voir en particulier, Claude Weil, Barre, Chirac, Giscard au banc d'essai, *Le Matin*, 15 juillet 1983, et Jacques Martine, Forces et faiblesses des « trois cavaliers de l'opposition », *La Vie française*, 27 juin 1983.

En attendant qu'une enquête identique à celle de la SOFRES sur Jacques Chirac, Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing permette de mesurer Simone Veil sur les mêmes dimensions, on arrêtera là cette confrontation.

Au total, cette année aura été marquée par la dégradation record de toutes les incarnations du socialisme (Président, Premier ministre, Parti, Premier secrétaire), à l'exception de Michel Rocard, cependant que la remontée des formations de droite donnait une actualité nouvelle à la concurrence de leurs dirigeants.

Chronique constitutionnelle française

(16 mai - 15 juillet 1983)

PIERRE AVRIL et JEAN GICQUEL

AMENDEMENT

— *Application de l'art. 100 R AN.* L'usage voulait que dans la discussion des amendements, le président accordât la parole à un orateur pour répondre au Gouvernement ou à la commission en vertu de l'art. 56, al. 3, bien que l'art. 100 du règlement ait limité les interventions à l'auteur de l'amendement, à un orateur contre, au Gouvernement et à la commission. Comme elle l'avait déjà fait en 1982 (cette *Chronique*, n° 23, p. 168), la conférence des présidents a décidé que l'art. 100 serait strictement appliqué pour l'examen de la loi sur l'enseignement supérieur et qu'on ne pourrait donc plus répondre au Gouvernement ou à la commission. M. Lauriol a protesté (AN, 4-6, p. 2075) ; M. Madelin a fait observer les « effets pervers » d'une application stricte qui amène l'opposition à soutenir des amendements pour pouvoir répondre (7-6, p. 2209, ou à rouvrir le débat à l'occasion de l'amendement suivant, selon M. Foyer, 9-6, p. 2347).

— *Un record.* 2 204 amendements ont été déposés au projet de loi sur l'enseignement supérieur dont la discussion à l'AN a occupé 43 séances, soit 132 heures, et a duré 17 jours ; 199 amendements ou sous-amendements ont été adoptés, dont une quarantaine de l'opposition (qui en avait déposé 1949). V. AN, 10-6, p. 2420. A cette occasion, les controverses sur l'exercice du droit d'amendement depuis le changement de majorité (cette *Chronique*, nos 21 et 22, p. 181 et 173) ont connu de nouveaux développements. A l'issue du conseil du 1^{er}-6, le ministre chargé des relations avec le Parlement a parlé de « sabotage de l'institution parlementaire qui dévalorise le rôle du Parlement » (*Le Monde*, 3-6) ; ces propos ont entraîné les réactions de MM. Madelin et Foyer (AN, 2-6, p. 1941) et la réplique de M. Labarrère (*ibid.*, p. 1968. V. aussi AN, 3-6, p. 2007). La polémique sur l'obstruction de l'opposition a rebondi au moment du vote sur l'ensemble,

avec l'intervention du rapporteur M. Cassaing (s), qui a largement cité des exemples de ce qu'il a appelé la « prolifération maligne » des amendements (10-6, p. 2420). Au-delà de l'élément d'obstruction dont témoignent ces chiffres, il faut toutefois observer que les incertitudes et les imperfections du projet justifiaient un large usage du droit d'amendement ; le Gouvernement en est d'ailleurs convenu à plusieurs reprises, mais en renvoyant à « la suite du parcours législatif » (p. 2126) — « si le texte doit être clarifié, il le sera au cours de la navette » (p. 2355) ; « je n'exclus pas de reprendre cette proposition devant le Sénat ou en deuxième lecture » (p. 2368) — bien que la déclaration d'urgence restreigne fortement le dialogue entre les deux assemblées.

— *Un retour à 1969 ?* M. Joxe, qui avait proposé sans succès une concertation pour accélérer la discussion des articles (AN, 26-5, p. 1480), a indiqué à l'issue de la conférence des présidents du 7-6 que le groupe socialiste envisageait de revenir au règlement d'avant 1969 (*Bulletin quotidien*, 8-6). La réforme intervenue en octobre 1969 ne prévoit plus l'organisation, c'est-à-dire l'attribution d'un temps de parole aux groupes, que pour la *discussion générale* des textes, la discussion des articles se déroulant librement ; auparavant c'était l'ensemble d'un débat, y compris la discussion des articles (et donc des amendements) qui pouvait faire l'objet d'une répartition entre les groupes. La révision de 1969 était évidemment favorable à l'opposition.

V. Parlement, Fonctionnaires parlementaires.

ASSEMBLÉE NATIONALE

— *Déplacement à l'étranger.* L'épouse du chef de l'Etat ferait-elle école (cette *Chronique* n° 26, p. 188) ? La réponse n'est guère douteuse. Le bureau de l'AN a décidé de limiter les pérégrinations du Président, et de ceux des commissions afin de *manifestar sa solidarité avec les mesures d'économie arrêtées par le Gouvernement* (*Le Matin*, 27-5). Qu'il soit permis, à ce propos, d'indiquer que les restrictions en matière de devises, consécutives au plan de rigueur n'affectent ni la liberté d'aller et venir, contrairement au mot d'ordre (*voyage = liberté*) de manifestants à Paris le 30-3-1983 (*Le Monde*, 1^{er}-4), ni son corollaire *le droit au transport* posé, de manière inédite, à l'art. 1^{er} de la loi 82-1153 du 30-12-1982 d'orientation des transports intérieurs (*loi Fiterman*).

— *Règlement.* Le groupe de travail présidé par M. Mermaz a abouti à un accord des quatre groupes, qui porte sur l'institution d'un débat après les questions au Gouvernement, sur le dépôt des amendements, sur la procédure d'examen des demandes de levée d'immunité parlementaire et sur l'ouverture à la presse des commissions (*Le Monde*, 17-5)

BICAMÉRALISME

— *Adoption d'une proposition sénatoriale.* Le Sénat avait adopté le 1^{er}-6 une proposition tendant à organiser une souscription nationale en faveur de la Polynésie française ; celle-ci a été inscrite à l'ordre du jour de l'AN le lendemain, en même temps qu'une proposition ayant le même objet déposée par M. Forni et ses collègues socialistes. Le président de la commission des lois a souhaité que, pour éviter les délais de navette, les députés adoptent purement et simplement le texte du Sénat. M. Hamel (UDF) a souligné « l'élégance du geste de M. Forni » (p. 1973).

— *Dépôt des projets.* Dans son allocution de clôture, M. Poher s'est félicité de l'augmentation du nombre de textes soumis en première lecture au Sénat : la moitié des 60 textes déposés pendant la session de printemps l'a été sur le bureau de la Haute Assemblée (BIR, n° 290).

— *Dernier mot.* En vertu de l'art. 45 *in fine* de la Constitution, l'AN a été appelée à se prononcer, au cours de la session ordinaire et extraordinaire du printemps, à 16 reprises (BIR, n° 291, p. 13).

On relèvera, au passage, que le bicaméralisme parfait, au sens de l'art. 46, al. 4 de la Constitution (cette *Chronique*, n° 26, p. 176), s'est vérifié à propos de la LO 83-499 du 17-6 (p. 1842) relative à la représentation au Sénat des Français établis hors de France.

V. *Loi organique, Parlement, Sénat.*

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

— *Bibliographie.* P. Bernard, *L'Etat et la décentralisation. Du préfet au commissaire de la République*, NED, n° 4711-4712, 31 mars 1983 : Une remarquable synthèse vécue ; J. Chapuisat, *Décentralisation*, AJDA, 1983, p. 308 ; J.-F. Auby, *Le commissaire de la République*, « Que sais-je ? », n° 2071 ; P. Richard et M. Cotten, *Les communes françaises d'aujourd'hui*, *ibid.*, n° 2084 et J.-P. Lebreton, La loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements et l'Etat, JCP, 1983.I.3107.

— *Fonction publique territoriale.* Démarche conséquente de la décentralisation, ladite fonction publique qui concerne les régions, les départements, les communes ainsi que leurs établissements publics, est créée, unifiée et, de surcroît, assimilée à la fonction publique nationale. La

loi 83-634 du 13-7 (p. 2174) portant droits et obligations des fonctionnaires, en témoignage.

V. *Elections régionales, Libertés publiques, Président de la République, Référendum.*

COMMISSIONS

— *Audition de fonctionnaires.* M. Fillon (RPR) ayant déploré, le 19-5 au cours du débat sur la programmation militaire que le ministre ait interdit aux chefs d'état-major de se rendre devant la commission de la défense, M. Hernu a répondu qu'il s'agissait d'une « règle générale » qui s'applique « à tous les hauts fonctionnaires ». M. Fillon a alors rappelé que tel n'avait pas toujours été le cas (cette *Chronique*, n° 22, p. 178) et le ministre répliqué : « On a changé parce que c'était mal » (p. 1254).

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

— *Bibliographie.* L. Favoreu, Le droit constitutionnel jurisprudentiel en 1981-1982, *RDP*, 1983, p. 333 ; L. Philip, Le développement du contrôle de constitutionnalité et l'accroissement des pouvoirs du juge constitutionnel, *ibid.*, p. 401 ; J.-P. Lebreton, Les particularités de la juridiction constitutionnelle, *ibid.*, p. 419 ; Y. Gaudemet, note sous 82-153 DC, 14-1-1983, *AJDA*, 1983, p. 312.

— *Condition des membres.* Une chape de plomb ne s'abat pas sur les conseillers. Entre le mutisme et l'exhibitionnisme, une solution réaliste a pu être dégagée qui, tout en préservant leur libre activité, se concilie avec leurs obligations. C'est ainsi que M. Paul Legatte a participé à TF1, le 30-6 (*Le Matin*, 30-6) à une émission consacrée à la réussite. Dans cet esprit, il a accepté de figurer, parmi les membres du comité d'honneur pour le monument de Pierre Mendès France (arrêté du 13-7, p. 2214), au même titre, du reste, que M. Daniel Mayer siégeait au comité de patronage, aux côtés du Président de la République et de celui de l'AN.

— *Décisions.* 83-156 DC, 28-5, p. 1646. Loi portant diverses mesures relatives aux prestations de vieillesse. V. *Habilitation législative, Libertés publiques.*

83-157, DC, 15-6, p. 1816. Loi organique relative à la représentation au Sénat des Français établis hors de France. V. *Sénat.*

— *Procédure.* La décision 83-156 DC rendue le 28-5 (p. 1646), relative à la loi portant diverses mesures sociales (retraite à 60 ans entre autres)

renouvelle, pour une part importante, la démarche procédurale du juge constitutionnel conformément aux souhaits de la doctrine (cette *Chronique*, n° 21, p. 186), et préfigure, semble-t-il, une évolution ultérieure plus ample.

S'agissant des *visas*, il est fait mention désormais des *pièces produites et jointes au dossier*. Sous cette formule se dissimule le débat *contradictoire* (observations présentées par le Secrétariat général du Gouvernement, mémoire notamment). Si le nom du rapporteur n'est pas encore révélé, il est dorénavant *entendu*, selon une formule plus accessible, et non plus *oui*. Par ailleurs, la décision cesse de constituer une seule phrase, à l'instar du CE.

Fait notable par excellence, pour la première fois, la lettre de saisine est publiée *in extenso*, guillemets à l'appui, si l'on ose dire (il est vrai qu'elle était particulièrement concise) dans le *corps* même de la décision.

Ainsi, à l'occasion de la décision de conformité suivant le renouvellement du Conseil, un précédent décisif a été créé sur lequel il sera malaisé de revenir. Le *principe* de la publicité acquis, il importe de songer à en améliorer les modalités afin de tenir compte, par exemple, de saisines plus amples.

V. *Habilitation législative, Loi, Loi organique, Libertés publiques, Sénat.*

DEMANDE D'UNE NOUVELLE DÉLIBÉRATION DE LA LOI

— *Utilisation*. Pour la première fois sous la V^e République le dernier précédent remontant au 14-3-1957 (v. J.-Y. Plouvin, *Le droit présidentiel de demander une nouvelle délibération de la loi*, RDP, 1980, p. 1563), le chef de l'Etat a décidé de faire usage de l'art. 10, al. 2 de la Constitution, aux termes duquel *il peut avant l'expiration du délai de promulgation demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles. Cette nouvelle délibération ne peut être refusée*, à propos de la loi sur l'exposition universelle de 1989 et à la suite du désistement de la France (*infra*). Le décret du 13-7 (p. 2206) dont il s'agit mérite attention, en raison de son aspect novateur, tant en la forme qu'au fond.

Au premier cas, ledit décret n'a point été délibéré en conseil des ministres, à l'opposé de la tradition. En revanche, il a été, à bon droit contre-signé par le Premier ministre (art. 19 *a contrario* de la Constitution). Il précise, de surcroît, que cette délibération interviendra *en premier lieu* à l'AN. Peut-on suggérer à l'image des précédents de la IV^e République, que le droit de message (art. 18) puisse servir, en l'occurrence, de *support* juridique, dès lors qu'il constitue, on le sait, le seul lien institutionnel entre le Président de la République et le Parlement (cette *Chronique*, n° 25, p. 204) ?

Au second cas, le recours à cette procédure ne vise pas à remédier de façon *technique*, soit à une malfaçon rédactionnelle (v. les précédents recensés par J.-Y. Plouvin, art. précité, p. 1591) ; au reste faut-il rappeler que le problème des taxes afférentes aux passeports en 1981 (cette *Chro-*

nique, n° 21, p. 198) reçut une autre solution ; soit au suivi d'une décision du juge constitutionnel, comme il aurait été plausible de l'envisager en 1982, au lendemain de la censure de la première loi de nationalisation (*ibid.*, n° 21, p. 197). Non, l'art. 10, al. 2 de la Constitution a été sollicité, certes, dans le cadre de la théorie de l'*acte contraire*, la loi frappée de caducité étant mort-née, mais plus encore pour déterminer, d'un point de vue *politique*, l'imputabilité de la responsabilité de l'abandon du projet d'exposition universelle entre l'Etat, la ville de Paris et la région d'Ile-de-France ; en un mot, entre le pouvoir et l'opposition.

En dernière analyse, on peut avancer l'idée que la demande d'une nouvelle délibération de la loi serait de nature, dans certaines circonstances, à *prévenir* un recours au CC.

V. Loi, Président de la République.

DROIT COMMUNAUTAIRE

— *Bibliographie*. Chr. Philip, *La Cour de justice des communautés européennes*, « Que sais-je ? », n° 1202, un résumé fort utile.

DROIT CONSTITUTIONNEL

— *Bibliographie*. Ch. Debbasch et J.-M. Pontier, *Les constitutions de la France*, Dalloz, 1983 : un précieux outil de travail qui comporte, en outre, une présentation synthétique des divers régimes politiques qui jalonnent notre histoire.

ÉLECTIONS

— *Bibliographie*. *Les modes de scrutin des 18 pays libres de l'Europe occidentale. Leurs résultats et leurs effets comparés* sous la direction de J. Cadart (les travaux d'un colloque, mis à jour au 1^{er}-1-1982, 480 p., Travaux et recherches de l'Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, PUF, 1983) ; D. Labetoulle, concl. sous CE, 9-2-1983, RDP, 1983, p. 830 : *Esdras et autres* (clôture de la révision des listes électorales dans les DOM et date des élections régionales).

— *Contentieux des élections municipales*. Les résultats de 7 villes de plus de 9 000 habitants avaient été annulés en 1977 ; cette fois, 21 annulations ont été prononcées en premier ressort par les TA ; dans un cas (Trappes) il n'y a pas eu appel, et les élections partielles ont eu lieu les 3 et 10-7. Cette progression spectaculaire qui affecte particulièrement les municipalités de la région parisienne à direction communiste s'est accompagnée, pour certaines d'entre elles, de la *suspension* prévue par l'art.

L. 250-1 du code électoral en cas de manœuvres et d'irrégularité dans le déroulement du scrutin (7 cas) ; d'autre part, le TA de Paris a inversé les résultats et *proclamé élue* la liste requérante à Limeil-Brévannes, Noisy-le-Grand et Villepinte. Ces trois décisions, qui reposent sur un fondement jurisprudentiel (CE, 13-1-1967, Aix-en-Provence, confirmé en 1982, Fontenay-sous-Bois : v. R. Drago, *Le droit et la fraude*, *Contrepoint*, n° 44-45, p. 41), ont donné lieu à une controverse juridique. Se fondant sur l'art. L. 250, qui dispose que *l'appel a effet suspensif en matière électorale*, le ministre de l'intérieur a demandé aux commissaires de la République des départements concernés de surseoir à l'exécution de ces jugements jusqu'à l'expiration des délais de recours devant le CE (*Le Monde*, 14-6) ; sa décision a été vivement contestée par les requérants, selon lesquels les « conseillers proclamés » qui restent en fonctions nonobstant l'appel, aux termes de l'art. L. 250 sont ceux que le TA a proclamés élus à la place de ceux qui l'avaient été à tort le soir du scrutin par le président du bureau de vote (J.-M. Baloup, *Le Quotidien*, 14-6, M.-L. Rassat, *ibid.*, 16-1 ; en sens contraire, le précédent de Calvi, *Le Monde*, 16-6). Saisi par un recours en interprétation, le TA de Paris l'a jugé irrecevable en raison de l'appel interjeté devant le CE (*ibid.*, 23-6).

— *Contentieux : Polémiques*. Les annulations d'élections municipales ont été évoquées à l'AN, notamment le 15-6 (p. 2568) ; les réactions du PCF ont été particulièrement vives : M. Marchais les a qualifiées de « manipulation politique » (*Le Matin*, 21-6), et, surtout, deux membres communistes du Gouvernement ont publiquement critiqué les décisions du TA : M. Fiterman le 9-6 à Antenne 2 (le ministre des transports a participé en outre à un meeting de protestation le 13) et M. Ralite le 15-6 à RTL, à la suite de quoi le RPR a demandé leur renvoi en Haute Cour (v. *Gouvernement*, *Haute Cour*). Les TA se sont émus des attaques dont ils étaient l'objet (v. D. Chabanol, président du syndicat de la juridiction administrative : *La rue contre la justice*, *Le Monde*, 22-6, v. aussi *ibid.*, 24-6). Le syndicat a écrit au Premier ministre, auquel il reproche de « n'avoir pas eu un mot pour nous défendre réellement », et, pour protester contre le silence des pouvoirs publics, a lancé un ordre de grève le 30-6 (*ibid.*, 2-7). V. aussi les prises de position de l'association des membres du CE et de l'association professionnelle des magistrats (*Le Quotidien*, 5-7).

— *Elections régionales*. A Solutré, le 22-5 (*Le Quotidien de Paris*, 24-5), le chef de l'Etat avait annoncé *qu'il n'y avait pas d'inconvénient* à ce que les élections régionales, en métropole, se déroulent simultanément aux élections communautaires, l'année prochaine. Toutefois, de manière inusitée, à ce jour, M. Defferre devait en prendre le contre-pied en estimant que l'organisation des premières, en 1984, est *une question* [qui] *n'est pas urgente du tout, ni d'ailleurs celle du mode de scrutin* (entretien au *Monde*, 10-6).

V. Sénat.

EXCEPTION D'IRRECEVABILITÉ

— *Bibliographie.* J.-L. Autin, les exceptions d'irrecevabilité soulevées par les parlementaires français, *RDP*, 1983, 687.

— *Fonctions.* Prélude à la saisine du cc, l'exception d'irrecevabilité ne sert pas seulement à contester la conformité à la Constitution d'un texte, elle permet aussi à l'opposition d'intervenir aussitôt après le rapporteur, par « une manœuvre de procédure à laquelle il nous arrive, aux uns et aux autres, de nous laisser aller suivant les conjonctures », comme l'observa M. A. Richard (s) en réponse à l'exception soulevée par M. Gantier (UDF) le 18-5 à l'encontre du projet sur l'exposition universelle de 1989 (p. 1176). Cette exploitation tactique est confirmée par le fréquent « couplage » avec la *question préalable* (ce fut le cas en l'espèce, M. Toubon (RPR) prenant le relais) et parfois avec une *motion de renvoi en commission*, ce que M. Limouzy appelait naguère « la triangulation habituelle » (cette *Chronique*, n° 10, p. 171) : ainsi pour la loi sur l'enseignement supérieur les 24 et 25-5, et pour le IX^e Plan les 14 et 15-6. En revanche, la loi de règlement du budget de 1981 a suscité seulement l'exception d'irrecevabilité de M. Gantier le 17-6.

Il s'ensuit que les arguments constitutionnels invoqués sont de valeur inégale, certains apparaissent bien ténus et s'apparentent plus à des prétextes (ainsi pour le IX^e Plan) ; d'autres donnent l'occasion d'intéressants débats, comme l'exception de M. Gantier sur la loi de règlement du budget, qui portait sur l'interprétation de délais prévus par l'art. 47 de la Constitution (p. 2207) ; il en est enfin qui font mouche : ainsi l'atteinte aux garanties statutaires d'indépendance et d'impartialité des enseignants du supérieur, dénoncée par M. Masson (RPR) le 24-5 (p. 1359), devait retenir l'attention puisque la référence de l'art. 54 du projet aux « éléments d'appréciation recueillis... auprès des différentes catégories de personnels ou d'usagers » pour l'appréciation sur les activités de ces enseignants fut finalement supprimée (p. 2337).

— *Fréquence.* M. Poher s'est félicité de la sensible régression des procédures « mettant fin prématurément à la discussion des textes », telles que l'exception d'irrecevabilité et la question préalable qui avaient été utilisées à 26 reprises lors de la session de printemps de 1982 (*BIR*, n° 290).

GOUVERNEMENT

— *Activité coordinatrice.* Une intéressante réponse a été apportée par le Premier ministre à M. Bourg-Broc (RPR) sur la fréquence des réunions interministérielles (*AN, Q*, p. 2098), en liaison avec la politique du « changement » : il s'est tenu 2 841 réunions interministérielles présidées par des membres

du cabinet du Premier ministre et auxquelles participent des représentants des ministres concernés par l'objet de la réunion (soit 751 réunions de mai-juin 1981 à décembre 1981 et 2 090 de janvier 1982 à mars 1983.

— *Ministres chefs de file.* Dans la même réponse, il est indiqué que le resserrement de la structure du Gouvernement devrait se traduire par une réduction du nombre de réunions interministérielles à Matignon. La préparation des décisions pourra en effet « être assurée pour partie par les ministres chefs de file ». Cette formulation inédite consacre le statut particulier de ceux que l'on avait qualifiés de « vice-premiers ministres », en reconnaissant leur pouvoir d'arbitrage (cette *Chronique*, n° 26, p. 177).

— *Ministres délégués.* En réponse à une question de M. Maujouan du Gasset (UDF), le Premier ministre rappelle que la notion n'est pas nouvelle et précise qu'à la différence des secrétaires d'Etat, les ministres délégués peuvent contresigner seuls les décrets qui les concernent et ont autorité sur leurs services, mais qu'ils agissent toujours par délégation du ministre de rattachement, lequel a donc le pouvoir de leur adresser des instructions. Restent les deux cas de Mme Avice et de M. Lang qui n'ont pas de ministre de rattachement (AN, Q, p. 2171).

— *Condition des membres.* Le Premier ministre fait observer à MM. Daillet et Sautier (UDF) que *l'ordre protocolaire d'un Gouvernement et les titres de ses membres ne définissent pas une politique*. Les moyens d'action des départements ministériels (mer, consommation par exemple) *sont demeurés identiques par rapport à ce qu'ils étaient dans le précédent gouvernement* (AN, Q, p. 2845 et 2938). Si l'on ne peut qu'adhérer à cette analyse, on se permettra toutefois de relever que le *cursus* gouvernemental a été brisé, en cette circonstance : un secrétaire d'Etat a vocation à progresser dans la hiérarchie, et un ministre à le demeurer. Or, l'on a assisté, fait sans précédent, à la rétrogradation collective d'une partie de ceux-ci en mars dernier. On comprend que l'un d'entre eux, M. Le Pensec ait préféré recouvrer son siège de député, plutôt que d'éprouver la frustration, sinon l'amertume. Tel est, à n'en pas douter le sens du « service du président ».

D'un point de vue *individuel*, des ministres ont suscité des critiques, auxquelles il a été répondu différemment. M. Badinter, pris à partie pour *laxisme* par des policiers, lors de la manifestation devant la chancellerie, le 3-6 (*Le Monde*, 5/6-6), et ultérieurement par M. Labbé (RPR), qui estime que son maintien relève de la *provocation* (*ibid.*, 9-6), s'est vu décerner un prestigieux *satisfecit* par le Président de la République. Celui-ci a déclaré, à Antenne 2, le 8-6 : *j'ai le plus grand respect pour le caractère et la compétence du garde des Sceaux. J'ai confiance en lui...* C'est un homme d'Etat (*ibid.*, 10-6).

Quant à MM. Fiterman et Ralite, leur responsabilité pénale (cette *Chronique*, n° 22, p. 189) devait être mise en cause, comme un *vulgaire Poniatowski*, selon le mot de M. Gaudin (UDF) (*Le Matin*, 21-6) s'agissant

de leurs prises de position en matière de contentieux électoral (v. *Election, Haute Cour de justice*).

— *Intérim*. M. Bérégovoy a suppléé M. Defferre (décret du 16-6, p. 1828). Ce qui tendrait à souligner le caractère *indéterminé* de l'intérimaire (cette *Chronique*, n° 26, p. 178).

V. *Premier ministre, Président de la République*.

HABILITATION LÉGISLATIVE

— *Ratification expresse des ordonnances*. Après déclaration de conformité du CC (83-156 DC, 28-5, p. 1646), ce qui constitue une *innovation* sous la V^e République, la loi 83-430 du 31-5 (p. 1639) ratifie des ordonnances sociales prises en vertu de la loi d'habilitation du 6-1-1982 (cette *Chronique*, n° 21, p. 189) et plus précisément celles relatives à l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans, conformément aux *engagements* du Président de la République (v. déclaration au conseil des ministres du 9-2-1983, *Le Monde*, 11-2), et à la limitation des possibilités de cumuls entre pensions de retraite et revenus d'activité.

La loi 83-431 du même jour (p. 1640) ratifie l'ordonnance relative aux contrats de solidarité des collectivités locales.

On rappellera pour mémoire, que si la ratification *tacite* d'une ordonnance est matière courante, au sens défini par le CC (décision 72-73 L. du 29-2-1972, *Rec.*, p. 31), la ratification *expresse* est rarissime. On citera toutefois deux précédents : celui de la loi du 31-7-1968 (réorganisation de la Sécurité sociale) et celui de la loi du 14 avril 1976 (acomptes concernant l'impôt sur les sociétés). Par ailleurs, à la différence des engagements internationaux (v. art. 128 RAN), le droit d'amendement est ici ouvert aux parlementaires. Enfin la contestation devant le CC vise désormais *toutes* les lois ordinaires, autant celles qui sont des *commandements* selon la formule fameuse de Portalis que celles qui se bornent à ratifier soit un engagement international (cette *Chronique*, n° 15, p. 167), soit, comme en l'espèce, des ordonnances.

V. *Conseil constitutionnel, Loi*.

HAUTE COUR DE JUSTICE

— *Procédure de mise en accusation de membres du Gouvernement*. MM. Fiterman (ministre des transports) et Ralite (ministre délégué à l'emploi) ont publiquement mis en cause les jugements, rendus par les TA, à propos du contentieux des élections municipales respectivement à Antenne 2, le 9-6 (*Le Monde*, 11-6), et à RTL, le 15-6 (*ibid.*, 17-6). Qui plus est, le premier devait participer aux côtés de M. Marchais, à Ivry-sur-Seine,

le 13-6 (*ibid.*, 15-6), à une manifestation de protestation organisée par le PCF.

En application des art. 68, al. 2 de la Constitution (cette *Chronique*, n° 14, p. 187) et 226 du code pénal, 51 députés RPR ont déposé, le 29-6, une proposition de résolution portant mise en accusation devant la Haute Cour des deux ministres communistes (syndrome chilien ?), *pour avoir gravement enfreint le devoir de réserve et s'être opposés publiquement à des décisions de justice*. Réuni le lendemain, le bureau de l'AN (p. 3406) devait opposer d'office l'irrecevabilité à ladite proposition, au regard des art. 158 et 159 du règlement, motif pris de ce qu'elle n'avait pas, à la manière de Prévert, recueilli le nombre minimal de signatures. En effet, à la suite d'une inadvertance, un député (M. La Combe) ayant signé deux fois, la barre se situait, en deçà, par rapport à l'exigence formulée à l'art. 51 du règlement précité.

Une seconde proposition, revêtue cette fois de 65 paraphes, devait cependant connaître un sort identique, le 7-7 (p. 3642), pour un motif de fond : le bureau estimant qu'il s'agissait d'une *manœuvre politique* (V. *Le Monde*, 2-7 et 9-7).

En se comportant de la sorte, ce dernier a-t-il outrepassé sa compétence, comme le prétend M. Seguin ? (*ibid.*, 13-7). D'un point de vue strictement juridique il serait malaisé d'opiner en sens opposé. Mais on n'ignore pas la *spécificité* de la justice politique...

Au moment où les TA commémorent leur 30^e anniversaire et se félicitent du statut constitutionnel que le CC leur a conféré, le 22-7-1980 (cette *Chronique*, n° 15, p. 173), le silence des pouvoirs publics est apparu gênant. M. Gallo se bornant le 20-6 (*Le Monde*, 22-6) à déclarer que *le Gouvernement condamne d'une manière nette ceux qui ne respectent pas le code électoral et ceux qui fraudent*. Soucieux d'obtenir une réparation morale et n'ayant pas eu gain de cause auprès du Premier ministre (pourquoi, à la vérité, ne pas en avoir appelé au chef de l'Etat ?), le syndicat de la juridiction administrative a déclenché le 30-6 (*ibid.*, 2-7) un mouvement de grève. V. par ailleurs : A. Rollat, *ibid.*, 3/4-7.

En fin de compte, et de manière quelque peu surprenante du point de vue des principes du *dédoublément fonctionnel*, l'association professionnelle des magistrats a décidé de poursuivre *L'Humanité* et M. Ralite devant le tribunal correctionnel (*Le Monde*, 14-7). A cet égard, il n'est pas douteux que celui-ci s'étant exprimé à la radio, en tant que ministre, n'en est pas redevable. En revanche, M. Fiterman pris en sa qualité de militant, participant à une manifestation sur la voie publique, le serait, à ce titre, assurément, compte tenu de la jurisprudence (cette *Chronique*, n° 22, p. 189).

IMMUNITÉS PARLEMENTAIRES

— *Inviolabilité*. Conséquence des fraudes électorales, Mme Brigitte Gros (CD) a demandé au garde des Sceaux la levée de l'immunité parle-

mentaire de son collègue, le sénateur Hugo (c) (*Le Matin*, 28-6). Rappelons que M. Ceccaldi-Pavard (UCDP) a été inculpé par le juge d'instruction (*Le Matin*, 15-3).

LIBERTÉS PUBLIQUES

— *Bibliographie*. B. Cubertafond, Une autre lecture de la décision du CC sur les nationalisations. *Actes*, 1982-1983, n° 38 ; J. F. Flauss, Le juge administratif et la convention européenne des droits de l'homme, *AJDA*, 1983, p. 387 ; M. Gjidara, Le droit d'accès aux documents administratifs, notamment au plan local et dans le cadre associatif, *JJA*, 12-14-5 ; P. F. Gonidec, La charte africaine des droits de l'homme, *Le mois en Afrique*, n° 209-210, juin 1983, p. 22 ; J.-J. Israël, La liberté de communication audio-visuelle : une nouvelle liberté publique, *Les Cahiers de la communication*, 1983, p. 35 ; R. Savy, La Constitution des juges (à propos des nationalisations), *D*, 1983, *chr.*, p. 105, et J.-Cl. Soyer, Lettres de cachet socialistes : l'affaire des Irlandais de Vincennes, *Le Figaro*, 21-6 ; M. Villey, *Le droit et les droits de l'homme*, PUF, 1983.

— *Droits et obligations des fonctionnaires*. Consécration du droit positif et jurisprudentiel, sans ignorer les acquis de la pratique, la loi 83-634 du 13-7 (p. 2174) détermine le statut des fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, à l'exclusion de ceux des assemblées parlementaires et des magistrats de l'ordre judiciaire. V. Rapports AN, Labazée, n° 1453, S. Hoeffel, n° 324.

V. Collectivités territoriales

— *Egalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion*. Nouvel hommage posthume à Victor Schoelcher, après la rose du Panthéon, et en écho à l'art. 6 de la Constitution du 4-11-1848, la loi 83-550 du 30-6 (p. 1995) dispose que la commémoration de l'abolition de l'esclavage par la République fera l'objet d'un jour férié, distinct au demeurant, dans les quatre vieilles ainsi qu'à Mayotte. Elle sera célébrée en métropole.

— *Egalité des sexes*. Conformément au principe énoncé par le préambule de la Constitution de 1946, le législateur s'emploie à favoriser, autant que faire se peut, l'égalité (cette *Chronique*, n° 22, p. 187). A preuve : la loi 83-561 du 1^{er}-7 (p. 2011) autorisant la ratification de la convention signée à New York, le 1^{er}-3-1980, sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que la loi 83-635 du 13-7 (p. 2176) portant modification du code du travail et du code pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle. Un conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est institué à toutes fins utiles. V. Rapports Lecuir, AN, n° 1268 et Louvot, S, n° 127.

— *Liberté d'accès aux documents administratifs*. Un arrêt d'assemblée du CE, *Bertin* (nom voué au contentieux !) du 9-2-1983 (chr. B. Lasserre et J.-M. Delarue, *AJDA*, 1983, p. 402 et 431) détermine l'étendue de l'obligation imposée à l'administration, par la loi du 17 juillet 1978, dans un louable souci didactique. Concernant la *motivation* des actes administratifs, v. chr. *AJDA*, 1983, p. 296.

— *Liberté d'aller et venir*. Après l'abolition de la cour de sûreté de l'Etat, de la loi anti-casseurs (cette *Chronique*, n° 21, p. 196), la loi *sécurité et liberté*, symbole honni, a désormais vécu (*ibid.*, n° 17, p. 205). La gauche achève, de la sorte, le démantèlement d'un régime qu'elle jugeait liberticide, en l'abrogeant, tout en la révisant, par ailleurs, par la loi 83-466 du 10-6 (p. 1755) conformément aux engagements du chef de l'Etat (cette *Chronique*, n° 22, p. 196).

Matière sensible, au point de justifier au cours des débats (v. *Le Monde*, 5-5) une intervention de celui-ci contre un amendement répressif... de la majorité (amendement Jean-Pierre Michel) (cette *Chronique*, n° 26, p. 188), les contrôles d'identité, dans le cadre de la police administrative, sont légalisés, certes, mais au prix d'un renforcement des garanties pour les personnes concernées.

Placée sous le contrôle des autorités judiciaires, toute personne peut être appelée à décliner son identité, *par tout moyen*, lorsqu'il existe un *indice faisant présumer : qu'elle a commis ou tenté de commettre une infraction ; ou qu'elle se prépare à commettre un crime ou un délit ; ou qu'elle est susceptible de fournir des renseignements utiles à l'enquête en cas de crime ou de délit* (art. 78-2 nouveau du code pénal). En outre, l'identité de toute personne peut être contrôlée, *dans des lieux déterminés, là où la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée* (art. 78.2 *in fine*).

En revanche, le contrôle est pleinement justifié dans l'exercice de la police judiciaire à l'égard d'une personne qui *fait l'objet de recherches ordonnées par une autorité judiciaire* (art. 78.2).

Si l'intéressé refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier de son identité, à l'occasion d'une opération de police administrative, si, pour d'évidentes raisons, on privilégie ici cette modalité, il peut, en cas de nécessité, *être retenu sur place ou dans un local de police*. Dans cette circonstance, il est présenté immédiatement à un officier de police judiciaire et peut fournir, par tous moyens, appropriés, les éléments permettant d'établir son identité. La rétention au poste de police est ramenée de six à quatre heures. Enfin, lesdites opérations ne peuvent, en principe, donner lieu à la prise d'empreintes digitales ou de photographies (art. 78.3 nouveau).

Une dernière précision complétera notre information : le délai de garde à vue, à défaut d'*habeas corpus*, est ramené à vingt-quatre heures avec possibilité d'être renouvelé une seule fois, sauf en matière de trafic de stupéfiants où il est fixé à quatre jours.

— *Liberté de communication.* De manière désormais classique, le décret 83-419 du 25-5 (p. 1586) fixe les modalités d'application de l'art. 6 de la loi du 29-7-1982 en ce qui concerne le *droit de réponse* des personnes physiques ou morales, en cas d'atteinte à l'honneur et à la réputation (cette *Chronique*, n° 26, p. 181).

— *Liberté professionnelle et égalité devant la loi.* Outre les aspects novateurs qu'elle revêt en matière *procédurale* (v. *Habilitation législative*), la loi 83-430 du 31-5 (p. 1639) portant diverses mesures relatives aux prestations de vieillesse, a fait l'objet d'un examen au fond par le cc, par suite de la requête de sénateurs. La décision 83-156 DC du 28-5 (p. 1646) repousse l'argumentation avancée. La limitation du cumul d'une pension de retraite et d'un emploi ne méconnaît pas la liberté professionnelle que le juge refuse, au demeurant de qualifier, s'appuyant simplement sur les énonciations de l'art. 34 de la Constitution. De même, l'égalité de tous devant la loi n'est pas méconnue, selon une jurisprudence constante, à propos de situations dérogatoires qui revêtent des traits *spécifiques*.

— *Liberté de réunion.* Au lendemain de la manifestation *spontanée* à Paris, de certains syndicats de police, le 3-6 (*Le Monde*, 5/6-6), la réunion projetée initialement par ceux-ci, à la Mutualité, a été interdite par le préfet de police, compte tenu de la proximité du domicile privé du chef de l'Etat, rue de Bièvre. Elle devait se tenir, en définitive, à la salle Japy, le 20-6 (*Le Monde*, 22-6).

— *Protection des droits.* Pour la première fois, le 9-5 (*Le Monde*, 7 et 12-5), la commission européenne des *droits de l'homme* a examiné un recours individuel, lié à l'affaire de Broglie, déposé contre la France (cette *Chronique*, n° 20, p. 185). Elle devait le repousser en arguant du fait que les procédures internes n'avaient pas été épuisées.

LOI

— *Domaine.* L'application de l'art. 34 de la Constitution en ce qu'il décide que la loi fixe les règles concernant « les transferts de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé » avait fait l'objet en 1978 de deux décisions du CE (cette *Chronique*, n° 16, p. 174), que complète un nouvel arrêt d'assemblée du 22-12-1982, *Comité central d'Entreprise de la Société française d'Équipement pour la Navigation aérienne* (RDP, 1983, 487, note J.-M. Auby et conclusions A. Bacquet). Les règles prévues par l'art. 34 n'étant pas intervenues, c'est à la jurisprudence, qu'il appartient de combler cette lacune : le « Gouvernement ne peut procéder à aucune opération ayant ce transfert pour objet ou pour effet » ; d'autre part l'arrêt précité précise la notion de *transfert*.

— *Proposition.* Depuis le début de la VII^e législature, 21 propositions ont été adoptées, indique le ministre chargé des relations avec le Parlement à la question de M. Mathieu (app. UDF) (AN, Q, p. 1395).

— *Validation législative.* La loi 83-403 du 25-5 (p. 1571) qui fait suite à l'annulation par le CE du 2^e concours interne de l'ENA de 1980, tire les conséquences de la jurisprudence du CC en matière de validation législative (décision 80-119 DC du 22-7-1980, cette *Chronique*, n^o 15, p. 173) : la rédaction du projet est « irréprochable sur le plan constitutionnel » observa M. Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique, car il « ne tend pas à valider les épreuves annulées ni les actes pris sur la base des résultats proclamés par le jury » ; il confère seulement la qualité d'élèves de l'ENA aux candidats déclarés admis. De son côté, le rapporteur, M. J.-P. Michel (s), indiqua que le projet entrait bien dans le cadre tracé par la décision du CC précitée (AN, 11-5, p. 1045).

La même solution a été appliquée à la suite de deux autres annulations : celle du concours d'entrée à l'École nationale de la Magistrature, pour laquelle une LO a été nécessaire, en raison de l'art. 64 de la Constitution, en ce qui concerne les auditeurs de justice (une loi simple suffisait pour les greffiers en chef stagiaires : 83-521 du 27-6, p. 1931), et d'un concours de l'Institut national agronomique (83-252 du 27-6, p. 1931).

V. *Conseil constitutionnel, Demande d'une nouvelle délibération de la loi, Habilitation législative, Libertés publiques, Parlement.*

MAJORITÉ

— *Bibliographie.* Majorité parlementaire et gouvernement : comment vivre ensemble ? Débat entre MM. Joxe (rs) et Lajoinie (pc), *Le Monde*, 22/23-6.

— *Abstention.* Le groupe communiste s'est abstenu le 19-5 sur l'art. 1^{er} du projet de loi portant approbation de la programmation militaire (1984-1988), afin d'exprimer ses « réserves » à l'égard de l'analyse de la situation internationale figurant dans le rapport annexé, qui désigne explicitement l'URSS comme menace pour la sécurité de la France (p. 1247). V. cette *Chronique*, n^o 22, p. 190.

— *Cactus et robots.* A deux reprises, le porte-parole du Gouvernement a réagi aux déclarations du secrétaire général du PCF. M. Marchais ayant désavoué le plan de rigueur le 15-5, M. Max Gallo s'est borné à observer que « l'important, ce ne sont pas les paroles, ce sont les actes » (*Le Monde*, 17-5 et 18-5), attitude qui fut naguère celle du chef de l'Etat et de son Premier ministre à l'égard du RPR (v. par ex. cette *Chronique*, n^o 9, p. 204). A la suite du sommet de Williamsburg le bureau politique du PCF a impli-

citement critiqué M. Mitterrand le 31-5, et son secrétaire général est revenu à la charge le 2-6 en évoquant son entretien du 25-5 avec le chef de l'Etat : « On ne m'avait pas parlé de l'éventualité d'adopter un communiqué sur les problèmes de sécurité. » Sans citer M. Marchais, M. Gallo a paraphrasé Georges Pompidou : « A trop jouer avec les cactus, on risque de se piquer » (*ibid.*, 2 et 4-6). On notera que dans les deux cas, les ministres communistes, singulièrement M. Fiterman, ont fait prévaloir la solidarité gouvernementale, en minimisant les désaccords : « La majorité n'est pas robotisée » (*Le Matin*, 21-5) ; « quand on est dans une majorité, à plus forte raison dans le Gouvernement, il faut avoir le sens des responsabilités... Mais, pour autant, est-ce que nous avons besoin (...) d'un Gouvernement, d'une majorité, de partis politiques, voire de syndicats, qui avanceraient tous du même pas... une majorité robotisée, un bloc monolithique ? » (*Le Monde*, 11-6).

— *Ouf!* « Nous assumons l'entrée d'Huguette Bouchardeau au Gouvernement » affirme la résolution du congrès du PSU (*Le Monde*, 14-6).

OPPOSITION

— *Droit de réponse.* Saisie par M. Barnier (RPR), Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a accordé aux principales formations de l'opposition un temps d'antenne égal à celui dont avait disposé le porte-parole du Gouvernement, M. Max Gallo, pour répondre à celui-ci (*Le Monde*, 10-6). Sous le précédent septennat, une procédure particulière avait été inscrite à ce propos dans les cahiers des charges des sociétés de radiotélévision (cette *Chronique*, n° 7, p. 177) mais elle est devenue caduque avec la loi du 29-7-1982.

Le service d'observation des programmes a rendu publics les temps de parole de la Présidence, du Gouvernement et des partis politiques pour le premier trimestre 1983 (*Le Monde*, 29/30-5) (v. cette *Chronique*, n° 26, p. 182).

— *Entretiens.* Comme il l'avait fait à la veille des sommets d'Ottawa, Cancun et Versailles (cette *Chronique*, n°s 19, 20 et 23, p. 180, 191 et 187), le chef de l'Etat a reçu les dirigeants des quatre principaux partis de la majorité et de l'opposition les 25, 26 et 27-5. L'innovation a résidé dans l'invitation adressée à M. Giscard d'Estaing, qui s'est rendu à l'Élysée le 26, où un détachement de la garde républicaine rendait les honneurs (*Le Monde*, 27-5). L'ancien chef de l'Etat avait à plusieurs reprises décliné les invitations qui lui avaient été adressées en tant que membre de droit du cc (v. *Le Figaro*, 25-5).

— *L'opposition met la démocratie en péril ?* Dans un article, « Débattre autrement » (*Le Monde*, 24-6), le Premier ministre reproche à l'opposition

de remettre en cause le calendrier électoral en réclamant des élections anticipées ou un référendum (v. *Référendum*) et, plus généralement, d'adopter un comportement qui « relève de la caricature outrancière, de la contre-vérité, voire de l'invective ». (Sur les précédentes polémiques du printemps et de l'automne 1982, v. cette *Chronique*, n° 22, p. 191-197, et n° 24, p. 196.)

De son côté, le chef de l'Etat interrogé à ce propos, le 28-6, a observé que « l'intolérance gagne du terrain » et constaté « une sorte de passion en même temps qu'un refus de voir la nouvelle majorité exercer ses droits légitimes... L'opposition devrait admettre que pour le temps qui est donné et qui peut être redonné par le suffrage universel à la majorité, il convient de s'inscrire dans cette forme de légitimité » (*Le Monde*, 29-6).

PARLEMENT

— *Activités*. M. Labarrère a dressé le bilan de la session ordinaire de printemps, au conseil des ministres du 29-6 (*Le Monde*, 1^{er}-7) : 71 lois ont été votées, dont 4 d'origine parlementaire (*le Parlement a amélioré sa productivité* affirmera-t-il par ailleurs), pour lesquelles le Gouvernement n'a demandé l'urgence que 6 fois. Concernant le dépôt des projets de loi, *l'équilibre entre les deux chambres a été conforté* : 31 projets à l'AN et 29 au Sénat. On relèvera, toutefois, l'omission du recours aux procédures de contrainte de l'art. 38 et plus encore de l'art. 44, al. 3, enfin restauré (cette *Chronique*, n° 26, p. 179). V. *Vote bloqué*.

— *Délégation*. Sous le nom d'*Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques*, une cinquième délégation a été instituée par la loi 83-609 du 8-7 (p. 2125) modifiant l'ordonnance 58-1100 du 17-11-1958. Composée de 8 députés et de 8 sénateurs désignés à la proportionnelle, elle est saisie par le bureau d'une assemblée (de sa propre initiative, à la demande d'un président de groupe, de 60 députés ou de 40 sénateurs), ou par une commission, aux fins d'informer le Parlement des conséquences des choix scientifiques et technologiques. Elle dispose des pouvoirs des rapporteurs spéciaux de la commission des finances et peut, en cas de difficultés, demander à l'assemblée qui l'a saisie de lui conférer les prérogatives attribuées aux commissions d'enquête. Sauf décision contraire de sa part, ses travaux sont confidentiels ; son règlement intérieur est soumis à l'approbation des bureaux des 2 assemblées. Elle est enfin assistée d'un conseil scientifique.

— *Fonctionnaires parlementaires*. Le 3^e al. de l'art. 8 de l'ord. 58-1100 du 17-11-1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, qui avait déjà été modifié par la loi 63-156 du 23-2-1963 (art. 72, II b attribuant la qualité de fonctionnaires de l'Etat aux agents titulaires des services des assemblées), a fait l'objet d'une nouvelle rédaction selon

laquelle ils sont recrutés par concours ; leur statut, toujours déterminé par le bureau de leur assemblée, l'est après avis des organisations syndicales représentatives ; enfin, la juridiction administrative compétente pour les litiges individuels, « se prononce au regard des principes généraux du droit et des garanties fondamentales reconnues à l'ensemble des fonctionnaires civils et militaires de l'Etat visées à l'art. 34 de la Constitution » (art. 31 de la loi 83-634 du 13-7, p. 2176). C'est à la suite d'une initiative sénatoriale, sous forme d'un article additionnel au projet de loi portant droits et obligations des fonctionnaires, que ce texte a été adopté par l'AN, après avoir fait l'objet d'un amendement déposé par le président de l'AN au nom du bureau, selon une procédure exceptionnelle (*Le Monde*, 23-6) ; le Sénat étant revenu à sa propre rédaction « pour prolonger la concertation », des consultations ont eu lieu entre les deux assemblées, et la majorité de l'AN a finalement adopté, en l'amendant légèrement, le texte proposé par le bureau du Sénat (AN, 29-6, p. 3361). M. Foyer devait faire observer, mot de la fin, qu'il s'agit d'un texte « parfaitement inutile » (*ibid.*, p. 3363).

PARLEMENTAIRE EN MISSION

— *Mission conjointe.* Après M. Bertile, député de la Réunion (d. du 27-1, p. 451), son collègue, M. Dubedout, assume une mission *commune* aux ministres de l'industrie et du commerce extérieur (d. du 3-6, p. 1686).

PARTIS

— *Indifférence présidentielle ?* Interrogé le 8-6 à la télévision sur les dissonances du Ps à propos de la politique de rigueur, M. Mitterrand a répondu : « Je suis aujourd'hui président de tous les Français et je ne me mêle pas des problèmes internes aux partis politiques, y compris du parti politique dont j'ai été le dirigeant. » Au sujet des critiques du PCF, le Président de la République a affirmé : « Il faut toujours distinguer la manière de faire d'un parti politique et ce qui est le gouvernement de la France. Je n'ai pas constaté, au sein du gouvernement de la France, de différend qui poserait la question que vous venez de poser » (*Le Monde*, 10-6).

Au sujet du PCF, encore, le chef de l'Etat a précisé le 28-6 à Europe 1 : « Il n'y a pas de partis au Gouvernement. Il y a des hommes issus de formations politiques qui travaillent avec le Premier ministre et avec moi ; je n'ai pas à connaître les débats internes des partis et je ne m'en mêle pas... même si ça m'intéresse ! » (*ibid.*, 29-6).

V. Majorité.

POUVOIR RÉGLEMENTAIRE

— *Décrets d'application.* Lors du conseil des ministres du 8-6 (*Lettre de Matignon*, n° 64, 13-6), le Premier ministre a dressé le bilan de la mise en œuvre des réformes (cette *Chronique*, n° 23, p. 189). En deux ans, 162 lois ont été adoptées, 63 prévoient l'intervention de 366 décrets. A l'heure présente, 194 d'entre eux ont été pris. Demeure un reliquat de 172, à propos duquel on relève que 118 décrets concernent des lois adoptées au cours de la session d'automne 1982. Sur les 43 décrets prévus par les ordonnances, 37 ont été publiés.

En définitive, les délais d'intervention des décrets se sont raccourcis, passant de 75 % à 98 % pour une période de référence inférieure à deux ans, d'une part ; une *corrélation* peut être établie entre le type de loi adoptée et sa rapide application, entre les lois de type *conjunctuel* ou *structurel*, d'autre part.

PREMIER MINISTRE

— *Pouvoir d'arbitrage.* La relation instaurée dans le 3^e gouvernement Pierre Mauroy, entre les ministres de plein exercice ou, de façon plus judicieuse, les *ministres chefs de file ou de rattachement* et leurs ministres délégués (v. *Gouvernement*), entraîne à leur bénéfice la *déconcentration* du pouvoir d'arbitrage du Premier ministre, ainsi que le précise une circulaire de Matignon (cette *Chronique*, n° 26, p. 186).

— *Suppléance du chef de l'Etat.* Pour la première fois depuis l'instauration du conseil européen en 1969, un Premier ministre a été appelé à présider temporairement la délégation française, au lieu et place du chef de l'Etat empêché. C'est ainsi qu'au sommet de Stuttgart M. Mauroy a remplacé, les 18 et 19-6 M. Mitterrand qui participait au mont Valérien, aux cérémonies du 18-6-1940 (*Le Monde*, 15-6).

V. *Président de la République, Responsabilité gouvernementale.*

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

— *Bibliographie.* F. O. Giesbert, La vérité sur les dix jours qui ont ébranlé Mitterrand, *Le Nouvel Observateur* (20-5) ; J.-M. Baer, L'histoire secrète des trois dévaluations, *Libération*, 11/12-7.

— *Condition.* Le 5^e bulletin de santé du chef de l'Etat a été publié (*Le Monde*, 30-6).

— *Directives.* Le Président de la République, informant le conseil des ministres de son voyage en Corse, « a donné des directives au Gouvernement pour que la décentralisation soit assortie d'une déconcentration indispensable des pouvoirs » (*Le Quotidien*, 16-6).

— *Engagements.* *Nous vivons dans le présent, en fonction des engagements pris par la majorité présidentielle et le Président de la République.* Telles sont notre règle et notre loi a affirmé le ministre de l'Education nationale à l'AN, le 6-6 (p. 2159). M. Foyer (RPR) avait cependant observé le 24-5 (p. 1363) que « sur l'enseignement supérieur, exceptionnellement, les 110 propositions étaient muettes ».

— *Fonction.* « *Je suis là pour veiller au grain* » a déclaré M. Mitterrand à Solutré le 22-5, en ajoutant qu'il intervient en dernier ressort et non en première ligne (*Le Monde*, 24-5).

« Homme orchestre et pompier volant » (H. Portelli, *Projet*, 1983, p. 657), le chef de l'Etat devait cependant « monter en première ligne » à deux reprises, le 8-6 à la télévision et le 28-6 au « petit déjeuner » d'Europe 1 qu'il inaugurerait. Répondant aux demandes de l'opposition tendant à consulter le corps électoral et faisant allusion aux résultats des sondages, il invita ses interlocuteurs à ne pas « arrêter la partie à la mi-temps », tout en convenant qu'un responsable politique ne peut pas ignorer les sondages : « Il doit non pas infléchir sa politique, s'il est convaincu de son utilité, mais tenir compte de l'opinion publique et peut-être mieux la traiter, donc davantage s'expliquer, c'est ce que je fais » (*ibid.*, 29-6). *C'est à moi de décider ce qu'il convient de décider... Mes responsabilités je les assume moi-même, et je me considère comme le premier responsable des affaires publiques* (*ibid.*, 10-6). *Vous imaginez que dans ce régime... le Président de la République n'est pas à l'origine de toutes les grandes inflexions, de toutes les grandes décisions ?* (*ibid.*, 29-6).

— *Garant de l'indépendance nationale.* En écho à l'art. 5 de la Constitution, le chef de l'Etat a affirmé à propos de l'affaire des euromissiles, qui constitue par ailleurs un abcès de fixation au sein de la majorité, à TF1, le 14-7 : *Tout ce qui touche à l'indépendance nationale et à l'intégrité du territoire ne se décide, ni à Moscou, ni à Washington, ni à Genève. Cela se décide à Paris et par moi-même* (*Le Monde*, 16-7).

— *Interventions.* Le chef de l'Etat a assuré que le texte envisagé par le ministre des affaires sociales sur la participation des assurés sociaux aux frais de certains actes chirurgicaux n'est « pas prêt de sortir » (*Le Monde*, 24-5).

Il a, d'autre part, choisi le projet architectural de la Tête de la Défense (*ibid.*, 27-5) et écrit au président de la fédération FO-Justice à propos de la grève des surveillants de prison, pour manifester sa compréhension à l'égard de leurs problèmes (*ibid.*, 18-6). Prenant acte de l'avis défavorable des élus

de Paris et de la région parisienne, le Président de la République « a demandé au Gouvernement de classer le dossier de l'exposition universelle » (*ibid.*, 6-7).

Interrogé lors de sa visite au Mont-Saint-Michel, le 24-6 (*ibid.*, 26/27-6), sur l'éventualité d'une course automobile de *formule 1* à Paris, M. Mitterrand a opiné : « Lorsque j'aurai à dire mon mot, si j'ai à le dire dans cette affaire, je n'y serai pas favorable. »

En vue de l'amélioration de la vie quotidienne dans certaines villes, le chef de l'Etat a déclaré au conseil des ministres (*ibid.*, 15-7) : « La réhabilitation des 22 quartiers dégradés dans plusieurs villes... compte parmi les grands projets sur lesquels j'ai engagé mon septennat » (cette *Chronique*, n° 22, p. 197).

On notera enfin que le nouveau directeur général de la police nationale a été secrétaire général de la Nièvre et que son choix, comme celui du préfet de police de Paris, a été fait par le chef de l'Etat (*Le Matin*, 9-6).

— *Style*. L'analyse lexicographique de l'intervention télévisée du 8-6 a révélé que, par rapport à celle de décembre 1981, la proportion des « je » et « moi » est passée de 2 à 3,40 des mots employés (*Le Point*, 13-6). V. le « mode d'emploi » de Cl. Weill, *Le Matin*, 30-6 et l'étude de l'interview du 28, *Libération*, 29-6.

V. *Demande d'une nouvelle délibération de la loi, Gouvernement, Partis, Premier ministre, Référendum*.

QUESTIONS

— *Question au Gouvernement*. Appliquée au Sénat « grâce à la bonne volonté du Président de la République » (cette *Chronique*, n° 22, p. 198), la procédure n'a pas donné de résultats très satisfaisants selon M. Poher qui a indiqué dans son allocution de clôture que trois séances avaient été organisées pendant la session de printemps, au cours desquelles les membres du Gouvernement ont répondu trop « longuement aux questions souvent trop générales qui leur sont posées » (*BIR*, n° 290, v. aussi *Le Figaro*, 26-5).

— *Questions écrites*. L'édition *Débats parlementaires* du Sénat publiée par le *JO* est dédoublée depuis la session de printemps. A l'instar de l'*AN*, les questions et les réponses qu'elles appellent y sont traitées à part.

— *Usages*. La réponse à une question écrite est donnée, en principe, par le ministre, après une étude auprès de ses services. Cependant, celui de l'éducation nationale s'est défaussé, de façon dérogatoire, sur le recteur, à propos d'éléments statistiques sollicités par M. Vial-Massat (c) relatifs à l'enseignement privé en Haute-Loire (*AN*, Q, p. 1660).

En réponse à MM. Godfrain (RPR) et Bayard (UDF), le Premier ministre

indique le coût de fonctionnement du GLAM au profit du Président de la République et des membres du gouvernement (*ibid.*, p. 3052). En revanche et contre toute attente, le ministre des relations extérieures adressera directement à ce dernier le tableau récapitulatif des voyages officiels à l'étranger effectués par les présidents Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand (*ibid.*, p. 2237).

Par ailleurs, le ton polémique, sinon déplacé, des échanges demeure (cette *Chronique*, n° 23, p. 194). A propos de l'expulsion de diplomates soviétiques, M. Labarrère relève le caractère *provocateur* de la question de M. Maujouiän du Gasset (UDF), *peu conforme avec l'esprit et l'usage de la procédure* (AN, Q, p. 2237). Il s'interroge à nouveau sur l'utilité de cette dernière pour obtenir les renseignements souhaités par M. Cousté (RPR) sur la situation des membres du gouvernement Mauroy III non-parlementaires (p. 2785).

A M. Birraux (UDF), le Premier ministre *se permet de lui suggérer... de compléter son information* (p. 2845).

Que l'on autorise, enfin, le chroniqueur à regretter la fin, provisoire sans doute, de la catégorie des questions à caractère *didactique*. M. Jean-Louis Masson (député RPR) a soutenu, le 1^{er}-7, devant l'université de Paris-II, une thèse consacrée à *l'évolution des circonscriptions administratives de la fin de l'Ancien Régime à nos jours*.

RÉFÉRENDUM

— *Bibliographie*. F. Miclo, Note sous TA Saint-Denis-de-la-Réunion, 2-8-1982, Hubert-Delisle, JCP, 1983.II.19994.

— *Référendum national*. L'habitude de recourir à cette procédure a été perdue depuis 1972, a constaté M. Mitterrand le 22-5 à Solutré, et il a ajouté : « Peut-être parce que les hommes politiques se sont rendu compte que, lorsqu'on pose une question aux Français, ceux-ci répondent sur autre chose » (*Le Monde*, 24-5). Le référendum ne serait donc pas d'actualité (v. cette *Chronique*, n° 20, p. 196). Toutefois M. Chirac, qui écarte désormais l'hypothèse d'élections législatives anticipées, a estimé de son côté que le pays devait être consulté par référendum sur « le changement de société commencé en 1981 ». (Interview au *Point*, 6-6). Le président du RPR convient que ce thème n'entre pas exactement dans le champ de l'art. 11, mais il a écarté l'objection : « Que l'on ne me dise pas qu'il n'existe pas un moyen juridique à trouver pour cela » (*Le Monde*, 14-6).

A la suite de cette relance, le chef de l'Etat a rappelé le 28-6 les cas prévus par la Constitution et a confirmé : « Je n'ai pas de projet de référendum dans les circonstances présentes » (*ibid.*, 22-6).

— *Référendum local*. La municipalité de Grenoble a organisé le 22-6 une consultation sur le projet de tramway, qui a été approuvée (*ibid.*, 24-6).

RESPONSABILITÉ GOUVERNEMENTALE

— *Déclaration de politique générale devant le Sénat.* Dans l'esprit de la récente intervention de M. Fosset (UCDP) (cette *Chronique*, n° 26, p. 190), le Premier ministre, en réponse à M. Palmero (UCDP) (s, Q, p. 755), repousse dans l'immédiat une semblable éventualité et récuse, au passage, l'existence d'un usage établi concernant l'art. 49 *in fine* de la Constitution, nonobstant les trois précédents concordants des 10-6-1975, 5-5-1977 et 12-5-1978 (cette *Chronique*, nos 2 et 6, p. 192 et 212). Au risque de nous répéter, la logique majoritaire, qui incline au monocaméralisme, donne sa pleine justification à cette interprétation. Qui plus est, la faculté ouverte par ledit article ne saurait se convertir en obligation, sans dénaturer la Constitution elle-même.

— *Non-utilisation.* Le comportement de l'opposition à l'AN, à l'occasion de l'examen du projet de loi sur l'enseignement supérieur (v. *Amendement*) a donné lieu à un cas de figure original. Réuni le 1^{er}-6, le conseil des ministres a décidé de ne pas faire usage de l'art. 49, al. 3 de la Constitution (*Le Monde*, 3-6), de manière à permettre que la délibération suive son libre cours.

A un autre point de vue, face à la contestation au sein de la majorité consécutive à la convention nationale du ps, à l'occasion de laquelle M. Chevènement avait émis quelques idées *hérétiques*, en matière économique, M. Mauroy devait, le lendemain (*Libération*, 3-6) menacer de poser la question de confiance, au sens de l'art. 49, al. 1^{er}, s'il s'avérait que des *doutes ou des ambiguïtés* existent au sein de la majorité parlementaire.

En vérité, cette arme aurait été inopérante pour régler une *crise sèche*. On sait à cet égard, que la solution à apporter à cette dernière ressortit, le moment venu, à des règles *internes* au pouvoir majoritaire.

V. Premier ministre.

SÉNAT

— *Collège électoral.* La loi 82-1171 du 31-12-1982 a érigé dans les quatre vieilles la région en collectivité territoriale, chaque DOM constituant une région (cette *Chronique*, n° 25, p. 183). La Réunion figurant dans la série renouvelable en septembre 1983, le principe de l'art. 24 de la Constitution (*le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales de la République*) exigeait que le collège électoral fût modifié en conséquence : c'est l'objet de la loi 83-549 du 30-6 (p. 1995) qui inclut les conseillers régionaux parmi les électeurs sénatoriaux prévus par l'art. L. 280 du code électoral. Quant à la Corse, également transformée en collectivité régionale par la loi du 2-3-1982, mais seulement renouvelable

en 1989, sa condition sera alignée sur celle des futures régions métropolitaines.

— *Composition.* La LO 83-499 du 17-6-1983 (p. 1842) porte de 6 à 12 le nombre des sénateurs représentant les Français établis hors de France (v. cette *Chronique*, n° 26, p. 176) et ajoute aux inéligibilités prévues par le code électoral, les cas du secrétaire général du ministère des relations extérieures, du directeur des Français de l'étranger au même ministère, les chefs de mission diplomatique, le secrétaire général du Conseil supérieur des Français de l'étranger. A chaque renouvellement, 4 sénateurs seront élus au lieu de 2. Compte tenu de l'augmentation prévue par la loi du 16-7-1976, le Sénat comptera 317 membres à la rentrée.

SESSION EXTRAORDINAIRE

— *Convocation et clôture.* Le Parlement a été réuni en session extraordinaire par décret du 28-6 (p. 1943), à partir du 1^{er}-7, afin d'achever le programme de travail de la session de printemps retardé, pour l'essentiel, par le *flibuste*, à laquelle l'examen du projet de loi sur l'enseignement supérieur a donné lieu. Le décret du 7-7 (p. 2099) y a mis fin.

V. Amendement.

VOTE BLOQUÉ

— *Redécouverte.* Tout finit par arriver (cette *Chronique*, n° 19, p. 182). Bien qu'infiniment moins réductrice des droits du Parlement que celle de l'art. 49, al. 3, la procédure de l'art. 44, al. 3 souffrait d'une réputation infamante qui semblait en proscrire l'application alors même qu'elle eût été mieux appropriée (pour les généraux de l'OAS par exemple : cette *Chronique*, n° 25, p. 207). A vrai dire, M. Fabius y avait eu subrepticement recours au Sénat le 26-11-1981 (p. 3183), mais nul ne l'avait relevé. Cette fois, le tabou a été clairement et notoirement enfreint le 15-6 (p. 2584) à l'occasion de la loi « définissant les choix stratégiques, les objectifs et les grandes actions du développement de la nation pour le IX^e Plan » (première loi de plan qui remplace l'approbation des options depuis la réforme de la planification opérée par la loi du 29-7-1982 : *ibid.*, n° 23, p. 184, et H. Jacquot, *AJDA*, 1982, 577). D'un simple point de vue *technique*, la nature de la décision parlementaire y incitait en l'espèce, comme les précédents le démontrent ; depuis le IV^e Plan (21-6-1962), en effet, tous les plans ont fait l'objet d'un scrutin unique, soit huit au total, et le Gouvernement était justifié de recourir, comme ses prédécesseurs, à la formule de la lettre *rectificative* pour incorporer les amendements qu'il acceptait. Il ne l'avait pas fait cependant pour le plan intérimaire (cette *Chronique*, n° 21, p. 197) et l'opposition en a

pris prétexte pour s'abstenir de participer au débat sur les amendements dont le vote était réservé. D'un point de vue politique, elle a dénoncé avec plus de vraisemblance la préoccupation du Gouvernement de dissimuler les divisions et les réticences de sa majorité (p. 2585), mais la nature du vote bloqué n'est-elle pas d'être, aussi, un instrument de discipline majoritaire ? On observe pour terminer que le sommaire du *JO* ne fait pas mention, à la différence de la pratique antérieure, du recours à l'art. 44, al. 3 ultime pudeur, gênante pour le lecteur qui dépouille les débats.

Le sommaire du Sénat est, en revanche, plus explicite, qui nous apprend que *deux votes bloqués* sont intervenus, l'un le 23-6, à propos du règlement définitif du budget de 1981, et l'autre le 30-6, sur les appareils à jeux.

La rédaction de ce numéro a été achevée le 20 juillet 1983.

Claude NICOLET. — Mendes France, mendesism(s) and the republican tradition.

Mendes France may have appeared, from the beginning to the end of his career, as a man who didn't follow the beaten track, who upset and even tried to transgress the frontiers of the traditional political parties. A man who was more inclined to prospective, original action than to the illustrating of a tradition. Thence, for some, the paradox and the tactical error of the « taking over » of the Radical Party in may 1955, which was unworthy of the hopes roused by Mendes France and doomed them to failure. This article tends to show that, on the contrary, Pierre Mendes France's career and itinerary are in keeping with the radical and republican tradition, that they are part of an effort of renovation thoroughly planned and placed, especially starting in 1956, in the line of the constituting of a large reformist gathering of the center-left, close to socialism but with scientific and idealistic undertones too. Such an attitude, seen three quarters of a century later, appears as very similar to that of the « Founding Fathers » of the 1880-90s, the « Republicans of government » who established the Republic in France.

Jean-Thomas NORDMANN. — Mendes France and the Radical Party.

The « mendesist » period is one of the highlights in the history of the Radical party during the fourth Republic. Thirty-five years of faithful militant action made Mendes France one of the prominent figures in the Radical party. And yet, from the enthusiasm of 1954 to the resentment and bitterness of 1958, the mendesist era of the French radicalism appears as a succession of disappointments, failures and breaking-ups. The lacks in the policy of renovation undertaken by Mendes France, the hostility of the socio-political environment, the contradiction between the reform projects and the heavy party structure, the very difficulty of really modernizing a torn-up nation, help to define the irreconcilable differences which make it impossible to identify mendesism and radicalism.

INDEX 1983

Les chiffres gras indiquent le numéro de *Pouvoirs* (24. *Le maire* ; 25. *Les pouvoirs africains* ; 26. *Le pouvoir syndical* ; 27. *Le mendésisme*).

Les mots clés de la chronique constitutionnelle française et les thèmes de la chronique de l'opinion publique figurent dans des index spéciaux, après l'index général.

- ABDOU DIOUF**, 25. 80.
ABELIN (P.), 27. 18.
Accords Matignon, 26. 50.
ADAM (G.), 26. 45-54.
ADENAUER (K.), 27. 34, 83.
AHDJO (A.), 25. 19, 85, 86, 122, 123.
ALAIN, 27. 28.
ALBERT (M.), 27. 123.
AMAURY (E.), 26. 109, 115.
AMIN DADA, 25. 25, 31, 85, 99, 122.
ANTA DIOP (Ch.), 25. 49.
ANTONI (P.) et ANTONI (J. D.), 24. 83, 84.
ANTUNES (A.), 24. 109.
ARDANT (G.), 27. 7, 9, 14, 18, 19, 41.
ARDANT (Ph.), 25. 3 ; 26. 3.
ARMAND (L.), 27. 9.
ASHFORD (D.), 24. 27.
ASSO (B.), 25. 129.
D'ASTIER DE LA VICERIE (E.), 27. 75.
AUBERT (U.), 24. 31, 38, 43, 84.
AUGÉ (M.), 25. 38.
AURIOL (V.), 27. 23, 71, 101.
AUROUX (J.), 26. 15, 57.
AVRIL (P.), 24. 179-198 ; 25. 181-208 ; 26. 165-191 ; 27. 14, 16, 175-199.

BACHELARD (G.), 27. 40.
BADIE (B.), 25. 38, 105.
BAECHLER (J.), 25. 45.
BAILLY (J. S.), 24. 117, 118.
BALANDIER (G.), 25. 49, 89, 95, 134.
BA MAMADOU ALASSANE, 25. 49.
Barangé (loi), 27. 81.

BARRE (R.), 24. 162 ; 25. 149 ; 26. 9, 106, 107 ; 27. 135.
BARRÈS (M.), 27. 67.
BARRILLON (R.), 27. 16, 19.
BAUDET (M.), 27. 54.
BAUDET (P.), 27. 10.
BAUDIS (P.), 24. 88.
BAYART (J.-F.), 25. 23-39, 109.
BECET (J.-M.), 24. 135-158 ; 25. 180.
BÈCHE-EVIN, 26. 77.
BECQUART-LECLERCQ (J.), 24. 21, 26, 35, 81, 93-103.
BENOT (Y.), 25. 45, 49, 101.
BÉRÉGOVOY (P.), 24. 96 ; 27. 20.
BERGERON (A.), 26. 8, 11, 103, 106.
BERGOUNIOUX (A.), 26. 17-29.
BEUVE-MÉRY (H.), 27. 11, 15, 19, 106.
BEVAN, 27. 85.
BIARNES (P.), 25. 38, 61.
BIDAULT (G.), 27. 72, 99.
BILLÈRES (R.), 27. 29, 81.
BIRNBAUM (P.), 24. 83 ; 25. 38, 135.
BLACKNER (D.), 24. 74.
BLAINRUE (A.), 26. 117-123.
BLANCHOIN (A.), 24. 58.
BLOCH-LAINÉ (F.), 27. 7, 9, 16, 19.
BLONDEL (M.), 26. 105.
BLUM (L.), 27. 6, 29, 32, 70, 132.
BODIN (L.), 27. 93.
BOKASSA (J. B.), 25. 25, 31, 86, 94, 99, 122.
BON (F.), 27. 151.
BONGO (O.), 25. 31, 122, 142.
BONNEL (H.), 27. 52, 53.
BORELLA (F.), 27. 12, 19.
BORIS (G.), 27. 6, 8-11, 19, 22, 30, 106, 117, 118.

- BORNARD (J.), 26. 104.
 BOUDON (R.), 25. 180 ; 26. 48.
 BOURDET (C.), 27. 72, 74.
 BOURGEOIS (L.), 27. 28.
 BOURGÈS-MAUNOURY (M.), 27. 9.
 BOURJOL (R.), 24. 105.
 BOURMAUD (D.), 25. 117.
 BOURRICAUD (F.), 25. 46, 180.
 BRAUD (Ph.), 26. 133-144.
 BREL (J.), 27. 18
 BRIAND (A.), 27. 113.
 BROUILLET (A.), 25. 149-155.
 BRUNE (C.), 27. 25.
 BRUNET (J.-P.), 24. 38.
 BSEF (Bureau de Statistiques et
 d'Etudes financières), 27. 7.
 BUGNICOURT (J.), 25. 110, 112, 115.
 BUISSON, 27. 29.
 BURON (R.), 27. 15, 29.
- CABRAL (A.), 25. 26, 36.
 CADOUX (C.), 25. 129.
Cahiers de la République, 27. 14,
 16, 27, 29, 40, 42, 64-66, 142.
 CAPITANT (R.), 27. 27.
 CARCASSONNE (G.), 24. 3 ; 27. 131-
 135.
 CARIGNON (A.), 27. 147.
 CATALA (N.), 26. 3, 83-93.
 CAYROL (R.), 24. 86, 159, 164.
 CELF, 26. 118.
 CERTEAU (M. de), 25. 37.
 CÉSAIRE (A.), 25. 43, 45.
 CFDT, 26. 7, 9, 13, 23, 37, 52, 72,
 75, 85, 86, 88, 91, 96, 101, 107,
 108, 126 ; 27. 13, 16-18.
 CFTC, 26. 9, 13, 37, 96, 101, 103,
 104, 127 ; 27. 12, 16, 70.
 CCC, 26. 9, 14, 101, 103, 105, 128.
 CGIL, 26. 23, 27.
 CCT, 26. 15, 21, 28, 35, 37, 49, 72,
 75, 85, 86, 88, 91, 96, 101, 102,
 105, 107, 108, 112-114, 125.
 CHABAN-DELMAS (J.), 24. 24 ;
 27. 18, 36, 76, 101, 123.
 CHARBONNEL (J.), 24. 89.
 Charte d'Amiens, 26. 21, 35, 38,
 87.
 Charte du travail de Vichy, 26.
 37.
 CHEVÈNEMENT (J.-P.), 27. 128.
- CHEYSSON (C.), 27. 10, 19, 20, 42.
 CHIRAC (J.), 24. 58, 88, 159 ;
 25. 149.
 CHURCHILL (W.), 27. 105.
 CID-UNATI, 26. 92.
 CILP (Comité intersyndical du
 Livre parisien), 26. 115, 116.
 CISL, 26. 23, 114.
 Citoyens 60, 27. 16, 142.
 CLAPHAM (C.), 25. 7.
 CLARK (D. L.), 27. 49-58.
 CLAUDIUS-PETIT, 27. 32.
 CLEMENCEAU (G.), 27. 21, 42.
Closed Shop, 26. 47, 110.
 Clubs politiques, 25. 157-170.
 CNEF, 26. 119.
 CNESR, 26. 120.
 CNPF, 26. 13, 42, 56, 90, 102, 104,
 107, 129.
 COINTAT (M.), 24. 25.
 COLARD (D.), 25. 157-170, 180.
 COLBERT, 27. 113, 114.
 COLLOMB (F.), 24. 88.
 Commission des Comptes de la
 Nation, 27. 8, 23.
 Comités techniques paritaires
 (CTP), 26. 75.
 Commissions administratives pa-
 ritaires (CAP), 26. 74.
 Commission Lasry, 26. 76.
 Commission « Oudinot », 26. 75.
 CONAC (G.), 25. 3, 64, 115, 121-
 130.
 Congrès d'Annecy, 26. 103.
 Congrès de Metz, 26. 106.
 Congrès de Vichy, 26. 103.
 CONILH (J.), 27. 44.
 COQUERY-VIDROVITCH (C.), 25.
 51-62.
 COSSÉ (P. Y.), 27. 12.
 COT (P.), 27. 22, 79.
 COTY (R.), 27. 76, 101.
 COULON (C.), 25. 39, 114.
 CROZIER (M.), 25. 112, 113 ; 26.
 72.
- DABEZIES (P.), 25. 138, 139.
 DALADIER (E.), 27. 25, 26, 60,
 62.
 DANIEL (J.), 27. 9, 17, 19.
 D'ARCY (F.), 24. 109.

- DARTIGUES (R.), 27. 18.
 DAVID (J.-M.), 27. 25.
 DAVID (M.), 27. 74.
 DE BAEQUE (F.), 24. 86.
 DEBARGE (M.), 24. 90, 91, 142.
 DEBIERRE, 27. 28.
 DEBRÉ (M.), 24. 84 ; 27. 36, 101.
 DECLERCQ (G.), 27. 13.
 DECRÆNE (Ph.), 25. 79-87, 138, 145.
 DEFFERRE (G.), 24. 88, 90 ; 27. 14, 74, 118, 122, 126, 127, 133.
 DELORS (J.), 26. 95 ; 27. 13, 16, 18-20, 135.
 DELOUVRIER (P.), 27. 7.
 DEPREUX (E.), 27. 15, 71, 73, 74, 76, 110.
 DESCAMPS (E.), 27. 13, 18, 85.
 DESCHAMPS (H.), 25. 49.
 DETRAZ (A.), 27. 13, 17.
 DEZES (M. G.), 26. 31-44.
 DION (S.), 24. 67-80.
 DIORI (H.), 25. 31.
 DOE, 25. 26.
 DOGAN (M.), 24. 81.
 DOMENACH (J.-M.), 27. 11, 17, 19.
 DONNEUR, 24. 96, 103.
 DRESSAYRE (P.), 24. 26.
 DREYFUS (P.), 27. 9.
 DUDEBOUT (H.), 27. 18, 147.
 DUHAMEL (J.), 27. 10, 18, 103.
 DUHAMEL (O.), 24. 3, 165, 169-178 ; 26. 153-163 ; 27. 3, 97-103, 159-173.
 DUMONT (R.), 25. 83, 107, 131.
 DUPOIRIER (E.), 24. 97 ; 27. 155.
 DUPUY (F.), 24. 72.
 DURAND (C.), 24. 109.
 DURAND-AUZIAS (R.), 25. 80.
 DUVAL (A.), 27. 49, 50, 54.
 DUVERGER (M.), 25. 64, 75 ; 27. 15, 19, 89.

 EBOUSSI BOULAGA (F.), 25. 24, 38.
 Elections prud'homales, 26. 12, 107.
 ENA, 26. 53 ; 27. 7, 9.
Esprit, 27. 11, 19.
Express (L'), 27. 8, 9, 11, 14, 16, 19, 35, 36, 61, 63, 85.
 EYADEMA (G.), 25. 31.

 FABIANI (J.), 27. 73.
 FABRE-ROSANE (G.), 24. 87.
 FALCOZ (P. A.), 27. 14, 26.
 FAURE (E.), 25. 149 ; 27. 10, 11, 26, 61, 63, 65, 75, 76, 89, 90, 101, 132, 133.
 FAURE (M.), 27. 56.
 FAURÉ (Y.), 25. 21, 39, 119, 146.
 Fédération graphique internationale, 26. 114.
 Fédération syndicale internationale (FSI), 26. 114.
 Fédération syndicale mondiale (FSM), 26. 114.
 FELA RANSOME KUTI, 25. 26.
 FEN, 26. 9, 23, 72, 85, 102, 105, 107.
 FERRY (J.), 27. 29, 43, 84.
 FERRY (L.), 26. 133-144.
 FEUILLOLEY (P.), 24. 125-134.
 FFTL, 26. 109, 114.
 FNEF, 26. 118.
 FNSEA, 26. 102, 104, 107.
 FONTANET (J.), 26. 95.
 Force ouvrière (FO), 26. 8, 9, 23, 75, 91, 101, 103, 105, 107, 108, 113, 127.
 FOSSAERT (R.), 25. 37.
 FOUGEYROLLAS (P.), 25. 100 ; 27. 42.
 FOUQUET (O.), 26. 5-15.
 FOURASTIÉ (J.), 27. 8.
 FOURNIER (L.), 27. 15.
 FOURNIÈRE (M. de LA), 27. 12, 19.
 FOURQUET (F.), 27. 7.
 FOYER (J.), 24. 57-65.
 FRACHON (B.), 27. 85.
France-Observateur, 27. 11, 16, 19.
 FREY (R.), 27. 150.
 FROISSART, 27. 50.
 FROMENT-MEURICE (A.), 24. 45-55.
 FROMENT-MEURICE (F.), 26. 69-81.

 GAILLARD (F.), 27. 101, 133.
 GAMBETTA (L.), 27. 29.
 GARRAUD (P.), 24. 29-43.
 Gaspard (Rapport), 26. 77.
 GAUDEZ (P.), 27. 17.
 GAULLE (C. de), 24. 61, 84, 85,

- 105 ; 27. 11, 32, 35-37, 46, 70, 77, 85, 97, 105, 106, 109, 111-116, 119, 121, 126, 132, 133.
GAUTRON (J.-C.), 25. 107-120.
GAZIER (A.), 27. 74.
GEORGES-PICOT (L.), 27. 10.
GICQUEL (J.), 24. 179-198 ; 25. 181-208 ; 26. 165-191 ; 27. 175-199.
GIROD, 27. 83.
GIROUD (F.), 27. 8, 19, 61.
GISCARD D'ESTAING (V.), 24. 62, 85, 90, 160, 161, 165 ; 26. 7, 102, 103.
GLÉLÉ (M. A.), 25. 41-50.
GODT (P.), 27. 69-78.
GOGUEL (F.), 24. 159, 161, 162, 164, 165 ; 27. 88-91, 93-95.
GOMBAULT (C.), 27. 11.
GONIDEC (P. F.), 25. 63-78.
GONIN (M.), 27. 13, 16-19.
GOSSELIN (G.), 25. 131.
GOURDON (A.), 27. 14, 19, 46, 74, 76.
GRANIER (J.-P.), 24. 117-124.
GRAZIANO (L.), 24. 26.
GREMION (P.), 24. 36, 83, 103, 106 ; 25. 116.
GRISEL (A.), 24. 24.
GRUNBERG (G.), 24. 97, 160.
GRUSON (C.), 27. 7-9, 19.
GUÈDE (A.), 24. 87.
GUILLEMIN (P.), 25. 109.
GUYONNET (P.), 26. 109-116.
- HALÉVY (D.), 26. 44.
HAMON (H.), 25. 180 ; 27. 13.
HAMON (L.), 25. 80 ; 27. 6, 75.
HAYWARD (J.), 24. 20.
HEATH (E.), 26. 20.
HEEGER (G.), 25. 8.
HERNU (C.), 27. 14, 15, 19, 20.
HERRIOT (E.), 27. 29, 40, 43, 60, 62, 66, 67.
HESSEL (S.), 27. 10, 16, 19.
HIRSCH (E.), 27. 7, 9, 16, 19.
HODGKIN (T.), 25. 81.
HOFFMANN (S.), 27. 31-38.
HOUNTONDI (P.), 25. 24, 38.
HOUPHOUËT-BOIGNY (F.), 25. 65, 81, 86, 122, 132.
- ION (J.), 24. 106, 110.
JACOB (F.), 27. 18.
JAFFRÉ (J.), 24. 159-168 ; 27. 143-158.
JAURÈS (J.), 27. 29, 85.
JOBERT (B.), 24. 82.
JOBERT (M.), 24. 91 ; 27. 9, 10, 19, 20.
JOSPIN (L.), 26. 87.
JOUHAUX (L.), 26. 12.
JUILLET (J.), 27. 10.
JULLIARD (J.), 24. 165 ; 27. 12, 19, 145.
- KALCK (P.), 25. 146.
KARIUKI, 25. 12.
KAUTSKY (K.), 26. 24.
KAYSER (J.), 27. 22.
KIEJMAN (G.), 27. 18.
KENYATTA (J.), 25. 9, 17, 123.
KESSELMAN (M.), 24. 114.
KEYNES (J.), 27. 6, 22.
KHADAFI (M.), 25. 9, 13.
KRASUCKI (H.), 26. 102.
- LABROUSSE (E.), 27. 14.
LACHAPELLE (G.), 27. 56.
LACHARRIÈRE (R. de), 25. 148 ; 27. 10, 15, 16, 18-20, 105-120.
LACORNE (D.), 24. 36, 74, 95.
LACOSTE (R.), 27. 74.
LACOSTE (Y.), 25. 7.
LACOUTURE (J.), 27. 10, 27, 72, 76, 117.
LAFFARGUE (G.), 27. 25.
LAGROYE (J.), 24. 35.
LALUMIÈRE (C.), 26. 77.
LANCLOT (A.), 27. 87-96, 143.
LANDIER (H.), 26. 117.
LANGE (O.), 27. 81.
LANGLOIS (J.), 27. 52, 53.
LANIEL (J.), 27. 83, 99.
LAOT (J.), 26. 53, 104.
LARGENTAYE (J. de), 27. 6, 7, 19.
LASALLE, 26. 24.
LAURENS (A.), 24. 88.
LAURENT (A.), 27. 74.
LAVROFF (D. G.), 25. 80.
LAVAU (G.), 27. 46.
LAVAU (P.), 27. 15-17, 19.
LE BRAS (H.), 24. 56.

- LECANUET (J.), 27. 18, 103.
 LE GALL (G.), 27. 143.
 LEGATTE (P.), 27. 10, 19, 20, 117.
 LEMARCHAND (R.), 25. 131-147.
 LÉNINE (V.), 26. 26, 37.
 LE PEN (J.-M.), 27. 95.
 LE PORS (A.), 26. 15, 77.
 LESIRE-OGREL (M.), 26. 53, 105.
 LESOURNE (J.), 26. 83.
 Liberté syndicale, 26. 5.
 Loi de finances 1938, 27. 6.
 Lois Auroux, 26. 14, 55, 57, 59,
 85, 105, 107, 108.
 Lois « Le Pors », 26. 70.
 Loi Moisant, 26. 112.
 LONG (M.), 26. 81.
 LOWI (T.), 24. 24, 27.
 LUELHY (H.), 27. 32.
- MABILEAU (A.), 24. 32.
 MAHEAS (J.), 25. 154.
 MAIRE (E.), 26. 7, 11, 87, 102,
 108 ; 27. 13, 16-18, 86.
 MAMY (G.), 27. 16, 19.
 MANDLE (A.), 24. 127 ; 27. 50, 54.
 MARCHAIS (G.), 24. 160 ; 27. 152.
 MARCHANDISE (J.), 27. 9, 10, 20.
 MARJOLIN (R.), 27. 6.
 MARROU (H.), 27. 14.
 MARTIN (P.), 26. 125-131.
 MARTINAUD-DEPLAT (L.), 27. 60.
 MARTINET (G.), 27. 15, 19, 75, 85.
 MARX (K.), 25. 100.
 MAS (P.), 27. 25.
 MASCLÉ (J.-C.), 24. 82, 83, 87.
 MAURIAC (F.), 27. 9, 19, 113, 122.
 MAUROY (P.), 24. 24, 84, 88, 90 ;
 27. 157.
 MAYER (D.), 26. 168, 170.
 MAYER (R.), 27. 25, 60.
 MAZÉ, 27. 24.
 M'BOKOLO ELIKIA, 25. 50.
 MBOYA (T.), 25. 12.
 MÉDARD (J.-F.), 24. 38, 83, 86 ;
 25. 5-21, 33, 39, 64, 67, 117, 146.
 MENDÈS FRANCE (P.), 27.
 MENDRAS (H.), 24. 106.
 MÉNY (Y.), 24. 19-27, 101.
 MERLEAU-PONTY (M.), 27. 27, 81.
 MICHELET, 27. 67.
 MICOUD (A.), 24. 106, 110.
- MITERRAND (F.), 24. 58, 85, 90,
 159, 165, 168 ; 25. 81 ; 26. 101,
 106 ; 27. 15, 16, 37, 76, 85, 94,
 99, 112, 122-126, 128, 134, 144,
 147-149, 154, 155.
 MNEF, 26. 119.
 MOBUTU, 25. 31, 33, 46, 48, 82.
 MOLLET (G.), 27. 64, 65, 71, 72,
 74, 76, 77, 82, 85, 95, 99, 100,
 123, 126, 132, 133.
 MONNET (J.), 27. 7, 32.
 MONOD (J.), 27. 18.
 MOREAU (J.), 24. 105.
 MORICE (A.), 27. 14, 65.
 MORIN (É.), 24. 22.
 MOTTIN (M.-F.), 25. 131.
 MOULIN (J.), 27. 15.
 MYRDAL (G.), 25. 8, 105, 127.
- NAIPAUL, 25. 87.
 NARQUIN (M.), 24. 58.
 NEDHART (R.), 25. 155.
 NENNI (P.), 27. 85.
 NGEMA (M.), 25. 17, 31, 36, 82,
 122, 132.
 NICOLET (C.), 25. 180 ; 27. 14, 16,
 19, 21-30, 41, 42.
 N'KRUMAH, 25. 46, 48, 93, 122,
 125.
 NOBLECOURT (M.), 26. 101-108.
 NORA (S.), 27. 7-10, 13, 15, 16, 18-
 20, 123.
 NORDMANN (J.-T.), 27. 59-68.
 NORMAND (O.), 24. 163.
Nouvel Observateur (Le), 27. 18.
 NYERERE (J.), 25. 29, 46, 97, 122.
- OLSON (M.), 26. 48.
- PADIOLEAU (J.), 24. 96, 103.
Parisien libéré (conflit), 26. 109,
 115.
 PARODI (J.-L.), 24. 31, 38, 43, 84,
 86, 165, 169-178 ; 26. 153-163 ;
 27. 97-103, 143, 149, 159-173.
 PÉJU (M.), 27. 73.
 PÉLABON (A.), 27. 10.
 PERRINEAU (P.), 24. 164.
 PERROUX (F.), 27. 80.
 PFIMLIN (P.), 27. 101, 133.
 PHILIP (A.), 27. 14, 15, 42, 43, 46.

- PICHON (R.), 25. 80.
 PINAY (A.), 27. 23, 31, 82, 97, 99, 100, 101, 133.
 PLATONE (F.), 27. 151, 155.
 PLÉVEN (R.), 27. 99, 114.
 POHER (A.), 24. 132 ; 25. 149.
 POINCARÉ (R.), 27. 40.
 POMONTI (J.), 27. 16.
 POMONTI (J.-C.), 25. 50, 131.
 POMPIDOU (G.), 24. 85, 160 ; 27. 6, 101, 102, 106, 123.
 POPPEREN (J.), 27. 15.
 PORTELLI (H.), 27. 121-130.
 POUJADE (P.), 26. 92 ; 27. 95, 133.
 PRÉVOST (H.), 27. 17.
 PRÉVOT (H.), 26. 105.
 PRONIER (R.), 27. 150.
 PUISAIS (H.), 27. 14, 19.
 QUEMIN (P.), 27. 50, 51, 52, 53, 54.
 QUERMONNE (J.-L.), 24. 86.
 QUEUILLE (H.), 27. 31.
 RAMADIER (P.), 27. 97.
 RANGER (J.), 27. 94.
 RAWLINGS, 25. 26, 86.
 Reconstruction, 27. 12, 13, 29, 79, 80, 82, 85.
 REGGIANI (S.), 27. 18.
 RÉMOND (R.), 24. 122.
 REYDELLET (M.), 24. 38, 83, 84, 87.
 REYNAUD (J. D.), 26. 54, 72.
 REYNAUD (P.), 27. 99.
 RHODES (R.), 24. 25.
 RIALS (S.), 26. 145-152.
 RICHER (L.), 25. 180.
 RIPERT (J.), 27. 7, 16.
 ROBINSON (J.), 27. 81.
 ROCARD (M.), 26. 127 ; 27. 12, 15-20, 126-128, 135.
 ROLANT (M.), 26. 53.
 RONCAYOLO (M.), 27. 45.
 ROOSEVELT (T.), 27. 35.
 ROSTAND (J.), 27. 18.
 ROTMAN (P.), 25. 180 ; 27. 5-20.
 ROUDIER, 27. 54.
 ROZENBLUM (S. A.), 24. 87.
 SABOURET (Y.), 26. 95-100.
 SADOUN (M.), 24. 3 ; 27. 39-48.
 SADRAN (P.), 24. 32.
 SAILLANT, 27. 85.
 SAINT-GEOURS (J.), 27. 8-10, 15, 16, 19, 20.
 SARRAUT (A.), 27. 28.
 SARTRE (J.-P.), 27. 81.
 SAUVY (A.), 27. 8-10, 14, 23.
 SAVARY (A.), 27. 15, 17, 19, 74, 85.
 SCHUMAN (R.), 27. 31, 99.
 SÉGUY (G.), 26. 102, 105.
 SEKOU TOURÉ, 25. 31, 71, 122, 139.
 SELIER (M.), 24. 81-91.
 SEEF (ex. BSEF), 27. 7.
 SENGHOR (L. S.), 25. 24, 43, 45, 46, 50, 80, 96, 122, 123, 132 ; 27. 6.
 SERISÉ (J.), 27. 7, 9, 10, 19, 20, 123.
 SERVAN-SCHREIBER (J.-J.), 27. 8, 10, 14, 19, 122, 123.
 SEURIN (J.-L.), 25. 89-105.
 SEYNES (P. de), 27. 10, 20.
 SHARPE (J.), 24. 23.
 SIEGFRIED (A.), 24. 159 ; 27. 51.
 SIMON (M.), 25. 46.
 SIMON (P. H.), 27. 25.
 SMIC, 26. 105.
 SNEP (Société nationale des Entreprises de Presse), 26. 112.
 SNI, 26. 72.
 SNPMI, 26. 129.
 SORBETS (C.), 24. 105-115.
 SOUCHON (M.-F.), 24. 82.
 SOUSTELLE (J.), 27. 6.
 SOUTOU (J.-M.), 27. 10, 20.
 SOW (A. I.), 25. 43, 50.
 STÉPHANE (R.), 27. 11, 19.
 STEVENS, 25. 31, 33.
 STOLERU (L.), 26. 9.
 Sudreau (Comité), 26. 65.
 SUFFERT (G.), 27. 11, 15, 16, 19, 41.
 SULEIMAN (E.), 24. 83.
 SYLLA (L.), 25. 83.
 Syndicat de la magistrature, 26. 71, 85, 88.
 Syndicat du Livre, 26. 112.
 Syndicat Solidarité, 26. 82.
 TARROW (S.), 24. 23, 27, 74, 103.

- Témoignage chrétien*, 27. 11, 19.
 TESSIER (G.), 27. 80, 85.
 TEUNE (H.), 24. 67.
 THOENIG (J.-C.), 24. 72.
 THOREZ (M.), 27. 99, 101, 133.
 TOCQUEVILLE (A. de), 26. 97.
 TODD (E.), 24. 56.
 TOINET (M.-F.), 24. 26 ; 25. 171.
 TOMBALBAYE, 25. 31, 124, 139.
 TORRES (F.), 27. 137-142.
 TOUCHARD (J.), 24. 89 ; 27. 89, 93.
 TOULABOR (C. M.), 25. 38.
 TOURAINE (A.), 27. 15.
 TRAN VAN MINH, 25. 69, 76.
 TROTSKI, 26. 27.
 TUDESQ (A. J.), 24. 5-17.
- UIL, 26. 23.
 UNEF indépendante et démocratique, 26. 118.
 UNEF (ex.-Renouveau), 26. 117.
 UNI, 26. 118.
 URI (P.), 27. 7, 81.
- VALABRÈGUE (M. P.), 27. 25.
 VALLON (L.), 27. 75.
 VEDEL (G.), 27. 16.
 VERDIER (J.-M.), 26. 55-67.
 VERDIER (R.), 27. 110.
 VIANSSON-PONTÉ (P.), 27. 9, 19.
 VIGNAUX (P.), 27. 12, 13, 15, 19, 29, 79-86.
 VILAIN, 25. 152.
 VILAR (J.), 27. 18.
- WEBER (M.), 25. 15, 76, 108, 114 ; 27. 43, 47.
 WEIL (S.), 24. 88.
 WEILL (P.), 27. 157.
 WILSON (H.), 26. 19.
 WINOCK (M.), 27. 12.
 WORMS (J.-P.), 24. 103, 109.
- YOULOU (F.), 25. 59, 85.
 YSMAL (C.), 24. 86.
- ZAY (J.), 27. 22, 79.

CHRONIQUE CONSTITUTIONNELLE FRANÇAISE

- Amendement, 25. 26. 27.
 Assemblée nationale, 25. 26. 27.
 — application de l'art. 100 R, 27.
 — composition, 26.
 — fonctionnaires parlementaires, 26.
 — renouvellement, 26.
 Autorité judiciaire, 26.
 Bicaméralisme, 24. 25. 27.
 Code électoral, 25.
 Collectivités territoriales, 24. 25. 26. 27.
 Commissions, 25. 26. 27.
 Conseil constitutionnel, 24. 25. 26. 27.
 Conseil des ministres, 24. 26.
 Constitution, 24.
- Demande d'une nouvelle délibération de la loi, 27.
 Dissolution, 24. 26.
- Droit constitutionnel, 25. 26.
 Droit communautaire, 26. 27.
- Elections, 24. 25. 26. 27.
 — municipales, 26.
 — régionales, 27.
- Engagement international, 25. 26.
 Exception d'irrecevabilité, 24. 27.
- Gouvernement, 24. 25. 26. 27.
 Groupes, 25. 26.
- Habilitation législative, 24. 26. 27.
 Haute cour de justice, 27.
- Immunités parlementaires, 24. 25. 27.
- Irrecevabilités, 25. 26.
- Journal officiel*, 24.
- Libertés publiques, 24. 25. 26. 27.
 Loi, 24. 25. 27.
 Loi de finances, 24. 25.

Majorité, 24. 25. 27.
 Médiateur, 24.

Opposition, 24. 25. 26. 27.

Parlement, 25. 26. 27.
 Parlementaires, 24. 26.
 Parlementaire en mission, 25. 27.
 Partis politiques, 24. 25. 26. 27.
 Pétitions, 24.
 Pouvoir réglementaire, 24. 25. 27.
 Premier ministre, 24. 25. 26. 27.
 Président de la République, 24.
 25. 26. 27.

Questions, 24. 25. 26. 27.

Référendum, 25. 27.
 République, 24. 25. 26.
 Responsabilité du Gouvernement,
 25. 26. 27.

Sénat, 25. 27.
 Session extraordinaire, 24. 25.
 27.

Sondages, 26.
 Suspension de séance, 26.

Vote bloqué, 27.

CHRONIQUE DE L'OPINION PUBLIQUE

Index 1983 des graphiques

- Elections :
- abstentionnisme électoral aux élections municipales et législatives (1945-1981), 24. 170.
- Etats-Unis :
- approbation du Président, 25. 176.
 - approbation-désapprobation pour MM. Carter et Reagan, 25. 179.
 - courbe de popularité de M. Reagan, 27. 165.
 - fonctionnement gouvernemental, 25. 179.
- Partis politiques :
- évolution du centrisme et de ses leaders, 27. 171.
 - évolution du PS et de ses leaders, 27. 170.
 - évolution du PC et de ses leaders, 27. 168.
- évolution du RPR et de son leader, 27. 171.
 - indice de satisfaction des partis politiques depuis juin 1981, 27. 167.
- Premier ministre :
- courbe de popularité de Pierre Mauroy (juin 1981-sept. 1983), 27. 165.
 - décalage avec le Président, 27. 166.
- Président de la République :
- courbe de popularité de F. Mitterrand (juin 1981-sept. 1983), 27. 162.
 - évolution de l'indice de confiance, 27. 162.
- Syndicats :
- évolution de l'image des syndicats, 26. 159.
 - les syndicats sur un axe gauche-droite, 26. 158.

Le directeur de la Publication : Jean GICQUEL.

Imprimé en France, à Vendôme

Imprimerie des Presses Universitaires de France

ISBN 2 13 037968 0 — ISSN n° 0152-0768 — Imp. n° 29 710

CPPAP n° 59 303

Dépôt légal : Novembre 1983

POUVOIRS

1977

1. **l'alternance**
(nouvelle édition 1981)
2. **le parlement européen**
(nouvelle édition 1981)
3. **qui gouverne la Chine ?**

1978

4. **la V^e République**
(nouvelle édition 1982)
5. **le consensus** (épuisé)
6. **l'Union soviétique** (épuisé)
7. **le régime représentatif**

1979

8. **l'Espagne démocratique**
(nouvelle édition 1983)
9. **le giscardisme**
10. **les pouvoirs de crise**
11. **psychanalyse**
(nouvelle édition 1981)

1980

12. **les régimes islamiques**
(nouvelle édition 1983)
13. **le Conseil constitutionnel**
14. **élire un président**
15. **la négociation**

1981

16. **la justice**
17. **le pouvoir dans l'Eglise**
18. **Italie**
19. **régions**

1982

20. **la gauche au pouvoir**
21. **le système communiste**
22. **la R.F.A.**
23. **l'impôt**

ABONNEMENTS

FRANCE ÉTRANGER

1984 224 F 305 F

*Les abonnements peuvent être pris
chez votre libraire
ou demandés aux*

**PRESSES UNIVERSITAIRES
DE FRANCE**

SERVICE DES PÉRIODIQUES

*12, rue Jean-de-Beauvais
75005 Paris (326-22-16)*

*PUF : CCP 1302 69 C Paris
Chèques à l'ordre des PUF*

1983

24. **le maire**
25. **les pouvoirs africains**
26. **le pouvoir syndical**
27. **le mendésisme**

A paraître :

1984

28. **le R.P.R.**
29. **les Etats-Unis**
-

le mendésisme

A Louviers, dans les années 30, P. M. F. inaugure-t-il la politique moderne ? Qui étaient les mendésistes ? Que sont-ils devenus ? Comment le mendésisme prend-il source dans la tradition républicaine ? Comment devient-il le carrefour des modernités ? Peut-on le définir comme une méthode ? En quoi se différencie-t-il du radicalisme ? Pourquoi ses rapports avec les gauches furent-ils tendus ? Ses rapports avec les nouveaux syndicalistes chrétiens ténus ? Quelles sont les raisons profondes de l'impossible rapprochement entre Mendès France et de Gaulle ? L'échec de P. M. F. sous la V^e est-il le revers d'un succès du mendésisme ? Le mendésisme porte-t-il en lui une logique de l'échec ?

JOURNAL

Jérôme JAFFRÉ

Les élections municipales
de mars 1983

Jean-Luc PARODI
Olivier DUHAMEL

Profil de l'année politique

Pierre AVRIL
Jean GICQUEL

Chronique de la V^e République
(mai-juillet 1983)

